CE

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/oeuvrescomplete32volt

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME TRENTE-DEUXIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIETÉ LITTERAIRE.
TYPOGRAPHIQUE.

1785.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX
Universitas
BIBLIOTHECA

PQ
2070
1785a
v.32

MELANGES

HISTORIQUES.

UN CHRETIEN

CONTRE

SIX JUIFS,

OU

REFUTATION

Du livre intitulé : *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais.*

1 7 7 6.

AVANT-PROPOS.

Benissons la foule innombrable des pamphlets anglais, dans lesquels une partie de la nation accuse l'autre quatre fois par semaine de trahir la patrie, et qui sont traduits en français pour amuser les curieux.

Béniſſons les sonnets dont l'Italie fourmille, soit à l'honneur, soit contre l'honneur des dames.

Béniſſons les écrits polémiques des Allemands, dans lesquels on ne cesse d'approfondir des sujets agréables de controverse.

Béniſſons surtout les Français, qui depuis quelque temps impriment environ cinquante mille volumes par année, tant gros que petits, soit pour édifier le prochain, soit pour le scandaliser, soit pour l'injurier, soit pour l'ennuyer.

Mais pourquoi tant bénir cette énorme quantité d'insectes ? c'est leur multitude que je remercie. Je me cache dans leur foule ; leur grand nombre les fait périr en moins de temps qu'ils ne se forment : je veux vivre deux jours avec eux.

Si ces livres duraient, s'ils ne tombaient tous les uns sur les autres dans un éternel oubli, ils seraient trop dangereux ; on se verrait accusé, vilipendé, condamné, jusqu'à la dernière

poſtérité, par quiconque a le loiſir et la malignité de faire un livre contre nous. Mais heuſement un ennemi littéraire vous intente un procès par écrit devant le tribunal de l'*univers*, ſoit dans une brochure, ſoit dans cinq ou ſix tomes, cela eſt lu par cinq ou ſix perſonnes de l'un ou de l'autre parti, le reſte de la terre l'ignore; ſans quoi les accuſations graves, les injures mal déguiſées ſous un air de modération, les calomnies qu'on ſe permet ſi ſouvent dans les diſputes, pourraient avoir des ſuites fâcheuſes.

C'eſt donc devant un très-petit nombre de lecteurs oiſifs que je veux plaider la cauſe d'un homme horriblement accuſé et baſoué, et qui n'a pas la force de ſe défendre; et je la plaide aujourd'hui parce qu'elle ſera oubliée demain. Je ſuis l'ami du prévenu, je ſuis avocat. Voici le fait.

Un ancien profeſſeur, dit-on, d'un collége de la rue Saint-Jacques à Paris, écrivit en 1771 une ſatire contre un chrétien, ſous le nom de trois juifs de Hollande; et il en a fait imprimer une autre à Paris en trois volumes aſſez épais en 1776, ſous le nom de trois juifs de Portugal, demeurant en Hollande auprès d'Utrecht.

Voilà donc un chrétien contre ſix juifs. Eſt-ce *Antiochus* d'un côté, et de l'autre les

Machabées ? La partie eſt d'autant plus inégale que le ſavant profeſſeur ſe ſert ſouvent d'armes ſacrées, contre leſquelles je n'ai ni ne veux jamais avoir de bouclier.

Je vais répondre auſſi diſcrétement que je le pourrai aux accuſations auxquelles on peut répondre, ſans tomber dans le piége que nous a tendu monſieur le profeſſeur juif.

Il a la cruauté d'imputer à ſa victime je ne ſais quelles brochures, les unes judaïques, les autres anti-judaïques, dont ce cher ami eſt très-innocent. (*a*) Il expoſe un vieillard plus

(*a*) Vous lui imputez de faire lui-même une édition de ſes ouvrages, il n'en a jamais fait aucune, Monſieur; ceux qui ont bien voulu en faire dernièrement, comme MM. *Cramer*, conſeillers de Genève, et M. le bourgmeſtre, M. le premier paſteur de Lauſanne, ſans le conſulter, ſavent avec quelle indignité et quelle bêtiſe on les a contrefaites; vous avez du goût ſans doute, et votre ſtyle le prouve aſſez. La faction dont vous êtes s'eſt toujours diſtinguée par une manière d'écrire bien ſupérieure au ſtyle de collége, qui était celui de vos adverſaires. Daignez ouvrir le vingt-troiſième tome de l'édition de Londres, imitée de celle de Lauſanne, vous verrez plus de cinquante pièces de la bibliothèque bleue et des charniers SS. Innocens, entaſſées avec une merveilleuſe confiance depuis la page 229 juſqu'à la fin. Un éditeur ſamélique ramaſſe toutes ces ordures pour achever un tome qui n'eſt pas aſſez épais, et il donne hardiment ſon édition en trente, en quarante volumes, que des curieux trompés achètent, et qui pourrit dans leur bibliothèque; c'eſt le nom de l'auteur qu'on a acheté, ce n'eſt pas l'ouvrage. L'imprimeur, quel qu'il ſoit, a la hardieſſe de mettre à la tête de chaque volume : *Oeuvres complètes enrichies de notes, le tout revu et corrigé par l'auteur lui-même.* Il y a une édition ſous ſon nom dans laquelle on a gliſſé trois tomes entiers qui ne ſont pas de lui. Tel eſt l'abus qui règne dans la librairie et dans preſque tous les genres de commerce. Il y a des vaiſſeaux marchands; il y a des pirates. Le monde ne ſubſiſte que d'abus.

qu'octogénaire, couché déjà peut-être dans le lit de mort, à la barbarie de quelques perſécuteurs qu'il croit animer par ſes délations calomnieuſes; et c'eſt en feignant de le ménager, en lui prodiguant des louanges ironiques, en l'appelant grand-homme, qu'il lui porte reſpectueuſement le poignard dans le cœur. Moi qui prends ſon parti avec autant de candeur qu'il prit le parti de M. l'abbé *Bazin* ſon oncle, je conjure ce juif de ne me point combattre avec ces armes empoiſonnées; je fais une guerre honnête : entrons en matière.

I.

JE me range d'abord ſous l'étendard de *ſaint Jérôme*. J'invoque la lettre que ce grand-homme écrivit à *Dardanus* du petit village de Bethléem, où il habita ſi long-temps; voici comme il parle de la Judée.

LETTRE

DE SAINT JEROME.

„ JE prie ceux qui prétendent que le peuple „ juif prit poſſeſſion de ce pays après la ſortie „ d'Egypte, de nous faire voir ce que ce „ peuple en a poſſédé. Tout ſon domaine ne

» s'étend que depuis Dan juſqu'à Berſabé,
» c'eſt-à-dire l'eſpace de cent ſoixante milles
» en longueur (environ cinquante-trois de
» nos lieues)..... J'ai honte d'exprimer la
» largeur de cette terre de promiſſion ; on ne
» compte que quarante-ſix milles (environ
» dix-ſept lieues) depuis Joppé juſqu'à Beth-
» léem, après quoi on ne trouve plus qu'un
» affreux déſert habité par des barbares....

» Voilà donc, ô Juifs! l'étendue du pays
» que vous vous vantez de poſſéder, et dont
» vous faites vanité parmi les nations qui
» ne vous connaiſſent pas. Allez étaler cet
» orgueil chimérique aux ignorans ; pour moi
» qui vous connais à fond, je ne donne
» point dans vos panneaux ; cherchez vos
» dupes ailleurs.

» Vous me direz peut-être que par la terre
» de promiſſion on doit entendre celle dont
» *Moïſe* fait la deſcription dans le livre des
» Nombres. Il eſt vrai que DIEU vous l'a
» promiſe cette terre, mais il eſt faux que
» vous l'ayez jamais poſſédée.... L'évangile
» me promet la poſſeſſion du royaume des
» cieux, dont il n'eſt pas fait la moindre
» mention dans vos écritures.....

» Vous avez commis beaucoup de grands
» crimes, ô Juifs ! et vous êtes devenus eſcla-
» ves de tous vos voiſins, &c. &c. &c. »

Après ce témoignage, mon ami a pu ſe permettre quelques petites libertés ſur le peuple de DIEU, à l'exemple de *St Jérôme*. Mais quand il eſt allé trop loin, ce qu'il ne faut jamais faire, je l'en ai charitablement averti, et il en a demandé pardon à M. *Pinto* juif de Bordeaux, fort eſtimé des chrétiens.

II.

Du cadran d'Ezéchias et de l'ombre qui recule, et de l'aſtronomie juive.

LE ſecrétaire chrétien des ſix juifs accuſe mon ami d'avoir dit que les anciens Hébreux, les gens d'au-delà, les paſſagers (car c'eſt ce qu'Hébreux ſignifie) n'étaient pas ſi ſavans en aſtronomie que MM. *Caſſini*, *le Monier*, *la Lande*, *Bailli*, *le Gentil*, &c. (1) Je tiens qu'il a raiſon : ce qui m'induit à le croire, c'eſt que je ne vois pas ſeulement le nom d'heure dans les cinq premiers livres conſervés par ce peuple ; aucune diviſion du jour n'y eſt jamais marquée. De la Genèſe aux Machabées il n'eſt

(1) Le ſecrétaire chrétien a cité, en faveur de la ſcience des Juifs, l'autorité de *Scaliger ;* il ignore que *Scaliger*, fort ſavant d'ailleurs, a eu le malheur de trouver la quadrature du cercle, qu'il nia la préceſſion des équinoxes, et qu'il écrivit beaucoup d'injures contre le père *Clavius*, et beaucoup de bévues contre la réforme du calendrier.

parlé d'aucune éclipſe ; et vous voyez que depuis quatre mille ans les Chinois n'ont jamais manqué d'obſerver et de rapporter, dans leur hiſtoire, toutes les éclipſes qu'ils ont aperçues. Ce n'eſt point d'ailleurs inſulter une nation que de dire qu'elle n'était point autrefois mathématicienne. Il paraît que le roi *Ezéchias* n'en ſavait pas tant que vos juifs d'Eſpagne, qui aidèrent depuis le roi *Alfonſe X* à conſtruire ſes fameuſes tables aſtronomiques.

Le prophète *Iſaïe* veut faire un prodige qui aſſure *Ezéchias* malade, de ſa guériſon ; il lui demande s'il veut que l'ombre de ſon cadran au ſoleil avance ou recule de dix lignes ; le malade répond : il eſt bien aiſé de faire avancer l'ombre, je veux qu'elle recule. Le malade ſe trompait ; l'un dérangeait autant que l'autre le cours de la nature entière.

Je ſuis perſuadé que dans la ſuite il y eut de ſavans juifs, et ſurtout dans Alexandrie : ils n'auraient pas fait rétrograder le ſoleil, comme *Iſaïe ;* mais ils l'auraient mieux connu. Il paraît même que vers le temps de la deſtruction de Jéruſalem, l'hiſtorien *Flavien Joſephe* et le philoſophe *Philon* n'étaient pas abſolument étrangers à l'aſtronomie. *Flavien Joſephe* parle du fare des anciens Chaldéens, compoſé de deux cents vingt-trois mois lunaires, qui ſervaient à former la période de ſix cents ans.

S'il y a quelque choſe de vrai dans l'hiſtoire des ſciences et des erreurs, c'eſt qu'elles viennent preſque toutes des bords du Gange ; et quelque prodigieuſe que paraiſſe leur antiquité, on ne peut guère leur dire : *a beau mentir qui vient de loin.* Preſque tous les ſavans de nos jours conviennent que les brachmanes furent les inventeurs de l'aſtronomie et de la mythologie.

Après ces Indiens viennent les Perſans, les Chaldéens, les Arabes, les Atlantides. Pour les Egyptiens, ils ſemblent être plus récens, parce qu'il fallut des ſiècles pour dompter le Nil, et pour rendre le meilleur terrain du pays habitable, comme l'a tant dit mon ami, tant honni par vous.

Les Grecs, qui parurent les derniers de tant de peuples antiques, les éclipsèrent tous dans les arts. S'il faut venir aux Juifs, c'était, il faut l'avouer, un chétif peuple arabe ſans art et ſans ſcience, caché dans un petit pays montueux et ignoré, comme *Flavien Joſephe* l'avoue dans ſa réponſe à *Appion.* Ce peuple ne poſſéda une capitale, et n'eut un temple qu'environ dix-ſept cents ans après que celui de Tyr avait été bâti ; il ne fut connu des Grecs que du temps d'*Alexandre*, devenu leur dominateur, et ne fut aperçu des Romains que pour être bientôt écraſé par eux dans la foule.

Les Romains créèrent roi de Judée un arabe, fils d'un entrepreneur des vivres ; et bientôt après ces pauvres Juifs furent eſclaves, pour la huitième fois, ſur les ruines de leur ville fumante de ſang, et vendus au marché, chaque tête au prix de l'animal dont ce déplorable peuple n'oſait manger. Je n'accumule pas toutes ces vérités pour offenſer la nation juive, mais pour la plaindre.

III.

Si les Juifs écrivirent d'abord ſur des cailloux.

Le ſecrétaire des ſix juifs prétend que leurs pères avaient dans un déſert toutes les commodités pour écrire, à peu près comme on les a de nos jours. Il reprend vivement mon ami d'avoir cru qu'on gravait alors ſur la pierre. Cependant le livre de *Joſué* eſt le garant de ce que mon ami a avancé ; car il eſt dit : » *Joſué* brûla la ville de Haï, la réduiſit » en cendres, et en fit un monceau de ruines » éternelles ; fit pendre le roi, et éleva un » autel de pierres au Seigneur le Dieu d'Iſraël, » ſur le mont Hebal ; il fit cet autel de » pierres brutes comme il était écrit dans la » loi de *Moïſe*, et il y offrit des holocauſtes » et des victimes pacifiques ; et il écrivit

„ ſur les pierres le Deutéronome. (*b*) *Joſué*, „ *chap. IV.* „

I V.

Des gens maſſacrés pour avoir graſſeyé en parlant.

Je ſuis obligé de vous ſuivre, et de paſſer avec vous d'un article de maçonnerie à un objet de morale. Il s'agit de quarante-deux mille de vos frères, les juifs de la tribu *d'Ephraïm* qui furent tous égorgés par leurs frères des autres tribus, à un des gués de la petite rivière du Jourdain. On leur criait, prononcez shibolet, épi de blé. Ces malheureux qui graſſeyaient, et qui ne pouvaient dire shibolet, diſaient ſiboleth, et on les égorgea comme des moutons... Quelle horreur y a-t-il donc, Monſieur? quelle mauvaiſe intention? quelle faute à dire qu'ils furent maſſacrés pour avoir graſſeyé? l'horreur, l'abomination n'eſt-elle pas que des frères aient maſſacré tant de frères pour quelque cauſe que ce puiſſe être?

(*b*) Le ſecrétaire, qui paraît très-inſtruit des anciens uſages et des arts de l'antiquité, aurait bien dû nous inſtruire comment on écrivait ſur des cailloux non taillés, et comment cette écriture n'était pas effacée par le ſang des victimes qui coulait continuellement ſur cet autel de pierres brutes. Cette recherche eût été plus néceſſaire que l'affreuſe malignité d'imputer à mon ami je ne ſais quelles brochures, où il eſt dit que *Thaut* a compoſé des livres en caractères alphabétiques, écrits ſur autre choſe que ſur des tables de pierre et de bois, il y a environ cinq mille ans.

V.

Du veau d'or.

VOICI une affaire à peu près auſſi maſſacrante et plus ſcientifique. Mon ami qui reſpecte les théologiens, et qui ne l'eſt point, a ſoutenu, d'après pluſieurs pères de l'Egliſe et d'après la ſimple raiſon, que tout fut miracle dans la manière dont DIEU conduiſit ſon peuple dans le déſert, et l'en tira; que toutes les voies de DIEU furent autant de miracles; que la fonte et la fabrication du veau d'or en vingt-quatre heures, cet or jeté dans le feu et réduit en poudre, et avalé par tout le peuple, les vingt-trois mille hommes qui ſe laiſſent choiſir et égorger ſans ſe défendre, &c. ſont d'auſſi grands prodiges que tous ceux dont le Pentateuque eſt rempli. Sur quoi mon ami a proféré cette exclamation qui me ſemble ſi religieuſe et ſi convenable : *L'hiſtoire d'un peuple conduit par* DIEU *même, ne peut être que l'hiſtoire des prodiges.*

Commençons par vous prouver, Monſieur, qu'en ſuivant exactement l'énoncé de la ſainte écriture, le veau d'or fut jeté en fonte en vingt-quatre heures, quoique la horde juive n'eût point d'heures encore, et ſoit qu'on ſe ſerve

du terme d'un jour ou d'une nuit pour exprimer le temps dans lequel ce veau fut fabriqué.

Et Moïſe entrant au milieu de la nuée monta ſur la montagne et y demeura quarante nuits : Exod. ch. XIV. *Et le Seigneur, ayant acheve tous ces diſcours ſur la montagne de Sinaï, donna à Moïſe ſon témoignage et ſa loi en deux tables de pierre, écrites du doigt de Dieu :* chap. XVI.

Il paraît, Monſieur, que voilà les quarante jours accomplis, et il eſt clair auſſi, permettez-moi de le dire, qu'on écrivait dans ce déſert ſur la pierre.

Mais le peuple, voyant que Moïſe différait à deſcendre de la montagne, s'aſſembla devers Aaron, et lui dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car nous ne ſavons ce qui eſt arrivé à cet homme (Moïſe) qui nous a fait ſortir de la terre d'Egypte ; et Aaron leur répondit : Otez les parures oreillères de vos femmes, fils et filles, et apportez-les moi. Et le peuple fit comme Aaron avait commandé, et apporta les parures oreillères ; et Aaron les ayant reçues, leur fit un veau avec le burin, veau d'ouvrage de fonte ; et ils dirent : Voilà tes dieux, ô Iſraël ! qui t'ont tiré de la terre d'Egypte. Ce qu'Aaron ayant vu, il dreſſa un autel devant le veau ; et il cria par la voix d'un crieur : C'eſt demain la fête du ſeigneur veau.

Il me ſemble, Monſieur, qu'il n'y a que vingt-quatre heures entre la demande du veau d'or

d'or et ſa fête. Les quarante jours pendant leſquels *Moïſe* et *Joſué* reſtèrent avec DIEU ſur la montagne ſont paſſés ; la loi eſt entre ſes mains, et pendant qu'il eſt prêt à deſcendre, le peuple demande à adorer des dieux qui marchent : *Aaron* imagine un veau d'or ; on le jette en fonte, on l'adore ; on n'a pas perdu de temps.

Il eſt très-vrai que M. *Pigal* demande ſix mois pour fondre un veau d'or, et même ſans le réparer au ciſeau et à la lime, encore moins au burin ; car un tel ouvrage ne ſe fait pas avec le burin. Tout cela eſt très-long, et prodigieuſement difficile. Pardonnez donc à mon ami d'avoir regardé cette aventure comme un prodige que DIEU permettait ; car, apparemment, vous conviendrez que rien n'eſt ici dans le cours des choſes naturelles.

VI.

De la manière de fondre une ſtatue d'or.

VOUS croyez, Monſieur, que dans les déſerts d'Oreb et de Sinaï, il y avait des moyens plus expéditifs de fondre une ſtatue de métal que ceux dont ſe ſervent nos ſculpteurs? J'oſe vous répondre qu'il n'y en a point. Il faut abſolument un moule, tellement préparé,

arrêté, affermi, entouré, qu'il ne ſe caſſe ni ne ſe démonte en aucun endroit pendant l'opération; il faut que l'or ſe répande autour de lui exactement, ſans fêlure, ſans inégalité; c'eſt ce qui eſt très-long et très-difficile.

Vous dites que vous avez trouvé à Paris, dans la rue Guérin-Boiſſeau, un ſculpteur qui vous a offert de vous faire le veau d'or en huit jours. Si vous avez fait marché dans la rue Guérin-Boiſſeau, vous ne deviez donc pas dater vos lettres d'un village près d'Utrecht, où l'on dit que les janſéniſtes ſe ſont réfugiés.

Mais, dans quelque pays que vous faſſiez vos miracles, je retiens place. Vous me direz avec *la Fontaine :*

Voyez-vous point mon veau ? dites-le moi.

VII.

Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le déſert.

Vous nous aſſurez que dans le déſert affreux d'Oreb, les garçons juifs et les filles juives, qui manquaient de vêtemens et de pain, avaient aſſez d'or à leurs oreilles pour en compoſer un veau. Vous faites le compte des richeſſes que ce peuple avait volées en

Egypte ; vous aviez trouvé environ neuf millions : nous ne comptons pas après vous, Monſieur ; et nous vous en croyons ſur votre parole, ſans prétendre diſputer ſur cet article. Vous ſavez que quand les Arabes volent, ils diſent, DIEU me l'a donné. La troupe de *Cartouche* diſait, DIEU merci, je l'ai gagné.

VIII.

Tout eſt miraculeux.

Et lorſque Moïſe fut arrivé près du camp, il vit le veau et les danſes, et dans ſa grande colère il jeta les tables de la loi, qu'il portait dans ſa main, et les briſa au pied de la montagne ; et ſaiſiſſant ce veau qu'ils avaient fait, il le brûla et le réduiſit en pouſſière, laquelle il répandit dans l'eau, et en donna à boire aux enfans d'Iſraël.

C'eſt ici, Monſieur, que je ſuis plus que jamais de l'opinion religieuſe de mon ami, qui dit que tout doit être miraculeux dans l'hiſtoire du peuple de DIEU, ou plutôt de DIEU même, parce qu'un DIEU ne peut parler et agir que miraculeuſement. C'eſt donc un très-grand prodige, qu'un veau d'or jeté dans le feu s'y ſoit converti en poudre. On vous l'a déjà dit, et on vous le répète ; il n'y a point de fourneau, quelque violent qu'il puiſſe être,

fût-ce la fournaise de *Sidrach*, *Misach* et *Abdénago*; fût-ce un des feux allumés autrefois par l'inquisition; fût-ce le feu qui consuma le corps du respectable conseiller de grand'chambre, *Anne Dubourg*, et la maréchale d'*Ancre*, et les cinquante chevaliers du Temple, et tant d'autres; il n'y a point de feu, vous dis-je, qui puisse réduire l'or en poudre: ce métal si prodigieusement ductile, se fond, se liquéfie. Mais que dans le désert effroyable d'Oreb, où il n'y a jamais eu d'arbres, on ait trouvé une assez énorme quantité de bois pour fondre un gros veau, un bœuf d'or, et pour le pulvériser; cela est impossible à l'industrie humaine. Je dis gros veau, je dis gros bœuf, parce qu'il est écrit que *Moïse* l'aperçut en s'approchant du camp; parce que dans ce camp, composé de deux cents trente mille combattans, il y avait entre deux et trois millions de juifs et de juives; parce que si *Moïse*, n'étant pas dans le camp, put voir tout d'un coup cet animal, il fallait qu'il fût bien gros, et au moins de la taille du bœuf *Apis*, dont il était la brillante image.

IX.

De l'or potable.

POUR accabler mon ami, vous changez le procès criminel que vous lui faites en un autre procès. Vous parlez d'or potable. On ne vous a jamais nié qu'on pût avaler de l'or, du plomb, de l'antimoine. Que ne peut-on pas avaler? Mon ami avale les injures cruelles que vous lui dites avec des complimens ; les calomnies dont vous le chargez, les accusations odieuses que vous intentez, et qui, dans d'autres temps, pourraient avoir le cruel effet de faire excommunier un honnête homme. Tandis que vous faites avaler ces pilules si amères, préparées d'une main qui n'est ni tout-à-fait judaïque ni tout-à-fait catholique, pourquoi nous invitez-vous à vous parler d'or potable?

Si c'est votre veau cuit sous la braise, et pulvérisé par cette braise, la chose est impossible, comme toute la terre en convient.

Si vous voulez parler de l'or potable des charlatans, c'est une question très-étrangère. L'or est indestructible : l'eau qu'on appelle régale, parce qu'on a donné à l'or le nom de roi des métaux, le dissout ; mais cette dissolution est très-caustique. Vous ne prétendez pas

ſans doute que *Moïſe* ait fait boire cette eau aux Iſraélites pour empoiſonner tout le peuple de DIEU. On peut précipiter l'or de ſa diſſolution par un alcali; il ſera réduit en poudre, mais il n'aura pas été brûlé, comme le dit le texte ; et puis cette poudre n'eſt pas miſcible avec l'eau.

Vous dites que *Sthal*, chrétien et chimiſte, a fait de l'or potable ; et vous citez ſes opuſcules, (ſans dire quel opuſcule) dans leſquels il dit que le *ſel de tartre*, *mêlé au ſoufre*, *diſſout l'or au point de le réduire en poudre qu'on peut avaler*. Je ſais bien que le foie de ſoufre diſſout l'or, mais il ne le réduit point en poudre. Je ne vous conſeille donc pas, Monſieur, d'avaler de l'or du chrétien *Sthal*, réduit en poudre par le moyen du ſel de tartre et du ſoufre ; premièrement, parce que je ſuis très-sûr que ces deux ingrédiens ne peuvent pulvériſer l'or qu'en le précipitant de la diſſolution, et alors il n'eſt plus potable; ſecondement, parce que je ſuis encore très-sûr que vous ſeriez en danger de mort ſi vous preniez de cette diſſolution, que je ne veux pas vous tuer, quoique vous ayez voulu tuer mon ami.

Quant à l'or potable de mademoiſelle *Grimaldi*, voici ce que c'eſt. On mêle de l'huile eſſentielle de romarin ou une autre, ou de l'eſprit de vin, avec une diſſolution d'or dans

l'eau régale ; on enlève ce qui ſurnage, c'eſt-à-dire l'huile, l'eſprit de vin qui contient une très-petite partie d'or et d'acide. C'eſt un ſecret de charlatan pour vendre très-cher une mauvaiſe drogue ; ſi donc, Monſieur, oſez-vous attribuer de pareils tours à *Moïſe ?*

Hélas ! vous avez parlé, ſans le ſavoir, à un homme qui n'eſt que trop au fait des préparations de l'or ; j'ai chez moi plus d'un artiſte qui ne travaille qu'à cela : il m'en coûte aſſez pour que je ſois en droit de dire mon avis.

X.

De vingt-trois mille juifs égorgés par leurs frères.

Vous faites un crime à mon ami d'avoir plaint vingt-trois mille juifs maſſacrés par les lévites, leurs frères, ſans ſe défendre. Ah ! Monſieur, ſi vous êtes juif, ayez quelque compaſſion pour vos frères ; ſi vous êtes chrétien, ayez-en pour vos pères. Mon ami a eu le bonheur d'inſpirer l'eſprit d'indulgence à bien des gens qui avaient à ſe reprocher des ſévérités impitoyables. N'a-t-il pu parvenir à vous rendre humain ?

Et Moïſe voyant le peuple nu, car Aaron l'avait dépouillé à cauſe de ſon ignominie (*c*) (du veau d'or), *et l'avait expoſé au milieu de ſes ennemis. Moïſe ſe met à la porte du camp, et dit : Qui eſt au Seigneur ſe joigne à moi ; et tous ceux de la race de Lévi ſe joignirent à lui, et il leur dit : Que chacun mette ſon épée ſur ſa cuiſſe ; allez et revenez d'une porte à l'autre au travers du camp ; que chacun tue ſon frère, ſon ami et ſes proches. Les enfans de Lévi firent ce que Moïſe ordonnait, et il y eut en ce jour vingt-trois mille hommes de maſſacrés.*

Quoi, Monſieur, voilà (par le texte) *Moïſe* lui-même qui, à l'âge de quatre-vingts ans paſſés, ſe met à la tête d'une troupe de meurtriers, *qu'on ſe joigne à moi*, et qui avec eux égorge de ſes mains vingt-trois mille de ſes compagnons. Chacun tue ſon frère, ſon ami, ſon parent ! C'eſt mon ami, à moi, mon innocent ami, que vous accuſez d'être l'ennemi des Juifs ! c'eſt lui qui pleure ſur les infortunés qu'on égorge, et c'eſt vous qui vous réjouiſſez de ce maſſacre !

Il faut de la ſévérité, dites-vous, *quand les prévaricateurs ſont nombreux.* Ah ! Monſieur, ce n'eſt pas à vous de le dire. Je ne veux pas

(*c*) Pluſieurs perſonnes ſenſibles ont été ſurpriſes qu'*Aaron* lui-même livrat les coupables, car il paraiſſait le plus criminel : le peuple avait demandé des dieux qui marchaſſent, et *Aaron* imagina le bœuf.

vous

vous demander ſi vous auriez trouvé bon qu'on égorgeât vingt-trois mille convulſionnaires. Je ne veux pas vous outrager comme vous avez inſulté mon ami. Quoi ! vous auriez donc applaudi à la Saint-Barthelemi ; car enfin les ſoixante et dix mille citoyens qu'on égorgea en France étaient des rebelles à votre religion dominante : ils étaient plus coupables que vos Iſraélites, car ils péchaient contre les lois connues ; et les Iſraélites furent moins coupables, quand ils s'impatientèrent de ne point recevoir des lois qu'on leur feſait attendre depuis quarante jours. O homme, qui que vous ſoyez, apprenez à pardonner !

Pour moi, Monſieur, quand même vous auriez été convulſionnaire, ce que je ne crois pas, je ne pourrais vous vouloir de mal. Quand même vous auriez écrit des lettres de cachet ſous le frère *le Tellier*, encore aurais-je pour vous de l'indulgence ; encore ſerais-je votre frère ſi vous daigniez être le mien.

XI.

De vingt-quatre mille autres juifs égorgés par leurs frères.

Mais pardonnez, encore une fois, à mon malheureux ami, ſi après avoir plaint vingt-trois mille pauvres juifs mis en pièces ſans ſe

défendre, par les propres mains de l'octogénaire ou nonagénaire *Moïſe* et par ſes lévites, il a de plus oſé étendre ſa pitié ſur vingt-quatre mille autres deſcendans de *Jacob*, aſſaſſinés environ quarante ans après, et toujours par leurs frères.

Vous croyez, ou faites ſemblant de croire que ces vingt-quatre mille juifs moururent de la peſte en un jour : je le ſouhaite. DIEU eſt le maître de choiſir le genre de mort dont il veut que les hommes périſſent. Mais voici le texte dans toute ſa pureté.

Et l'Eternel dit à Moïſe : Saiſis tous les princes du peuple, et pends-les tous à des potences, à la face du ſoleil, &c..... Et on en tua ce jour-là vingt-quatre mille. (*)

Pourquoi défigurez-vous entièrement ce paſſage ? Ce ſont les princes du peuple que *Moïſe* fait d'abord pendre ; et vous traduiſez que *Moïſe les aſſembla avec lui pour faire pendre les coupables !* Vous pouvez ſavoir cependant que *Zamri*, qui fut aſſaſſiné le premier, était un prince du peuple, *dux de cognatione*, chef de tribu ; et que ſa femme, ou ſa maîtreſſe *Cosbi*, était fille du roi ou prince de Madian, *Cosbi, filiam ducis Madian.* Pourquoi dites-vous que ce prince et cette princeſſe moururent d'une épidémie, d'une peſte qui emporta

(*) Nomb. chap. XXV.

vingt-quatre mille hommes en un jour? *Occiſi ſunt*, on les tua, ſignifie-t-il la peſte?

N'eſt-il pas vraiſemblable que ces princes du peuple, tués par l'ordre exprès de *Moïſe*, étaient à la tête d'un grand parti contre lui, et qu'ils voulaient dépoſſéder un vieillard qu'on nous peint âgé de cent vingt ans, dont ils étaient laſſés et jaloux; un vieillard dur et mal aviſé, ſelon eux, qui pendant vingt années avait fait errer plus de deux millions d'hommes dans des déſerts épouvantables, ſans pain, ſans habits, ſans pouvoir ſeulement entrer dans cette terre promiſe, malheureux objet de tant de courſes? L'auteur du livre des *Nombres*, quel qu'il ſoit, ne dit pas cela : je ne le dis pas non plus; mais je ſoupçonne qu'on peut le ſoupçonner.

Voici ce qui me fait croire qu'on peut me pardonner mon ſoupçon : je ne recherche point quel eſt l'auteur du livre des *Nombres*, je mets à part l'opinion du grand *Newton*, et celle du ſavant *le Clerc*, et celle de tant d'autres. Je ne veux point deviner dans quel eſprit on écrivit ce *Bemiddebar*, ce livre des *Nombres*; je me tiens à la Vulgate reçue et conſacrée dans notre ſainte Egliſe, et je n'oſe même la citer que ſur les difficultés qui regardent l'hiſtoire. Je me donne bien de garde de toucher au théologique; je ſens bien que cela ne m'appartient pas.

L'hiſtorique me dit donc que le prince juif, nommé *Zamri*, couchait dans ſa tente avec ſa femme ou ſa maîtreſſe, la princeſſe nommée *Cosbi*, fille du grand prince madianite, nommé *Sur*, lorſque *Phinée*, petit-fils d'*Aaron* et petit-neveu de *Moïſe*, commença le maſſacre par entrer ſubitement dans la tente de ces princes, que l'auteur appelle *bordel*, *lupanar ;* et cet arrière-neveu de *Moïſe* eſt aſſez vigoureux et aſſez adroit pour les percer tous deux d'un ſeul coup dans les parties de la génération, parties qui étaient ſacrées chez tous les peuples de ces cantons, et ſur leſquelles même on feſait les ſermens. Or cet aſſaſſinat ſacrilége, commis par le plus proche parent de *Moïſe*, ne nous induit-il pas à croire qu'il s'agiſſait de le venger d'une cabale des princes d'Iſraël et des princes de Madian, ſoulevée contre le légiſlateur ? C'eſt ce que je laiſſe à juger par tout homme éclairé et impartial.

XII.

Remarque ſur le prince Zamri et ſur la princeſſe Cosbi, maſſacrés en ſe careſſant.

A peine ce jeune prince et cette jeune princeſſe ſont ſi ſingulièrement aſſaſſinés, *nubendi tempore in ipſo*, que les ſatellites de *Phinée*

coururent aſſaſſiner vingt-quatre mille hommes du peuple, ſans compter les princes : *Occiſi ſunt*, qu'en dites-vous ? Je ne ſais pas ce que mon ami en a dit : il me mande que vous le citez à faux; je n'ai point vu en effet dans ſes ouvrages le paſſage que vous lui imputez. Laiſſez-moi juſtifier mon ami, et pleurer ſur ce pauvre prince et ſur cette pauvre princeſſe maſſacrés en feſant l'amour. Si vous ne les avez jamais pleurés, je vous plains. Un de vos plaiſans de Paris m'exhorte à me conſoler, en me diſant que tout cela n'eſt peut-être pas vrai : ce plaiſant me fait frémir.

XIII.

Quel ſcribe écrivit ces choſes.

Ce mauvais plaiſant, Monſieur, m'empêche de diſcuter avec vous quel ſcribe a écrit le premier vos volumes juifs, dans quel temps ils ont été écrits, s'ils ont tous été dictés par le Saint-Eſprit, ſi jamais il ne s'eſt trouvé de juif qui ait écrit ſans être inſpiré, comme ont fait probablement *Flavien Joſephe*, *Philon*, *Onkelos*, *Jonathan*, et les auteurs du Talmud, et mon ami *Ephraïm*, juif d'un grand roi, plus brave que votre *David*, et plus éclairé que votre *Salomon*.

DIEU me garde, Monſieur, de marcher avec vous ſur ces charbons ardens, cachés ſous des cendres trompeuſes ; c'eſt à vous d'examiner quelle raiſon avait le grand *Newton* pour décider que le Pentateuque fut compoſé par *Samuël*, tandis que pluſieurs autres ſavans le croient rédigé tel qu'il eſt par *Eſdras :* pour moi je n'oſe entrer dans cette querelle ; il y a des choſes qu'on dit hardiment en Angleterre, et qu'il ſerait dangereux peut-être de dire à Paris : on peut y jouer avec un prodigieux ſuccès toutes les pièces du divin *Shakeſpeare ;* mais on ne peut y profeſſer toutes les découvertes de *Newton.*

C'eſt par la même circonſpection que je ne vous parlerai ni du magiſtrat *Colins*, ni du maître ès-arts *Wolſton*, ni du lord *Shaftesbury*, ni du lord *Bolingbroke*, ni du célèbre *Gordon*, ni de ce fameux membre du parlement *Trenchard*, ni du doyen *Swift*, ni de tant d'autres grands génies anglais : *quid de quocumque viro et cui dicas ſæpe caveto.*

J'ajoute : *caveto in Galliâ et in Hiſpaniâ plus quàm in Italiâ.* Il eſt vrai qu'actuellement toutes ces diſputes théologales ne font plus aucun effet ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en aucun pays du Nord : on eſt aſſez ſage pour les mépriſer. Un homme qui voudrait

aujourd'hui expliquer certaines choſes contradictoires ne ſerait que ridicule.

XIV.

Qui a fait la cour à des boucs et à des chèvres?

PASSONS vîte aux ſingularités hiſtoriques dont il eſt permis de parler. Vous êtes fâché contre mon ami de ce qu'il paſſe, ſelon vous, pour avoir dit que vos grands-pères ſeſaient autrefois l'amour à des chèvres, et vos grand' mères à des boucs dans les déſerts de Pharan, de Sin, d'Oreb, de Cadès-Barné, où l'on était fort déſœuvré : la choſe eſt très-vraiſemblable, puiſque cette galanterie eſt expreſſément défendue dans vos livres. On ne s'aviſe guère d'infliger la peine de mort pour une faute dans laquelle perſonne ne tombe ; mais ſi ces fantaiſies ont été communes, il y a plus de trois mille ans, chez quelques-uns de vos ancêtres ; il n'en peut rejaillir aucun opprobre ſur leurs deſcendans. Vous ſavez qu'on ne punit point les enfans pour les ſottiſes des pères, paſſé la quatrième génération : de plus vous ne deſcendez point de ces mariages hétéroclites; et quand vous en deſcendriez, perſonne ne devrait vous le reprocher.

On ne ſe choiſit point ſon père ;
Par un reproche populaire
Le ſage n'eſt point abattu.

Songez que ſous l'empire floriſſant d'*Auguſte*, qui fit régner les lois et les mœurs, à ce que dit *Horace*, les chèvres ne furent pas abſolument mépriſées dans les campagnes : les boucs en étaient jaloux. Souvenez-vous du *Novimus et qui te* de *Virgile ;* les nymphes en rirent, dit-il, et ſi vous m'en croyez, vous en rirez auſſi, au lieu de vous fâcher, comme M. *Larcher* du collége Mazarin s'eſt fâché contre le neveu de l'abbé *Bazin*, qui n'y entendait pas fineſſe.

Le maréchal de la *Feuillade* écrivit un jour au prince de *Monaco : Laſciamo queſte porcherie horrende : non ho mai fatto il peccato di beſtialità che con la voſtra altezza.*

XV.

Des ſorciers.

Je ne ſais jamais ſi c'eſt au juif, ou au ſecrétaire de la rue Saint-Jacques, ou au ſavant d'un village près d'Utrecht, à qui j'ai l'honneur de parler. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt toujours en général à *Iſraël* que mes réponſes doivent être adreſſées.

Iſraël prétend qu'on s'eſt contredit quand on a parlé du ſabbat des ſorciers. Il n'y a point de démonographe qui n'ait aſſuré que les ſorciers qui allaient au ſabbat par les airs, ſur un manche à balai, pour adorer le bouc, avaient reçu cette méthode des juifs, et que le mot ſabbat en feſait foi.

Vous dites que ceux qui ſont de cette opinion ſe contrediſent en ce qu'ils conviennent que les Juifs, avant la tranſmigration, ne connaiſſaient pas encore les noms des anges et des diables, et même n'admettaient point de diable; par conſéquent ils ne pouvaient ſe donner au diable comme ont fait les ſorcières, et baiſer le diable au derrière ſous la figure du bouc.

Mais auſſi, Meſſieurs, ce n'eſt que depuis votre diſperſion que vous avez été accuſés d'enſeigner la ſorcellerie aux vieilles. Ce ſont les anciens juifs du temps de *Nabuchodonoſor*, du temps de *Cyrus;* les anciens juifs du temps de *Titus*, du temps d'*Adrien*, et non les anciens du temps de la fuite d'Egypte, qui coururent chez les nations vendre des filtres pour ſe faire aimer, des paroles pour chaſſer les mauvais génies, des onguens pour aller au ſabbat en dormant; et cent autres ſciences de cette eſpèce.

Vous ſavez combien de livres de magie vos pères ont attribué à *Salomon*. Votre hiſtorien

Flavien Joſephe en cite quelques-uns dans ſon livre huitième; et il ajoute qu'il a vu lui-même opérer des guériſons miraculeuſes avec ces recettes. Je puis vous aſſurer, Meſſieurs, et tout ce qui m'entoure fait que plus d'un ſeigneur eſpagnol m'a écrit et fait écrire, pour céder la clavicule de *Salomon*, qu'on leur avait dit être en ma poſſeſſion. Il y a de vieilles erreurs qui durent bien long-temps : le genre-humain a obligation à ceux qui le détrompent.

Au reſte, ſi quelques pauvres femmes juives ont eu la bêtiſe de ſe croire ſorcières, et ſi autrefois il s'en trouva qui eurent la faibleſſe d'imiter *Phillire* et *Paſiphaé*, et de prodiguer leurs charmes à ceux qui ſont appelés *les velus* dans le Lévitique, que vous importe ? cela ne doit pas plus vous intéreſſer que les ſorcières des bords du Rhin, qui voulurent immoler les ambaſſadeurs de *Céſar*, n'intéreſſent aujourd'hui les très-aimables princeſſes qui ſont l'honneur de ce pays.

XVI.

Silence reſpectueux.

VOUS exigez, Monſieur, que je vous diſe pourquoi DIEU a donné plus de préceptes à *Abraham* qu'à *Noé*, et que je vous développe

ſi DIEU ne peut pas donner de nouvelles lois ſuivant les temps et les beſoins. Je vous réponds que je ne ſuis ni aſſez fort ni aſſez hardi pour avoir un ſentiment ſur une queſtion ſi épineuſe. Je crois que DIEU peut tout, et mon ami ne vous fera pas d'autre réponſe.

Je penſe que vous ne me répondriez pas davantage, ſi je vous demandais pourquoi non-ſeulement le nom de *Noé*, mais les noms de tous ſes ancêtres ont été ignorés de la terre entière juſqu'à nos pères de l'Egliſe. Pourquoi n'y a-t-il pas un ſeul auteur parmi les gentils qui ait jamais parlé d'*Adam*, le père du genre-humain, et de *Noé* ſon reſtaurateur? Comment ſe peut-il faire que dans une ſi nombreuſe famille il ne ſe ſoit pas trouvé un ſeul enfant qui ſe ſoit ſouvenu de ſon grand-père, excepté vous? Pourquoi la Coſmogonie de *Sanchoniathon*, qui écrivait dans votre voiſinage avant *Moïſe*, eſt-elle abſolument différente de celle de ce grand-homme? Vous ſavez tout ce qu'on peut dire : parlez, Monſieur, car pour moi je ne dirai mot.

XVII.

Animaux immondes.

NOUS ne ferons pas d'accord, Meſſieurs les juifs, ſur la notion du droit divin : nous appelons droit divin tout ce que DIEU a ordonné ; ainſi nos bénéficiers ont dit que leurs dixmes ſont de droit divin, parce que DIEU même vous avait ordonné de payer la dixme à vos lévites. Nous appelons les devoirs communs de la ſociété le droit naturel.

Où avez-vous pris qu'il y ait *un ton railleur* à dire : DIEU défendit qu'on ſe nourrît de poiſſons ſans écailles, de porcs, de lièvres, de hériſſons, de hiboux ? Comment avez-vous trouvé un *ton* dans des paroles écrites ? où eſt la raillerie ? Hélas ! vous voulez railler ; vous parlez de Zaïre et d'Olimpie, quand il eſt queſtion des griffons & des ixions, animaux inconnus dans nos climats, dont il vous fut ordonné de vous abſtenir dans le vôtre. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit que *les griffons et les ixions juifs doivent être mis au rang des monſtres, et que ce ſont des ſerpens ailés avec des ailes d'aigles ;* il n'a jamais dit cela, Monſieur, et il eſt incapable d'avoir écrit qu'on eſt ailé avec des ailes.

Je ne regarde pas votre mépriſe comme une de ces calomnies cruelles que vous avez eu le malheur de copier dans votre livre : vous avez vu apparemment cette phraſe dans une des mille et une brochures qu'on a faites contre mon ami, et vous la répétez au haſard : je vous jure, Monſieur, qu'elle n'eſt pas de lui.

XVIII.

Des cochons.

Qui que vous ſoyez, ou juif ou chrétien, ou amalécite ou récabite, ou habitant d'Utrecht ou docteur de la rue Saint-Jacques, vous êtes un ſavant homme, vous avez beaucoup lu, vous faites uſage de vos lectures ; il y aurait plaiſir à s'inſtruire avec vous ; nous ferions gloire d'être vos écoliers, mon ami et moi, ſi vous aviez un peu plus d'indulgence.

Vous parlez très-bien de la bonne chère des juifs : il eſt vraiſemblable que le petit ſalé aurait été mal ſain dans les déſerts de la baſſe Sirie et de l'Arabie pétrée. Vous nous auriez encore donné de nouvelles inſtructions ſi vous nous aviez appris pourquoi les Egyptiens, ſi antérieurs à la loi juive, ne mangeaient point de cochon. Vous nous rendriez un nouveau ſervice ſi vous nous diſiez comment les juifs,

qui font tout le commerce de la Veſtphalie, pays aſſez froid, où l'on ne ſe nourrit que de porc, n'ont pu obtenir quelque diſpenſe de leurs rabbins.

Ne vous eſt-il pas arrivé la même choſe qu'à nos minimes ? Le bon *Martorillo* (*St François de Paule*), leur ordonna de manger tout à l'huile en Calabre, où l'huile eſt la nourriture des pauvres : ils ſuivent par humilité cette loi en Allemagne où l'huile eſt un mets recherché, et où un tonneau d'huile coûte plus de quatre tonneaux de vin. Vous nous auriez prouvé qu'il faut que tout moine obéiſſe à ſon fondateur. C'eſt ainſi que les muſulmans, à qui *Mahomet* défendit le vin dans les climats brûlans de l'Arabie, n'en boivent point dans le climat froid de la Crimée.

A l'égard du lièvre dont il ne vous eſt pas permis de manger, parce qu'il rumine et qu'il n'a pas le pied diviſé, quoiqu'en effet il ait le pied très-diviſé et qu'il ne rumine point, ce n'eſt qu'une petite mépriſe. M. le paſteur du *Bourg-Dieu* a dit que ce n'eſt pas là où gît le lièvre : ſi ce n'eſt pas *Bourg-Dieu* qui l'a dit, c'eſt un autre.

XIX.

Peuples diſperſés.

Vous dites dans le même endroit que les Juifs ſont reſtés les ſeuls des anciens peuples, &c. et qu'ils triomphent des ſiècles ; mais les Arabes, beaucoup plus anciens qu'eux, ſubſiſtent en corps de peuple, et habitent encore un vaſte pays qu'ils ont toujours habité. Les Egyptiens ſont en Egypte ſous le nom de Cophtes, et n'ont oublié que leur langue. Les Brachmanes, ſubjugués par ceux qu'on appelle Maures ont conſervé leurs lois, leurs rites, et même la langue de leurs premiers pères. Les Parſis, diſperſés comme les Juifs et autrefois dominateurs des Juifs, ſont auſſi attachés qu'eux à leurs uſages antiques, et eſpèrent toujours, comme eux, une révolution. Les Chinois, tout ſubjugués qu'ils ſont par les Tartares, ont ſoumis leurs vainqueurs à leurs lois : on ne peut plus dire aujourd'hui *Græcia capta ferum victorem cepit*, comme *Horace* le diſait à *Auguſte ;* mais enfin il y a plus de cent mille grecs dans la ſeule ville de Stamboul ; Athènes, Lacédémone, Corinthe et l'Archipel ſont encore peuplés de grecs ; et pour parler des petites nations, les Arméniens aſſervis ſont le

commerce, comme les Juifs, dans toute l'Afie, et ne s'allient communément qu'entre eux, ainfi que les Cophtes, les Brames, les Banians, les Parfis et les Juifs. Tous les peuples qui exiftent triomphent des fiècles.

X X.

Ordres de tuer.

DANS votre lettre troifième, Monfieur, où vous faites un magnifique éloge de l'intolérance, vous avez oublié de citer le fameux paffage du Deutéronome. *S'il s'élève parmi vous un prophète qui ait vu et qui ait prédit un figne et un prodige, et fi fes prédictions font accomplies, et s'il vous dit : Allons, fuivons des dieux étrangers, &c. ....que ce prophète ....foit maffacré ... Si votre frère fils de votre mère, ou votre fils, ou votre fille, ou votre femme qui eft entre votre bras, ou votre ami que vous chériffez comme votre ame, vous dit : Allons, fervons des dieux étrangers ignorés de vous et de vos parens, égorgez-le fur le champ, frappez le premier coup, et que le peuple frappe après vous.*

Vous avez frémi, Monfieur, fi vous êtes chrétien, vous avez tremblé que vos Juifs, dont vous vous êtes fait fecrétaire, n'abufaffent contre les chrétiens de ce paffage terrible.

En

En effet, le fameux rabbin *Iſaac*, du quinzième ſiècle, l'employa dans ſon *Rempart de la foi*, pour tâcher de diſculper ſes compatriotes du déicide dont ils eurent le malheur d'être coupables. Ce rabbin prétend que la loi moſaïque eſt éternelle, immuable, (liſez ſon chapitre vingtième) et de-là il conclut que ſes ancêtres ſe conduiſirent dans leur déicide comme leur loi l'ordonnait expreſſément. Mais enfin puiſque vous n'avez pas parlé de cet effrayant paſſage, je n'en parlerai pas. Je me féliciterai avec vous d'être né ſous la loi de grace, qui ne veut pas qu'on plonge le couteau dans le cœur de ſon ami, de ſon fils, de ſa fille, de ſon frère, de ſa femme chérie, et qui, au contraire, donne l'exemple de porter ſur ſes épaules la brebis égarée. Etes-vous brebis, Monſieur, je ſuis prêt à vous porter : mais ſi je ſuis brebis égarée, portez-moi, pourvu que ce ne ſoit pas à la boucherie.

XXI.

Tolérance.

Vous donnez ce grand précepte à mon ami : *Sortez enfin du cercle étroit des objets qui vous entourent, et ne jugez pas toujours de notre gouvernement par le vôtre.* Ah ! Monſieur, qui

jamais avait mieux mis vos leçons en pratique plus hautement que celui à qui vous les donnez! on lui en a fait ſi ſouvent un crime ! on lui a tant reproché d'enviſager toujours le genre-humain plus que ſa patrie !

Et dans quelle vue parlez-vous à cet homme qui, à l'exemple du grand *Fénélon*, a embraſſé tous les hommes dans ſon eſprit de tolérance, dans ſon zèle et ſon amour ? dans quelle vue, dis-je, lui ordonnez-vous de ſortir du cercle étroit où vous le ſuppoſez renfermé ? quel eſt votre objet ? c'eſt de lui prouver que l'intolérance eſt une vertu néceſſaire et divine.

Et pour lui prouver ce dogme infernal que ſans doute vous n'avez point dans le cœur, et qu'un inquiſiteur n'oſerait avouer aujourd'hui, vous lui dites que l'intolérance régnait chez les peuples les plus anciens et les plus vantés. Selon vous, *Abraham* fut perſécuté chez les Chaldéens, ce que l'Ecriture ne dit pas, et ce qui ſerait une étrange raiſon pour perſécuter chez nous. Selon vous, *Zoroaſtre* perſécuta des nations, le feu et le fer dans les mains: vous entendez apparemment le dernier des *Zoroaſtres*, qui, au lieu d'être perſécuteur, fut tant perſécuté, tant calomnié chez *Darius*. Vous louez les Ephéſiens d'avoir opprimé *Héraclite* leur compatriote, qu'ils n'opprimèrent jamais. Vous regardez la guerre des

amphictions comme une guerre de religion, comme une guerre pour des argumens de l'école ; et vous la révérez ſous cet aſpect, et vous la croyez ſacrée. Ce n'était pourtant qu'une guerre très-ordinaire pour des champs uſurpés, elle fut appelée ſacrée parce que ces champs étaient du territoire d'*Apollon*.

Vous cherchez dans les républiques de la Grèce des exemples de la légéreté, de la ſuperſtition et de l'emportement de ces peuples, vous en raſſemblez quatre ou cinq dans l'eſpace de trois cents années pour démontrer que la Grèce était intolérante et qu'il faut l'être. On démontrerait de même qu'il faut faire la guerre civile par l'exemple de la fronde, de la ligue, de la fureur des Armagnacs et des Bourguignons.

L'exemple de *Socrate* eſt encore plus mal choiſi. Il fut la victime de la faction d'*Anitus* et de *Mélitus*, comme *Arnaud* fut la victime des jéſuites : mais à peine les Athéniens eurent-ils commis ce crime qu'ils en ſentirent l'horreur. Ils punirent *Anitus* et *Mélitus*, ils élevèrent un temple à *Socrate*. On ne doit jamais rappeler le crime des Athéniens contre *Socrate* ſans rappeler leur repentir.

Vous imputez bien fauſſement l'intolérance aux Romains. Vous citez contre mon ami ces

paroles qui ſont dans ſon traité de la tolérance : *deos peregrinos ne colunto ;* qu'on ne rende point de culte à des dieux étrangers. C'eſt le commencement d'une ancienne loi des douze tables : il ne rapportait que la partie de ce fragment dont il avait beſoin alors, et même il ſe ſervit du mot *peregrinos* qui eſt l'équivalent d'*advenas*. Sa mémoire le trompa, je vous l'avoue, comme il me l'a avoué ; voici l'énoncé de la loi telle que *Cicéron* nous l'a conſervée : *Separatim nemo abeſſit deos, neve novos ; ſed ne advenas, niſi publicè adſcitos, privatim colunto.* Que perſonne n'ait des dieux en particulier, ni des dieux nouveaux, à moins qu'ils ne ſoient publiquement admis.

Or les dieux étrangers furent preſque tous naturaliſés à Rome par le ſénat. Tantôt *Iſis* eut des temples, tantôt elle fut chaſſée quand ſes prêtres eurent ſcandaliſé le peuple romain par leurs débauches et par leurs friponneries ; elle fut encore rappelée. Tous les cultes furent tolérés dans Rome.

Dignus Roma locus quò deus omnis eat.

Faſtes d'OVIDE.

Les Romains permirent que les Juifs, reçus pour leur argent dans la capitale du monde, célébraſſent la fête d'*Hérode. Herodis venêre dies*,

et cela même pendant que *Veſpaſien* préparait la ruine de Jéruſalem. Mon ami a fait voir que les armées romaines commençaient toujours par adorer les dieux des villes qu'ils aſſiégeaient, et qu'il y avait une communauté de dieux chez tous les peuples policés de l'Europe. Il n'y eut que le dieu des Juifs que les Romains ne ſaluèrent pas, parce que les Juifs ne ſaluaient pas ceux de Rome.

Comment avez-vous pu dire, Monſieur, que les Romains étaient intolérans ? eux qui donnèrent tant de vogue, tant d'éclat à la ſecte d'*Epicure* et aux vers de *Lucrèce*, eux qui firent chanter ſur le théâtre, en préſence de vingt mille hommes :

Poſt mortem nihil eſt, ipſaque mors nihil.
Rien n'eſt après la mort, la mort même n'eſt rien.
Quæris quo jaceant poſt obitum loco?
Quò non nata jacent.
Où ſerons-nous après la mort ?
Où nous étions avant de naître.

Vous dites qu'il y eut des temps où quelques empereurs perſécutèrent les philoſophes, les amateurs de la ſageſſe. Non, Monſieur, il n'y eut jamais de décrets portés contre la philoſophie. Cette horrible extravagance ne tomba jamais dans la tête d'aucun Romain. Vous

avez pris pour des philoſophes de miſérables charlatans, diſeurs de bonne et mauvaiſe aventure, des *Zingari* qui s'intitulaient *Chaldéens*, *mathématiciens;* nous avons dans le code la loi *de mathematicis ex urbe expellendis.* C'étaient des prophètes de ſédition qui prédiſaient la mort des empereurs; c'étaient des ſorciers qui paſſaient chez quelques méchans et quelques ignorans pour donner cette mort par les ſecrets de l'art. Notre France fut infectée de ces gens-là du temps de *Charles IX* et de *Henri III.* Les philoſophes étaient *Montagne*, *Charon*, le chancelier de *l'Hoſpital*, le préſident de *Thou*, le conſeiller *Dubourg.* Les philoſophes de nos jours ſont des hommes d'Etat éloignés également de la ſuperſtition et du fanatiſme; des citoyens illuſtres profondément inſtruits, cultivant les ſciences dans une retraite occupée et paiſible; des magiſtrats d'une probité inaltérable, ſi ſupérieurs à leurs emplois qu'ils ſavent les quitter avec autant de ſérénité que s'ils allaient avec leurs amis, *venaſranos in agros aut lacedemonium tarentum.*

Ces philoſophes ſont tolérans; et vous êtes bien loin de l'être, vous qui employez toutes ſortes d'armes contre un vieillard iſolé, mort au monde, en attendant une mort prochaine; contre un homme que vous n'avez jamais vu, qui ne vous a jamais pu offenſer. Pourquoi

faites-vous contre lui trois volumes? pourquoi dans ces trois volumes toutes ces ironies continuelles, toutes ces accuſations, toutes ces calomnies ramaſſées dans la fange de la littérature, et dont certainement vous n'auriez point fait uſage ſi vous aviez conſulté votre cœur et votre raiſon. Otez ce fatras énorme d'outrages, il ne reſtera pas vingt pages en tout; et de ces vingt pages ôtez les choſes dont aucun honnête homme ne ſe ſoucie aujourd'hui, il ne reſtera rien.

O quantùm eſt in rebus inane!

XXII.

Formule de prière publique.

Mon ami a remarqué hiſtoriquement que, depuis la pâque célébrée dans le déſert après la fabrication du tabernacle, il n'eſt parlé d'aucune autre pâque; que la circonciſion ne fut point connue dans le déſert pendant quarante ans, que nulle grande fête légale n'eſt marquée, qu'on ne trouve dans l'ancien teſtament aucune prière publique commune, ſemblable à notre oraiſon dominicale, et que *la Miſna* nous apprend ſeulement qu'*Eſdras* en inſtitua une. Tout cela eſt auſſi vrai qu'indifférent. Pourquoi y trouvez-vous de la fauſſeté

et de la mauvaiſe volonté ? Si mon ami a mal dit, rendez témoignage du mal. S'il a bien dit, pourquoi l'injuriez-vous ?

XXIII.

Défenſe de ſculpter et de peindre.

Vous avancez formellement que la loi de DIEU *ne défend pas abſolument de faire aucune image, aucun ſimulacre, mais d'en faire pour les adorer.* Je penſe que vous vous trompez, Meſſieurs. Je ne ſais rien de ſi poſitif que ces paroles de l'Exode : » Vous ne ferez point » d'image taillée, ni aucune repréſentation de » ce qui eſt ſur le ciel en haut, ni ſur la terre » en bas, ni de ce qui eſt dans les eaux. »

Ce n'eſt qu'après ces paroles qu'il eſt dit : » Vous n'adorerez point cela ; vous n'adorerez » ni le ciel, ni la terre, ni l'eau : car je ſuis » le Dieu fort, le Dieu jaloux. »

Si après cet ordre ſi précis, *Moïſe* lui-même érigea un ſerpent d'airain, il ſemble qu'il ſe diſpenſa de ſa loi. Si le roi *Ezéchias* fit brûler ce ſerpent comme un monument d'idolâtrie, il paraît qu'il fut bien ingrat envers un animal qui avait guéri ſes ancêtres mordus par de vrais ſerpens dans le déſert. Il faut demander ce qu'on en doit penſer aux chanoines de Milan qui ont ce ſerpent d'airain dans leur égliſe.

XXIV.

XXIV.

De Jephté.

Vous avez beau faire, Monſieur, ou Meſſieurs, vous ne ferez jamais accroire à perſonne qu'on doive entendre en votre ſens ces paroles de *Jephté* aux Ammonites : *Ce que votre dieu Chamos vous a donné ne vous appartient-il pas de droit ? ſouffrez donc que nous prenions ce que notre dieu s'eſt acquis.* Vous croyez qu'elles ſignifient : Ce que vous prétendez qu'on vous a donné ne vous appartient-il pas ? donc tout nous appartient.

Ne tordons point les textes, ne dénaturons point le ſens des paroles : c'eſt un pot à deux anſes, dit un grave auteur, chacun tire à ſoi, le pot ſe caſſe, les diſputans ſe jettent les morceaux à la tête.

XXV.

De la femme à Michas.

Non, vous ne ferez jamais accroire à perſonne que la femme à *Michas* (*d*) ait bien fait d'acheter des idoles, et de payer un chapelain d'idoles ; que la tribu de *Dan*, n'ayant

(*d*) Voyez dans les Juges l'hiſtoire de la femme à *Michas*.

point assez pillé dans le pays, ait bien fait de voler les idoles et le chapelain de la femme à *Michas*; et que le chapelain ait bien fait de bénir cette tribu de voleurs, quand elle eut ravagé je ne sais quel village qu'on nommait, dit-on, Laïs; (beau nom chez les Grecs) qu'un petit-fils du divin *Moïse*, nommé *Jonathan*, ait bien fait d'être grand aumônier des idoles de ces voleurs. Un petit-fils de *Moïse !* juste Dieu ! premier chapelain d'une tribu idolâtre ! C'est bien pis que de soutenir dans un village auprès d'Utrecht, que les cinq propositions ne sont pas dans *Jansénius ;* car en conscience je ne crois pas qu'il y ait le moindre mal à penser que certains mots sont ou ne sont pas dans *Jansénius ;* mais je crois que le petit-fils de *Moïse* était un vaurien, et qu'on dégénère souvent dans les grandes maisons.

XXVI.

Des cinquante mille soixante et dix juifs morts de mort subite.

Vous ne ferez jamais accroire que le nombre cinquante mille soixante et dix ne fasse pas 50070. Je sais bien que le docteur irlandais *Kennicot*, dans son pamphlet dédié, en 1768,

au révérend évêque d'Oxfort, dit qu'il n'a jamais pu digérer l'hiſtoire des hémorrhoïdes du peuple philiſtin et des cinq anus d'or ; encore moins, dit-il, l'hiſtoire de cinquante mille ſoixante et dix bethſamites morts de mort ſubite pour avoir regardé l'arche. Il dit, dans ſon pamphlet, qu'*il avait autrefois, ainſi que ſa grandeur l'évêque d'Oxfort, un furieux penchant pour le texte hébreu ; mais que ſa grandeur et lui en ſont bien revenus.* Ce pamphlet irlandais eſt aſſez curieux ; M. *Kennicot* ſe dit de l'académie des inſcriptions de Paris, quoiqu'il n'en ſoit pas : il propoſe une ſouſcription d'environ ſix cents mille livres ſterling qu'il dit à moitié remplie, à Paris chez *Saillant*, à Rome chez *Monaldini*, à Veniſe chez *Paſquali*, et à Amſterdam chez *Marc-Michel Rey*. Ainſi, Meſſieurs, s'il vous plaît de lire cet ouvrage, et ſi vous demeurez en effet auprès d'Utrecht, adreſſez-vous à *Marc-Michel*, vous aurez parfait contentement. Vous verrez le ſyſtême complet de M. *Kennicot* ſur la manière dont les Philiſtins furent affligés, *in ſecretiori parte natium*, dans la plus ſecrète partie des feſſes. Vous y verrez pourquoi les feſſes des Philiſtins furent punies plutôt qu'une autre partie de leur corps pour avoir pris l'arche, et par quelle raiſon cinquante mille ſoixante et dix iſraélites moururent d'apoplexie pour l'avoir

regardée lorſque deux vaches vinrent la rendre de leur plein gré.

Vous avez ſans doute étudié l'anatomie ; vous jugerez de l'opinion de M. *Kennicot* ſur l'art que les orfèvres philiſtins employèrent pour fabriquer des anneaux d'or qui reſſemblaſſent parfaitement à la plus ſecrète partie des feſſes. Cela ſera preſqu'auſſi utile au genre-humain que tout ce que nous avons dit juſqu'ici.

XXVII.

Si Iſraël fut tolérant.

Non, Monſieur, ou Meſſieurs, mon ami n'a jamais prétendu que les Juifs aient été les plus tolérans, les plus humains de tous les hommes. Il a prétendu, il a prouvé que ce peuple fut tantôt indulgent et facile, tantôt barbare et impitoyable, qu'il a été très-inconſéquent comme l'ont été tant d'autres peuples. Vous ne niez pas que les Juifs n'aient été auſſi loups, auſſi panthères que nous l'avons été dans notre Saint-Barthelemi, et dans les troubles du temps de *Charles VI.* Les frères Juifs maſſacrèrent une fois de gaieté de cœur vingt-trois mille frères, et une autre fois vingt-quatre mille, et une autre fois, s'il

m'en ſouvient, quatorze mille neuf cents cinquante dans la querelle d'*Aaron* avec *Coré*. Cela prouve aſſez que le peuple juif était prompt à la main. Vous m'accorderez auſſi qu'il fut d'autres fois très-accommodant ſur le culte. Il fut tolérant quand on adora *Rium* et *Remphan* dans le déſert pendant quarante années, (malgré les affreux aſſaſſinats de tant de frères égorgés par d'autres frères.) Il fut très-tolérant quand le ſage *Salomon* fut idolâtre. Iſraël fut très-tolérant quand *Jéroboam* fit ériger deux veaux d'or, pour l'emporter ſur *Aaron* qui n'en avait autrefois érigé qu'un. *Jérémie*, toujours inſpiré de DIEU, ne fut-il pas le plus tolérant des hommes, quand il prêchait au nom de DIEU qu'il fallait reconnaître *Nabuchodonoſor* pour bon ſerviteur de DIEU; quand il criait que DIEU avait donné tous les royaumes de la terre à ſon ſerviteur, à ſon oint, à ſon meſſie *Nabuchodonoſor*, et qu'il ſe mettait un joug, ou ſi l'on veut un bât ſur le cou pour le prouver?

Ne ſoyez pas ſurpris de ces diſparates, de ces contrariétés éternelles du pauvre peuple de DIEU; c'eſt l'hiſtoire du genre-humain. Les nations qui entouraient la petite horde juive s'appelaient toutes *peuple de* DIEU. Leurs villes s'appelaient ville de DIEU, et ſont encore nommées ainſi; leurs habitans

étaient auſſi inconſtans, auſſi ſuperſtitieux que les Juifs. *Tutto il mondo e fatto come la famiglia noſtra.* Et vous-mêmes, Meſſieurs, n'êtes-vous pas auſſi inconſtans que les anciens Iſraélites, quand dans une lettre vous faites des complimens à mon ami, et que dans une autre vous l'accablez d'injures et de calomnies ? Moi qui vous parle, je ſuis auſſi faible, auſſi changeant que vous. Tantôt je prends ſérieuſement vos citations, vos raiſonnemens, votre malignité ; tantôt j'en ris. Quel eſt le réſultat de toute diſpute ? c'eſt que nous nous battons de la chappe à l'évêque.

Encore un mot, mes chers Juifs, ſur la tolérance. Quoique vous ſoyez très-piqués contre le nouveau teſtament, je vous conjure de lire la parabole de l'hérétique ſamaritain qui ſecourt et qui guérit le voyageur bleſſé, tandis que le prêtre et le lévite l'abandonnent. Remarquez que JESUS très-tolérant prend l'exemple de la charité chez un incrédule, et celui de la cruauté chez deux docteurs.

XXVIII.

Juſtes plaintes et bons conſeils.

Je viens de vous dire, Monſieur, ou Meſſieurs, que je ris quelquefois des calomnies atroces que vous vous êtes permis de recueillir et de répéter contre mon ami; ſoyez perſuadé que je n'en ris pas toujours. Vous lui imputez je ne ſais quelles brochures intitulées *Dictionnaire philoſophique*, *Queſtions de Zapata*, *Dîner du comte de Boulainvilliers*, et vingt autres ouvrages un peu trop gais, à ce qu'on dit. Je ſuis très-sûr et je vous atteſte qu'ils ne ſont point de lui; ce ſont des plaiſanteries faites autrefois par de jeunes gens. Il y a bien de la cruauté (je parle ici ſérieuſement) à vouloir charger un homme accablé de ſoins et d'années, un ſolitaire preſqu'inconnu, un moribond, des facéties de quelques jeunes plaiſans qui folâtraient il y a quarante ans. Vous prétendez le brouiller avec M. *Pinto* pour lequel il eſt plein d'eſtime; vous eſpérez lui faire intenter un procès criminel par des fanatiques : vous perdez votre peine; il ſera mort avant qu'il ſoit ajourné, et s'il eſt en vie il confondra les calomniateurs.

Il eſt vrai que vous paraiſſez avoir beau jeu dans la guerre offenſive que vous faites; vous

combattez avec des armes qu'on révère ; vous prenez ſur l'autel le couteau dont vous voulez frapper votre victime. Si vous demeurez dans un village auprès d'Utrecht, vous êtes victimes vous-mêmes, et vous voulez devenir bourreaux ! et de qui ? d'un homme qui a toujours condamné vos perſécuteurs.

Que nous importe au fond à vous et à moi, pauvres gaulois que nous ſommes, ſi on a écrit, je ne ſais où, et je ne ſais quand, qu'un barbare, dans une guerre barbare, entre des villages barbares, ait égorgé ſa fille par piété ? (*) Que nous fait la loi de ce parricide qui ordonnait que tout ce qui ſerait voué ſerait maſſacré ſans rémiſſion ? De quoi nous embarraſſons-nous ſi un homme (**) prêcha tout nu autrefois, et ſi c'était un ſigne évident que le roi d'Aſſyrie emmènerait pendant trois ans les Egyptiens et les Ethiopiens captifs, tout nus, ſans ſouliers, *montrant leurs feſſes* pour l'ignominie de l'Egypte ?

N'eſt-ce pas en vérité une étrange et triſte occupation pour des habitans des côtes occidentales de l'Occident de s'acharner les uns contre les autres, pour décider comment s'y prit un voyant, un nabi ſur le bord de la rivière de Chobar, (***) lorſqu'il coucha trois cents quatre-vingt-dix jours ſur le côté gauche,

(*) *Jephté.* (**) *Iſaïe.* (***) *Ezéchiel.*

et qu'il mangea des excrémens étendus ſur ſon pain, pendant tout ce temps-là ? Faut-il injurier, calomnier, perſécuter aujourd'hui ſon prochain, pour ſavoir ſi un autre voyant (*) donna autant d'argent à la proſtituée *Gomer* fille d'*Ebalaïm*, dont il eut trois enfans par l'ordre exprès du Seigneur ſon maître, qu'il en donna à l'autre proſtituée adultère par le même ordre ? S'égorgera-t-on pour prouver que cette adultère ayant eu quatre boiſſeaux d'orge et vingt-quatre francs du nabi, il n'en fallut pas davantage à la ſimple proſtituée dont il eut trois enfans ?

En bonne foi, Meſſieurs, il y a dans cet ancien livre plus de cinq cents paſſages tout auſſi difficiles à expliquer, et qu'on peut tâcher d'entendre, ou d'oublier, ou de reſpecter ſans outrager perſonne.

XXIX.

De ſoixante et un mille ânes, et de trente-deux mille pucelles.

Malgré le dégoût mortel que me donne cette vaine diſpute, vous me forcez de continuer à vous répondre, puiſque vous continuez d'inſulter et de perſécuter mon ami. Vous lui

(*) *Ozée.*

reprochez d'avoir voulu inſpirer la tolérance aux hommes dans ſon traité de la tolérance. Vous vous réjouiſſez de ce qu'un capitaine juif dans le petit déſert de Madian, ayant donné bataille aux Madianites, ait égorgé tous les hommes, et n'ait dans le butin conſervé la vie qu'à trente-deux mille pucelles, à ſix cents ſoixante et quinze mille moutons, à ſoixante et douze mille bœufs, et à ſoixante et un mille ânes. L'auteur de la tolérance n'a parlé de cette étrange capture que pour examiner s'il faut croire les écrivains qui aſſurent que, parmi les trente-deux mille filles conſervées, il y en eut une par mille immolée au Seigneur, comme ces mots *trente-deux vies furent la part du Seigneur*, ſemblent le démontrer.

Si vous liſiez dans un auteur arabe ou tartare *trente-deux vies furent le partage de ce vainqueur*, certainement vous n'entendriez pas autre choſe, ſinon, ce vainqueur ôta la vie à trente-deux perſonnes. Ceux qui ont imaginé que les trente-deux filles madianites furent employées au ſervice de l'arche, ne ſongent pas que jamais fille ne ſervit au ſanctuaire chez les Juifs; qu'ils n'eurent jamais de nonnes; que la virginité était chez eux en horreur. Il eſt donc infiniment probable, ſuivant le texte, que les trente-deux pucelles furent immolées; et c'eſt ce qui peut avoir fait dire au R. P. dom *Calmet*,

dans ſon dictionnaire, à l'article MADIANITE : *Cette guerre eſt terrible et bien cruelle ; et ſi* DIEU *ne l'avait ordonnée, on ne pourrait qu'accuſer Moïſe d'injuſtice et de brigandage.*

A l'égard des ſoixante-douze mille bœufs et des ſoixante et un mille ânes, vous voulez rendre mon ami ſuſpect d'irrévérence, parce que dans l'horrible déſert ſablonneux de Jared et de l'Arnon, hériſſé de rochers, on nourriſſait ſix cents ſoixante et quinze mille brebis qui furent priſes avec les bœufs, les ânes et les filles : et là-deſſus vous dites avoir lu qu'en Dorſetshire, dans un petit terrain marécageux, il y a quatre cents mille moutons. Tant pis pour le propriétaire, Monſieur; j'en fais des nouvelles : croyez-moi, les moutons meurent bien vîte dans les marécages; j'y ai perdu les miens. Je ne vous conſeille pas de mettre vos moutons dans un marais; faites-y des étangs, élevez-y des carpes.

Au reſte, vous prenez trop de peine de chercher les limites d'un Madian vers le ruiſſeau de l'Arnon, et celles d'un autre Madian vers Eziongaber. L'un pouvait être très-aiſément une colonie de l'autre, comme on dit que notre Bretagne a été une colonie de la Grande-Bretagne. Mais à propos de ces madianites dont l'horrible deſtruction vous plaît ſi fort, et qui habitaient ſi loin d'Utrecht,

deviez-vous outrager, dénoncer, calomnier votre compatriote, parce qu'il a recommandé l'humanité, la tolérance; parce qu'il l'a inſpirée à des hommes puiſſans; parce qu'il a rendu ſervice au genre-humain? il vous aurait rendu ſervice à vous-mêmes, ſi vous aviez été perſécutés par les jéſuites.

XXX.

Des enfans à la broche.

Il n'eſt que trop vrai, Monſieur, ou Meſſieurs, que preſque tous les peuples ont tâté de la chair humaine; vous n'en mangez pas, vous n'êtes pas anthropophages; mais vous êtes des auteurs androp'ektroi, un peu ennemis des hommes, ſi j'oſe le dire. Mon ami, qui a toujours été leur ami, ne pouvait croire autrefois à l'anthropophagie. Il a été détrompé. Meſſieurs *Bank*, *Solander* et *Cook* ont vu récemment des mangeurs d'hommes dans leurs voyages. J'ai fort connu autrefois M. *Brebeuf* petit-neveu de l'ampoulé traducteur de l'ampoulé *Lucain*, et du révérend père *Brebeuf* jéſuite miſſionnaire en Canada: il m'a conté que ſon grand-oncle le jéſuite ayant converti un petit canadien fort joli, ſes compatriotes, très-piqués, rôtirent cet enfant, le

mangèrent, et en préſentèrent une feſſe au révérend père *Brebeuf*, qui, pour ſe tirer d'affaire, leur dit qu'il feſait maigre ce jour-là. Le révérend père *Charleroi* qui fut mon préfet, il y a ſoixante et quinze ans, au collége de Louis le Grand, et qui était un peu bavard, a conté cette aventure dans ſon hiſtoire du Canada.

Vous rapportez vous-mêmes que mon ami vit à Fontainebleau, en 1725, une belle ſauvage du Miſſiſſipi qui avoua avoir dîné quelquefois de chair humaine. Cela eſt vrai, et j'y étais; non pas au dîner de la ſauvage, mais à Fontainebleau.

Vous ſavez, Meſſieurs, ce que *Juvénal* rapporte des Gaſcons et des Baſques qui avaient eu une cuiſine ſemblable. *Jules-Céſar*, le grand *Céſar* notre vainqueur et notre légiſlateur, a daigné nous apprendre dans ſon livre, (*ſept. de bello gallico*) que lorſqu'il aſſiégeait Alexia en Bourgogne, le marquis de *Critognac*, homme très-éloquent, propoſa aux aſſiégés de manger tous les petits enfans l'un après l'autre ſelon l'uſage. Je ne me fâche point quand on me dit que c'était la coutume de nos pères. Pourquoi donc les Juifs ſe fâcheraient-ils quand on leur dit en converſation que leurs pères ont quelquefois ſuivi le conſeil de ce M. de *Critognac*?

Voulez-vous que j'ajoute au témoignage de *Céſar* celui d'un ſaint qui eſt d'un bien plus grand poids? c'eſt St *Jérôme*. » J'ai vu, dit-il, dans » une de ſes lettres; j'ai vu étant jeune, dans » la Gaule, des Ecoſſais qui, pouvant ſe » nourrir de porcs et d'autres bêtes, aimaient » mieux couper les feſſes des jeunes garçons » et les tetons des jeunes filles. » Puis ſervez... *Ipſe adoleſcentulus viderim in Galliâ Scotos humanis veſci carnibus, et cum pecorum et pecudum nates reperiant, tamen juvenum nates et fœminarum papillas ſolere abſcindere, et has ciborum delicias arbitrari.* (*e*)

Y a-t-il donc tant à s'émerveiller, Monſieur, ou Meſſieurs, que les Juifs aient fait quelquefois la même chère que nous, et que tant d'autres nations qui nous valaient bien? Je ſuis perſuadé que M. *Pinto* n'eſt point du tout humilié qu'une femme de Samarie ait fait autrefois avec ſa commère, la partie de manger leurs enfans l'un après l'autre. Cela fit un procès par-devant le roi d'Iſraël. Où avez-vous pris que les deux femmes plaidèrent devant le roi de Syrie?

(*e*) Lettre contre *Jovinien*, liv. II, pag. 53, édition de ſaint *Jérôme* in-folio, à Francfort, chez *Chriſt Genskium*, 1684.

XXXI.

Menaces de manger ſes enfans.

VOUS raiſonnez, je crois, un peu légérement quand vous dites que les menaces faites par *Moïſe* aux Juifs qu'ils mangeraient leurs enfans n'eſt pas une preuve que cela arrivait, et qu'on ne pouvait les menacer que d'une choſe qu'ils déteſtaient. Dites-moi, je vous prie, de ce que *Céſar* menaça nos pères les magiſtrats de la ville de Vannes de les faire pendre, en concluriez-vous qu'ils ne furent pas pendus, ſous prétexte qu'ils n'aimaient pas à l'être? On ne vous a point dit que les mères juives mangeaſſent ſouvent leurs enfans de gaieté de cœur; on vous a dit qu'elles en ont mangé quelquefois : la choſe eſt avérée. Pourquoi vous et moi nous mangeons-nous le blanc des yeux pour des aventures ſi antiques?

XXXII.

Manger à table la chair des officiers, et boire le ſang des princes.

IL eſt dit dans l'*Analyſe de la religion juive et chrétienne*, attribuée à *Saint-Evremond*, que la promeſſe faite dans *Ezéchiel* d'avaler la chair

des vaillans, de boire le ſang des princes, de manger le cheval et le cavalier à table, regarde évidemment les Juifs, et que les promeſſes précédentes ſont pour les corbeaux. M. *Fréret* eſt de cette opinion; mais qu'importe? Je vous cite ici *Saint-Evremond*, parce qu'on mettait ſous ſon nom mille ouvrages auxquels il n'avait pas la moindre part. Vous en uſez ainſi avec mon ami. Laiſſons-là tous ces vilains repas, et vivons enſemble paiſiblement. Que je voudrais avoir l'honneur de vous donner à dîner dans ma chaumière avec des philoſophes tolérans qui daignent y venir quelquefois! Nous ne mangerions ni le cheval ni le cavalier; nous parlerions des ſottiſes anciennes et modernes. Vous nous inſtruiriez; vous trouveriez en nous des cœurs ouverts et des eſprits dignes peut-être de vous entendre.

XXXIII.

Tout ce qui ſera voué ne ſera point racheté, mais mourra de mort.

Vous accuſez mon ami d'avoir dit que les ſacrifices de ſang humain ſont établis dans la loi de cet *exécrable et déteſtable* peuple. Je ne me ſouviens point d'avoir lu ces belles épithètes ainſi accolées. Je crois pouvoir aſſurer que c'eſt une

une calomnie, non pas exécrable et déteſtable, mais une pure calomnie : d'autant plus que vous ne citez ni la page ni le livre. Mais il n'eſt pas queſtion ici de ſavoir ſi un écrivain a injurié et calomnié un autre écrivain à lui inconnu l'an 1771, dans un ouvrage imprimé en 1776. Il s'agit d'entendre le chapitre 27 du Lévitique, qui dit : *Ce qui ſera voué au Seigneur ne ſera point racheté, mais mourra de mort.* Ce texte eſt aſſez clair, ce me ſemble, il n'y a pas à diſputer. Et quand vous dites que ces ſacrifices ſont défendus ailleurs, que prouvez-vous par ce ſingulier raiſonnement ? vous prouvez que vous avez trouvé des contradictions : c'eſt à vous à vous ſauver de ce piége que vous vous êtes tendu. Je me retire de peur d'y tomber.

XXXIV.

Jephté.

Vous n'oſez dire nettement que, ſelon le texte, *Jephté* n'égorgea point ſa fille. La choſe eſt conſtante, trop avérée par les plus grands-hommes de l'Egliſe. Vous dites que peut-être cela s'expliquait d'une autre façon ; que *Jephté* pourrait avoir mis ſa fille en couvent ; que *Louis Capelle* et dom *Martin* ont ſaiſi cet

échappatoire. Je ne me ſoucie ni de *Martin* ni de *Capelle ;* je m'en tiens au texte, en qui je crois plus qu'en eux. *Jephté lui fit comme il avait voué.* Et qu'avait-il voué ? la mort.

XXXV.

Le roi Agag coupé en morceaux.

Il y avait donc chez les Juifs des ſacrifices de ſang humain, et celui-là eſt bien conſtaté. Vous voulez donner un autre nom à la mort du roi *Agag;* à la bonne heure. Nommez, ſi vous voulez, cette aventure une violation exécrable du droit des gens, une action horrible, une action abominable. Elle eſt rapportée par l'hiſtorien des rois juifs, qui doit faire mention des crimes comme des bonnes actions. Mais remarquez bien en paſſant qu'il y a une très-grande différence entre un livre qui contient la loi, et une ſimple hiſtoire. On ne fut pas obligé chez les Juifs de croire les chroniques, comme on fut obligé de croire le Décalogue. C'eſt-là que ſe ſont fourvoyés tant de braves commentateurs ; ils n'ont pas diſtingué DIEU qui parle, et l'homme qui raconte.

Quoi qu'il en ſoit, j'avoue que je ne puis m'empêcher de voir un vrai ſacrifice dans la mort de ce bon roi *Agag*. Je dis d'abord qu'il

était bon ; car il était gras comme un ortolan : et les médecins remarquent que les gens qui ont beaucoup d'embonpoint ont toujours l'humeur douce. Enfuite je dis qu'il fut facrifié, car d'abord il fut dévoué au Seigneur ; or, nous avons vu que *ce qui a été dévoué ne peut être racheté, il faut qu'il meure.* Je vois là une victime et un prêtre. Je vois *Samuel* qui fe met en prière avec *Saül*, qui fait amener entre eux deux le roi captif, et qui le coupe en morceaux, de fes propres mains. Si ce n'eft pas là un facrifice il n'y en a jamais eu. Oui, Monfieur, de fes propres mains : *in fruſta concidit eum.* Le zèle lui mit l'épée à la main, dit le favant dom *Calmet ;* il pouvait ajouter que le zèle donne des forces furnaturelles ; car *Samuel* avait près de cent ans, et à cet âge on n'eft guère capable de mettre un roi en hachis. Il faut un furieux couperet de cuifine et un furieux bras. Je ne vous parle pas de l'infolence d'un aumônier de quartier qui coupe en morceaux un roi prifonnier que fon maître a mis à rançon, et qui allait payer cette rançon à ce maître. On a déjà dit que fi un chapelain de *Charles-Quint* en avait fait autant à *François I*, la chofe eût paru rare.

Vous avez la cruauté, Monfieur, ou Meffieurs, de calomnier ce pauvre roi *Agag* pour juftifier le cuifinier *Samuel.* Vous affurez

que c'était un tyran ſanguinaire, parce que *Samuel* lui dit en le coupant par morceaux : comme ton épée a ravi des enfans à des mères, ainſi ta mère reſtera ſans enfans. Hélas ! Monſieur, n'eſt-ce pas ce que tant de héros de l'Iliade diſent aux héros qu'ils tuent dans les combats ? Le pieux *Hector* avait fait pleurer des mères grecques, *Achille* fit pleurer la mère d'*Hector*, lequel n'était point un tyran ſanguinaire ? Ceſſez de remuer la cendre du bon roi *Agag*, et de flétrir ſa mémoire. C'eſt bien aſſez qu'il ait été haché menu par *Samuel* fils d'*Elcana*.

XXXVI.

Des prophètes.

Passons à une autre queſtion. C'eſt une choſe reſpectable ſans doute que le don de prophétie ; ce n'eſt pas aſſez d'exalter ſon ame, il faut une grace particulière. Je ne ſais pas ſi mon ami a dit que connaître l'avenir c'eſt connaître ce qui n'eſt pas : mais s'il l'a dit il a dit vrai. Vous répondez qu'on connaît le paſſé, et que cependant le paſſé n'eſt pas. Voilà un plaiſant ſophiſme ; un homme auſſi ſérieux que vous l'êtes peut-il ſe jouer ainſi des mots ? faut-il qu'on vous diſe que le paſſé

eſt dans la bouche de ceux qui ont écrit ? encore n'y eſt-il guère. Mais où eſt l'avenir, où le voit-on ? Mon ami a toujours révéré les prophètes, non pas tous ; peut-être a-t-il eu quelque ſcrupule ſur la viſion qu'eut le prophète *Michée* quand DIEU, au milieu de tous ſes anges, demanda qui d'eux voulait tromper *Achab* en ſon nom, et le faire aller à Ramoth en Galaad, et que le prophète *Sédékia* donna un grand ſoufflet au prophète *Michée*, en lui diſant : Devine comment l'eſprit a paſſé de ma main ſur ta joue ? D'ailleurs mon ami croyait fermement aux prophéties, mais peu à *Sédékia*.

Monſieur, ou Meſſieurs, vous écrivez ſous le nom de ſix juifs, et vous leur faites citer *St Paul* à propos des prophètes ? cela n'eſt pas adroit.

XXXVII.

Des ſorciers et des poſſédés.

Vos Juifs ont eu des magiciens, des poſſédés, des exorciſtes. Et quel peuple n'en a pas eu ? liſez l'âne d'or d'*Apulée*. Vous voulez faire accroire que mon ami s'eſt contredit quand il a prouvé que les Juifs furent longtemps ſans connaître les anges et les diables,

et qu'ayant été faits enſuite eſclaves ils connurent les anges et les diables de leurs maîtres. Ils furent même bientôt endiablés, poſſédés, enſorcelés. Or, quand on a des enſorcelés chez ſoi, il faut bien qu'on les déſorcelle. Les Français mes voiſins ont un joli opéra comique appelé les enſorcelés ; il eſt, je crois, de M. *Sedaine*. *Jeannot* et *Jeannette* y ſont poſſédés du diable, et à la fin ils ſont exorciſés, comme de raiſon, et heureuſement guéris. Les Juifs ayant donc fait connaiſſance avec les diables, eurent le ſecret de les chaſſer. Ils firent des livres de *Salomon*, comme je vous l'ai dit ; ils mirent de la racine barat ou barad dans le nez des poſſédés, comme je vous l'ai dit encore. Permettez-moi d'ajouter qu'il faut avoir le diable au corps pour trouver de la contradiction dans les laborieuſes recherches de mon ami.

Et vous, mes amis les juifs, reliſez votre hiſtorien *Joſephe* au livre VII, chapitre XXIII de la guerre contre les Romains : » Au nord » de la vallée de Macheron, au champ » nommé Barat, ſe trouve une plante du » même nom qui reſſemble à une flamme. » Elle jette le ſoir des rayons brillans, et ſe » retire quand on la veut prendre. On ne » peut l'arrêter qu'avec de l'urine de femme, » ou avec ſes malſemaines. Qui la touche

» meurt ſur le champ, à moins qu'il n'ait
» dans ſa main une racine de la même plante;
» à cette racine on attache un chien, qui, en
» voulant ſe débarraſſer, arrache la plante et
» meurt auſſitôt. Après cela on peut manier
» le barat ſans péril. C'eſt avec cette plante
» qu'on chaſſe les démons infailliblement. »

Cette recette était ſi commune du temps de la perſonne infiniment reſpectable, dont il faut bien que je vous parle malgré vous, que cette perſonne convient elle-même de l'efficacité du barat, et avoue que vous avez le pouvoir de chaſſer les diables.

Vous devez ſavoir qu'il y avait beaucoup de maladies diaboliques qu'on appelait ſacrées chez preſque toutes les nations, et que l'on croyait guérir avec des exorciſmes ; telles étaient l'épilepſie, la catalepſie, les écrouelles. L'impuiſſance qu'on appelait la maladie des Scythes était ſurtout cauſée par des eſprits malins qu'on exorciſait, c'eſt ce qu'on voit dans *Pétrone*, dans *Apulée*. Et il faut vous dire, mes chers juifs, que tous ces faux exorciſmes ont enfin cédé à la puiſſance des nôtres qui ſont les ſeuls véritables. Je ſuis fâché de vous dire des choſes ſi dures ; mais c'eſt vous qui m'y forcez.

XXXVIII.

Des ſerpens enchantés.

Vous parlez d'enchanter les ſerpens. Vraiment, Monſieur, rien n'eſt plus commun : mon intime ami rapporte lui-même le certificat d'un fameux chirurgien d'un village aſſez voiſin de ſon château. Voici ce certificat : *Je certifie que j'ai tué en diverſes fois pluſieurs ſerpens en mouillant un peu avec ma ſalive un bâton ou une pierre, en donnant un petit coup ſur le milieu du corps du ſerpent. 19 janvier 1772.*

FIGUIER chirurgien.

Il faut croire que ce chirurgien enchante les ſerpens avec ſa ſalive. C'était l'opinion des anciens phyſiciens. *Lucrèce* dit dans ſon quatrième livre :

Eſt utique ut ſerpens hominis contacta ſalivâ,
Diſperit ac ſeſe mordendo conficit ipſa.
Crachez ſur un ſerpent, ſa force l'abandonne;
Il ſe mange lui-même, il ſe dévore, il meurt.

Des incrédules ſoupçonneront que mon chirurgien donnait à ces ſerpens de grands coups de pierre ou de bâton, qui avaient plus de part à la mort du reptile que le crachat de l'homme.

l'homme. Mais enfin, *Virgile*, qui paſſe encore à Naples pour un grand ſorcier, dit en termes exprès :

Frigidus in pratis cantando rumpitur anguis.

Ce qui a été ainſi rendu en françois ou en français par M. *Perrin :*

Chantez dans votre pré, les ſerpens crèveront.

Vous êtes perſuadé que les ſauvages d'Amérique charment les ſerpens. Je le crois bien, Monſieur ; les Juifs les charmaient auſſi. Vous trouvez, dans le pſaume LVII, le ſerpent, l'aſpic ſourd qui ſe bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur. *Jérémie*, dans ſon chapitre VIII, menace les Juifs de leur envoyer des ſerpens dangereux contre leſquels les enchantemens ne pourront rien. L'Eccléſiaſte, l'Eccléſiaſtique rendent gloire à la puiſſance des ſages qui charment des ſerpens. Je me joins à eux ; j'ai dit à des gens : Je n'aſpire pas juſqu'à vous charmer, mais je voudrais vous apaiſer.

XXXIX.

D'Edith femme de Loth.

VOUS parlez de la femme à *Loth* tranſmuée en ſtatue de ſel; et je ne ſais ſi c'eſt pour vous en moquer ou pour la plaindre. Oh ! que j'aime bien mieux *Virgile* quand il raconte le malheur d'*Euridice !*

Illa, quis et me, inquit, miſeram et te perdidit, Orpheu!
Quis tantus furor ! en iterum crudelia retrò
Fata vocant, conditque natantia lumina ſomnus:
Jamque vale; feror ingenti circumdata nocte,
Invalidaſque tibi tendens, heu non tua, palmas!

Pouvez-vous affaiblir les miracles terribles opérés ſur cette femme infortunée, ſur tous ſes compatriotes jeunes et vieux, enivrés de la fureur de violer deux anges; et quels anges ! en nous racontant froidement, d'après je ne ſais quel *Heidegger*, que des payſans furent changés en ſtatues eux et leurs vaches, vous ne dites pas en quel pays? J'avoue que le malheur d'*Edith* femme de *Loth* excite ma compaſſion; mais en vérité, Monſieur, vous me faites compaſſion auſſi. Vous ne croyez pas à St *Irénée* qui prétend que la femme à *Loth* a

conſervé ſes ordinaires, ſes menſtrues dans ſon ſel ! vous contredites un ſaint ! Il eſt clair pourtant que les menſtrues, dont on a tant parlé, ne ſont pas plus prodigieuſes que la métamorphoſe en ſtatue. Je vous prie de vous ſouvenir que mon ami vous a toujours regardé comme un peuple à prodiges, et qu'un miracle ne coûte pas plus qu'un autre au maître de la nature.

XL.

De Nabuchodonoſor.

VOUS ſoutenez que *Nabuchodonoſor* ne fut pas métamorphoſé en bœuf, mais en aigle. Cependant il eſt dit dans *Daniel : Il brouta l'herbe en bœuf.* J'avoue que *Daniel* dit auſſi que ſes cheveux reſſemblèrent à des plumes d'aigles, encore le mot de plumes n'eſt pas dans le texte. Hé bien, Monſieur, faut-il ſe fâcher pour cela ? concilions-nous, diſons qu'il fut changé en aigle-bœuf. C'eſt un animal auſſi rare que le dragon de l'empereur de la Chine, et que l'aigle à deux têtes. Je ne prends la liberté de railler qu'avec vous qui raillez continuellement avec mon ami. Je révère le texte ſur lequel vous et moi pourrions nous tromper ; et ce n'eſt certainement pas avec le texte que nous oſerions badiner.

XLI.

Des pygmées et des géans.

DISONS un petit mot des pygmées et des géans. Quant aux races des géans, vous ne prouvez leur exiſtence, conſtatée dans l'Ecriture, que par les Patagons ; et vous niez celle des pygmées, quoiqu'elle ſoit énoncée dans *Ezéchiel*. Cependant vous avouez ſans difficulté que les anciens pygmées qui combattirent contre les grues, avaient un pied et demi de roi de hauteur. Et vous ne voulez pas que les gamadim, les pygmées d'*Ezéchiel* qui combattirent à Tyr, comme tout le monde le ſait, fuſſent de la même taille ! N'eſt-ce pas avoir deux poids et deux meſures ? Il y a des gens qui prétendent que lorſqu'on diſpute ſur un peuple d'un pied et demi de haut, on pourrait bien avoir un pied de nez.

XLII.

Des types et des paraboles.

VOUS répétez ce que mon ami a dit cent fois, que les anciens s'expliquaient non-ſeulement en paraboles, (*f*) mais auſſi en actions,

(*f*) Voyez le chap. XLIII de la *Philoſophie de l'hiſtoire*, ſi vous voulez.

en types figuratifs ; vous répétez préciſément les exemples qu'il en rapporte ; les pavots dont *Tarquin* abattit la tête, pour ſignifier qu'il fallait détruire les grands ſeigneurs gabiens ; le préſent de cinq flèches, d'une ſouris, d'un moineau et d'une grenouille, fait par un roi de Scythie au premier des *Darius*, pour l'avertir de craindre les flèches des Scythes, et de s'enfuir, comme une ſouris ou un moineau, au plus vîte ; et les chaînes dont le prophète *Jérémie* ſe lie, pour engager les Iſraélites à ſe laiſſer lier par *Nabuchodonoſor ;* la proſtituée à laquelle le prophète *Ozée* fait trois enfans, et la femme adultère à laquelle il en fait d'autres, pour reprocher aux Iſraélites qu'ils ont forniqué avec les nations ; *Ezéchiel* couché trois cents quatre-vingt-dix jours ſur le côté gauche, et mangeant ſon pain couvert d'excrémens, exprès pour avertir ſes compatriotes qu'ils mangeront leur pain ſouillé parmi les nations, &c.

Il y a chez tous les peuples mille exemples de ces emblèmes, de ces figures, de ces allégories, de ce langage typique. (*g*) Il ne faut pas l'outrer ; *Cicéron* nous en avertit : *Verecunda debet eſſe tranſlatio.*

(*g*) Vous êtes de bien mauvaiſe humeur, Meſſieurs, et votre *indignor* eſt bien mal appliqué. Liſez ſeulement le Commentaire de *Calmet*, vous verrez que tout cela fut fait réellement ; que c'était à la fois un fait et un type, et qu'il fallait bien que le pain d'*Ezéchiel* fût ſouillé pour être la figure d'un pain ſouillé. C'eſt à moi de dire *indignor*.

Mon ami a remarqué que des moines languedociens avaient écrit ſous le portrait du pape *Innocent III*, qui avait maudit les ſujets du comte de Toulouſe : *Tu es innocent de la malédiction.*

Il obſerve auſſi qu'on trouva les minimes prédits dans la Genèſe : *Frater noſter minimus*, notre frère le minime.

De grands-hommes même ont abuſé quelquefois de ce langage tropologique-myſtique-typique. St *Auguſtin*, dans ſon ſermon 41, s'exprime ainſi : » Le nombre dix ſignifie » juſtice et béatitude réſultante de la créature » qui eſt ſept avec la Trinité qui fait trois : » c'eſt pourquoi les commandemens de DIEU » ſont dix. (*h*) Le nombre onze eſt le péché, » parce qu'il tranſgreſſe dix. Le nombre ſoixante-dix-ſept eſt le produit du péché qui » multiplie dix par ſept ; car le nombre ſept » eſt le ſymbole de la créature. »

C'eſt ainſi que St *Auguſtin*, daignant employer ces idées pythagoriciennes pour combattre les gentils avec leurs propres armes,

(*h*) Dans le Shaſta, ancien ouvrage des anciens brachmanes, qui, ſelon M. *Holwell* et *Dow* fut écrit il y a près de cinquante ſiècles, ce ſont les péchés mortels qui ſont au nombre de dix, et la vertu eſt peinte avec dix bras pour les combattre. C'eſt cette image de la vertu que les miſſionnaires ont priſe pour l'image du diable.

dit dans ſon ſermon 53, ,, que les trois dimen-
,, ſions de la matière ſont, la largeur qui eſt la
,, dilatation du cœur, la longueur qui eſt la
,, perſévérance, et la hauteur qui eſt l'eſpoir
,, de la félicité. ,,

Mon ami obſerve encore (obſervez bien ceci vous-même, Monſieur ou Meſſieurs,) que ce mauvais goût auquel St *Auguſtin* s'abandonna quelquefois, ne déroba rien à ſon éloquence, à ſon jugement ſolide, et ſurtout à ſa piété. Oui, mes chers juifs, tout a été type, emblême, figure, prédiction dans vos aventures, vous êtes types vous-mêmes. Vous êtes nos précurſeurs; mais le ſerviteur qui porte le flambeau, et qui marche devant ſon maître, ne doit pas ſe croire ſupérieur à lui.

XLIII.

Des gens qui vont tout nus.

Vous revenez encore à nous dire qu'un voyant, (*) un nabi très-recommandable, ne prêcha point tout nu, mais qu'il était en veſte. Et je reviens à vous dire qu'il prêcha tout nu, que c'était un prodige, un type : *Comme mon ſerviteur a marché tout nu et ſans ſouliers pour un type et un prodige ſur l'Egypte et ſur l'Ethiopie*,

(*) *Iſaïe.*

ainſi le roi des Aſſyriens emmenera captifs d'Egypte et d'Ethiopie, jeunes et vieux, nus, déchaux, feſſes découvertes. En effet ſi le voyant avait marché et prêché en veſte, où aurait été le prodige extraordinaire, le type?

Vous ajoutez que l'anglais *Tyndal* a prétendu que *David* avait danſé tout nu devant l'arche. Je n'ai point lu *Tyndal;* je le condamne s'il l'a dit; car *David* en danſant portait un éphod de lin, une eſpèce de camiſole de linge; il eſt vrai qu'il n'avait point de culottes : les Juifs n'en portaient point. Il eſt vrai auſſi que *Michol* ſa femme lui reprocha d'avoir, en danſant, *montré tout ce qu'il portait aux ſervantes, en ſe mettant tout nu comme un bouffon; et que David lui répondit : Oui, je danſerai, et j'en ſerai plus glorieux devant les ſervantes.* II. Rois, chap. VI. Cela peut faire croire qu'il relevait trop haut ſa tunique en danſant, mais non pas qu'il s'était mis abſolument nu. C'eſt ſur quoi, Monſieur, je vous demande la permiſſion de répéter ce que j'ai dit ſouvent d'après mon ami; car vous ſavez que j'aime à me répéter : faut-il ſe harpailler, ſe quereller, s'injurier, ſe pourſuivre pour décider ſi un certain homme avait des culottes il y a deux mille huit cents vingt-cinq années, ſelon *Denys le petit?*

XLIV.

D'une femme de fornication.

VOULEZ-VOUS encore disputer sur la prostituée que le Seigneur ordonna au prophète *Ozée* de prendre ? *Prenez une femme de fornication, et faites des enfans de fornication, &c.* Je vous avoue que je suis las de cette querelle, et qu'*Ozée* forniquera sans que je m'en mêle. Oui, Monsieur, qu'*Ozée* dise tant qu'il voudra qu'*Ephraïm* est un âne, et qu'il a fait des présens à ses amans : *Onager solitarius sibi Ephraïm munera dedit amatoribus ;* (*) que le commentaire de *Calmet* cite *Pline*, selon lequel certains ânes commandent despotiquement à des troupeaux d'ânesses, et coupent les testicules de leurs ânons, en vérité cela ne doit pas troubler la paix des honnêtes gens.

XLV.

D'Ezéchiel encore.

VOUS insistez toujours sur *Ezéchiel ;* vous supposez qu'il ne dormit sur le côté gauche 390 jours qu'en songe, qu'il ne se fit lier qu'en

(*) *Ozée*, chap. VIII.

ſonge, qu'il ne mangea, pendant plus d'un an, ſon pain couvert d'excrémens qu'en ſonge. Reliſez donc le ſavant *Calmet* à qui vous vous en rapportez ſi ſouvent. Il eſt du ſentiment de St *Jean Chryſoſtôme*, de S^t *Baſile*, de *Théodoret* et de tous ceux qui expliquent la choſe au pied de la lettre. Si tout cela, dit-il, ne s'était fait qu'en viſion, en ſonge, comment ce prophète aurait-il exécuté les ordres de DIEU? Il dit qu'il eſt très-poſſible qu'un homme demeure enchaîné et couché ſur le côté trois cents quatre-vingt-dix jours; et il cite l'exemple d'un fou qui demeura lié et couché ſur le même côté pendant quinze ans. *Ezéchiel*, comment. pag. 33, édit. de Paris.

XLVI.

Des prophètes encore.

MESSIEURS les juifs, je crois, comme mon ami, à toutes les prophéties; et je vous déclare que mon ami et moi nous y trouvons à chaque page le meſſie que vous n'y trouvez jamais. Et vous, M. *Guenée*, ſi vous êtes chrétien, je vous déclare que vous ne parviendrez pas à nous faire condamner comme errans dans la foi. Nous ſommes ſoumis à toutes les déciſions de l'Egliſe, et nous ſuppoſons que

vous l'êtes auſſi, mais vous manquez de charité.

Par ma foi, je crois que vous vous êtes trompé en tout. Par ma charité, je vous pardonne les accuſations dont vous chargez mon ami, pourvu qu'elles n'aient point d'effet. Par mon eſpérance, je me flatte que vous viendrez à réſipiſcence.

XLVII.

Accuſation légère.

Vous accuſez mon ami d'avoir dit que le commun des Juifs apprit à lire et à écrire dans Babylone, et d'avoir dit enſuite que ce fut dans Alexandrie.

Si dans quelqu'un de ſes ouvrages que je ne connais pas, quelque copiſte ou quelque typographe a fauté une ligne et a mal placé le mot d'Alexandrie, il y a une malignité puérile à charger l'auteur d'une telle faute d'impreſſion, et c'eſt ce qui vous arrive trop ſouvent. Si cette erreur ne ſe trouve pas chez mon ami, il y a une malignité d'homme fait à l'en accuſer, et une grande perte de temps à fatiguer le public de ces misères. Une de nos grandes ſottiſes, à nous autres barbouilleurs de papier, c'eſt de croire que le public prend le même

intérêt que nous aux inutilités qui nous occupent.

XLVIII.

De l'ame et de quelques autres choſes.

JE vais entrer, autant que je le puis, dans la grande queſtion qui intéreſſe tous les hommes, et qui a partagé tous les philoſophes depuis environ trois mille ans. Il s'agit de ſavoir ſi nous avons une ame, ce que c'eſt que cette ame, ſi elle exiſte avant nous de toute éternité dans le ſein de l'être des êtres ; ſi elle exiſte éternellement après nous ; ſi c'eſt par ſa propre nature ou par une volonté particulière de ſon créateur ; ſi elle eſt une ſubſtance ou une faculté ; s'il y a des différences ſpécifiques entre les ames, ou ſi elles ſe reſſemblent toutes ; ſi elles tiennent une place dans l'eſpace ; ſi elles arrivent chez nous pourvues de penſées, ou ſi elles ne penſent qu'à meſure, &c. &c. &c.

Mon ami et moi nous commençons par atteſter le DIEU vivant, car ce grand objet eſt digne d'une telle atteſtation ; nous le prenons, dis-je à témoin que nous croyons ce que nous enſeigne notre religion chrétienne. Nous vous le diſons à vous, ſoit que vous ſoyez juifs phariſiens ou juifs ſaducéens, juifs allemands

ou juifs portugais ; à vous, M. *Guenée* leur ſecrétaire chrétien par haſard, ſoit que vous ſoyez thomiſte, ou janſéniſte, ou moliniſte, ou frère morave ſervant DIEU auprès d'Utrecht. Si vous me demandez ce que c'eſt préciſément qu'une ame, nous vous répondons ce que mon ami a dit tant de fois ; nous n'en ſavons rien.

Il lève au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie :
Demandez-le à ce DIEU qui nous donna la vie.

Mon ami a ſu par cœur tout ce que dit St *Thomas d'Aquin* dans ſa Somme. Cet ange de l'école diſtingue l'ame en trois parties, d'après les péripatéticiens ; l'ame ſenſitive, l'ame des ſens, *Pſyché* dont *Eros*, fils d'*Aphrodite*, fut amoureux chez les Grecs ; l'ame végétative, *pneuma*, ſouffle, qui donne le mouvement à la machine ; l'ame intelligente, *nous*, entendement ; et chacune de ces parties eſt encore diviſée en trois autres. Ainſi péripatétiquement parlant, cela compoſerait neuf ames, à bien compter.

Long-temps avant lui, St *Irénée*, dans ſon livre V, chap. VII, dit » que l'ame n'eſt incor-» porelle que par comparaiſon avec le corps » mortel, et qu'elle conſerve la figure de » l'homme, après la mort, afin qu'on la » reconnaiſſe. »

Tertullien dit dans ſon diſcours, *de animâ*, ch. VII: „La corporalité de l'ame éclate dans „ l'évangile; car ſi l'ame n'avait pas un corps, „ l'ame n'aurait pas l'image du corps. „

Tatien, dans ſon diſcours contre les Grecs, dit: „ L'ame de l'homme eſt compoſée de „ pluſieurs parties. „

St *Hilaire* dit, dans ſon commentaire ſur St *Matthieu*: „ Il n'eſt rien de créé qui ne ſoit „ corporel, ni dans le ciel, ni ſur la terre, „ ni parmi les viſibles, ni parmi les inviſi- „ bles; tout eſt formé d'élémens; et les ames, „ ſoit qu'elles habitent dans un corps, ſoit „ qu'elles en ſortent, ont toujours une ſubſ- „ tance corporelle. „

St *Ambroiſe*, dans ſon diſcours ſur *Abraham*, dit: „ Nous ne connaiſſons rien d'immaté- „ riel, excepté la vénérable Trinité. „

Mon ami avoue que ces ſaints étaient tombés dans une erreur alors univerſelle; ils étaient hommes, dit-il, mais ils ne ſe trompèrent pas ſur l'immortalité de l'ame, parce qu'elle eſt évidemment annoncée dans les évangiles.

Comment expliquerons-nous St *Auguſtin* qui, dans le livre 8 de la cité de DIEU, s'exprime ainſi: „ Que ceux-là ſe taiſent qui „ n'ont pas oſé à la vérité dire que DIEU eſt „ un corps, mais qui ont cru que nos ames

» étaient de même nature que lui. Ils n'ont » pas été frappés de l'extrême mutabilité de » notre ame, qu'il n'eſt pas permis d'attri- » buer à la nature de DIEU. »

Mon ami a ſoutenu, d'après tous les véritables ſavans, que l'auteur du Pentateuque n'a jamais parlé expreſſément ni de l'immortalité de l'ame, ni des récompenſes, ni des peines après la mort. Rien n'eſt plus vrai, rien n'eſt plus démontré. Tout était temporel, comme le dit ſi énergiquement le grand *Arnauld*. » C'eſt le comble de l'ignorance de mettre » en doute cette vérité qui eſt des plus com- » munes, et qui eſt atteſtée par tous les » pères, que les promeſſes de l'ancien teſta- » ment n'étaient que temporelles et terreſtres, » et que les Juifs n'adoraient DIEU que pour » les biens charnels, &c. » *Apologie de Port-Royal*. Et c'eſt en quoi ſurtout, Meſſieurs les juifs, notre religion l'emporte ſur la vôtre, autant que la lumière l'emporte ſur les ténèbres. Dès que notre légiſlateur a paru, l'immortalité de l'ame a été conſtatée, ſoit qu'on crût l'ame corporelle, ſoit qu'on la crût d'une autre nature.

Il eſt certain que les Perſans, les Chaldéens, les Babyloniens, les Syriens, les Crétois, les Egyptiens, et ſurtout les Grecs admirent avant *Homère* la permanence des

ames, et que le Pentateuque n'annonce ce dogme en aucun endroit.

Vous vous épuiſez en déclamations, vous faites de vains efforts pour tâcher de vous perſuader que le mot hébraïque *Sheol*, qui ſignifie la foſſe, le ſouterrain, pouvait auſſi à toute force ſignifier l'hadès des Grecs, l'amentès, le tartarot des Egyptiens. Ah! Meſſieurs, d'auſſi grandes, d'auſſi terribles vérités ne ſont pas faites pour être devinées à l'aide de quelques ſubtilités, de quelques explications forcées. Elles doivent être plus claires que le jour, *luce clariores.*

Certainement ce n'eſt pas dans l'écriture ſainte que vous trouverez votre prétendue diviſion du monde en trois parties, les cieux qui étaient la demeure du Très-haut, la ſurface de la terre, et le creux de la terre qui était l'enfer; encore oubliez-vous l'Océan qui eſt plus étendu que l'hémiſphère habitable. Pouvez-vous, Meſſieurs, avancer de pareilles chimères rabbiniques, et combattre dans mon ami des vérités ſi reconnues?

Quoi! vous voulez prouver que les anciens Juifs admettaient un enfer et un royaume des cieux; et votre preuve eſt que dans l'Exode DIEU apparaît à *Moïſe* dans un buiſſon ardent! Juifs et ſecrétaires juifs, ſouvenez-vous à jamais de St *Jérôme;* il vous dit dans ſa lettre:

L'évangile

L'évangile me promet la poſſeſſion du royaume des cieux, dont il n'eſt pas fait la moindre mention dans vos écritures.

Tournez-vous de tous les ſens, Meſſieurs les juifs, vous ne trouverez chez vous aucune notion claire ni de l'enfer ni de l'immortalité de l'ame. Il n'y a que deux paſſages en faveur de la permanence de l'ame, c'eſt dans le ſecond livre des *Machabées*. Mais, de grace, ſongez que vos héros *Machabées* ne vinrent que pluſieurs ſiècles après votre loi, et que l'hiſtoire des *Machabées*, écrite en grec pour des hébreux, ne parut que long-temps après ces héros. Souvenez-vous des fortes objections renouvelées ſi ſouvent contre la véracité de ce livre. Vous ſavez qu'on a détruit l'authenticité des deux derniers dans notre Egliſe, et que les deux premiers ſont déclarés apocryphes dans les autres communions.

Sans entrer dans ce détail, Meſſieurs, il nous ſuffit que ce ſoit à l'évangile que nous devions la connaiſſance de l'immortalité de notre ame, et des peines et des récompenſes après la mort. Ces dogmes à la vérité étaient reçus alors des autres nations, mais ils ne ſont démontrés que par notre Sauveur.

Vous tirez, en faveur de l'ame immortelle, une induction auſſi ingénieuſe que plauſible de ces paroles ſi connues, *il fit l'homme à ſon*

image. Car, dites-vous, ce n'eſt pas le corps qui reſſemble à DIEU, c'eſt l'intelligence. Nous croyons cette vérité, mais elle n'eſt pas exprimée dans le texte. Si l'auteur de la Genèſe avait daigné tirer la même conſéquence, il eſt clair qu'il aurait conſtaté irrévocablement ce grand dogme; et c'eſt préciſément parce qu'il ne l'a pas fait, Meſſieurs, que nous ſommes en droit de dire qu'il laiſſa le temps à cette grande vérité d'être annoncée par un plus grand maître que lui.

Toute l'antiquité, excepté les brachmanes et les Chinois, croyait que le corps de l'homme était fait à l'image de la Divinité; *Finxit in effigiem moderantum cuncta deorum.* Ou plutôt l'antiquité feſait les dieux à l'image de l'homme. Vous trouverez cette erreur bien exprimée dans des vers de *Xénophane* le colophonien, cités par St *Clément d'Alexandrie* le plus ſavant des pères grecs. En voici le ſens dans de mauvaiſes rimes que je vous prie de me pardonner.

On ne penſe qu'à ſoi, l'amour-propre eſt ſans bornes,
DIEU même à leur image eſt fait par les humains.
Si les bœufs avaient eu des mains,
Ils le peindraient avec des cornes.

C'eſt cette faibleſſe de rapporter tout à nous-mêmes qui fit croire à tant de peuples

que DIEU avait une femme et des enfans. On le peint ſouvent comme un géant énorme. *Orphée* lui-même, dont les véritables fragmens ne ſe trouvent que chez *Clément d'Alexandrie*, parle ainſi de DIEU :

Sur un grand trône d'or il ſiége en ſouverain
Au haut de la voûte étoilée.
Sous ſes pieds la terre eſt foulée ;
Il tient l'Océan dans ſa main.

Ces imaginations ſi bourſouflées et ſi chétives n'ont été que trop imitées par d'autres nations. On a toujours voulu figurer aux yeux l'être inviſible, éternel, incompréhenſible, et ſes miniſtres céleſtes qui ſe dérobent comme lui à notre vue. C'eſt ainſi que les Juifs eurent deux chérubins dans le ſanctuaire de leur temple, et leur donnèrent des têtes monſtrueuſes d'hommes et de veau, avec des ailes aux épaules et à la ceinture. C'eſt ainſi que nous autres qui avons moins d'imagination, nous nous contentons de peindre DIEU avec une longue barbe.

Il eſt vrai que les vers de l'ancien *Orphée*, cités par mon ami dans la *Philoſophie de l'hiſtoire*, au chapitre de *Cérès Eleuſine*, ſont bien plus ſimples et plus ſublimes. Je vous le répète, Monſieur ou Meſſieurs, parce

qu'il faut répéter des choſes que tout le monde devrait ſavoir par cœur ; c'eſt la prière ou l'hymne d'*Orphée* que l'hiérophante chantait à l'ouverture des myſtères.

Marchez dans la voie de la juſtice ; adorez le ſeul maître de l'univers ; il eſt un, il eſt ſeul, il eſt par lui-même ; tous les êtres lui doivent leur exiſtence, il agit dans eux et par eux ; il voit tout et jamais il n'a été vu des yeux mortels.

On demandera peut-être comment *Orphée* put parler en cet endroit avec une grandeur ſi ſimple, et ailleurs avec une enflure qui n'appartient qu'au père *le Moine*, ou au carme auteur du poëme de la *Magdelène ?* Je répondrai ingénument qu'il y a des inégalités chez tous les hommes.

Cicéron, Meſſieurs, vous l'avouez, a dit dans ſes Tuſculanes, que toutes les nations admettent la permanence des ames, et que leur conſentement eſt la loi de la nature. J'en conclus, meſſieurs les Juifs, qu'on peut reprocher à vos ancêtres un peu de groſſièreté pour n'avoir pas connu ce que tous leurs voiſins connaiſſaient.

Mais permettez-moi de vous dire que celui qui vous a fourni le paſſage de *Cicéron* l'a un peu dénaturé. *Cicéron* dit dans la première Tuſculane, liv. I : *Quod ſi omnium conſenſus naturæ vox eſt, omneſque conſentiunt eſſe aliquid*

quod ad eos pertineat qui vitâ ceſſerint, nobis quoque id exiſtimandum eſt. L'abbé d'*Olivet* traduit, page 90 : » Puis donc que le conſentement de tous les hommes eſt la voix de la » nature, et que tous conviennent qu'après » notre mort il eſt quelque choſe qui nous » intéreſſe, nous devons auſſi nous rendre à » cette opinion. »

Mais de quoi s'agit-il dans cet endroit? de l'amour de la gloire dont tous les hommes ſont épris, et qui était la grande paſſion de *Cicéron*. *Cicéron* veut nous faire entendre que nous avons tous la faibleſſe de nous intéreſſer à ce qu'on dira de nous quand nous ne ſerons plus, et que notre imagination embraſſe ce fantôme qui eſt ſon ouvrage.

On aurait dû vous dire que *Cicéron*, dans la moitié de ce dialogue ſur la mort, qui eſt le premier des Tuſculanes, ſoutient l'opinion, alors commune, que les morts ne peuvent ſouffrir. Il ſe moque de ſon auditeur qui dit qu'il eſt fâcheux d'être mort : c'eſt dire, lui répondit-il, qu'un homme qui n'exiſte pas exiſte. Puis il lui cite un vers d'*Epicarme*, et le tourne en latin :

Emori nolo, ſed me eſſe mortuum nihil eſtimo.

ce que l'abbé d'*Olivet* rend ainſi en français,

Mourir peut être un mal, mais être mort n'eſt rien.

Il ſoutient l'anéantiſſement de l'homme dans le commencement de l'ouvrage, et la permanence de l'ame à la fin.

Vous me direz que *Cicéron* ſe contredit; mais c'eſt le privilége des philoſophes de l'académie : et vous ſavez que *Cicéron* était académicien. On a pu vous faire lire ſon oraiſon pour *Cluentius* où vous avez vu ces paroles : » Quel mal lui a fait la mort ? à » moins que nous ne ſoyons aſſez imbécilles » pour croire des fables ineptes, et pour » imaginer qu'il eſt condamné au ſupplice » des pervers. Mais ſi ce ſont-là des chimères, » comme tout le monde en eſt convaincu, de » quoi la mort l'a-t-elle privé, ſinon du ſen- » timent de la douleur? »

Nam nunc quid tandem mali mors illi attulit ? niſi fortè ineptiis ac fabulis ducimur, ut exiſtimemus illum apud inferos impiorum ſupplicia perferre ? Quæ ſi falſa ſunt, id quod omnes intelligunt, quid ei tandem aliud mors eripuit præter ſenſum doloris ?

Vous voyez que le dogme de la permanence de l'ame, tant chanté par *Homère*, tant ſuppoſé par *Platon*, était bien obſcurci dans l'empire romain.

On vous aura dit ſans doute, Meſſieurs, que tout le ſénat penſait alors comme *Cicéron*. On vous aura conté que *Céſar* penſait de même et s'en expliquait avec la plus grande hauteur.

On vous aura parlé de ſon aventure avec *Caton* en pleine audience, lorſqu'il voulut ſauver la vie aux complices de *Catilina*, en repréſentant que ſi on les feſait périr, ce ne ſerait pas les punir, parce qu'ils n'auraient plus de ſentiment, et que tout meurt avec l'homme.

Les Romains vers ce temps-là renoncèrent tellement aux opinions de leurs ancêtres et des Grecs leurs maîtres, que St *Clément* le romain, dans le premier ſiècle de notre Egliſe, commence ſon livre des récognitions ou reconnaiſſances par un doute ſur l'immortalité de l'ame. Il avoue qu'il prit la réſolution d'aller en Egypte apprendre la nécromance, la magie, pour s'inſtruire à fond ſur l'ame.

Il eſt donc, ce me ſemble, bien certain, meſſieurs les Juifs, vous qui reſpectiez tant les ſaducéens ennemis de l'immortalité de l'ame, il eſt bien démontré que nous avions beſoin de la révélation pour nous inſtruire ſur un ſujet ſi intéreſſant. Ce n'était pas aſſez d'un *Socrate* et d'un *Platon*, il nous fallait un plus grand homme.

Je ne vous parle pas ainſi pour vous reprocher le crime que vous avez commis envers ce plus grand homme. Je me plais à croire que vous ne deſcendez pas de ces fanatiques qui criaient en leur patois, comme on a crié ailleurs en tant d'occaſions, *tolle*, *tolle*. Je

préſume que vous êtes Portugais, et que vos ancêtres s'établirent vers les Algarves du temps de *Moïſe*, lorſque pluſieurs juifs ſuivirent les Tyriens qui vinrent faire exploiter les mines d'or et d'argent des Eſpagnes.

Je vous ai déjà dit que loin d'être votre ennemi, je ſuis votre généalogiſte. Je ſuis perſuadé très-ſérieuſement que votre race pouvait être établie en Andalouſie et dans l'Eſtramadoure avant les Carthaginois, avant les Romains; et que par conſéquent elle ne put être inſtruite de ce qui ſe paſſa du temps de l'empereur *Tibère*, vers le torrent de Cédron qui eſt à ſec ſix mois de l'année. Si mon ami, en qualité de chrétien, a qualifié de déteſtables les gens de Jéruſalem, qui, ſuppoſé qu'ils parlaſſent grec au préteur *Pilatus* romain, s'écrièrent ſelon St *Matthieu : Staurodeito*, *ſtaurodeito*, *aima autou eph' eimas kai epi ta tekna eimou :* Crucifiez, crucifiez, que ſon ſang ſoit ſur nous et ſur nos enfans; certainement ſi vos aïeux étaient alors dans la Bétique, ou dans le canton de Sétubal, ſi fameux pour ſon vin, ils ne pouvaient être coupables de ce crime.

PERORAISON

PERORAISON

à M. G. ſecrétaire des Juifs.

JE ſuppoſe, Monſieur, que vous êtes enterré, et que moi et mon ami nous le ſommes auſſi. Nous comparaiſſons tous trois devant celui qui ſeul a révélé au genre-humain l'immortalité de l'ame, la réſurrection et le jugement dernier. Vous lui dites : Seigneur, nous n'avions nul beſoin de vous ; nous ſavions tout cela avant que vous vinſſiez au monde. Mon ami et moi nous lui diſons : Nous n'en ſavions rien ; nous vous devons toutes connaiſſances. Or qui croyez-vous qui ſera mieux reçu ?

DE QUELQUES NIAISERIES.

APRÈS avoir jeté deux volumes à la tête de mon ami, Monſieur ou Meſſieurs, vous venez le battre à terre dans un troiſième ; il eſt écraſé et vous venez encore le percer de coups dans un petit commentaire. Voyons ſi à l'exemple du ſamaritain, rapporté dans l'évangile, je ne pourrai pas, après avoir ſecouru le voyageur

baigné dans ſon ſang, le défendre des mouches qui viennent y goûter.

PREMIERE NIAISERIE.

Sur le kish ibrahim.

Vous voulez parier que mon ami, qui a cité *Hyde* ſur l'ancienne religion des Perſes, n'a jamais lu *Hyde*. Ne voilà-t-il pas un ſujet de diſpute bien intéreſſant, bien utile! Un vieillard retiré entre les hautes Alpes, a-t-il lu un livre très-confus d'un anglais, écrit en latin? oui, Monſieur, il l'a lu et moi auſſi, et je n'y ai guère profité.

Vous voulez bien convenir que l'ancienne religion des Perſes s'appelait *Kish Ibrahim*, *Millat Ibrahim*, culte d'*Abraham;* vous l'avez appris de mon ami, et vous ne devez pas rougir, tout ſavant que vous êtes, d'avoir appris une choſe très-indifférente d'un homme moins éclairé, mais plus vieux que vous. Et quand je vous dirai que ſelon des gens plus inſtruits que moi, *Kish Ibrahim* vient de l'arabe, et *Millat Abraham* ou *Ibrahim* vient de l'ancienne langue des Mèdes, je ne vous dirai une choſe ni bien ſure ni bien importante.

IIme NIAISERIE.

Sur Zoroaſtre.

Hyde rapporte, pages 27 et 28, que les anciens Perſes ont cru qu'un vieux livre qui contenait leur religion réformée, était tombé du ciel entre les mains d'*Abraham* dans le territoire de Balk, du temps de *Nembrod*, et je le croirai avec vous ſi vous voulez. Puis il répète des contes de *Plutarque*, comme par exemple, que la reine *Ameſtris* dans ſes dévotions feſait enterrer douze hommes vivans, et les envoyait en enfer pour le ſalut de ſon ame.

Puis il ſe met en colère, page 32, contre l'empereur *Alexandre Sévère* qui, ſuivant un rêveur du Bas-Empire, nommé *Lampridius*, avait dans ſon oratoire le portrait d'*Abraham*, d'*Orphée*, d'*Apollonios de Thyane*, et de JESUS-CHRIST, peints ſans doute très-reſſemblans.

Enſuite, pages 82 et ſuivantes, il fait le roman d'*Abraham* qui, ayant vaincu le roi de Perſe et quatre autres puiſſans rois, avec trois cents gardeurs de brebis, abolit en Perſe l'antique religion du ſabiſme. Voilà donc *Abraham* auteur d'une nouvelle religion des Perſes, et c'eſt lui qu'il faut regarder comme le vrai *Zerduſt*, le vrai *Zoroaſtre*; car le premier

Universitas BIBLIOTHECA

avait vécu six mille ans auparavant, et le dernier *Zoroaſtre* ne parut que ſous *Darius* fils d'*Hiſtaſpe*.... quinze cents ans après *Abraham*. Ce ſont-là des faits avérés ; demandez à M. *Larcher* mon autre ami.

Ce roman reſſemble aſſez à celui qu'a fait depuis un écoſſais nommé *Ramſai*, précepteur du duc de *Bouillon*, ſur les voyages de *Cyrus*.

IIIme NIAISERIE.

Du Sadder.

C'EST à vous ſeul, Monſieur le ſecrétaire des Juifs, que je m'adreſſe ici. Vous nous objectez la déciſion d'un ſavant qui a eu le courage d'aller chercher des inſtructions au fond de l'Aſie, à l'exemple de *Pythagore ;* il fait peu de cas des écrits attribués à *Zoroaſtre ;* il dit qu'ils ſont remplis de petiteſſes d'eſprit, qu'ils ſont fades, ridicules, auſſi mal raiſonnés que l'Alcoran, et auſſi dégoûtans que le Sadder.

Je vous abandonne, Monſieur, le Zenda Veſta de *Zoroaſtre* que je ne connais point, et l'Alcoran que je connais. Mais permettez que je prenne le parti du Sadder qui eſt le catéchiſme des Parſis modernes que nous nommons Guèbres. Il eſt diviſé en cent portes par

leſquelles on entre dans le ciel. En voici quelques-unes; entrez, Monſieur.

PORTE IVe. *Zoroaſtre* ſe promenant un jour avec DIEU auprès de l'enfer, vit un damné auquel il manquait un pied. C'eſt un roi, lui dit DIEU, qui régnait ſur trente-trois villes, et qui n'a jamais fait que des actions tyranniques; mais un jour il aperçut une brebis qui était liée trop loin de ſon herbe, il lui donna un coup de pied pour l'en rapprocher; c'eſt le ſeul bien qu'il ait jamais fait. J'ai mis ſon pied en paradis, et ſon corps en enfer.

Mon ami, que vous vilipendez tant que vous pouvez, avait, il y a plus de dix ans, écouté à cette porte; il l'avait citée dans pluſieurs de ſes ouvrages; car il aime à répéter pour inculquer. Vous voyez bien, Monſieur, qu'il avait lu ce Sadder, et qu'il n'avait pas pris un livre pour un homme. M. l'abbé *Foucher* peut avoir lu le Sadder, mais mon ami poſsède ſon Sadder auſſi. Il eſt vrai qu'il a pris un peu de liberté avec le texte ſacré guèbre, il a mis un âne pour une brebis, afin de rendre la choſe plus vraiſemblable; car on lie un âne à ſa mangeoire, et on ne lie guère une brebis.

PORTE IXe. La pédéraſtie eſt un crime abominable, &c. Il eſt défendu par le Zend, il révolte la nature. *Mon ami cita encore cette porte pour prouver que les Romains ſouillés de cette*

infamie, tant célébrée par Horace, avaient grand tort de dire qu'elle était recommandée par les lois de la Perſe. Mon ami ſe ſervit de cette porte contre M. *Larcher* qui croyait cette vilenie plus permiſe qu'elle ne l'était.

PORTE XIIIe. Chériſſez votre père et votre mère..... que toute la famille ſoit contente de vous, afin qu'elle vous béniſſe éternellement.

Cette porte ſemble avoir quelque choſe de plus fort, ſi on oſe le dire, que ce commandement : *Honore ton père et ta mère, afin de vivre long-temps ſur la terre.*

PORTE XIXe. Mariez-vous dans votre jeuneſſe..... car à la mort, quand il faudra paſſer ſur le pont aigu, vous ſerez trop heureux d'avoir un fils qui vous donne la main pour paſſer.

PORTE XXIIe. Ne mangez jamais votre pain ſans prier le Dieu qui vous le donne.

PORTE XXVe. Gardez-vous de jeûner un jour entier : notre vrai jeûne eſt de nous abſtenir du mal.

Cette porte ſe trouve dans les récognitions de St Clément le romain.

PORTE XXVIIe. Demandez pardon à DIEU de vos fautes, en vous couchant.

PORTE XXVIIIe. Quand vous aurez fait un marché, ne vous en repentez point, et ne ſongez qu'à le remplir.

PORTE XXXe. Quand vous doutez ſi ce que vous allez faire eſt juſte ou injuſte, abſtenez-vous-en.

C'eſt la plus belle maxime qu'on ait jamais donnée en morale, et mon ami l'a répétée, il y a long-temps, dans pluſieurs de ſes ouvrages, pour l'édification du prochain.

PORTE XXXVe. Quand vous êtes à table, donnez à manger aux chiens.

Ce précepte apprend qu'il ne faut pas craindre de faire des ingrats.

Voilà aſſez de portes.

Je ne nie pas qu'il n'y eût dans ce catéchiſme des Parſis beaucoup de verbiage et de galimatias. J'ai été forcé d'abréger chaque article. Si on s'arrêtait à toutes ces portes, on périrait d'ennui avant d'entrer dans le paradis de *Zoroaſtre :* j'oſe en dire autant de l'Alcoran. Nous autres Européans, nous ne pouvons ſupporter la bavarderie orientale ; mais les bonnes femmes guèbres et les bonnes femmes turques apprennent ces ſottiſes par cœur, et les récitent avec dévotion.

Je dis ſeulement que depuis le Japon juſqu'au bord occidental de la Laponie, on ne vit, et on ne verra jamais de légiſlateur qui ne donne de bons préceptes, et qui ne prêche quelquefois une vertu ſévère. Ainſi je ne regarde point ce que je viens de dire comme une niaiſerie.

Pardon, Meſſieurs, c'était à la vôtre que je répondais.

Ce n'eſt pas que je vous prenne pour des niais ; vous êtes des gens d'eſprit un peu malins : mais en conſcience, la plupart de nos ſujets de diſpute ſont des niaiſeries.

IVme NIAISERIE.

Sur l'âge d'un ancien.

MONSIEUR ou Meſſieurs, vous me fatiguez furieuſement avec votre éternelle répétition ſur l'âge d'*Abraham*. Je n'imiterai pas celui qui vous dit : Allez chercher ſon extrait baptiſtère ; je vous dirai ſeulement que, ſelon le calcul de l'ancien teſtament, ſon père *Tharé* ou *Tharat vécut ſoixante et dix ans, et engendra Abram, Nacor* et *Aran* ; que ſelon le même texte il vécut deux cents cinq ans, et mourut à Haran ; qu'*Abraham* alors reçut de DIEU un ordre exprès de quitter ſon pays.

Or ſon père l'ayant eu à 70 ans, et étant mort à 205, qui de 205 retranche 70, reſte 135. Si malheureuſement le texte dit enſuite : *Abraham avait ſoixante et quinze ans lorſqu'il partit de Haran ou de Kharran*, ce n'eſt pas ma faute. St *Jérôme* et St *Auguſtin* diſent que cela eſt inexplicable. Je ne l'expliquerai donc pas :

je n'en fais pas plus que ces deux saints, ni que vous.

Dites qu'il y a dans le texte erreur de copiste ; dites avec dom *Calmet* qu'*Abraham* pourrait bien être né la cent trentième année de son père, et être le cadet de ses frères, au lieu qu'il était l'aîné. Tout cela m'est indifférent.

Vme NIAISERIE.

Sur l'âge d'une ancienne.

Vous citez à tout moment je ne sais quels livres que vous imputez à mon ami, et que ni lui ni moi ne connaissons. Ce serait une calomnie horrible si cela était sérieux; mais je ne la regarde que comme une niaiserie. Vous soutenez que *Sara* était très-belle à l'âge de soixante et cinq ans, lorsqu'elle entra dans le sérail du *Pharaon* d'Egypte. Vous accusez mon ami d'avoir imprimé qu'elle en avait soixante et quinze. Si vous avez une maîtresse de cet âge, je lui en fais mon compliment, mais non pas à vous.

VIme NIAISERIE.

Sur un homme à qui ſa femme valut d'aſſez grands préſens.

VOUS croyez qu'*Abraham* ayant fait paſſer ſa belle femme pour ſa ſœur en Egypte, *afin qu'il lui fût fait du bien à cauſe d'elle*, ſelon le texte, on ne lui fit pas aſſez de bien en lui donnant beaucoup de bœufs, d'ânes, d'âneſſes, de brebis, de chameaux, de ſerviteurs et de ſervantes : pour moi, je trouve que le roi d'Egypte le paya très-bien, et que vous êtes trop cher.

VIIme NIAISERIE.

Sur l'argent comptant.

VOUS dites donc, Monſieur, qu'il faut de l'argent comptant au mari d'une belle dame, et que le préſent du roi n'était que celui d'un coq de village. Cependant des troupeaux de chameaux, de bœufs et d'ânes, des eſclaves de l'un et de l'autre ſexe valent beaucoup d'argent. Vous vous plaignez qu'autrefois on ait imprimé, je ne ſais où, chevaux pour chameaux ; voilà bien de quoi crier : un beau

cheval coûte autant, et plus même qu'un beau chameau.

Mon ami, dites-vous, penſe que les pyramides étaient déjà bâties : de-là vous concluez que le roi d'Egypte devait donner au mari de la belle *Sara* des ſacs énormes de guinées, de la vaiſſelle d'or et des diamans. Doucement, Monſieur, il y avait dans ce temps-là de belles pierres pour bâtir des pyramides, et point de monnaie d'or; tout le commerce ſe feſait par échange; on n'avait encore fabriqué ni ducats ni guinées : vous ſavez que la première monnaie d'or fut frappée ſous *Darius* fils d'*Hiſtaſpe* qui punit ſi bien les prêtres du collége de *Zoroaſtre* : allez, vous vous moquez, le préſent du roi était magnifique.

VIIIme NIAISERIE.

Sur l'Egypte.

Vous êtes tout étonné que les Egyptiens aient été lâches, ſuperſtitieux, abſurdes, très-mépriſables, après avoir ſervi en eſclaves vigoureux à élever des tombeaux en pyramides pour leurs rois et pour les intendans des provinces. Il eſt très-vrai, Monſieur ou Meſſieurs, que les Egyptiens ſont devenus le plus chétif peuple de la terre après un autre.

Il eſt très-vrai qu'il a toujours été ſubjugué par quiconque s'eſt voulu donner la peine de le battre, excepté par nos ſous de croiſés. Il eſt très-vrai qu'*Iſis* et *Oſiris* ne leur ont jamais ſervi de rien, non plus que les philactères des phariſiens ne les ont ſervi contre les Romains. Il eſt très-vrai que *Séſoſtris* n'a jamais ſongé à courir comme un fou avec vingt-ſept mille chars de guerre pour aller conquérir toute la terre, depuis les Indes juſqu'au Pont-Euxin et au Danube.

IXme NIAISERIE.

Si Sodôme fut autrefois un beau jardin.

N'EST-CE pas une niaiſerie de ſuppoſer que le lac Aſphaltide, la mer Morte était autrefois un jardin délicieux ? Vraiment je vous conſeille d'y placer le paradis terreſtre.

Vous devriez mieux ſavoir votre Genèſe : elle ne dit point que Sodôme fût changée en un lac ; elle dit au contraire ,, qu'*Abraham* s'étant ,, levé de grand matin, vint au lieu où il ,, avait été auparavant avec le Seigneur, et ,, jetant les yeux ſur Sodôme et ſur Gomorrhe, ,, et ſur tout le pays d'alentour, il ne vit ,, plus rien que des étincelles et de la fumée ,, qui s'élevait de la terre comme la fumée

» d'un four. » Ce n'eſt que par une fauſſe tradition qu'on nous a tranſmis la métamorphoſe des cinq villes en lac. Ce que je vous dis là n'eſt pas niaiſerie : je vous témoigne mon profond reſpect pour vos livres en les citant exactement, et c'eſt ce que vous n'avez pas fait.

Xme NIAISERIE.

Sur le déſert de Guérar ou Gérar.

VOULEZ-VOUS, Meſſieurs, que nous faſſions enſemble un petit voyage au déſert effroyable de Guérar, par-delà Sodôme? M. *Broukana*, qui a paſſé par-delà dans la dernière guerre contre le cheikdaher, ne vous le conſeille pas : il dit que c'eſt un des plus maudits cantons de l'Arabie pétrée. Vous croyez que c'eſt un pays charmant, et que les dames y conſervent la fleur de leur beauté juſqu'à cent ans, parce qu'*Abimelech* roi de Guérar y fut amoureux de *Sara* qui en avait quatre-vingt-dix ; et vous penſez que l'on eſt fort riche à Guérar, parce qu'*Abimelech* fit à *Sara* d'auſſi beaux préſens qu'elle en avait reçus du roi d'Egypte, environ trente ans auparavant, en brebis, en garçons, en bœufs, en filles, en ânes, et qu'il lui donna encore

mille écus en monnaie, quoiqu'il n'y eût de monnaie nulle part.

Faites le voyage ſi vous voulez ; nous ne vous ſuivrons pas. Mon ami eſt plus vieux qu'*Abraham*, et moi auſſi ; on ne va pas loin à notre âge. Envoyez plutôt à Guérar M. *Rondet* votre ami, l'auteur du journal de Verdun, qui ſait qu'un *kof* vaut cent écus, et un *mem* quarante écus. Je crois qu'il ſe trompe, mais n'importe.

XIme NIAISERIE.

Sur le nombre actuel des Juifs.

MESSIEURS les juifs, vous dites à mon vieux camarade : *Apparemment vous ne prétendez pas, quand nous battions les Ammonites, quand nous nous emparions de l'Idumée, et que nous prenions Damas, que nous n'étions que quatre cents mille hommes.* Je vous demande pardon, Meſſieurs, nous croyons que vous étiez en plus petit nombre que quand vous ne prîtes point Damas, que vous vous vantez d'avoir pris. Nous penſons que vous n'êtes pas quatre cents mille aujourd'hui, et qu'il s'en faut près des trois quarts. Comptons.

Cinq cents chez nous, devers Metz ; une trentaine à Bordeaux ; deux cents en Alſace ; douze mille en Hollande et en Flandre ; quatre

mille cachés en Eſpagne et en Portugal ; quinze mille en Italie ; deux mille très-ouvertement à Londres ; vingt mille en Allemagne, Hongrie, Holſtein, Scandinavie ; vingt-cinq mille en Pologne et pays circonvoiſins ; quinze mille en Turquie ; quinze mille en Perſe. Voilà tout ce que je connais de votre population ; elle ne ſe monte qu'à cent mille ſept cents trente juifs. Je conſens de vous faire bon de cent mille juifs en ſus, c'eſt tout ce que je puis faire pour votre ſervice ; les Parſis, vos anciens maîtres, ne ſont pas en plus grand nombre. Vous voulez rire avec vos quatre millions.

ADDITION DE MON AMI.

» Leur ſecrétaire me dit que je ſuis fâché » contre eux à cauſe de la banqueroute que » me fit le juif *Acoſta*, il y a cinquante ans, » à Londres : il ſuppoſe que je lui confiai » mon argent pour gagner un peu de temporel » avec Iſraël. Je vous proteſte, Meſſieurs, » que je ne ſuis point fâché : j'arrivai trop » tard chez M. *Acoſta ;* j'avais une lettre de » change de vingt mille francs ſur lui ; il me » dit qu'il avait déclaré ſa faillite la veille, » et il eut la généroſité de me donner quel- » ques guinées qu'il pouvait ſe diſpenſer de

» m'accorder. Comptez, Meſſieurs, que j'ai
» eſſuyé des banqueroutes plus conſidérables
» de bons chrétiens, ſans crier. Je ne ſuis
» fâché contre aucun juif portugais, je les
» eſtime tous; je ne ſuis en colère que contre
» *Phinée*, fils d'*Eléazar*, qui voyant le beau
» prince *Zamri* couché tout nu dans ſa tente,
» avec la belle princeſſe *Cosbi*, toute nue auſſi,
» attendu qu'ils n'avaient point de chemiſe,
» les enfila tous deux avec ſon poignard par
» les parties ſacrées, et fut imité par ſes braves
» compagnons, qui égorgèrent vingt-quatre
» mille amans et vingt-quatre mille amantes,
» en moins de temps que je n'en mets à conter
» cette anecdote, car à mon âge je n'écris
» pas vîte. »

XIIme NIAISERIE.

Sur la circonciſion.

VOUS jetez les hauts cris ſur ce qu'un autre que mon ami a dit que la circonciſion d'*Abraham* n'eut point de ſuite. Non, Monſieur, elle n'eut point de ſuite; non, Monſieur, elle n'en eut point, puiſque les Iſraélites ne pratiquèrent point la circonciſion en Egypte. C'était un privilége qui n'était alors réſervé qu'aux prêtres d'*Iſis* et aux initiés.

Oui,

Oui, les Juifs qui moururent tous dans le déſert, moururent incirconcis comme M. *Guenée* et moi ; mais il y a un livre inconnu que vous appelez *Dictionnaire philoſophique*, dans lequel l'auteur ſe haſarde à dire que la colline des prépuces à Galgal, où *Joſué* fit circoncire deux ou trois millions de ſes juifs, était dans un déſert auprès de Jérico. Qu'a de commun mon ami avec ce Galgal ? Il vous certifie que s'il y eut à Galgal une montagne compoſée de prépuces, comme il y a dans Rome le *Monte teſtacio*, compoſé de pots caſſés, il n'y prend pas le plus léger intérêt. Il vous certifie encore qu'il regarde comme des niaiſeries tout ce que des typographes ſe ſont empreſſés d'imprimer, ſoit en conſultant des courtiers de librairie, ſoit en ne les conſultant pas, ſoit en vendant les penſées d'un homme à eux inconnu, ſoit en ne les vendant pas. Il vous certifie pour la vingtième fois qu'il n'a point fait la plupart des niaiſeries, c'eſt-à-dire des livres que vous lui imputez ; et je vous jure qu'à ſon âge et au mien nous ne prenons aucun parti ni pour les nations prépucières, ni pour les nations déprépucées, ni pour les châtrés, ni pour les entiers, ni pour les voiſins du cap de Bonne-Eſpérance, qui mettent une petite boule d'herbes fines à la place d'une des deux petites boules utiles que la nature leur a données.

On prodigue, ce me ſemble, une bien vaine érudition pour deviner quel homme fut circoncis le premier; qui prit le premier lavement; qui porta la première chemiſe; qui le premier avala une huître à l'écaille; qui fut le premier vendeur d'orviétan, &c.

XIIIme NIAISERIE.

Quelle fut la nation la plus barbare?

VOUS nous dites, M. *Guenée*, ſous le nom de ſix juifs, que ſi les premiers Hébreux étaient fort groſſiers et très-ignorans, nos premiers Français l'étaient encore davantage.

Je ſerais bien embarraſſé s'il fallait vous dire qui étaient les plus barbares, ou les Francs du temps de *Clovis*, ou les Juifs du temps de *Joſué*, et mon ami ſerait auſſi embarraſſé que moi. Tous les peuples ont commencé par être à peu près également cruels, voleurs, méchans, ſuperſtitieux, et ſots. Ce n'eſt point ici une niaiſerie; c'eſt une triſte vérité. Mais ce ſerait une niaiſerie très-puérile de vouloir ſavoir préciſément quel était le plus barbare, ou ce fils de p..... *Abimelech* qui, avant de juger le peuple de DIEU, égorgea ſur une grande pierre ſoixante & dix de ſes frères, ou ces deux fils de *Clovis*, *Childebert*, et *Clotaire*,

qui maſſacrèrent les deux petits-fils de Ste *Clotilde*. Il ſemblerait qu'*Abimelech* fut trente-cinq fois plus abominable que *Childebert* et *Clotaire ;* mais on vous répondrait qu'il faut juger un homme par toutes les actions de ſa vie, et non par une ſeule. On vous dirait encore qu'il faut lire dans le cœur; et cette entrepriſe ſerait aſſez niaiſe.

XIVme NIAISERIE.

La nation françaiſe honnie par M. le ſecrétaire.

M. *Guenée*, ſecrétaire éloquent des Juifs, vous faites un portrait terrible de la cour et de la ville en peignant les mœurs juives du temps de la proſpérité de ce peuple. Vous vous complaiſez d'abord à décrier notre commerce et notre compagnie des Indes, et à célébrer les grands établiſſemens d'Elath et d'Eziongaber, par leſquels les Juifs, qui n'eurent jamais un vaiſſeau, feſaient entrer chez eux les immenſes tréſors d'Ophir et de Tarſis, pays que perſonne ne connaît. Vous conduiſez les richeſſes de l'univers dans Jéruſalem par le port d'Eziongaber qui en eſt très-éloigné, et où les Turcs, qui en ſont les maîtres, n'ont jamais un vaiſſeau, parce que ces bas-fonds

ſont plus impraticables que les lagunes de Veniſe.

Vous admirez la diſcrétion de *Salomon* qui, ayant hérité de quelques milliars de ſon père, voulait encore acquérir quelques milliars en trafiquant à Ophir, et qui, n'ayant pas une barque à lui en propre, empruntait des vaiſſeaux et des matelots de ſon ami *Hiram*, roi de Tyr, leſquels vaiſſeaux traverſaient toute la mer Méditerranée, côtoyaient l'Afrique, doublaient le cap de Bonne-Eſpérance pour venir ſervir la ſageſſe de *Salomon*.

Après avoir accumulé dans Jéruſalem plus d'or, d'argent, d'ivoire, de parfums, et de ſinges qu'elle n'en pouvait contenir, vous tombez à bras raccourci ſur tous les vices qui naquirent de ces inconcevables richeſſes. Vous avez d'abord loué les Juifs de n'avoir eu chez eux ni opéra comique, ni danſeurs de corde, ni parades ſur les boulevards. Vous les avez admirés de n'avoir point imité les *Sophocle* et les *Euripide*, dont ils n'avaient jamais entendu parler. Et tout d'un coup, ſortant de cette niaiſerie de panégyriques, vous allez prendre chez les prophètes *Iſaïe*, *Amos* et *Michée*, tous les traits de ſatire judaïque que vous croyez pouvoir retomber ſur la nation françaiſe. Si c'eſt une niaiſerie, elle eſt

très-éloquente : on ne peut, à mon gré, déclamer plus hautement contre ſon ſiècle.

Cela me fait ſouvenir de M. *Broun*, brave théologien anglais. Il fit imprimer deux volumes contre les ſottiſes de ſa patrie, au commencement de la guerre de 1756. Il démontra éloquemment dans ce livre intitulé : *Tableau des mœurs anglaiſes*, qu'il était impoſſible que l'Angleterre ne fût pas abymée dans deux ans. Qu'arriva-t-il ? l'Angleterre fut victorieuſe dans les quatre parties du monde. J'en ſouhaite autant à la France en réponſe à votre pieuſe ſatire : je fais mieux, je ſouhaite qu'elle n'ait point de guerre. J'aime mieux vivre ſous des *Salomons* que ſous des *Judas Machabées*. Mais, croyez-moi, Monſieur le ſecrétaire juif, ne comparez jamais Jéruſalem à Paris ; le torrent de Cédron ne vaut pas le Pont-neuf.

XVme NIAISERIE.

Quel peuple le plus ſuperſtitieux ?

Après avoir recherché quel fut autrefois le plus barbare de tous les peuples, vous examinez à préſent quel fut le plus ſuperſtitieux, c'eſt-à-dire le plus ſot. Je n'ai point de balances pour peſer ainſi les nations. On pourrait vous répondre en général que le plus

ſot homme, comme le plus ſot peuple, eſt celui qui dit et qui fait le plus de ſottiſes ; et alors il n'y aurait plus qu'à compter. Nous prendrions les hiſtoriens qu'on fait lire à la ſtudieuſe jeuneſſe ; nous verrions chez qui l'on trouve le plus de façons de connaître l'avenir, ſoit à l'aide d'un pſaltérium, ſoit avec un petit bâton recourbé, ſoit en donnant à manger à des poules. Nous verrions quelle nation a eu plus de métamorphoſes, plus de ſorciers, plus de loups garous ; dans quel pays on a vu plus de princes fouettés par des prêtres ; quelles archives poſsèdent la ſuite la plus complète de fadaiſes dégoûtantes et de contes que la plus imbécille et la plus bavarde nourrice n'oſerait répéter aujourd'hui : *Nec pueri credunt niſi qui nondum ære lavantur.* Alors on pourrait haſarder de juger à qui l'on doit le prix de la ſottiſe ; mais il ſerait trop dangereux de donner ce prix : trop de gens y prétendent. Il vaut mieux laiſſer chacun jouir en paix de la juſtice qu'il ſe rend tout bas.

XVIme NIAISERIE.

Quel peuple le plus brigand?

VOUS demandez enſuite quel peuple a été le plus voleur, le plus brigand? Et quand on vous repréſente, ſelon votre propre déclaration, que le peuple de DIEU vola neuf millions aux Egyptiens pour aller faire bonne chère dans des déſerts; quand on vous dit qu'enſuite ce peuple de DIEU s'empara du pays de Canaan qui ne lui appartenait pas; vous prenez à partie mon ami qui n'a rien dit de cela. Vous lui adreſſez ces paroles foudroyantes : *Vous traitez nos pères de brigands, qu'étaient les vôtres?*

Je vous ai déjà dit, monſieur le Secrétaire, que ni moi ni mon ami ne prétendons deſcendre d'un conquérant des Gaules; nous croyons être iſſus d'une famille de bons gaulois pacifiques.

Nous n'avons trouvé dans notre généalogie aucun coupe-jarret qui ait ſervi ſous le chrétien *Clovis*, quand ce brave converti força *Cararic*, roi ou maire d'Arras, et le fils de *Cararic* à ſe faire ſous-diacres, et qu'il leur fit enſuite couper la gorge à tous deux; quand il fit marché avec *Cloderic*, fils de *Sigebert*, roi de

Cologne, pour aſſaſſiner ce *Sigebert* ſon père, et qu'il aſſaſſina enſuite ce *Cloderic* parricide pour avoir ſon argent; quand il fendit la tête à coups de hache à *Ragnacaire*, roi de Cambray, et à ſon frère *Riker* après ſouper; quand il aſſaſſina *Rignomer*, roi du Mans, &c. &c.

En vérité, on croit lire l'hiſtoire de vos rois *Achab*, *Jehu*, *Ochoſias*.... Je ne croyais pas terminer cette ſeizième niaiſerie par ces horreurs de cannibales. Je voulais ſeulement contredire la généalogie qui nous fait deſcendre des Francs mon ami et moi. Il faut éplucher avec vous tant de généalogies! c'était-là une franche niaiſerie; mais *Rignomer*, *Riker*, *Ragnacaire*, *Sigebert*, *Cloderic*, *Achab*, *Jéhu*, *Ochoſias*.... ſe ſont préſentés, et je ſuis tombé à la renverſe.

XVIIme NIAISERIE.

Sur du foin.

De l'examen du brigandage et d'une controverſe ſur les aſſaſſinats, vous paſſez à des *errata* et à des correcteurs d'imprimerie. Vous vous plaignez qu'on ait imprimé *Niticorax* pour *Nicticorax*. Hé, qu'importe à mon ami, et que vous importe? Il y a bien d'autres fautes d'impreſſion dans les ouvrages immenſes qu'on lui attribue,

attribue, et qu'on a mis ſous ſon nom; c'eſt bien là une niaiſerie miſérable!

Je ne devrais point diſcuter comment il faut traduire ce verſet du pſaume : *Producens fœnum jumentis, et herbam ſervituti hominum.* *Calmet* traduit : Vous produiſez le foin pour les bêtes, et l'herbe pour l'uſage de l'homme. *Saci* traduit préciſément de même. Je n'ai vu aucune traduction, ſoit catholique, ſoit proteſtante, dans laquelle ce verſet ſoit énoncé autrement. Mon ami ne s'eſt écarté ni de *Saci* ni de *Calmet;* il les eſtime tous deux; il ne les a point traités d'imbécilles, comme vous l'en accuſez.

Vous venez enſuite, Monſieur, et vous nous enſeignez qu'il faut traduire : *Du foin pour les bêtes, et de l'herbe pour les bêtes qui ſervent l'homme;* vous prétendez que le pléonaſme eſt une figure admirable. Vous prononcez du haut de votre chaire de profeſſeur : *L'herbe et le foin ſont ſynonymes; prenez-y garde, les hommes ne mangent pas de foin.*

Non, Monſieur, herbe et foin ne ſont pas toujours ſynonymes, et il n'y a point de mots qui le ſoient. Les épinards, l'oſeille, la farriette, trente herbes potagères ne ſont pas du foin; nos ſalades ne ſont pas la nourriture des bêtes, mais de l'homme. Il eſt vrai que

l'homme ne mange pas de foin ; mais il y eut bien des gens autrefois dignes d'en manger.

Si ce n'eſt pas là une extrême niaiſerie, je m'en rapporte à vous-même.

XVIIIme NIAISERIE.

Sur Jean Châtel piacularis aſſaſſin de Henri IV; laquelle niaiſerie tient à choſes horribles.

VOICI une calomnie odieuſe, dont le fond eſt une niaiſerie puérile, et dont les accompagnemens ſont atroces.

Commençons par le puéril; *piacularis adoleſcens*, dites-vous, *ne ſignifie pas un jeune pénitent, un jeune homme qui expie; il ſignifie un jeune miſérable.* Ouvrez les *Etienne*, les *Calepin*, les *Scapula*, tous les dictionnaires, monſieur le Profeſſeur, vous verrez que *piacularis* vient de *pio*, *piare* j'expie ; en grec, *ſebetai.*

Ce n'eſt-là ſans doute qu'un oubli de votre part; mais ce qui n'eſt que trop réfléchi, c'eſt que vous tirez ce mot *piacularis* de l'inſcription gravée autrefois ſur la colonne expiatoire élevée par arrêt du parlement à l'endroit où fut la maiſon de *Jean Châtel*, l'un des aſſaſſins de notre adorable *Henri IV.* Vous imputez ici à mon ami d'avoir rapporté les paroles de cette inſcription qui regardent les jéſuites, et

où ſe trouvent ce mot *piacularis*. Voici les paroles latines qui déſignent les jéſuites, telles qu'elles ſont dans le ſixième tome des mémoires de *Condé :*

Pulſo prætereà totâ Galliâ hominum genere novæ ac maleficæ ſuperſtitionis, qui rempublicam turbabant, quorum inſtinctu piacularis adoleſcens dirum facinus inſtituerat.

La traduction françaiſe, gravée à côté de la latine, portait : *En outre a été banni et chaſſé de toute la France ce genre d'hommes de nouvelle et pernicieuſe ſuperſtition, qui troublaient la république, à la perſuaſion deſquels ce jeune homme, penſant faire ſatisfaction de ſes péchés, avait entrepris cette cruelle méchanceté.*

Il eſt donc faux, Monſieur, qu'on ait traduit dans le temps du ſupplice de *Jean Châtel*, *piacularis adoleſcens* par jeune miſérable, comme vous le dites : il eſt donc faux que *pénitent* ſoit un contre-ſens.

Mais ce qui eſt encore plus faux, ce qui eſt bien pis qu'une niaiſerie, c'eſt que vous calomniez mon ami de la manière la plus cruelle. Vous l'accuſez d'avoir donné lieu à ce fatras de *piacularis* par un livre intitulé : *L'évangile du jour*, dans lequel il s'élève, dites-vous, contre les jéſuites : je lui ai écrit pour m'informer de cet évangile du jour, et voici ſa réponſe.

» Non-ſeulement je n'ai aucune part à cet
» évangile du jour, mais vous êtes le premier
» qui me le faites connaître ; je n'en ai jamais
» entendu parler. Je ne connais que les évan-
» giles de toute l'année, les quatre évangiles
» que tous ces calomniateurs ne ſuivent
» guère. Cet évangile du jour eſt apparem-
» ment quelque libelle pour ou contre les
» jéſuites, dont tout le monde parle : on
» appelle d'ordinaire évangile du jour, ou
» vaudeville, les nouvelles qui n'ont qu'un
» temps ; mais je crois que la nouvelle de
» l'abolition des jéſuites durera plus de temps
» qu'ils n'ont ſubſiſté. »

Je ſuis flatté, monſieur le Secrétaire, d'égayer la ſéchereſſe de cette diſpute par une lettre de mon ami ; c'eſt une conſolation qu'il ne faut pas envier à mon cœur. Mais comment me conſolerai-je des calomnies dont vous ne ceſſez d'accabler un homme qui doit m'être cher ? Que vous a-t-il fait, encore une fois ? êtes-vous ex-jéſuite ? êtes-vous ex-convulſionnaire ? êtes-vous ex-chrétien ? êtes-vous juif ? ſoyez homme. Vous prétendez que mon ami a dit dans les anecdotes ſur *Bélisaire :* la falſification eſt un cas pendable : mais il n'a jamais écrit d'anecdotes ſur *Bélisaire ;* c'eſt la calomnie qui eſt un cas pendable.

Je ne vous dis pas : vous êtes un calomniateur; je vous dis : vous êtes la trompette de la calomnie. Il ne fied pas à un homme, auſſi éclairé et auſſi ſpirituel que vous l'êtes, de répéter des diſcours de cafés.

XIXme NIAISERIE.

Sur un mot.

On a dit dans la *Philoſophie de l'hiſtoire*, ou, ſi l'on veut, dans le diſcours qui précède l'hiſtoire de l'eſprit humain et des mœurs des nations, qu'*Iſraël* eſt un mot chaldéen; il l'eſt en effet, et d'où le ſavons-nous? de *Philon* qui nous l'apprend dans le commencement de la relation de ſon voyage auprès de l'empereur *Caligula*, dont il fut ſi mal reçu. Voici ſes paroles, car il faut répéter quelquefois : *Les hommes vertueux ſont comme le partage de l'être ſouverain dont l'empire eſt ſans bornes. Les Chaldéens leur donnent le nom d'Iſraël, c'eſt-à-dire, voyant* DIEU.

Vous avez cherché ce paſſage dans l'hiſtorien *Joſephe*, au lieu de le chercher dans *Philon*, qui eſt imprimé immédiatement après le cinquième tome de ce *Joſephe;* et ne trouvant pas ce paſſage où il n'eſt point, vous avez cru que mon ami voulait vous tromper, qu'il

était un falſificateur de livres juifs. De grace, monſieur le Secrétaire, un peu de juſtice!

XXme NIAISERIE.

Sur un autre mot.

Est-il poſſible, monſieur le Secrétaire, qu'après vous être abaiſſé juſqu'à répéter les calomnies dont je viens de vous demander juſtice, vous vous abaiſſiez encore juſqu'à des plaiſanteries de collége ſur un mot grec! Le mot de ſymbole eſt grec. *Symbolon* à *ſymballo*, *confero*. *Symbolon* ſignifie proprement *collatio*. Voyez votre *Calepin*, encore une fois, il vous en rendra raiſon. Vous demandez ſi c'eſt une collation après dîner? eſt-ce là, Monſieur, une fine plaiſanterie de la cour dans laquelle vous avez préſentement une place? ſouvenez-vous que *ſymbolon* vient de *ſymballo*, parce qu'il rappelait l'idée des différentes profeſſions de foi qu'on avait conférées, collationnées, comparées les unes avec les autres.

Mon ſymbole à moi eſt: je pardonne à ceux qui ſe trompent, je les prie de me pardonner de même.

XXIme NIAISERIE.

Sur d'autres mots.

OUI, Monſieur, *Epiphania* ſignifie ſurface, apparence. Oui, on a écrit auſſi communément *idiotoi* qu'*idiotai* ſolitaires; et ce n'eſt point du tout pour faire une mauvaiſe plaiſanterie qu'on a remarqué qu'idiot ſignifiait autrefois iſolé, retiré du monde, et ne ſignifie aujourd'hui que ſot. On a voulu et on devait faire voir à quel point la valeur, l'intelligence des termes les plus communs s'écarte de leur origine. *Buſe* eſt le nom d'un oiſeau de proie très-dangereux, cependant on appelle buſe un homme trop ſimple qui ſe laiſſe ſurprendre. *Paradis* ſignifiait verger en grec et en hébreu, il ſignifia bientôt le plus haut des cieux. *Euménides* voulait dire compatiſſantes chez les Grecs, ils en firent des furies. De bouleverd, jeu de boule ſur le verd gazon, nous avons fait boulevard, qui ſignifie en général fortifications : toutes les langues ſont pleines de dérivés qui n'ont plus rien de leur racine.

La qualification de *deſpote* n'était donnée, dans le bas empire, qu'à des princes dépendans des empereurs grecs ou des turcs; deſpote de Servie, deſpote de Valachie. Ce mot originairement ſignifiait maître de maiſon. Si on

n'avait donné que ce titre à un empereur, c'eût été une insulte. Vous saviez tout cela mieux que moi, Monsieur; deviez-vous incidenter sur des choses si communes?

XXIIIme NIAISERIE.

Sur une corneille qui prophétisa.

On sait qu'autrefois les bêtes parlaient: pourquoi non? puisqu'elles ont une langue, et qu'un perroquet eut une si longue conversation avec le prince *Maurice de Nassau*, rapportée mot pour mot dans le livre de l'entendement humain de *Locke*. Les chênes de Dodone parlaient sans langues un grec très-pur, rendaient des oracles; à plus forte raison les animaux devaient-ils être prophètes. Non-seulement le bœuf *Apis* prédisait l'avenir par l'appétit ou le dégoût qu'il témoignait en mangeant son foin, mais il beuglait les choses futures avec une grande éloquence. Ni vous ni moi ne sommes étonnés qu'une corneille ait prédit tout haut dans le capitole la mort de l'empereur *Domitien*: mon ami s'est trompé, je l'avoue, sur les propres paroles que croassa cette prophétesse; elle dit: *Tout ira bien*. Et mon ami, emporté par le feu de son âge, lui fait dire: *Tout va bien*. Cela est punissable; il

en demande très-humblement pardon à vous et à la corneille.

XXIIIme NIAISERIE.

Des poliſſons.

JE ſuis bien honteux, Monſieur, pour vous et pour moi, de toutes ces niaiſeries. Vous reprochez à mon ami d'avoir appelé les Juifs *poliſſons* : ce n'eſt pas là ſon ſtyle. Vous citez un livre qu'il n'a pas fait, et qu'il eſt incapable d'avoir fait.

Je ne ſais pas dans quel arſenal vous prenez vos armes. Peut-être dans quelques lettres de plaiſanterie, en parlant des quarante-deux enfans qui coururent après *Eliſée* vers Béthel, et qui lui criaient *tête chauve*, mon ami s'eſt ſervi du terme de petits poliſſons. En effet, il n'y a que des enfans mal appris qui puiſſent crier tête chauve à un prophète qui n'a point de cheveux. Ces petits garçons étaient de francs *poliſſons* qui méritaient bien d'être châtiés : auſſi le furent-ils, et d'une manière aſſez forte pour les mettre hors d'état de récidiver.

Le révérend père *Calmet* intitule ainſi le deuxième chapitre du quatrième livre des Rois : *Eliſée fait dévorer par des ours quarante enfans qui s'étaient moqués de lui. Calmet* ſe

trompe ; ils étaient quarante-deux, l'Ecriture y eſt expreſſe. Je ne dirai pas au père dom *Calmet*, dont j'honore la mémoire : Mon révérend père, vous ne ſavez ni le grec ni l'hébreu ; vous traduiſez quarante quand il faut traduire quarante-deux. M. *Larcher* vous relancera ; vous auriez beau dire que vous n'êtes pas correcteur d'imprimerie ; je vous ferai ſifler dans toute la rue Saint-Jacques, pour avoir oublié deux petits garçons.

Je m'adreſſerai à *Eliſée* lui-même plutôt qu'à dom *Calmet* : je lui dirai : Mon révérend père *Eliſée*, que ne portiez-vous perruque, plutôt que de faire manger quarante-deux enfans de Béthel par deux ours ? Ces poliſſons auraient pu ſe corriger ; il ne faut jamais déſeſpérer de la jeuneſſe ; votre ſévérité a été extrême : j'eſpère qu'une autre fois vous aurez plus d'indulgence.

XXIVme NIAISERIE.

Sur des mots encore.

Les mots *Eloïm*, *Bara*, Monſieur, ne ſont une niaiſerie que par la difficulté de collége que vous faites à mon ami ; car il n'eſt rien de plus reſpectable que ces mots : c'eſt le commencement de la Genèſe. Vous ſavez ſans

doute qu'*Origène*, St *Jérôme*, St *Epiphane* les entendent comme vous ſuppoſez que mon ami les explique ; mais en cela même on vous a trompé. Mon ami n'eſt point l'auteur du petit livre où la doctrine d'*Origène* ſe rencontre : ce petit livre eſt du ſavant *Boulanger*, qui était inſtruit, autant qu'on peut l'être à Paris, dans les langues orientales ; je vous avertis donc que c'eſt M. *Boulanger* et non mon ami que vous attaquez.

Vous l'attaquez bien mal ; vous lui dites que le grand mot devenu ineffable chez les Juifs modernes *Jaho*, ou *Jova*, ou *Jaou*, ne peut être à la fois phénicien, ſyrien, et chaldéen. Quoi ! Monſieur, la Phénicie n'eſt-elle pas en Syrie ? la Syrie ne touchait-elle pas à la Chaldée ? Le mot Dio, Dios, Dieu, n'eſt-il pas le même pour le fond, en Italie, en Eſpagne, en France ? St *Clément d'Alexandrie*, qui était égyptien, ne nous apprend-il pas quel effet terrible ce grand mot eut en Egypte ? faut-il vous répéter que *Moïſe*, en diſant *Jeova* à l'oreille du roi *Nekefre*, le fit tomber roide mort, et le reſſuſcita le moment d'après ? (2) Cherchez cette anecdote dans les Stromates de St *Clément*, au livre I. Vous la trouverez encore

(2) C'eſt une plaiſanterie ; le roi d'Egypte n'en mourut pas, il ſe trouva mal ſeulement. Mais qu'un mot ait la vertu de faire trouver mal les rois à qui on le dit à l'oreille, c'eſt déjà un aſſez beau miracle.

au chapitre XXVII d'*Eusèbe*, et vous aurez le plaiſir d'apprendre que cela vient d'*Artaban*, grand-homme que nous ne connaiſſons guère, et qui a pourtant écrit ces choſes.

Voulez-vous combler votre mauvaiſe volonté par de miſérables diſputes de grammaire, après l'avoir tant ſignalée ſur des faits importans ?

Au fond votre livre eſt une facétie ; c'eſt un ſavant profeſſeur qui repréſente une comédie où il fait paraître ſix acteurs juifs : il joue tout ſeul tous les rôles, comme la *Rancune* dans le roman comique, joue ſeul une pièce entière dans laquelle il fait juſqu'au chien de *Tobie*, ſi je ne me trompe. Mais, Monſieur, en jouant cette parade, vous en avez fait une atellane un peu mordante et même cruelle. Vous la rendriez funeſte ſi nous vivions dans ces temps de ſuperſtition et d'ignorance où l'on caſſait la tête de ſon voiſin à coups de crucifix. Vous avez voulu exciter la colère de nos ſupérieurs ; mais ils ont des occupations plus importantes que celle de lire votre comédie juive, et quand ils l'auraient lue, ſoyez sûr qu'ils n'auraient pas traité mon ami en Amalécite. Ils ſont ſages, ils ſont auſſi indulgens qu'éclairés. Le temps des perſécutions eſt paſſé ; vous ne le ferez pas revenir.

REPONSE

encore plus courte au troiſième tome juif.

APRÈS avoir repouſſé d'injuſtes reproches et des calomnies ; après avoir tantôt joué avec des futilités, tantôt briſé les traits mortels qu'elles renfermaient, il eſt temps de venger la France des outrages que monſieur le ſecrétaire lui prodigue dans ſon troiſième volume, et toujours ſous le nom de ſes juifs. Je n'emploierai que quelques pages contre un livre entier.

I.

Du jubilé.

IL ne s'agit plus ici d'un combat dans lequel un ennemi puiſſe ſe couvrir d'un bouclier divin, et percer ſon adverſaire d'une flèche ſacrée. D'abord, politiquement parlant, et non pas théologiquement argumentant, il s'agit de ſavoir ſi les lois hébraïques valent mieux que nos lois chrétiennes.

Au fait : le jubilé eſt-il préférable aux rentes ſur l'hôtel-de-ville ? Je vous ſoutiens, Monſieur, que vous-même vous aimeriez cent fois

mieux vous faire une rente perpétuelle de cinq mille livres pour cent mille francs de fonds, que d'acheter un bien de campagne dont vous feriez obligé de fortir au bout de cinquante ans. Je fuppofe que vous êtes juif, que vous achetez une métairie de cent arpens dans la tribu d'Iſſakar à l'âge de trente ans : vous l'améliorez, vous l'embelliſſez ; elle vaut, quand vous êtes parvenu à quatre-vingts ans, le double de ce qu'elle valait au temps de l'achat ; vous en êtes chaſſé vous, votre femme et vos enfans ; et vous allez mourir ſur un fumier par la loi du jubilé.

Cette loi n'eſt guère plus favorable au vendeur qu'à l'acheteur, car il y a grande apparence que l'acheteur, obligé de déguerpir, n'aura pas ſur la fin laiſſé la ferme en trop bon état. La loi du jubilé paraît faite pour ruiner deux familles.

Ce n'eſt pas tout ; comptez-vous pour rien les difficultés prodigieuſes de ſtipuler les conditions de ces contrats, d'évaluer un ſixième, un ſeptième de jubilé, et de prévenir les diſputes inévitables qui doivent naître d'un tel marché ?

Comment aurait-on pu imaginer cette loi impraticable dans un déſert, pour l'exécuter dans un petit pays de roches et de cavernes dont on n'était pas le maître, et qu'on ne

connaiſſait pas encore? n'était-ce pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué? Enfin, meſſieurs les Juifs, votre jubilé était ſi peu convenable qu'aucune nation n'a voulu l'adopter : vous-mêmes vous ne l'avez jamais obſervé ; il n'y en a aucun exemple dans vos hiſtoires. L'irlandais *Uſſerius* a compté le premier jubilé 1395 ans avant notre ère vulgaire qui n'eſt pas la vôtre ; mais il n'a pu trouver dans vos livres l'exemple d'un ſeul homme qui ſoit rentré dans ſon héritage en vertu de cette loi.

Nous avons un jubilé auſſi nous autres ; il eſt charmant, il eſt tout ſpirituel ; c'eſt le bon pape *Boniface VIII* qui l'inſtitua, peu de temps après avoir fait venir par les airs la maiſon de Notre-Dame de Lorette. Ceux qui ont dit que *Boniface VIII* entra dans l'évêché de Rome comme un renard, s'y comporta comme un loup, et mourut comme un chien, étaient de grands hérétiques. Quoi qu'il en ſoit, notre jubilé eſt autant au-deſſus du vôtre que le ſpirituel eſt préférable au temporel. Cette loi du jubilé prouve clairement que la nation juive était une petite horde barbare : toute grande ſociété eſt fondée ſur le droit de propriété.

II.

Lois militaires.

Vous vantez, meſſieurs les Juifs, l'humanité noble de vos lois militaires; elles étaient dignes d'une nation établie de temps immémorial dans le plus beau climat de la terre. Vous dites d'abord qu'il vous était ordonné de payer vos vivres quand vous paſſiez par les terres de vos alliés, et de n'y point faire de dégât.

Je crois bien qu'on fut obligé de vous l'ordonner; ſuppoſé encore que vous euſſiez des alliés dans des déſerts où il n'y eut jamais de peuplade.

Vous ne pouviez, dites-vous, (*) prendre les armes que pour vous défendre; cela eſt ſi curieux, qu'ayant juſqu'à préſent négligé de citer les pages de votre livre que tout le monde doit ſavoir par cœur, j'en prends la peine cette fois-ci.

En effet, Meſſieurs, lorſque vous allâtes, à ce que vous me dites, faire ſept fois le tour de Jéricho dont vous n'aviez jamais entendu parler, faire tomber les murs au ſon du cornet-à-bouquin, maſſacrer, brûler femmes, filles,

(*) Page 45, tome III.

enfans,

enfans, vieillards, animaux, c'était pour vous défendre !

III.

Filles prises en guerre.

MAIS vous étiez si bons que, quand par hasard il se trouvait dans le butin une paysanne fraîche et jolie, il vous était permis de coucher avec elle, et même de la joindre au nombre de vos épouses ; cela devait faire un excellent ménage. Il est vrai que votre captive ne pouvait avoir les honneurs d'épouse qu'au bout d'un mois ; mais de braves soldats n'attendent pas si long-temps à jouir du droit de la guerre.

IV.

Filles égorgées.

JE ne sais qui a dit que votre usage était de tuer tout excepté les filles nubiles. *N'est-il pas clair*, répondez-vous, *que c'est calomnier grossièrement nos lois, ou montrer évidemment à toute la terre que vous ne les avez jamais lues.*

Ah, toute la terre, Monsieur ! n'êtes-vous pas comme ce savant qui prenait toujours

l'univerſité pour l'univers ? Sans doute celu qui vous a reproché d'épargner toujours le filles s'eſt bien trompé : témoin toutes les filles égorgées à Jéricho, au petit village de Haï, traité comme Jéricho, aux trente et un villages dont vous pendîtes les trente et un rois, et qui furent livrés au même anathême. Oui, Meſſieurs, il eſt clair qu'on vous a calomniés groſſièrement. Tout ce que je puis vous dire, c'eſt qu'il eſt bien étrange qu'on parle encore dans le monde de vous, et qu'on perde ſon temps à vous calomnier ; mais vous nous le rendez bien.

V.

Mères qui détruiſent leur fruit.

LAISSONS-LA votre code militaire ; je ſuis pacifique : ſuivons pied à pied votre police.

Vous louez votre légiſlation de n'avoir décerné aucune peine pour les mères qui détruiſent leurs enfans. Vraiment puiſqu'on ne les a pas punies pour les avoir tués et pour les avoir mangés, on ne les aura pas punies pour les avoir empoiſonnés ou les avoir fait cuire. On vous a dit que les Juifs mangèrent quelquefois de petits enfans ; mais on ne vous a pas dit qu'ils les aient mangés tout crus : un peu d'exactitude, s'il vous plaît.

VI.

De la graiſſe.

VOUS vous extaſiez ſur ce que, dans votre *Vaïcra*, dans votre Lévitique, il vous eſt défendu de manger de la graiſſe, parce qu'elle eſt indigeſte; mais, Meſſieurs, *Aaron* et ſes fils avaient donc un meilleur eſtomac que le reſte du peuple; car il y a de la graiſſe entre l'épaule et la poitrine qui ſont leur partage. Vous prétendez que vos brebis avaient des queues dont la graiſſe peſait cinquante livres: elle était donc pour vos prêtres. Arlequin diſait, dans l'ancienne comédie italienne, que s'il était roi il ſe ferait ſervir tous les jours de la ſoupe à la graiſſe; c'était apparemment celle de vos queues.

VII.

Du boudin.

VOUS tirez encore un grand avantage de ce que les pigeons au ſang et le boudin vous étaient défendus: vous croyez que ce fut un grand médecin qui donna cette ordonnance: vous penſez que le ſang eſt un poiſon, et que

Thémiſtocle et d'autres moururent pour avoir bu du ſang de taureau.

Je vous confie que, pour me moquer des fables grecques, j'ai fait ſaigner une fois un de mes jeunes taureaux, et j'ai bu une taſſe de ſon ſang très-impunément. Les payſans de mon canton en font uſage tous les jours, et ils appellent ce déjeûner, la fricaſſée.

VIII.

De la propreté.

Vous croyez qu'à Jéſuſalem on était plus propre qu'à Paris, parce qu'on avait la lèpre, et qu'on manquait de chemiſes ; et vous regrettez la belle police qui ordonnait de démolir les maiſons dont les murailles étaient lépreuſes. Vous pouviez pourtant ſavoir qu'en tout pays les taches qu'on voit ſur les murs ne ſont que l'effet de quelques gouttes de pluie ſur leſquelles le ſoleil a donné ; il s'y forme de petites cavités imperceptibles. La même choſe arrive par-tout aux feuilles d'arbres ; le vent porte ſouvent dans ces gerſures, des œufs d'inſectes inviſibles : c'eſt-là ce que vos prêtres appelaient la lèpre des maiſons ; et comme ils étaient juges ſouverains de la lèpre, ils pouvaient déclarer lépreuſe la maiſon de

quiconque leur déplaiſait, et la faire démolir pour préſerver le reſte.

Quant à vos grand'mères, je crois nos Pariſiennes tout auſſi propres qu'elles pour le moins.

Vous triomphez de ce qu'il vous était enjoint de n'aller jamais à la garde-robe que hors du camp, et avec une pioche : vous croyez que, dans nos armées, tous nos ſoldats font leurs ordures dans leurs tentes. Vous vous trompez, Meſſieurs, ils ſont auſſi propres que vous. Si vous êtes engoués de la manière dont vos ancêtres pouſſaient leur ſelle, liſez les cinquante-deux manières de ſe torcher le cul, décrites par notre grand rabbin *François Rabelais*, et vous conviendrez de la prodigieuſe ſupériorité que nous avons ſur vous.

Paſſons de la garde-robe à votre cuiſine. Penſez-vous que votre temple, qui n'était que la cuiſine de vos lévites, fût auſſi propre que Saint-Pierre de Rome ? Vous nous racontez qu'un jour *Salomon* tua dans ce temple vingt-deux mille bœufs gras, et cent vingt mille moutons pour ſon dîner, ſans compter les marmites du peuple. Songez qu'à cinquante pintes de ſang par bœuf gras, et à dix pintes par mouton, cela fait vingt-trois millions de pintes de ſang qui coulèrent ce jour-là dans votre temple. Figurez-vous quels monceaux de

charognes dépecées! que de marmitons, que de marmites, que d'infection! Eſt-ce-là votre propreté, Meſſieurs? eſt-ce-là le *ſimplex munditiis* d'*Horace?*

IX.

De la gaieté.

VOUS nous citez le ſabbat pour une fête gaie; *aux ſix jours de travail ſuccède régulièrement un jour de repos :* et moi je pourrais vous citer le *triſtia ſabbata cordi*, le *ſeptima quæque dies turpi ſacrata veterno.* Et je vous ſoutiendrai qu'un jour de dimanche, la courtille, les porcherons, les boulevards, ſont cent fois plus gais que toutes vos fêtes jointes enſemble. Vraiment il vous ſied bien de croire être plus joyeux que les Pariſiens!

X.

De la gonorrhée.

VOUS confondez la gonorrhée antique, commune aux meſſieurs et aux dames dans tous les temps, avec la chaudep....., maladie qui n'eſt connue que depuis la fin du XVme ſiècle. *Gonorrheia*, flux de génération, eſt la

choſe la plus ſimple. Vous donnez à entendre que le texte du Lévitique confond ces deux incommodités : non il ne les confond pas ; la virulente était abſolument inconnue dans tout notre hémiſphère. *Chriſtophe Colomb* alla la déterrer à Saint-Domingue. L'autre dont il eſt queſtion ici ſe guérit avec du vin chaud encore mieux qu'avec de l'eau fraîche ; elle n'a nul rapport avec le péché d'*Onan*, ni avec l'Onaniſme de M. *Tiſſot*. Vous les citez en vain en votre faveur ; jamais M. *Tiſſot* n'a fait ſortir de Laufanne les impurs qu'il a guéris de la gonorrhée virulente. Quant au bon homme *Onan*, voyez ſi vous avez quelque choſe de commun avec lui.

XI.

De l'agriculture.

Vous parlez très-bien de l'agriculture, Monſieur, et je vous en remercie ; car je ſuis laboureur.

XII.

Du profond reſpect que les dames doivent au joyau des meſſieurs.

VOUS rapportez une étrange loi dans le Deutéronome, au chapitre XXV. *Si deux hommes ont une diſpute, ſi la femme du plus faible prend le plus fort par ſon joyau, coupez la main à cette femme ſans rémiſſion.*

Je vous demande pardon, Meſſieurs, jamais je n'aurais coupé la main à une dame qui m'aurait pris par-là autrefois; vous êtes bien délicats et bien durs.

XIII.

Polygamie.

VOUS prétendez que mon ami a dit : *Je ne ſuis point aſſez habile phyſicien pour décider ſi, après pluſieurs ſiècles, la polygamie aurait un avantage bien réel ſur la monogamie, par rapport à la multiplication de l'eſpèce humaine.*

Soyez sûr, Monſieur, que mon ami n'a jamais écrit dans ce goût pour décider ſi après pluſieurs mots inutiles, on inſpirerait au lecteur un dégoût bien réel par rapport à la multiplication

multiplication de l'ennui. Vous lui imputez sans cesse ce qu'il n'a jamais écrit ; ayez la bonté de jeter les yeux sur l'article FEMME, dans le *Dictionnaire philosophique ;* il m'a paru moins ennuyeux que le fragment que vous citez par rapport à la multiplication de l'espèce humaine.

XIV.

Femmes des rois.

POUR nous prouver que Jérusalem l'emporte sur Paris, sur Londres, et sur Madrid, vous nous dites que dans votre désert, lorsque vous étiez sans rois et sans souliers, il fut défendu à vos monarques, qui ne parurent que quatre cents ans après, d'avoir un trop grand nombre de femmes. Cette loi, qui est dans votre Deutéronome, ne détermine pas le nombre permis ; et c'est ce qui a fait croire à tant de doctes et profonds esprits, mais trop confians en leurs lumières, que votre Pentateuque ne fut écrit que dans le temps où vos roitelets abusèrent de la polygamie si prodigieusement, qu'il fallut les avertir d'être un peu plus modérés.

XV.

De la défenſe d'approcher de ſa femme pendant ſes règles.

VOUS êtes, Meſſieurs, d'un avis bien différent de notre fameux *Fernel*, premier médecin de *François I* et de *Henri II :* il conſeilla à *Henri* de coucher avec *Catherine de Médicis* dans le temps le plus fort de ſes menſtrues ; c'était, dit-il, le plus sûr moyen de la rendre féconde, et l'événement juſtifia l'ordonnance du médecin.

Vous au contraire, Meſſieurs, vous regardez cette opération, qui nous valut trois rois de France l'un après l'autre, comme un crime capital ; vous voudriez qu'on eût puni de mort *Henri II* et ſa femme ; vous nous montrez leur condamnation dans le chap. XX du Lévitique : *Qui coïerit cum muliere in fluxu menſtruo, et revelavit turpitudinem ejus in fluxu menſtruo, ipſaque aperuerit fontem ſanguinis, interficiantur ambo de medio populi ſui.* Si un homme ſe conjoint avec ſa femme pendant ſes menſtrues, et ſi elle ouvre la fontaine ſanglante, qu'ils ſoient tous deux tués, exterminés. (3)

(3) Cette horreur ſuperſtitieuſe pour les femmes, durant cette époque, eſt preſque générale chez les nations ſauvages ; (voyez le voyage de *Carver*, et l'Hiſtoire générale des voyages.)

Permettez-moi, Meſſieurs, de vous repréſenter que votre ſentence eſt bien dure. La faculté de médecine de Paris et celle de Londres vous prieront de la réformer; franchement il n'y a pas là de quoi pendre un père et une mère de famille. On a eu raiſon de dire que votre loi eſt la loi de rigueur, et la nôtre, la loi de grace.

XVI.

Du divorce et du paradis.

Chez vous il fut permis de donner une lettre de divorce à ſa femme quand on était

elle tient vraiſemblablement à l'horrible malpropreté des femmes parmi ces peuples. Il eſt très-douteux cependant que la recette de *Fernel* ſoit réelle : on ferait un volume de tout ce qu'on a imaginé d'abſurdités ſur cet objet, depuis les ſyſtêmes des médecins ſur la cauſe des menſtrues, juſqu'à leur uſage dans les préparations magiques, et à l'opinion qu'il peut en réſulter une ſouillure morale. Mais la loi qui condamne à mort la femme et le mari, n'appartient qu'aux Juifs; les ſauvages d'aucune autre partie du monde n'ont porté à ce point leur férocité ſuperſtitieuſe. Nous invitons le ſecrétaire des Juifs à nous apprendre comment on s'y prenait pour conſtater le délit. Nous ſavons combien toutes les preuves des fautes contre les mœurs ſont indécentes, incertaines, ſouvent auſſi contraires à l'humanité qu'à la bienſéance; combien ſurtout elles expoſent à condamner des innocens: mais dans le délit juif, il y a quelques difficultés de plus; nous voudrions bien que M. le ſecrétaire nous enſeignât à les lever; il ſerait bon auſſi qu'il nous expliquât comment une dame juive, amoureuſe d'un velu, s'y prenait pour lui parler de ſa paſſion. Pourquoi ſe refuſerait-il au devoir d'inſtruire et d'édifier ſes frères, en approfondiſſant ces matières ſi importantes pour le bonheur de l'univers et la conſervation du bon goût ?

las d'elle ; et la femme n'avait pas le même droit. Vous reprochez à mon ami d'avoir dit *que c'eſt la loi du plus fort*, *et la nature pure et barbare.*

Ces paroles ne ſont dans aucun de ſes ouvrages. Vous vous trompez toujours quand vous l'accuſez; il n'a rien dit de cela, encore une fois, reprochez-lui de ne l'avoir pas dit. Les Turcs ſont plus équitables que vous ; ils permettent aux dames de demander le divorce.

Vous n'avez pas aſſez bonne opinion ni des chrétiens ni des muſulmans : vous vous imaginez que *Mahomet* a fermé l'entrée du paradis aux dames ; on vous a trompé, Meſſieurs, ſur *Mahomet* comme ſur mon ami. Il eſt dit dans la Sunna qu'une douairière, ayant commis quelques péchés mortels, vint demander au prophète ſi elle pouvait encore eſpérer une place en paradis. Le prophète, que cette dame importunait, lui répondit avec un peu d'humeur : (car vous ſavez que les prophètes en ont) Allez vous faire *promener*, Madame, le paradis n'eſt pas pour les vieilles. La pauvre dame pleura et ſe lamenta. Le prophète la conſola en lui diſant : Ma bonne, en paradis il n'y a plus de vieille ; tout le monde y eſt jeune.

XVII.

Permiſſion de vendre ſes enfans.

Si les dames ont été très-maltraitées par vos lois, vous nous aſſurez que les enfans l'étaient encore plus mal. Il était permis, dites-vous, à un père de vendre ſon fils dans le cas d'une extrême indigence : mon ignorance prend ici votre parti contre vous-même. Je n'ai point trouvé l'énoncé de cette loi chez vous ; je trouve ſeulement dans l'Exode, chap. 21 : *Si quelqu'un vend ſa fille pour ſervante, elle ne ſortira point de ſervitude :* je préſume qu'il en était de même pour les garçons.

Au reſte, je ne connais dans l'antiquité d'autre fille vendue par ſon père, que *Métra* qui ſe laiſſa vendre tant de fois pour nourrir ſon père *Eréſichthon*, lequel mourait de faim, comme vous ſavez, en mangeant toujours. C'eſt le plus grand exemple de la piété filiale qui ſoit dans la fable.

A l'égard des garçons, je n'ai vu que *Joſeph* vendu par ſa famille patriarchale ; mais ce ne fut pas aſſurément ſon pauvre père qui le vendit.

XVIII.

Des ſupplices recherchés.

JE vous bénirai, Monſieur et Meſſieurs, quand vous éléverez la voix contre nos abus; nous en avons eu d'horribles; il fut des barbares dans Paris comme dans Hershalaïm. Vous vous êtes joints à mon ami pour frémir et pour verſer ſur nous des larmes; mais quand vous nous dites *que les tourmens cruels dont on a puni chez nous des fautes légères, ſe reſſentent des mœurs atroces de nos aïeux; que chez vous les peines étaient quelquefois ſévères, les ſupplices jamais recherchés*, comment voulez-vous qu'on vous croie? Reliſez vos livres, vous verrez non-ſeulement un *Joſué*, un *Caleb* prodiguant tous les genres de mort que le fer et la flamme peuvent faire ſouffrir à la vieilleſſe, à l'enfance, et à un ſexe doux et faible: mais vous verrez dans les temps que vous appelez les temps de votre grandeur, et de vos mœurs perfectionnées, un *David* qui ſort de ſon ſérail de dix-huit femmes pour faire ſcier en deux, pour faire déchirer ſous des herſes de fer, pour brûler à petit feu dans des fours à brique, de braves gens que ſes juifs ont eu le bonheur de prendre priſonniers, tandis qu'il était entre les bras de la tendre *Bethſabée*. (4)

(4) Et le ſupplice de la croix, monſieur le Secrétaire juif, et celui de la lapidation, où chaque citoyen feſait pour ſa

N'y a-t-il rien de recherché, rien d'extraordinaire, Meſſieurs, dans ces inconcevables horreurs? Vous me direz que l'auteur ſacré qui les décrit ne les condamne point, et que par conſéquent elles pouvaient avoir un bon motif. Mais remarquez auſſi, Meſſieurs, que l'auteur ſacré ne les approuve pas; il nous laiſſe la liberté d'en dire notre ſentiment, liberté ſi précieuſe aux hommes!

Avouez donc que vous fûtes auſſi barbares dans les temps de votre politeſſe, que nous l'avons été dans les ſiècles de notre groſſièreté. Nous fûmes long-temps Gog et Magog; tous les peuples l'ont été.

Et documenta damus quâ ſimus origine nati.

Nos pères furent des ſangliers, des ours, juſqu'au ſeizième ſiècle; enſuite ils ont joint des grimaces de ſinges aux boutoirs de ſangliers: enfin ils ſont devenus hommes, et hommes aimables. Vous, Meſſieurs, vous fûtes autrefois les plus déteſtables et les plus ſots loups cerviers qui aient fouillé la face de la terre. Vous vivez tranquilles aujourd'hui

part l'office de bourreau, où les infortunés qu'on y condamnait étaient expoſés à toute la férocité de la populace juive. Ceci eſt encore une preuve de barbarie: chez toutes les nations un peu policées, les ſupplices ſont infligés ſous une forme régulière, par un homme condamné à faire cet horrible métier, et payé par l'Etat.

dans Rome, dans Livourne, dans Londres, dans Amſterdam. Oublions nos bêtiſes et nos abominations paſſées ; mangeons enſemble, en frères, des perdrix lardées menu ; car ſans lard elles ſont un peu ſèches vers le carême.

XIX.

Encore un petit mot de Salomon.

VOTRE goût pour les dames, Monſieur et Meſſieurs, ainſi que pour l'argent comptant, vous ramène toujours à *Salomon ;* vous y revenez avec tendreſſe à la fin de votre gros ouvrage. Je trouve, en vous feuilletant, que vous ne vous émerveillez pas aſſez des vingt-cinq milliars, en eſpèces ſonnantes, que *Montmartel-David* laiſſa à *Brunoi-Salomon* grand amateur d'ornemens de chapelle. D'un autre côté, vous me paraiſſez trop étonnés qu'un homme qui, en commençant ſon commerce d'Ophir, avait d'entrée de jeu, vingt-cinq milliars, ſe fit bâtir quarante mille écuries. Il me ſemble pourtant que ce n'eſt pas trop d'écuries ou d'étables pour un homme qui fait ſervir ſur table vingt-deux mille bœufs gras, et cent vingt mille moutons pour un ſeul repas. (*)

(*) Rois, liv. III, chap. VIII.

Vous ſuppoſez que ces quarante mille écuries ne ſont que dans la Vulgate, dont vous faites très-peu de cas. Permettez-moi d'aimer la Vulgate recommandée par le concile de Trente, et de vous dire que je ne m'en rapporte point du tout à vos Bibles maſſorètes qui ont voulu corriger l'ancien texte.

Je conviens que peut-être il y a un peu d'exagération, un peu de contradiction dans cet ancien texte ; cependant ma remarque ſubſiſte, comme dit *Dacier*.

X X.

Des veaux, des cornes et des oreilles d'ânes.

MESSIEURS, il me faut donc vous ſuivre encore du ſérail de votre grand ſultan *Salomon*, ſi rempli d'or et de femmes, à l'armée de *Titus* qui entra le fer et la flamme à la main dans votre petite ville, laquelle n'a jamais pu contenir vingt mille habitans, et dans laquelle il en périt plus de onze cents mille pendant le ſiége, ſi l'on croit votre exact et véridique *Flavien Joſephe*.

Dans cette terrible journée on détruiſit, non pas votre ſecond temple, comme vous le dites, mais votre troiſième temple qui était celui d'*Hérode*. La queſtion importante dont

il s'agit, eſt de ſavoir ſi *Pompée*, en paſſant par chez vous, et en feſant pendre un de vos rois, avait vu dans ce temple de vingt coudées de long, un animal doré ou bronzé, qui avait deux petites cornes qu'on prit pour des oreilles, ſi les ſoldats de *Titus* en virent autant, et enfin ſur quoi fut fondée l'opinion courante que vous adoriez un âne.

Mon ami a cru que vous étiez de très-mauvais ſculpteurs; et que voulant poſer des chérubins ſur votre arche, ou ſur la repréſentation de votre arche, vous taillâtes ſi groſſièrement les cornes de vos bouvillons chérubins, qu'on les prit pour des oreilles d'âne: cela eſt aſſez vraiſemblable.

Vous croyez détruire cette vraiſemblance en diſant que les Babyloniens de *Nabuchodonoſor* avaient déjà pris votre coffre, votre arche, vos chérubins et vos ânes, il y avait ſix cents cinquante-huit ans. Vous prétendez que *Titus* fut bien attrapé, lorſqu'en entrant dans votre petit temple, il n'y vit point votre coffre, et qu'il fut privé de l'honneur de le porter en triomphe à Rome.

Vous ſavez pourtant, Monſieur et Meſſieurs, que votre arche d'alliance, conſtruite dans le déſert, priſe par les Philiſtins, rendue par deux vaches, placée dans Hershalaïm, y était

encore après la captivité en Babylone ; l'auteur des Paralipomènes le dit expreſſément. *Fuit arca ibi uſque in præſentem diem.*

Vos rabbins, je ne l'ignore pas, ont prétendu que cette arche eſt cachée dans le creux d'un rocher du mont Nébo, où eſt enterré *Moïſe*, et qu'on ne la découvrira qu'à la fin du monde : mais cela n'empêche pas qu'on ne la montre à Rome parmi les plus belles et les plus anciennes reliques qui décorent cette ſainte ville. Les antiquaires, qui ont la vue d'une fineſſe extrême, et qui voient ce que les autres hommes ne voient point, remarquent dans l'arc de triomphe érigé à *Titus*, la figure d'un coffre qui eſt ſans doute votre arche. Elle nous appartient de droit : nous vous ſommes ſubſtitués ; vos dépouilles ſont nos conquêtes.

Ceſſez de vouloir, par vos ſubtilités rabbiniques, ébranler la foi d'un chrétien qui vous plaint, qui vous aime, mais qui, ayant l'honneur d'être l'olivier franc, ne ſouillera jamais cette gloire en vous accordant la moindre de vos prétentions.

Si vous voulez que je ſois de votre avis, Meſſieurs, vous n'avez qu'à vous faire baptiſer, je m'offre à être votre parrain. A l'égard de monſieur votre ſecrétaire, vous pouvez le faire circoncire ; je ne m'y oppoſerai point.

INCURSION

Sur Nonotte ex-jéſuite.

MESSIEURS les ſix juifs, monſieur leur Secrétaire, plus vous avez été redoutables à mon ami intime, plus j'ai dû le défendre. Vous étiez déjà aſſez forts par vous-mêmes ; j'ai été ſurpris que vous ayez cherché des troupes auxiliaires chez les jéſuites : eſt-ce parce qu'ils ſont aujourd'hui diſperſés comme vous que vous les appelez à votre ſecours ? Vous combattez ſous le bouclier du révérend père *Nonotte ;* vous renvoyez mon ami à ce ſavant homme ; vous le regardez comme un de vos grands capitaines, parce qu'il a ſervi de goujat, dites-vous, dans une armée levée contre l'*Encyclopédie.* Permettez-moi donc, Meſſieurs, de vous renvoyer à un des plus braves guerriers qui ait combattu pour l'*Encyclopédie* contre le révérend père *Nonotte ;* c'eſt M. *Damilaville*, l'un de nos plus ſavans écrivains : daignez lire ce qu'il répondit au ſavant *Nonotte*, il y a quelques années : je remets ſous vos yeux ce petit écrit ; il a déjà été imprimé : mais comme vous avez donné une nouvelle édition de vos œuvres judaïques, je puis auſſi en donner une des œuvres chrétiennes de M. *Damilaville.*

Eclairciſſement hiſtorique, à l'occaſion d'un libelle calomnieux contre l'Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations, par M. Damilaville.

S'IL s'agit de goût, on ne doit répondre à perſonne, par la raiſon qu'il ne faut pas diſputer des goûts : mais eſt-il queſtion d'hiſtoire? s'agit-il de diſcuter des faits intéreſſans? on peut répondre au dernier des barbouilleurs, parce que l'intérêt de la vérité doit l'emporter ſur le mépris des libelles. Ceci ſera donc un procès pardevant le petit nombre de ceux qui étudient l'hiſtoire, et qui doivent juger. (5)

Un ex-jéſuite, nommé *Nonotte*, ſavant comme un prédicateur, et poli comme un homme de collége, s'aviſa d'imprimer un gros livre intitulé : *Les erreurs de l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations ;* cette entrepriſe était d'autant plus admirable que ce *Nonotte* n'avait jamais étudié l'hiſtoire.

(5) Dans les premières éditions on liſait ici le paſſage ſuivant : „ Il ne ſera pas d'abord inutile de leur dire qu'un prétendu docteur, ayant été choiſi pour combattre des vérités „ qui ſe trouvent dans l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations*, „ compoſa ſon libelle en hâte, le fit imprimer chez le libraire „ *Fez* à Avignon ; qu'enſuite, ſe doutant bien que ſon libelle „ n'aurait pas grand débit, il fit propoſer par ce libraire *Fez*, „ à l'auteur de l'*Hiſtoire générale*, de lui vendre toute l'édition „ du libelle pour mille écus ; on ſe moqua un peu de la propoſition. Le lecteur verra ſi ce n'était pas trop payer ; mais „ il n'eſt pas queſtion de rire, tâchons d'inſtruire. „

Pour mieux vendre ſon livre, il le farcit de ſottiſes, les unes dévotes, les autres calomnieuſes; car il avait ouï dire que ces deux choſes réuſſiſſent.

PREMIERE SOTTISE DE NONOTTE.

Le libelliſte accuſe l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs*, *&c.* d'avoir dit: *L'ignorance chrétienne ſe repréſente Dioclétien comme un ennemi armé ſans ceſſe contre les fidèles.*

Il n'y a point dans le texte : *L'ignorance chrétienne;* il y a dans toutes les éditions : *L'ignorance ſe repréſente d'ordinaire Dioclétien*, &c. On voit aſſez comment un mot de plus ou de moins change la vérité en menſonge odieux. Ce premier trait peut faire juger de *Nonotte.*

SECONDE SOTTISE DE NONOTTE, SUR UN EDIT DE L'EMPEREUR.

Il s'agit d'un chrétien qui déchira et qui mit en pièces publiquement un édit impérial. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs*, *&c.* appelle ce chrétien *indiſcret.* Le libelliſte le juſtifie, et dit : *Un ſemblable édit n'était-il pas évidemment injuſte ?* &c.

Je dois obſerver que c'eſt trop ſoutenir des maximes tant condamnées par tous nos

parlemens. Quelqu'injuſte que puiſſe paraître à un particulier un édit de ſon ſouverain, il eſt criminel de lèſe-majeſté quand il le déchire et le foule aux pieds publiquement. L'auteur du libelle devrait ſavoir qu'il faut reſpecter les rois et les lois.

Si *Nonotte* avait à faire à quelque ſavant en *us*, ce ſavant lui dirait : » Monſieur, » vous êtes un ignorant ou un fripon : vous » dites dans votre pieux libelle, page 20, » que ce n'eſt pas le premier édit de *Dioclétien*, » mais le ſecond, qu'un chrétien d'une » qualité diſtinguée déchira publiquement.

» Premièrement, il importe fort peu que ce » chrétien ait été de la plus haute qualité. » Secondement, s'il était de la plus haute » qualité, il n'en était que plus coupable.

» Troiſièmement, l'hiſtoire eccléſiaſtique » de *Fleuri* dit expreſſément, page 428, » tome II, que ce fut le premier édit, portant » ſeulement privation des honneurs et des » dignités, que ce chrétien de la plus » haute qualité déchira publiquement, en ſe » moquant des victoires des Romains ſur les » Goths et ſur les Sarmates, dont l'édit feſait » mention.

» Si vous avez lu *Eusèbe*, dont *Fleuri* a tiré » ce fait, vous avez tort de falſifier ce paſſage. » Si vous ne l'avez pas lu, vous avez plus

» tort encore. Donc vous êtes un ignorant ou » un fripon. »

Voilà ce qu'on vous dirait ; mais dans un ſiècle comme le nôtre, on ſe gardera bien de ſe ſervir d'un pareil ſtyle.

TROISIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR MARCEL.

Un centurion, nommé *Marcel*, dans une revue auprès de Tanger en Mauritanie, jeta ſa ceinture militaire et ſes armes, et cria : *Je ne veux plus ſervir ni les empereurs ni leurs dieux.*

L'auteur du libelle trouve cette action fort raiſonnable ; et il fait un crime à l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs*, *&c.* de dire que le zèle de ce centurion n'était pas ſage ; mais il n'en eſt pas dit un mot dans l'*Eſſai ſur les mœurs*, *&c.* : c'eſt dans un autre ouvrage qu'il en eſt parlé. Au reſte, je demande ſi un capitaine calviniſte ſerait bien reçu, dans une revue, à jeter ſes armes, et à dire qu'il ne veut plus combattre pour le roi et pour la ſainte Vierge : ne ferait-il pas mieux de ſe retirer paiſiblement ?

QUATRIEME

QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR SAINT ROMAIN.

NOTRE libelliſte trouve beaucoup d'impiété à nier l'aventure du jeune St *Romain*. Voici le paſſage de M. de *Voltaire*.

„ Il eſt bien vraiſemblable que la juſte „ douleur des chrétiens ſe répandit en plaintes exagérées. Les *Actes ſincères* nous racontent que l'empereur étant dans Antioche, „ le préteur condamna un enfant chrétien, „ nommé *Romain*, à être brûlé; que des juifs „ préſens à ce ſupplice ſe mirent méchamment „ à rire, en diſant: *Nous avons eu autrefois trois „ petits garçons, Sidrach, Miſach et Abdenago „ qui ne brûlèrent point dans la fournaiſe, et „ ceux-ci brûlent.* Dans l'inſtant, pour confondre les juifs, une grande pluie éteignit le „ bûcher, et le petit garçon en ſortit ſain „ et ſauf, en demandant: *Où eſt donc le feu?* „ Les *Actes ſincères* ajoutent que l'empereur le „ fit délivrer, mais que le juge ordonna qu'on „ lui coupât la langue. Il n'eſt guère poſſible „ qu'un juge ait fait couper la langue à un „ petit garçon à qui l'empereur avait pardonné.

„ Ce qui ſuit eſt plus ſingulier. On prétend qu'un vieux médecin chrétien, nommé

» *Ariſton*, qui avait un biſtouri tout prêt, » coupa la langue de cet enfant pour faire ſa » cour au préteur. Le petit *Romain* fut auſſitôt » renvoyé en priſon. Le geolier lui demanda » de ſes nouvelles ; l'enfant raconta fort au » long comment un vieux médecin lui avait » coupé la langue. Il faut noter que le petit » enfant, avant cette opération, était extrê- » mement bègue, mais qu'alors il parlait avec » une volubilité merveilleuſe. Le geolier ne » manqua pas d'aller raconter ce miracle à » l'empereur. On fit venir le vieux médecin ; » il jura que l'opération avait été faite dans » toutes les règles de l'art, et montra la langue » de l'enfant, qu'il avait conſervée propre- » ment dans une boîte. Qu'on faſſe venir, » dit-il, le premier venu, je m'en vais lui » couper la langue en préſence de votre » majeſté, et vous verrez s'il pourra parler. » On prit un pauvre homme, à qui le médecin » coupa juſtement autant de langue qu'il en » avait coupé au petit enfant ; l'homme » mourut ſur le champ. »

Je veux croire que les *actes* qui rapportent ce fait, ſont auſſi *ſincères* qu'ils en portent le titre ; mais ils ſont encore plus ſinguliers que ſincères.

C'eſt maintenant au lecteur judicieux à voir s'il n'eſt pas permis de douter un peu

de ce miracle. L'auteur du libelle peut auſſi croire, s'il veut, l'apparition du *Labarum;* mais il ne doit point injurier ceux qui ne ſont pas de cet avis.

CINQUIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR L'EMPEREUR JULIEN.

On peut s'épuiſer en invectives contre l'empereur *Julien;* on n'empêchera pas que cet empereur n'ait eu des mœurs très-pures : on doit le plaindre de n'avoir pas été chrétien; mais il ne faut pas le calomnier. Voyez ce que *Julien* écrit aux Alexandrins ſur le meurtre de l'évêque *George*, ce grand perſécuteur des athanaſiens. . . . . *Au lieu de me réſerver la connaiſſance de vos injures, vous vous êtes livrés à la colère, et vous n'avez pas eu honte de commettre les mêmes excès qui vous rendaient vos adverſaires ſi odieux. Julien* les reprend en empereur et en père. Qu'on liſe toutes ſes lettres, et qu'on voie s'il y a jamais eu un homme plus ſage et plus modéré. Quoi donc! parce qu'il a eu le malheur de n'être pas chrétien, n'aura-t-il eu aucune vertu? *Cicéron*, *Virgile*, les *Catons*, les *Antonins*, *Pythagore*, *Zaleucus*, *Socrate*, *Platon*, *Epictète*, *Licurgue*, *Solon*, *Ariſtide*, les plus ſages des hommes, auront-ils été des monſtres, parce qu'ils

auront eu le malheur de n'être pas de notre religion ?

SIXIEME SOTTISE, SUR LA LEGION THEBAINE.

L'AUTEUR du libelle fait des efforts assez plaisans, page 28, pour accréditer la fable de la légion thébaine toute composée de chrétiens, toute entière environnée dans une gorge de montagne, où l'on ne peut pas mettre deux cents hommes en bataille, aux pieds du grand Saint-Bernard, où cent hommes bien retranchés arrêteraient une armée ; voici les preuves que notre critique judicieux donne de l'authenticité de cette aventure; il les a copiées du *Pédagogue chrétien.*

Eucher, dit-il, qui rapporte cette histoire deux cents ans après l'événement, *était riche*, donc il disait vrai. *Eucher l'avait entendu raconter à Isac*, *évêque de Genève*, qui sans doute était riche aussi. *Isac* disait tenir le tout d'un évêque, nommé *Théodore*, qui vivait cent ans après ce massacre. Voilà, en vérité, des preuves mathématiques. Je prie le libelliste de venir faire un tour au grand Saint-Bernard; il verra de ses yeux s'il est aisé d'y entourer et d'y massacrer une légion toute entière. Ajoutons qu'il est dit que cette

légion venait d'Orient, et que le mont Saint-Bernard n'eſt pas aſſurément le chemin en droiture. Ajoutons encore qu'il eſt dit que c'était pour la guerre contre les Bagaudes, et que cette guerre alors était finie. Ajoutons ſurtout que cette fable, tant chantée par tous les légendaires, fut écrite par *Grégoire de Tours* qui l'attribua à *Eucher*, mort en 454; et remarquons que dans cette légende ſuppoſée écrite en 454, il eſt beaucoup parlé de la mort d'un *Sigiſmond*, roi de Bourgogne, tué en 523.

Il eſt de quelque utilité d'apprendre aux ignorans impoſteurs de nos jours, que leur temps eſt paſſé, et qu'on ne croit plus ces miſérables ſur leur parole.

On propoſa à *Nonotte* de marier les ſix mille ſoldats de la légion thébaine avec les onze mille vierges; mais ce pauvre ex-jéſuite n'avait pas les pouvoirs.

SEPTIEME SOTTISE, SUR AMMIEN MARCELLIN, ET SUR UN PASSAGE IMPORTANT.

Le libelliſte s'exprime ainſi, page 48: ... » *Ammien Marcellin* ne dit nulle part qu'il » avait vu les chrétiens ſe déchirer comme » des bêtes féroces. L'auteur de l'*Eſſai ſur*

les mœurs, *&c.* calomnie en même-temps *Ammien Marcellin* et les chrétiens.

Qui eſt le calomniateur, ou de vous, ou de l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs*, *&c* ? Premièrement, vous citez faux : il n'y a point dans le texte qu'*Ammien Marcellin ait vu ;* il y a, que de ſon temps les chrétiens ſe déchiraient. Secondement, voici les paroles d'*Ammien Marcellin*, page 223, édition de *Henri de Valois : His efferatis hominum mentibus... iram in Georgium epiſcopum verterunt, viperiis morſibus ab eo ſæpius appetiti.* On demande au libelliſte quel eſt le caractère des vipères ? Sont-elles douces ? ſont-elles féroces ? d'ailleurs a-t-on (*i*) beſoin du témoignage d'*Ammien Marcellin* pour ſavoir que les euſébiens et les athanaſiens exercèrent les uns contre les autres la plus déteſtable fureur ? Juſqu'à quand arborera-t-on l'intolérance et le menſonge ?

HUITIEME SOTTISE, SUR CHARLEMAGNE.

Il accuſe l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs*, *&c.* d'avoir dit que *Charlemagne* n'était qu'un heureux brigand. Notre libelliſte calomnie ſouvent. L'hiſtorien appelle *Charlemagne le plus ambitieux*, *le plus politique*, *le plus grand guerrier de*

(*i*) *N. B.* M. *Domilaville* pouvait citer un autre paſſage d'*Ammien Marcellin*, beaucoup plus fort ; c'eſt à la fin du ch. V,

ſon ſiècle. Il eſt vrai que *Charlemagne* fit maſſacrer un jour quatre mille cinq cents priſonniers: on demande au libelliſte s'il aurait voulu être le priſonnier de St *Charlemagne?*

NEUVIEME SOTTISE, SUR LES ROIS DE FRANCE BIGAMES.

NOTRE homme aſſure, à l'occaſion de *Charlemagne*, que les rois *Gontran*, *Sigebert*, *Chilpéric*, n'avaient pas plus d'une femme à la fois.

Votre libelliſte ne ſait pas que *Gontran* eut pour femmes, dans le même temps, *Vénérande*, *Mercatrude*, et *Oſtrégile;* il ne ſait pas que *Sigebert* épouſa *Brunehaud* du temps de ſa première femme; que *Cherebert* eut à la fois *Meroflède*, *Marcovèſe*, et *Théodegilde.* Il faut encore lui apprendre que *Dagobert* eut trois femmes, et qu'il paſſa d'ailleurs pour un prince très-pieux, car il donna beaucoup aux monaſtères. Il faut lui apprendre que ſon confrère *Daniel*, quelque partial qu'il puiſſe être, eſt plus honnête et plus véridique que lui. Il avoue franchement, page 110 du tome I in-4°,

liv. XXII. Je me ſers de la traduction très-eſtimée, faite à Berlin, imprimée cette année 1775, n'ayant pas ſous mes yeux le texte original. Voici les paroles du traducteur: *Julien avait obſervé qu'il n'eſt pas d'animaux plus ennemis de l'homme que le ſont entre eux les chrétiens, quand la religion les diviſe.*

que le grand *Théodebert* épouſa la belle *Deuterie*, quoique le grand *Théodebert* eût une autre femme nommée *Viſigalde*, et que la belle *Deuterie* eût un mari ; et qu'en cela il imitait ſon oncle *Clotaire*, lequel épouſa la veuve de *Clodomir* ſon frère, quoiqu'il eût déjà trois femmes.

Il réſulte que *Nonotte* eſt exceſſivement ignorant et un peu téméraire.

Ex-jéſuite de province, pauvre *Nonotte*, tu parles de femmes ! de quoi t'aviſes-tu ? lis ſeulement l'abrégé du préſident *Hénault*, in-4°, tu verras à l'article *Philippe Auguſte*, que *Pierre*, roi d'Arragon, promet, par ſon contrat de mariage, *de ne point répudier ſa femme Marie, comteſſe de Montpellier*, et même de n'en épouſer point d'autre du vivant de *Marie*. Te voilà bien étonné, *Nonotte*.

DIXIEME SOTTISE, SUR CHOSES PLUS SERIEUSES.

NON, ex-jéſuite *Nonotte*, non, la perſécution n'était pas dans le génie des Romains. Toutes les religions étaient tolérées à Rome, quoique le ſénat n'adoptât pas tous les dieux étrangers. Les Juifs avaient des ſynagogues à Rome. Les ſuperſtitieux Egyptiens, nation preſque auſſi mépriſable que la juive, y avaient élevé un temple, qui n'aurait pas été démoli

ſans

ſans l'aventure de *Mundus* et de *Pauline*. Les Romains, ce peuple roi, n'agitèrent jamais la controverſe; ils ne ſongeaient qu'à vaincre et à policer les nations. Il eſt inoui qu'ils aient jamais puni perſonne ſeulement pour la religion. Ils étaient juſtes. J'en prends à témoins les *Actes des apôtres*, lorſque St *Paul*, ſuivant le conſeil de St *Jacques*, alla ſe purifier pendant ſept jours de ſuite dans le temple de Jéruſalem, pour perſuader aux Juifs qu'il gardait la loi de *Moïſe*, les Juifs demandèrent ſa mort au proconſul *Feſtus;* ce *Feſtus* leur répondit : » Ce » n'eſt point la coutume des Romains de » condamner un homme avant que l'accuſé » ait ſon accuſateur devant lui, et qu'on lui » ait donné la liberté de ſe juſtifier. »

Ce fut par le fanatiſme d'un ſaducéen, et non d'un romain, que St *Jacques*, frère de JESUS, fut lapidé. Il eſt donc très-vraiſemblable que la haine implacable qu'on porte toujours à ſes frères ſéparés de communion, fut la cauſe du martyre des premiers chrétiens. J'en parlerai ailleurs : mais à préſent, ô libelliſte, je ne vous en dirai mot. Je vous avertis ſeulement d'étudier l'hiſtoire en philoſophe, ſi vous pouvez.

ONZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA MESSE.

NOTRE *Nonotte* assure que la messe était du temps de *Charlemagne* ce qu'elle est aujourd'hui ; il veut nous tromper ; il n'y avait point de messe basse, et c'est de quoi il est question. La messe fut d'abord la cène. Les fidèles s'assemblaient au troisième étage, comme on le voit par plusieurs passages, surtout au chapitre XX, verset 9 des *Actes des apôtres*. Ils rompaient le pain ensemble, selon ces paroles : *Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi :* ensuite l'heure changea, l'assemblée se fit le matin, et fut nommée la *Sinaxe ;* puis les Latins la nommèrent *messe*. Il n'y avait qu'une assemblée, qu'une messe dans une église ; et ce terme de *mes frères*, si souvent répété, prouve bien qu'il n'y avait point de messes privées : elles sont du dixième siècle. L'ex-jésuite *Nonotte* ne connaît pas même la messe. Dis-tu la messe, *Nonotte?* hé bien, je ne te la servirai pas.

DOUZIEME SOTTISE, SUR LA CONFESSION.

Le libelliſte dit que la confeſſion auriculaire était établie dès les premiers temps du chriſtianiſme. Il prend la confeſſion auriculaire pour la confeſſion publique. Voici l'hiſtoire fidèle de la confeſſion ; l'ignorance et la mauvaiſe foi des critiques ſervent quelquefois à éclaircir des vérités.

La confeſſion de ſes crimes, en tant qu'expiation, et conſidérée comme une choſe ſacrée, fut admiſe de temps immémorial dans tous les myſtères d'*Iſis*, d'*Orphée*, de *Mithras*, de *Cérès* : les Juifs connurent ces ſortes d'expiations, quoique dans leur loi tout fût temporel. Les peines et les punitions après la mort n'étaient annoncées ni dans le Décalogue, ni dans le Lévitique, ni dans le Deutéronome; et aucune de ces trois lois ne parle de l'immortalité de l'ame : mais les eſſéniens embraſsèrent, dans les derniers temps, la coutume d'avouer leurs fautes dans leurs aſſemblées publiques, et les autres juifs ſe contentaient de demander pardon à DIEU dans le temple. Le grand-prêtre, le jour de l'expiation annuelle, entrait ſeul dans le ſanctuaire, demandait pardon pour le peuple, et chargeait des iniquités de

la nation un bouc nommé *Hazazel* d'un nom égyptien. Cette cérémonie était entièrement égyptienne.

On offrait, pour les péchés reconnus, des victimes dans toutes les religions, et on ſe lavait d'eau pure. De-là viennent ces fameux vers :

O faciles nimiùm qui triſtia crimina cædis
Flumineâ tolli poſſe putatis aquâ.

St *Jacques* ayant dit dans ſon épître : » Confeſſez, avouez vos fautes les uns aux » autres, » les premiers chrétiens établirent cette coutume, comme la gardienne des mœurs. Les abus ſe gliſſent dans les choſes les plus ſaintes.

Sozomène nous apprend, livre VII, chapitre XVI, que les évêques ayant reconnu les inconvéniens de ces confeſſions publiques, *faites comme ſur un théâtre*, établirent dans chaque égliſe un ſeul prêtre, ſage et diſcret, nommé le *pénitencier*, devant lequel les pécheurs avouaient leurs fautes, ſoit ſeul à ſeul, ſoit en préſence des autres fidèles. Cette coutume fut établie vers l'an 250 de notre ère.

On connaît le ſcandale arrivé à Conſtantinople du temps de l'empereur *Théodoſe I.*

Une femme de qualité s'accuſa au pénitencier d'avoir couché avec le diacre de la cathédrale. Il faut bien que cette femme ſe fût confeſſée publiquement, puiſque le diacre fut dépoſé, et qu'il y eut un grand tumulte. Alors *Nectaire* le patriarche, abolit la charge de pénitencier, et permit qu'on participât aux myſtères ſans ſe confeſſer ; *Il fut permis à chacun*, diſent *Socrate* et *Sozomène*, *de ſe préſenter à la communion ſelon ce que ſa conſcience lui dicterait.*

St *Jean Chryſoſtome*, ſucceſſeur de *Nectaire*, recommanda fortement de ne ſe confeſſer qu'à DIEU ; il dit dans ſa cinquième homélie : *Je vous exhorte à ne ceſſer de confeſſer vos péchés à* DIEU ; *je ne vous produis point ſur un théâtre ; je ne vous contrains point de découvrir vos péchés aux hommes : déployez votre conſcience devant* DIEU, *montrez-lui vos bleſſures, demandez-lui les remèdes ; avouez vos fautes à celui qui ne vous les reproche point, à celui qui les connaît toutes, à qui vous ne pouvez les cacher.*

Dans ſon homélie ſur le pſaume 50 : *Quoi ! vous dis-je que vous vous confeſſiez à un homme, à un compagnon de ſervice, votre égal, qui peut vous les reprocher ? non, je vous dis, confeſſez-vous à* DIEU.

On pourrait alléguer plus de cinquante paſſages authentiques qui établiſſent cette doctrine, à laquelle l'uſage ſaint et utile de la

confeſſion auriculaire a ſuccédé. *Nonotte* ne ſait rien de tout cela. Il demeure pourtant chez une fille qu'il confeſſe.

TREIZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR BERENGER.

L'ARTICLE de *Bérenger* eſt très-curieux : *Il paraît que l'auteur de l'Eſſai ſur les mœurs ne ſait point le catéchiſme des catholiques, mais qu'il eſt bien inſtruit de celui des calviniſtes.*

On peut lui répondre que l'auteur de l'*Eſſai* eſt très-bien inſtruit des deux catéchiſmes ; et il ſait que tous deux condamnent les ignorans qui diſent des injures ſans eſprit.

On paſſe tout ce que cet honnête homme dit ſur l'euchariſtie, parce qu'on reſpecte ce myſtère autant qu'on mépriſe la calomnie. Il y a des choſes ſi ſacrées, ſi délicates, qu'il ne faut ni en diſputer avec les fripons, ni en parler devant les fanatiques.

QUATORZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE SECOND CONCILE DE NICÉE ; ET DES IMAGES.

NOUS ne réfuterons pas ce que dit le libelliſte au ſujet du ſecond concile de Nicée, du concile de Francfort, et des livres carolins :

on ſait aſſez que les livres carolins, envoyés à Rome, et non condamnés, traitent le ſecond concile de Nicée, de *ſynode arrogant et impertinent :* ce ſont des faits atteſtés par des monumens authentiques. Ce concile de Francfort rejeta, non-ſeulement l'adoration des images, mais encore le ſervice le plus léger, *ſervitium*, c'eſt le mot dont il ſe ſert. Ce ne ſont pas ici des anecdotes, ce ſont des pièces publiques.

Il eſt plaiſant que le libelliſte accuſe l'hiſtorien d'être calviniſte, parce que cet hiſtorien rapporte fidèlement les faits. Lui calviniſte ! bon Dieu ; il n'eſt pas plus pour *Calvin* que pour *Ignace.*

Le culte des images eſt purement de diſcipline eccléſiaſtique ; il eſt bien certain que JESUS-CHRIST n'eut jamais d'images, et que les apôtres n'en avaient point. Il ſe peut que St *Luc* ait été peintre, et qu'il ait fait le portrait de la vierge *Marie ;* mais il n'eſt point dit que ce portrait ait été adoré. Les images et les ſtatues ſont de très-beaux ornemens quand elles ſont bien faites ; et pourvu qu'on ne leur attribue pas des vertus occultes et une puiſſance ridicule, les ames pieuſes les révèrent, et les gens de goût les eſtiment : on peut s'en tenir là ſans être calviniſte : on peut même ſe moquer du tableau de St *Ignace* qu'on a vu long-temps chez les jéſuites à Paris : ce

grand ſaint y eſt repréſenté montant au ciel dans un carroſſe à quatre chevaux blancs : les jéſuites auront de la peine à faire ſervir dorénavant cette peinture de tableau d'autel dans les égliſes de Paris.

QUINZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CROISADES.

Le bon ſens de l'auteur du libelle ſe remarque dans les éloges qu'il fait de l'entrepriſe des croiſades, et de la manière dont elles furent conduites ; mais il permettra qu'on doute que des mahométans aient voulu choiſir pour leur ſoudan un prince chrétien, leur ennemi mortel et leur priſonnier, qui ne connaiſſait ni leurs mœurs ni leur langue.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations* dit que Conſtantinople fut priſe, pour la première fois, par les Francs, en 1204, et qu'avant ce temps, aucune nation étrangère n'avait pu s'emparer de cette ville. L'auteur du libelle appelle cette vérité une erreur groſſière, ſous prétexte que quelques empereurs étaient rentrés en victorieux dans Conſtantinople après des ſéditions. Quel rapport, je vous prie, ces ſéditions peuvent-elles avoir avec la tranſlation de l'empire grec aux Latins ?

SEIZIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES ALBIGEOIS.

L'ARTICLE des *Albigeois* eſt un de ceux où l'auteur du libelle montre le plus d'ignorance, et déploie le plus de fureur. Il eſt certain qu'on imputa aux Albigeois des crimes qui ne ſont pas même dans la nature humaine : on ne manqua pas de les accuſer de tenir des aſſemblées ſecrètes dans leſquelles les hommes et les femmes ſe mêlaient indifféremment, après avoir éteint la lumière. On ſait que de pareilles horreurs ont été imputées aux premiers chrétiens et à tous ceux qui ont voulu être réformateurs. On les accuſa encore d'être manichéens, quoiqu'ils n'euſſent jamais entendu parler de *Manès*.

L'infortuné comte de Toulouſe *Raimond VI*, contre lequel on fit une croiſade pour le dépouiller de ſon Etat, était très-éloigné des erreurs des pauvres Albigeois : on a encore ſa lettre à l'abbé et au chapitre de Cîteaux, dans laquelle il ſe plaint des hérétiques, et demande main-forte. C'eſt un grand exemple du pouvoir abuſif que les moines avaient alors en France. Un ſouverain ſe croyait obligé de demander la protection d'un abbé de Cîteaux : il n'obtint que trop ce qu'il avait imprudemment

demandé. Un abbé de Clervaux, devenu cardinal et légat du pape, marcha avec une armée pour ſecourir le comte de Touloufe, et le premier ſecours qu'il lui donna, fut de ravager Béziers et Cahors en 1187. Le pays fut en proie aux excommunications et au glaive à plus d'une repriſe, juſqu'à l'année 1207, que le comte de Touloufe commença à ſe repentir d'avoir appelé dans ſa province, des légats qui égorgeaient et pillaient les peuples au lieu de les convertir.

Un moine de Cîteaux, nommé *Pierre Caſtelnau*, l'un des légats du pape, fut tué dans une querelle par un inconnu ; on en accuſa le comte de Touloufe, ſans en avoir la moindre preuve. Le ſiége de Rome en uſa alors comme il en avait uſé tant de fois avec preſque tous les princes de l'Europe ; il donna au premier occupant les Etats du comte de Touloufe, ſur leſquels il n'avait pas plus de droit que ſur la Chine ou ſur le Japon. On prépara dès-lors une croiſade contre ce deſcendant de *Charlemagne* pour venger la mort d'un moine.

Le pape ordonna à tous ceux qui étaient en péché mortel de ſe croiſer, leur offrant le pardon de leurs péchés à cette ſeule condition, et les déclarant excommuniés, ſi, après s'être

croisés, ils n'allaient pas mettre le Languedoc à feu et à sang.

Alors le duc de *Bourgogne*, les comtes de *Nevers*, de *Saint-Pol*, d'*Auxerre*, de *Genève*, de *Poitiers*, de *Forez*, plus de mille seigneurs châtelains, les archevêques de Sens, de Rouen, les évêques de Clermont, de Nevers, de Bayeux, de Lisieux, de Chartres assemblèrent, dit-on, près de deux cents mille hommes pour gagner des pardons et des dépouilles. Ces deux cents mille dévots étaient sans doute en péché mortel.

Tout cela présente l'idée du gouvernement le plus insensé, ou plutôt de la plus exécrable anarchie.

Le comte de Toulouse fut obligé de conjurer l'orage. Ce malheureux prince fut assez faible pour céder d'abord au pape sept châteaux qu'il avait en Provence. Il alla à Valence, et fut mené nu en chemise devant la porte de l'église, et là il fut battu de verges comme un vil scélérat qu'on fouette par la main du bourreau : il ajouta à cette infamie celle de se joindre lui-même aux croisés contre ses propres sujets. On sait la suite de cette déplorable révolution ; on sait combien de villes furent mises en cendres, combien de familles expirèrent par le fer et par les flammes.

L'hiſtoire des Albigeois rapporte, au chapitre VI, que le clergé chantait *Veni ſancte Spiritus* aux portes de Carcaſſonne, tandis qu'on égorgeait tous les habitans du faubourg, ſans diſtinction de ſexe ni d'âge ; et il ſe trouve aujourd'hui un *Nonotte* qui oſe canoniſer ces abominations, et qui imprime dans Avignon que c'eſt ainſi qu'il fallait traiter au nom de DIEU les princes et les peuples. *Nonotte* veut qu'on mette à feu et à ſang tous les languedociens qui ne vont pas à la meſſe. Il eſt *mitis corde*.

Après avoir frémi de tant d'horreurs, il eſt peut-être aſſez inutile d'examiner ſi les comtes de *Foix*, de *Comminges*, et de *Béarn*, qui combattirent avec le roi d'Arragon pour le comte *Raimond de Toulouſe*, contre le ſanguinaire *Montfort*, étaient des hérétiques ; le libelliſte l'aſſure ; mais apparemment qu'il en a eu quelque révélation. Eſt-on donc hérétique pour prendre les armes en faveur d'un prince opprimé? Il eſt vrai qu'ils furent excommuniés, ſelon l'uſage auſſi abſurde qu'horrible de ce temps-là; mais qui a dit à ce *Nonotte* que ces ſeigneurs étaient des hérétiques?

Qu'il diſe tant qu'il voudra que DIEU fit un miracle en faveur du comte de *Montfort ;* ce n'eſt pas dans ce ſiècle-ci qu'on croira que DIEU change le cours de la nature, et fait des miracles pour verſer le ſang humain.

DIX-SEPTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CHANGEMENS FAITS DANS L'EGLISE.

Le libelliſte s'imagine qu'on a manqué de reſpect à l'Egliſe catholique, en rapportant les diverſes formes qu'elle a priſes.

Peut-on ignorer que tous les uſages de l'Egliſe chrétienne ont changé depuis JESUS-CHRIST? La néceſſité des temps, l'augmentation du troupeau, la prudence des paſteurs ont introduit ou aboli des lois et des coutumes. Preſque tous les uſages des Egliſes grecques et latines diffèrent. D'abord il n'y eut point de temples, et *Origène* dit que les chrétiens n'admettent ni temples ni autels; pluſieurs premiers chrétiens ſe firent circoncire; le plus grand nombre s'abſtint de la chair de porc. La *conſubſtantiabilité* de DIEU et de ſon Fils ne fut établie publiquement, et ce mot *conſubſtantiel* ne fut connu, qu'au premier concile de Nicée. *Marie* ne fut déclarée mère de DIEU qu'au concile d'Ephèſe en 431, et JESUS ne fut reconnu clairement pour avoir deux natures, qu'au concile de Calcédoine, en 451; deux volontés ne furent conſtatées qu'à un concile de Conſtantinople, en 680. L'Egliſe entière fut ſans images pendant près de trois ſiècles; on donna pendant ſix cents ans

l'euchariſtie aux petits enfans ; preſque tous les pères des premiers ſiècles attendirent le règne de mille ans. Ce fut très long-temps une croyance générale, que tous les enfans, morts ſans baptême, étaient condamnés aux flammes éternelles ; St *Auguſtin* le déclare expreſſément : *parvulos non regeneratos ad æternam mortem ;* livre de la perſévérance, chap. XIII. Aujourd'hui l'opinion des limbes a prévalu. L'Egliſe romaine n'a reconnu la proceſſion du S^t Eſprit par le Père et le Fils que depuis *Charlemagne.*

Tous les pères, tous les conciles crurent, juſqu'au douzième ſiècle, que la vierge *Marie* fut conçue dans le péché originel ; et à préſent cette opinion n'eſt permiſe qu'aux ſeuls dominicains.

Il n'y a pas la plus légère trace de l'invention publique des ſaints avant l'an 375. Il eſt donc clair que la ſageſſe de l'Egliſe a proportionné la croyance, les rites, les uſages aux temps et aux lieux. Il n'y a point de ſage gouvernement qui ne ſe ſoit conduit de la ſorte.

L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs*, *&c.* a rapporté d'une manière impartiale les établiſſemens introduits ou remis en vigueur par la prudence des paſteurs. Si ces paſteurs ont eſſuyé des ſchiſmes, ſi le ſang a coulé pour

des opinions, ſi le genre-humain a été troublé, rendons grace à DIEU de n'être pas nés dans ces temps horribles. Nous ſommes aſſez heureux pour qu'il n'y ait aujourd'hui que des libelles.

DIX-HUITIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR JEANNE D'ARC.

QUE cet homme charitable inſulte encore aux cendres de *Jean Hus* et de *Jérôme de Prague*, cela eſt digne de lui; qu'il veuille nous perſuader que *Jeanne d'Arc* était inſpirée, et que DIEU envoyait une petite fille au ſecours de *Charles VII* contre *Henri VI*, on pourra rire: mais il faut au moins relever la mauvaiſe foi avec laquelle il falſifie le procès-verbal de *Jeanne d'Arc*, que nous avons dans les actes de *Rymer*.

Interrogée en 1431, elle dit qu'elle eſt âgée de vingt-neuf ans; donc, quand elle alla trouver le roi en 1429, elle avait vingt-ſept ans; donc le libelliſte eſt un aſſez mauvais calculateur, quand il aſſure qu'elle n'en avait que dix-neuf. Il fallait douter.

Il convient de mettre le lecteur au fait de la véritable hiſtoire de *Jeanne d'Arc*, ſurnommée *la Pucelle*. Les particularités de ſon aventure ſont très-peu connues, et pourront faire plaiſir aux lecteurs.

Paul Jove dit que le courage des Français fut animé par cette fille, et se garda bien de la croire inspirée. Ni *Robert Gagain*, ni *Paul Emile*, ni *Polidore Virgile*, ni *Genebrar*, ni *Philippe de Bergame*, ni *Papire Masson*, ni même *Mariana*, ne disent qu'elle etait envoyée de DIEU; et quand *Mariana* le jésuite l'aurait dit, en vérité cela ne m'en imposerait pas.

Mézerai conte *que le prince de la milice céleste lui apparut;* j'en suis fâché pour *Mézerai*, et j'en demande pardon au prince de la milice céleste.

La plupart de tous nos historiens, qui se copient tous les uns les autres, supposent que la *pucelle* fit des prédictions et qu'elles s'accomplirent. On lui fait dire qu'elle chasserа les Anglais hors du royaume; et ils y étaient encore cinq ans après sa mort. On lui fait écrire une longue lettre au roi d'Angleterre; et assurément elle ne savait ni lire ni écrire; on ne donnait pas cette éducation à une servante d'hôtellerie dans le Barois; et son procès porte qu'elle ne savait pas signer son nom.

Mais, dit-on, elle a trouvé une épée rouillée dont la lame portait cinq fleurs de lys d'or gravées, et cette épée était cachée dans l'église de Ste Catherine de Fierbois à Tours. Voilà certes un grand miracle!

La

La pauvre *Jeanne d'Arc*, ayant été prise par les Anglais, en dépit de ses prédictions et de ses miracles, soutint d'abord dans son interrogatoire que Ste *Catherine* et Ste *Marguerite* l'avaient honorée de beaucoup de révélations. Je m'étonne qu'elle n'ait rien dit de ses conversations avec le prince de la milice céleste. Apparemment que ces deux saintes aimaient plus à parler que St *Michel*. Ses juges la crurent sorcière, et elle se crut inspirée. Ce serait-là le cas de dire : *Ma foi, juge et plaideurs, il faudrait tout lier*, si l'on pouvait se permettre la plaisanterie sur de telles horreurs.

Une grande preuve que les capitaines de *Charles VII* employaient le merveilleux pour encourager les soldats dans l'état déplorable où la France était réduite, c'est que *Saintrailles* avait son berger, comme le comte de *Dunois* avait sa bergère. Ce berger faisait ses prédictions d'un côté, tandis que la bergère les faisait de l'autre.

Mais malheureusement la prophétesse du comte de *Dunois* fut prise au siége de Compiègne par un bâtard de *Vendôme*, et le prophète de *Saintrailles* fut pris par *Talbot*. Le brave *Talbot* n'eut garde de faire brûler le berger. Ce *Talbot* était un de ces vrais anglais

qui dédaignent les ſuperſtitions, et qui n'ont pas le fanatiſme de punir les fanatiques.

Voilà, ce me ſemble, ce que les hiſtoriens auraient dû obſerver, et ce qu'ils ont négligé.

La *pucelle* fut amenée à *Jean de Luxembourg*, comte de Ligni. On l'enferma dans la forteresſe de Beaulieu, enſuite dans celle de Beaurevoir, et de là dans celle de Crotoy en Picardie.

D'abord *Pierre Cauchon*, évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre contre ſon roi légitime, revendique la *pucelle* comme une ſorcière, arrêtée ſur les limites de ſa métropole. Il veut la juger en qualité de ſorcière. Il appuyait ſon prétendu droit d'un inſigne menſonge. *Jeanne* avait été priſe ſur le territoire de l'évêché de Noyon; et ni l'évêque de Beauvais, ni l'évêque de Noyon n'avaient aſſurément le droit de condamner perſonne, et encore moins de livrer à la mort une ſujette du duc de Lorraine, et une guerrière à la ſolde du roi de France.

Il y avait alors, (qui le croirait?) un vicaire-général de l'inquiſition de France, nommé frère *Martin*. C'était bien là un des plus horribles effets de la ſubverſion totale de ce malheureux pays. Frère *Martin* réclama la priſonnière comme *ſentant l'héréſie*, *odorantem hæreſim*. Il ſomma le duc de Bourgogne et

le comte de Ligni, *par le droit de ſon office, et de l'autorité à lui commiſe par le ſaint-ſiége, de livrer Jeanne à la ſainte inquiſition.*

La ſorbonne ſe hâta de ſeconder frère *Martin:* elle écrivit au duc de Bourgogne et à *Jean de Luxembourg:* » Vous avez employé » votre noble puiſſance à appréhender icelle » femme, qui ſe dit la *pucelle*, au moyen de » laquelle l'honneur de DIEU a été ſans » meſure offenſé, la foi exceſſivement bleſſée, » et l'Egliſe trop fort déshonorée ; car par ſon » occaſion, idolâtrie, erreurs, mauvaiſe doc- » trine et autres maux ineſtimables ſe ſont » enſuivis en ce royaume.... mais peu de » choſe ſerait avoir fait telle prinſe, ſi ne » s'en ſuivait ce qu'il appartient pour ſatis- » faire l'offenſe par elle perpétrée contre » notre doux créateur et ſa foi, et ſa ſainte » Egliſe, avec ſes autres méfaits innuméra- » bles..... et ſi, ſerait intolérable offenſe » contre la majeſté divine s'il arrivait qu'icelle » femme fut délivrée. »

Enfin la *pucelle* fut adjugée à *Pierre Cauchon*, qu'on appelait l'indigne évêque, l'indigne français et l'indigne homme. *Jean de Luxembourg* vendit la *pucelle* à *Cauchon* et aux Anglais pour dix mille livres, et le duc de *Bedfort* les paya. La ſorbonne, l'évêque et frère *Martin* préſentèrent alors une nouvelle

requête à ce duc de *Bedfort*, régent de France, *en l'honneur de notre ſeigneur et ſauveur* JESUS-CHRIST, *pour qu'icelle Jeanne fût brièvement miſe ès mains de la juſtice de l'Egliſe. Jeanne* fut conduite à Rouen. L'archevêché était alors vacant, et le chapitre permit à l'évêque de Beauvais de *beſogner* dans la ville. (C'eſt le terme dont on ſe ſervit.) Il choiſit, pour ſes aſſeſſeurs, neuf docteurs de ſorbonne avec trente-cinq autres aſſiſtans, abbés ou moines. Le vicaire de l'inquiſition, *Martin*, préſidait avec *Cauchon;* et comme il n'était que vicaire, il n'eut que la ſeconde place.

Il y eut quatorze interrogatoires ; ils ſont ſinguliers. Elle dit qu'elle a vu Ste *Catherine* et Ste *Marguerite* à Poitiers. Le docteur *Beaupère* lui demanda à quoi elle a reconnu les deux ſaintes : elle répond que c'eſt à leur manière de faire la révérence. *Beaupère* lui demanda ſi elles ſont bien jaſeuſes : Allez, dit-elle, le voir ſur le regiſtre. *Beaupère* lui demanda ſi quand elle a vu St *Michel* il était tout nu : elle répond : Penſez-vous que Notre-Seigneur n'eût de quoi le vêtir?

Voilà le ridicule, voici l'horrible.

Un de ſes juges, docteur en théologie et prêtre, nommé *Nicolas l'oiſeleur*, vient la confeſſer dans la priſon. Il abuſe du ſacrement juſqu'au point de cacher derrière un morceau

de ſerge deux prêtres qui tranſcrivent la confeſſion de *Jeanne d'Arc*. Ainſi les juges employèrent le ſacrilége pour être homicides; et une malheureuſe idiote, qui avait eu aſſez de courage pour rendre de très-grands ſervices au roi et à la patrie, fut condamnée à être brûlée, par quarante-quatre prêtres français qui l'immolaient à la faction de l'Angleterre.

On ſait aſſez comment on eut la baſſeſſe artificieuſe de mettre auprès d'elle un habit d'homme, pour la tenter de reprendre cet habit; et avec quelle abſurde barbarie on prétexta cette prétendue tranſgreſſion pour la condamner aux flammes, comme ſi c'était, dans une fille guerrière, un crime digne du feu de mettre une culotte au lieu d'une jupe. Tout cela déchire le cœur, et fait frémir le ſens commun. On ne conçoit pas comment nous oſons, après les horreurs ſans nombre dont nous avons été coupables, appeler aucun peuple du nom de barbare.

La plupart de nos hiſtoriens, plus amateurs des prétendus embelliſſemens de l'hiſtoire que de la vérité, diſent que *Jeanne* alla au ſupplice avec intrépidité; mais comme le portent les chroniques du temps, et comme l'avoue M. de *Villaret*, elle reçut ſon arrêt avec des cris et avec des larmes; faibleſſe pardonnable à ſon ſexe, peut-être au nôtre, et très-compatible

avec le courage que cette fille avait déployé dans les dangers de la guerre; car on peut être hardi dans les combats, et ſenſible ſur l'échafaud.

Je dois ajouter ici que pluſieurs perſonnes ont cru, ſans aucun examen, que la *pucelle d'Orléans* n'avait point été brûlée à Rouen, quoique nous ayons le procès-verbal de ſon exécution. Elles ont été trompées par la relation, que nous avons encore, d'une aventurière qui prit le nom de la *pucelle*, trompa les frères de *Jeanne d'Arc*, et, à la faveur de cette impoſture, épouſa en Lorraine un gentilhomme de la maiſon des *Armoiſes*. Il y eut deux autres friponnes qui ſe firent auſſi paſſer pour la *pucelle d'Orléans*. Toutes les trois prétendirent qu'on n'avait point brûlé *Jeanne*, et qu'on lui avait ſubſtitué une autre femme; de tels contes ne peuvent être admis que par ceux qui veulent être trompés.

Apprends, *Nonotte*, comme il faut étudier l'hiſtoire, quand on oſe en parler.

DIX-NEUVIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR RAPIN THOYRAS.

Il attaque, page 185, l'exact et judicieux *Rapin de Thoyras;* il dit qu'il n'était ni de ſon goût ni sûr pour lui, de ſe déclarer pour la

pucelle d'Orléans. Ne voilà-t-il pas un homme bien inſtruit des mœurs de l'Angleterre ! Un auteur y écrit aſſurément tout ce qu'il veut, et avec la plus entière liberté : et d'ailleurs le gentilhomme que ce libelliſte inſulte, ne compoſa point ſon hiſtoire en Angleterre, mais à Véſel, où il a fini ſa vie.

Il faut ajouter ici un mot ſur l'aventure miraculeuſe de *Jeanne d'Arc.* Ce ſerait un plaiſant miracle que celui d'envoyer une petite fille au ſecours des Français contre les Anglais, pour la faire brûler enſuite !

VINGTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR MAHOMET II, ET LA PRISE DE CONSTANTINOPLE.

L'AUTEUR du libelle renouvelle le beau conte de *Mahomet II*, qui coupa la tête à ſa maîtreſſe *Irène*, pour faire plaiſir à ſes janiſſaires. Ce conte eſt aſſez réfuté par les annales turques, et par les mœurs du ſérail, qui n'ont jamais permis que le ſecret de l'empereur fût expoſé aux raiſonnemens de la milice.

Il nie que la moitié de la ville de Conſtantinople ait été priſe par compoſition ; mais les annales turques, rédigées par le prince *Cantemir*, et les égliſes grecques qui ſubſiſtèrent, ſont d'aſſez bonnes preuves que le

libelliſte ne connaît pas plus l'hiſtoire des Turcs que la nôtre.

VINGT-UNIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA TAXE DES PECHÉS.

L'AUTEUR du libelle demande *où eſt cette licence déshonorante, cette taxe honteuſe, ces prix faits, &c. qui avaient paſſé en coutume, en droit et en loi ?* Qu'il liſe donc la taxe de la chancellerie romaine, imprimée à Rome en 1514, chez *Marcel Silbert*, au champ de *Flore ;* et l'année d'après à Cologne, chez *Goſvinus Colineus ;* enfin à Paris, en 1520, chez *Touſſaint Denys*, rue Saint-Jacques. Le premier titre eſt : *De cauſis matrimonialibus.*

In cauſis matrimonialibus, pro contractu quarti gradûs, taxa eſt turonenſes ſeptem, ducatus unus, carlini ſex.

Faut-il que ce pauvre homme nous oblige ici de dire que, dans le titre 18, on donne l'abſolution pour cinq carlins à celui qui a connu ſa mère ? que pour un père et une mère qui auront tué leur fils, il n'en coûte que ſix tournois et deux ducats ? et ſi on demande l'abſolution du péché de ſodomie et de la beſtialité, avec la clauſe inhibitoire, il n'en coûte que trente-ſix tournois et neuf ducats. Après de telles preuves, que ce libelliſte ſe taiſe, ou qu'il paye pour ſes péchés.

VINGT-DEUXIEME

VINGT-DEUXIEME SOTTISE, SUR LE DROIT DES SECULIERS DE CONFESSER.

Il demande où l'hiſtorien a pris que les ſéculiers, et les femmes mêmes avaient droit de confeſſer. Où, mon pauvre ignorant? dans St *Thomas*, page 255 de la IIIe partie, édition de Lyon 1738. *Confeſſio ex defectu ſacerdotis à laïco facta ſacramentalis eſt quodammodo.* Ignorez-vous combien d'abbeſſes confeſsèrent leurs religieuſes? On ne peut mieux faire que de rapporter ici une partie d'une lettre d'un très-ſavant homme, datée de Valence du 1 février 1769, concernant cet uſage que *Nonotte* ignore.

» L'auteur demande ſi on pourrait lui citer » quelque abbeſſe qui ait confeſſé ſes reli- » gieuſes? »

On lui répondra avec M. l'abbé *Fleuri*, livre 76, tome XVI, page 246 de l'*Hiſtoire eccléſiaſtique*, » qu'il y avait en Eſpagne des » abbeſſes qui donnaient la bénédiction à » leurs religieuſes, entendaient leurs confeſ- » ſions, et prêchaient publiquement liſant » l'évangile; que ce fait paraît par une lettre » du pape du 10 décembre 1210. C'eſt » *Innocent III*, &c. »

J'ajoute à la remarque de ce vrai ſavant l'autorité de S^t *Baſile*, dans ſes *Règles abrégées*,

tome II, page 453 : *Il eſt permis à l'abbeſſe d'entendre, avec le prêtre, les confeſſions de ſes religieuſes.* J'ajoute encore que le père *Martène*, dans ſes *Rites de l'Egliſe*, tome II, page 39, affirme que les abbeſſes confeſſaient d'abord leurs nonnes, et qu'elles étaient ſi curieuſes qu'on leur ôta ce droit. Nous parlerons encore de l'ignorance du confeſſeur *Nonotte* ſur la confeſſion d'un autre article.

VINGT-TROISIEME SOTTISE DUDIT NONOTTE.

L'AUTEUR du libelle, en parlant du calviniſme, prétend que l'hiſtorien ménage toujours beaucoup *Calvin* et *Luther*. Il doit ſavoir aſſez que l'hiſtorien ne reſpecte que la vérité, qu'il a condamné hautement le meurtre de *Servet*, toutes les fureurs dans la guerre, et tous les emportemens dans la paix ; qu'il déteſte la perſécution et le fanatiſme par-tout où il les trouve : la deviſe de cette hiſtoire eſt, *Iliacos intra muros peccatur et extra.* Il ne fait pas plus de cas de *Luther* et de *Calvin* que du jéſuite *le Tellier ;* mais il croit que *Luther*, *Calvin* et les autres auteurs de la réforme rendirent un grand ſervice aux ſouverains, en leur enſeignant qu'aucun de leurs droits ne pouvait dépendre d'un évêque.

VINGT-QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR FRANÇOIS I.

L'AUTEUR du libelle porte l'eſprit de perſécution juſqu'à rapporter ce qui eſt imputé au roi *François I*, par *Florimond de Raimond*, cité avec tant de complaiſance dans le jéſuite *Daniel : Si je ſavais un de mes enfans entaché d'opinions contre l'Egliſe romaine, je le voudrais moi-même ſacrifier.* Voilà ce que l'auteur du libelle appelle *une tendre piété*, page 255. Quoi ! *François I*, qui accordait à *Barberouſſe* une moſquée en France, aurait eu *une piété aſſez tendre* pour égorger le dauphin, s'il avait voulu prier DIEU en français, et communier avec du pain levé et du vin ! *François I*, par une politique malheureuſe, aurait-il prononcé ces paroles barbares ? *De Thou*, *Duhaillan* les rapportent-ils ? et quand ils les auraient rapportées, quand elles ſeraient vraies, que faudrait-il répondre ? que *François I* aurait été un père dénaturé, ou qu'il ne penſait pas ce qu'il diſait. Mais il n'y a de père dénaturé que père *Nonotte*.

VINGT-CINQUIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA SAINT-BARTHELEMI.

MALHEUREUX! avez-vous été aidé dans votre libelle par l'auteur de l'apologie de la Saint-Barthelemi? Il paraît que vous excusez ces massacres. Vous dites qu'ils ne furent jamais prémédités; lisez donc *Mézerai*, qui avoue que *dès la fin de l'année 1570, on continuait dans le grand dessein d'attirer les huguenots dans le piége*, page 156, tome V, édition d'Amsterdam. Votre *Daniel* ne dit-il pas que *Charles IX* joua bien son rôlet? et n'avait-il pas copié ces paroles de l'historiographe *Matthieu*? quel rôlet, grand Dieu! et dans combien de mémoires ne trouve-t-on pas cette funeste vérité?

Un critique qui se trompe n'est que méprisable: mais un homme qui excuserait la Saint-Barthelemi ferait un coquin punissable. Vous jouez, *Nonotte*, un indigne rôlet.

VINGT-SIXIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE DUC DE GUISE, ET LES BARRICADES.

VOICI les propres paroles de *Nonotte*:

Quant à la défense que Henri III fit au duc de Guise de venir à Paris, l'auteur de l'Essai sur

les mœurs dit que le roi fut obligé de lui écrire par la poſte, parce qu'il n'avait point d'argent pour payer un courrier.

Pauvre libelliſte ! citez mieux. Il y a dans le texte : » Il écrit deux lettres, ordonne » qu'on dépêche deux courriers ; il ne ſe » trouve point d'argent dans l'épargne pour » cette dépenſe néceſſaire : on met les lettres » à la poſte, et le duc de *Guiſe* vient à Paris, » ayant pour excuſe apparente qu'il n'a point » reçu l'ordre. »

Voulez-vous ſavoir maintenant d'où eſt tirée cette anecdote ? des mémoires de Nevers, et d'un journal de *l'Etoile*. Vous traitez cet auteur de petit bourgeois : *l'Etoile* était d'une ancienne nobleſſe ; mais qu'il ait été bourgeois ou fils d'un crocheteur de Beſançon, voici ſes paroles, page 95, tome II.

» Il y avait cependant une négociation » entamée à Soiſſons, entre le duc de *Guiſe* » et *Bellièvre*, qui devait dans trois jours lui » apporter des ſuretés de la part du roi. Des » affaires plus preſſées empêchèrent *Bellièvre* » d'aller finir la commiſſion ; il écrivit néan- » moins au duc de *Guiſe* pour l'avertir de » ſon retard ; mais le commis de l'épargne, » c'eſt-à-dire du tréſor royal, refuſa de donner » vingt-cinq écus pour faire partir les deux » courriers qu'on envoyait à Soiſſons : l'on

» mit les deux paquets à la poſte, et ils » arrivèrent trop tard, parce que le duc de » *Guiſe*, preſſé par les ligueurs de ſe rendre » à Paris, partit de Soiſſons au bout de trois » jours. »

VINGT-SEPTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE PRETENDU SUPPLICE DE MARIE D'ARRAGON.

Il eſt utile de détruire tous les contes ridicules dont les romanciers, ſoit moines, ſoit ſéculiers, ont inondé le moyen âge. Un *Geofroi* de Viterbe s'aviſa d'écrire, à la fin du douzième ſiècle, une chronique telle qu'on les feſait alors : il conte que deux cents ans auparavant, *Othon III* ayant épouſé *Marie d'Arragon*, cette impératrice devint amoureuſe d'un comte du pays de Modène, que ce jeune homme ne voulut point d'elle, que *Marie* irritée l'accuſa d'avoir voulu attenter à ſon honneur ; que l'empereur fit décapiter le comte ; que la veuve du comte vint, la tête de ſon mari à la main, demander juſtice ; qu'elle offrit l'épreuve des fers ardens ; qu'elle paſſa ſur ces fers ſans les ſentir ; que l'impératrice, au contraire, ſe brûla la plante des pieds, et qu'alors l'empereur la fit mourir.

Ce conte reſſemble à toutes les légendes de ces ſiècles de barbarie. Il n'y avait, du temps

de l'empereur *Othon III*, ni de *Marie d'Arragon*, ni de comte de Modène. C'eſt aſſez qu'un ignorant ait écrit de telles fauſſetés, pour que cent auteurs les copient : les *Maimbourgs* les adoptent, les *Lenglets* les répètent dans leur chronologie univerſelle, avec la bataille des ſerpens, et l'aventure d'un archevêque de Maïence mangé par les rats. Toutes ces fables ſont faites pour être crues par notre libelliſte, mais non par les gens ſenſés.

VINGT-HUITIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA DONATION DE PEPIN.

Oui, l'on perſiſte à croire que jamais ni *Pepin* ni *Charlemagne* ne donnèrent, ni la ſouveraineté de l'exarchat de Ravenne, ni Rome ; 1°. parce que ſi cette donation avait été faite, les papes en auraient conſervé, en auraient montré l'inſtrument authentique ; 2°. parce que *Charlemagne*, dans ſon teſtament, met Rome et Ravenne au nombre des villes qui lui appartiennent ; ce qui paraît déciſif ; 3°. parce que les *Othons*, qui allèrent en Italie, ne reconnurent point cette donation, qu'elle ne fut pas même débattue, et que, ſous *Othon I*, les papes n'avaient aucune ſouveraineté ; 4°. parce que *Pepin* n'avait pu donner des villes ſur leſquelles il n'avait ni droit ni prétention ; 5°. parce que jamais les empereurs

grecs ne ſe plaignirent de cette prétendue donation, ni dans leurs ambaſſades, ni dans leurs traités. On objecte un paſſage d'*Eginhard*, qui dit que *Pepin* offrit la Pentapole à St *Pierre :* cela veut dire ſeulement qu'il la mit ſous la protection de St *Pierre*, comme *Louis XI* donna depuis le comté de Boulogne à la St Vierge. Les papes eurent des domaines utiles dans la Pentapole comme ailleurs ; mais ils ne furent ſouverains ni ſous *Pepin*, ni ſous *Charlemagne*, qui eurent la juriſdiction ſuprême.

Il eſt faux que les papes aient jamais été maîtres de l'exarchat depuis *Pepin* juſqu'à *Othon III.* Cet empereur aſſigna aux papes le revenu de la Marche d'Ancone, et non pas la ſouveraineté. Voilà la véritable origine de la puiſſance temporelle du ſiége de Rome ; elle commence à la fin du dixième ſiècle, et elle n'eſt bien affermie que par *Alexandre VI.*

VINGT-NEUVIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR UN FAIT CONCERNANT LE ROI DE FRANCE HENRI III.

AUTEUR du libelle, vous dites *que vous n'avez jamais pu trouver dans quel livre il eſt dit que Henri III aſſiégea Livron en Dauphiné ;* vous prétendez qu'il n'a jamais été aſſiégé, parce que ce n'eſt aujourd'hui qu'un bourg ſans

défenſe : mais combien de villes ont été changées en villages par le malheur des temps! Voyez l'abrégé chronologique de *Mézerai*, page 218 de l'édition déjà citée ; voyez de *Serres*, et le livre LVIII du véridique de *Thou :* vous apprendrez que la ville de Livron fut aſſiégée par *Bellegarde*, ſous les ordres du dauphin d'Auvergne ; que le roi alla lui-même au camp ; que les aſſiégés lui reprochèrent la Saint-Barthelemi du haut de leurs murs. Vous trouverez toute cette aventure décrite dans le recueil des choſes mémorables, page 537 ; vous la trouverez dans les mémoires de *l'Etoile*, page 117, tome I. Vous apprendrez que ce n'était pas *Montbrun*, chef du parti, qui commandait dans Livron, mais *Roeſſes*, qui fut tué dans un aſſaut. Vous apprendrez qu'à l'approche des aſſiégeans, les habitans crièrent du haut des murs, le 13 janvier : *Aſſaſſins, que venez-vous chercher ? croyez-vous nous égorger dans nos lits comme l'amiral ?* Vous ſaurez que les femmes combattirent ſur la brèche, et que ce ſiége fut très-mémorable. Vous ſaurez qu'il n'appartient pas à un pédant de collége de parler de l'hiſtoire de France qu'il ignore.

TRENTIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA CONVERSION DE HENRI IV.

C'EST mauvaiſe foi dans le jéſuite *Daniel*, c'eſt bêtiſe dans le libelliſte, de prétendre que *Henri IV* changea de religion par conviction. En vérité, l'amant de *Gabrielle d'Eſtrées* qui lui parlait du *ſaut périlleux*, l'homme que les papes avaient appelé *bâtard déteſtable*, le prince qu'ils avaient déclaré indigne de porter la couronne, le politique qui mandait à la reine *Eliſabeth* les raiſons politiques de ſon changement, le héros qui avait vu cent aſſaſſins catholiques armés contre ſa vie, le proteſtant qui avait écrit à *Coriſande d'Andouin :* (*) *et vous êtes de cette religion ! j'aimerais mieux me faire turc ;* le monarque à qui *Roſni* conſeilla de changer, et auquel il dit : » Il faut que vous » deveniez catholique, et que je reſte hugue- » not; » ce même homme, dis-je, aurait-il cru ſincèrement, que la religion romaine, dont il était opprimé, était la ſeule bonne religion ? elle l'eſt ſans doute, mais était-ce à lui de le croire, tandis qu'alors même on prêchait contre lui avec fureur, tandis qu'on avait établi contre lui cette prière publique : *Délivrez-nous du Béarnais et du diable ;* tandis qu'on

(*) Voyez l'*Eſſai ſur les mœurs*, où l'on a imprimé pluſieurs lettres très-intéreſſantes de *Henri IV* à *Coriſande d'Andouin*.

le peignait lui-même en diable, avec une queue et des cornes?

Ce grand-homme, ſi lâchement perſécuté, obligé de plier ſon courage ſous les lois de ſes ennemis, ne daigna pas ſeulement ſigner la confeſſion de foi rédigée, après bien des conteſtations, par *David Duperron*, telle qu'on la trouve dans les mémoires du duc de *Sulli*, qui en fit ſupprimer bien des minuties. *Henri IV* la fit ſeulement ſigner par *Lomenie*.

On peut, dans un vain panégyrique, repréſenter ce héros comme un converti; mais l'hiſtoire doit dire la vérité. *Daniel* ne l'a point dite; cet hiſtorien parle plus avantageuſement du frère *Coton* que du plus grand roi de la France.

On paſſe à *Daniel* d'avoir été aſſez ignorant pour appeler *Lognac*, ce chef des quarante-cinq, ce gaſcon, aſſaſſin du duc de *Guiſe*, *premier gentilhomme de la chambre*. On lui paſſe de n'avoir jamais rien ſu des fameux états de 1355. On lève les épaules quand il dit que les médecins ordonnèrent à *Louis VIII* de prendre une fille pour guérir de ſa dernière maladie, et qu'il aima mieux mourir que de guérir par ce remède, lui qui d'ailleurs en avait un tout prêt dans ſon épouſe, la plus belle princeſſe de l'Europe. On eſt révolté de ſon peu de connaiſſance des lois, et ennuyé

de ſes récits confus de batailles. Mais quand il peint *Henri IV* dévot et feſant le métier de délateur contre les proteſtans auprès de la république de Veniſe, on joint à bien peu d'eſtime beaucoup d'indignation.

Remarquons que l'auteur de la *Henriade* et de l'*Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations*, ayant lu autrefois dans *Daniel* l'hiſtoire de la première race écrite d'après *Cordemoi*, la trouva meilleure que celle de *Mézerai ;* il lui rendit juſtice. Mais lorſqu'enſuite il lut la troiſième race, il la trouva fort infidèle, et lui rendit plus de juſtice encore.

TRENTE-UNIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LE CARDINAL DUPERRON, ET DES ETATS DE 1614.

Le libelliſte donne lieu d'examiner une queſtion importante. Tous les mémoires du temps portent que le cardinal *Duperron* s'oppoſa à la publication de la loi fondamentale de l'indépendance de la couronne ; qu'il fit ſupprimer l'arrêt du parlement, qui confirmait cette loi naturelle et poſitive ; qu'il cabala, qu'il menaça ; qu'il dit publiquement que ſi un roi était arien ou mahométan, il faudrait bien le dépoſer.

Non ; il faudrait lui obéir s'il avait le malheur d'être mahométan, auſſi-bien que

s'il était un saint chrétien. Les premiers chrétiens ne se révoltaient pas contre les empereurs païens ; quel droit aurions-nous de nous révolter contre notre souverain musulman ? Les Grecs, qui ont fait serment au padicha, ne seraient-ils pas criminels de violer ce serment ? Ce qui serait un crime à Constantinople ne serait pas assurément une vertu dans Paris. Et supposons, ce qui est impossible, que le roi, à qui *Duperron* avait juré fidélité, fût devenu musulman, supposons que *Duperron* eût voulu le détrôner, *Duperron* eût mérité le dernier supplice.

On ne dira pas ici ce que le libelliste mérite ; mais cette opinion, que l'Eglise peut déposer les rois, est de toutes les opinions la plus absurde et la plus punissable ; et ceux qui les premiers ont osé la mettre au jour, ont été des monstres ennemis du genre-humain.

Le libelliste demande où l'on trouve les paroles de *Duperron ;* où ? dans tous les mémoires du temps recuillis par *le Vassor*, dans l'histoire chronologique du jésuite *d'Avrigni*, dans le procès-verbal imprimé de ces états, par-tout. *D'Avrigni*, surtout, prend le parti du prêtre *Duperron* contre le parlement.

TRENTE-DEUXIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LA POPULATION DE L'ANGLETERRE.

Le chevalier *Petti* a prouvé qu'il faut les circonſtances les plus favorables, pour qu'une nation s'accroiſſe d'un vingtième en cent années; et ce calcul fait voir le ridicule de ceux qui peuplent la terre à coups de plume, et qui couvrent le globe d'habitans en un ſiècle ou deux. Le libelliſte demande *comment l'Angleterre a un tiers de plus de citoyens depuis la reine Eliſabeth?* On répondra à cet homme que c'eſt préciſément parce que l'Angleterre s'eſt trouvée dans les circonſtances les plus favorables; parce que des allemands, des flamands, des français ſont venus en foule s'établir dans ce pays; parce que ſoixante mille moines, dix mille religieuſes, dix mille prêtres ſéculiers, de compte fait, ont été rendus à l'Etat et à la propagation; et parce que la population a été encouragée par l'aiſance. Il eſt arrivé à ce royaume le contraire de ce que nous voyons dans l'Etat du pape, et en Portugal. Gouvernez mal votre baſſecour, vous manquerez de volaille; gouvernez-la bien, vous en aurez une quantité prodigieuſe. Oiſons qui écrivez contre ces vérités

utiles, puiſſe la baſſe-cour où vous êtes engraiſſés aux dépens de l'Etat, n'être plus remplie que de volatiles néceſſaires!

TRENTE-TROISIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR L'AMIRAL DRACKE.

VOUS faites le ſavant, *Nonotte :* vous dites, à propos de théologie, que l'amiral *Dracke* a découvert la terre d'Yeſſo. Apprenez que *Dracke* n'alla jamais au Japon, encore moins à la terre d'Yeſſo ; apprenez qu'il mourut en 1596, en allant à Porto-bello. Apprenez que ce fut quarante-huit ans après la mort de *Dracke* que les Hollandais découvrirent les premiers cette terre d'Yeſſo en 1644. Apprenez juſqu'au nom du capitaine *Martin Jéritſon*, et de ſon vaiſſeau qui s'appelait le Caſtrécom. Croyez-vous donner quelque crédit à votre théologie en feſant le marin ? vous êtes également ignorant ſur terre et ſur mer ; et vous vous applaudiſſez de votre livre, parce que vos bévues ſont en deux volumes.

TRENTE-QUATRIEME SOTTISE DE NONOTTE, SUR LES CONFESSIONS AURICULAIRES.

En vérité, vous n'entendez pas mieux la théologie que l'hiſtoire de la marine. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* a dit que, ſelon St *Thomas d'Aquin*, il était permis aux ſéculiers de confeſſer dans les cas urgens, que ce n'eſt pas tout-à-fait *un ſacrement*, mais que c'eſt *comme un ſacrement*. Il a cité l'édition et la page de la Somme de St *Thomas;* et là-deſſus vous dites que tous les critiques conviennent que cette partie de la Somme de St *Thomas* n'eſt pas de lui : et moi je vous dis qu'aucun vrai critique n'a pu vous fournir cette défaite. Je vous défie de montrer une ſeule Somme de *Thomas d'Aquin* où ce monument ne ſe trouve pas. La Somme était en telle vénération qu'on n'eût pas oſé y coudre l'ouvrage d'un autre. Elle fut un des premiers livres qui ſortirent des preſſes de Rome dès l'an 1474; elle fut imprimée à Veniſe en 1484. Ce n'eſt que dans des éditions de Lyon qu'on commença à douter que la troiſième partie de la Somme fut de lui; mais il eſt aiſé de reconnaître ſa méthode et ſon ſtyle qui ſont abſolument les mêmes.

Au reſte, *Thomas* ne fit que recueillir les opinions de ſon temps, et nous avons bien d'autres

d'autres preuves que les laïques avaient le droit de s'entendre en confeſſion les uns les autres ; témoin le fameux paſſage de *Joinville*, dans lequel il rapporte qu'il confeſſa le connétable de Chypre. Un jéſuite du moins devrait ſavoir ce que le jéſuite *Tolet* a dit dans ſon livre de l'inſtruction ſacerdotale, livre I, chapitre XVI : Ni femme ni laïque ne peut abſoudre ſans privilége. *Nec fœmina nec laïcus abſolvere poſſunt ſine privilegio.* Le pape peut donc permettre aux filles de confeſſer les hommes.

Il faut inſtruire ici *Nonotte* de cette ancienne coutume de ſe confeſſer mutuellement. Il ſera bien étonné quand il apprendra qu'elle vient de la Syrie ; il ſaura que les Juifs mêmes ſe confeſſaient les uns aux autres, dans les grandes occaſions, et ſe donnaient mutuellement trente-neuf coups de fouet ſur le derrière en récitant un verſet du pſaume 77.

Il ſerait bon que *Nonotte* ſe confeſsât ainſi de toutes les petites calomnies dont il eſt coupable.

On pourrait faire plus de cent remarques pareilles ; mais il faut ſe borner.

Si tu n'avais été qu'un ignorant, nous aurions eu de la charité pour toi ; mais tu as été un ſatirique inſolent, nous t'avons puni.

ADDITIONS

AUX OBSERVATIONS

Sur le libelle intitulé : Les Erreurs de M. de Voltaire, *par M. Damilaville.*

L'AUTEUR de l'*Eſſai ſur les mœurs* a daigné réfuter les bévues du libelle concernant l'*Eſſai ſur les mœurs*, et a négligé ce qui lui eſt perſonnel. L'amitié et l'équité m'engagent à ſuppléer à ce que M. de *Voltaire* a dédaigné de dire.

L'auteur de ce libelle, pages 20, 21 et 22 de ſon diſcours préliminaire, dénonce quatre contradictions, dans leſquelles, dit-il, M. de *Voltaire a donné*, ſans compter une infinité d'autres qu'il ne déſigne point.

Sans doute que celles qu'il a citées ſont les mieux conſtatées, ſans doute que l'illuſtre folliculaire qui a tant applaudi à cette critique, s'eſt aſſuré qu'elle était judicieuſe ; qu'il a verifié les paſſages dans le texte, et qu'il a reconnu qu'en effet ils contenaient les contradictions indiquées par l'auteur dont il eſt l'apologiſte. C'eſt ce que nous allons voir.

La première de ces contradictions a rapport à l'établiſſement du chriſtianiſme, la ſeconde aux différentes eſpèces d'hommes qui ſe trouvent ſur la terre, la troiſième à *Michel Servet*, et enfin la quatrième à *Cromwell*.

Tâchons de faire connaître la bonne foi, la ſagacité et l'honnêteté de ces meſſieurs.

DE L'ETABLISSEMENT DU CHRISTIANISME.

Première fauſſeté du libelliſte : abſurdité de ſes raiſonnemens.

Il eſt véritablement étonnant, dit-il, page 19 de ſon diſcours préliminaire, *que M. de Voltaire, avec l'étendue de ſon génie, ſa prodigieuſe mémoire, ſa vaſte érudition, ait donné dans des contradictions ſi viſibles. Dans ſon Eſſai ſur les mœurs, il nous dit, chapitre V, que ce ne fut jamais l'eſprit du ſénat romain ni des empereurs de perſécuter perſonne pour cauſe de religion; que l'Egliſe chrétienne fut aſſez libre dès les commencemens, qu'elle eut la facilité de s'étendre, et qu'elle fut protégée ouvertement par pluſieurs empereurs.*

Et dans ſon Siècle de Louis XIV, continue le libelliſte, *chapitre du calviniſme, il dit que cette même Egliſe, dès les commencemens, bravait l'autorité des empereurs, tenant, malgré les défenſes, des aſſemblées ſecrètes dans des grottes et dans des*

caves ſouterraines, juſqu'à ce que Conſtantin la tirât de deſſous terre pour la mettre à côté du trône.

Il ſerait auſſi étonnant que M. de *Voltaire* ſe fût exprimé ainſi, qu'il l'eſt de voir tant d'ignorance jointe à tant de mauvaiſe foi.

Eſt-ce pour offenſer davantage M. de *Voltaire* que l'auteur lui prête ſon ſtyle? heureuſement perſonne ne s'y méprendra, et l'on reconnaîtra la fauſſeté de ſes citations à la ſeule inſpection.

M. de *Voltaire* n'a jamais dit *que l'Egliſe chrétienne fut aſſez libre dès les commencemens*; on ſait que ce n'eſt pas ainſi qu'il écrit. Voici le premier paſſage défiguré par le libelliſte, tel qu'il eſt dans le texte :

» Jamais il ne vint dans l'idée d'aucun » céſar, ni d'aucun proconſul, ni du ſénat » romain, d'empêcher les Juifs de croire à » leur loi. Cette ſeule raiſon ſert à faire » connaître quelle liberté eut le chriſtianiſme » de s'étendre en ſecret. »

Indépendamment des changemens que le libelliſte a jugé à propos de faire dans ce paſſage, on voit qu'il en a ſupprimé le mot, *en ſecret*, qui ne favoriſait point le ſens contraire et forcé qu'il a tâché de lui donner par les expreſſions fauſſes et plates qu'il a ſubſtituées aux véritables; première preuve de la fidélité de cet honnête compilateur.

Il en eſt de même par rapport au ſecond paſſage. Ce n'eſt qu'à lui qu'il eſt permis de dire, *dans des caves ſouterraines*. M. de *Voltaire* ſait bien qu'il n'a pas beſoin d'apprendre à ſes lecteurs que les caves ſont *ſouterraines*.

Mais en ſuppoſant même ces deux paſſages tels qu'il les a cités, où cet homme admirable a-t-il pris les contradictions qu'il y trouve, et que ſon apologiſte applaudit ?

N'eſt-il pas certain, monſieur l'Ex-jéſuite, qu'avant *Domitien*, le chriſtianiſme ne fut point perſécuté ? Ne conviendrez-vous point que malgré cela une religion naiſſante, qui contrarie toutes les autres, n'en renverſe pas tout à coup les autels, et ne ſe profeſſe pas d'abord publiquement ?

La crainte, la prudence même obligèrent donc les premiers chrétiens à s'aſſembler ſecrétement ; ils n'étaient point perſécutés, ni même rigoureuſement recherchés ; mais il exiſtait des lois qui defendaient ces aſſemblées ; donc ils bravaient l'autorité de ces lois.

Les calviniſtes en France, où la ſageſſe du gouvernement commence enfin à les tolérer, ne s'expoſent-ils pas à la ſévérité des lois qui proſcrivent leurs aſſemblées ?

M. de *Voltaire*, en recherchant comment une religion de paix et de charité avait ſeule

produit la fureur des guerres de religion qu'aucune autre n'avait occaſionnées, a donc eu raiſon de dire dans ſon *Siècle de Louis XIV:*

» Ne pourrait-on pas trouver l'origine de » cette peſte qui a ravagé la terre, dans » l'eſprit républicain qui anima les premières » Egliſes, les aſſemblées ſecrètes qui bra- » vaient, d'abord dans des grottes et dans des » caves, l'autorité des empereurs romains? »

Et cela ne contrarie point ce qu'il dit ailleurs, chap. V de ſon *Eſſai ſur les mœurs*, que le chriſtianiſme eut la liberté de s'étendre *en ſecret* ſous les empereurs romains qui ont précédé *Domitien :* l'expreſſion ſeule *en ſecret* établit un juſte rapport entre les deux paſſages, et en éloigne toute apparence de contradiction, parce qu'en effet, quoique les chrétiens fuſſent tolérés, et qu'ils euſſent la liberté de pratiquer en ſecret leur culte et de l'étendre, ils n'en contrevenaient pas moins aux lois qui leur défendaient de s'aſſembler ; par conſéquent ils les bravaient même ſous les empereurs qui les protégeaient, et juſqu'à ce que l'entière abolition de ces lois par *Conſtantin*, fit du chriſtianiſme, que cet empereur plaça à côté du trône, la religion dominante.

Après cet éclairciſſement, que monſieur l'obſervateur des erreurs dogmatiques et ſon apologiſte nous permettent une queſtion.

N'eſt-ce que dans les temps où il a été défendu aux chrétiens de s'aſſembler, qu'ils ont bravé l'autorité du ſouverain ? Sans parler d'une infinité d'autres, à votre avis, monſieur le théologien libelliſte, les chrétiens de la ligue qui portaient par ordre, et à l'exemple des miniſtres de l'Egliſe, les armes et le crucifix contre *Henri III* et contre *Henri IV ;* celui qui ſortant du pied des autels, et ſon DIEU encore ſur les lèvres, courut aſſaſſiner ſon maître ; les monſtres qui portèrent des mains ſacriléges ſur le plus grand et le meilleur des rois du monde, et qui (pour plaire à DIEU) finirent par lui arracher la vie au milieu d'un peuple dont il était le père ; que firent-ils ? étaient-ils des ſujets ſoumis ? Trouverez-vous de la contradiction à dire qu'ils jouiſſaient ſous ces princes, de la plus grande liberté, et qu'ils bravaient leur autorité ?

Direz-vous de ces chrétiens furieux ce que vous dites, page 20 de votre premier volume, de celui qui oſa déchirer l'édit de *Dioclétien*, qu'*à la vérité ces chrétiens furent imprudens, mais après tout, généreux et zélés pour leur religion ?*

Vous ne pouviez guère faire un plus bel éloge d'une action auſſi criminelle, ſi cet éloge pouvait ſéduire. *Qui eſt-ce qui ne préférerait pas à la prudence la généroſité et le zèle*

pour ſa religion? On ſait aſſez que ces maximes furent celles de la ligue ; et vous pouviez vous diſpenſer de nous prouver que s'il fut alors des théologiens aſſez malheureux pour les prêcher aux peuples dans la chaire qu'ils appellent de vérité, il en eſt encore qui ont bien de la peine à les oublier.

Mais comment oſez-vous les reproduire parmi nous ces maximes abominables? Eſpérez-vous trouver encore dans les ténèbres de l'eſprit humain, des diſpoſitions qui leur ſoient favorables ? Graces aux ſoins de la philoſophie, contre laquelle vous déclamez en vain, les hommes ſont éclairés ſur leurs devoirs, et vous ne trouverez plus de rebelles ni de parricides. Malgré vos efforts et vos perſécutions, les philoſophes, ces hommes que vous calomniez, parce que vous les craignez, continueront de répandre la lumière ; ils ne ceſſeront d'apprendre aux autres ce qu'ils ſe doivent, ce qu'ils doivent à leur ſouverain ; et le fanatiſme, ce monſtre cruel qui n'a que trop déſolé la terre, reſtera dans vos mains un fantôme inutile.

DES

DES DIFFERENTES ESPECES D'HOMMES.

Seconde fauſſeté du libelliſte, et témoignage de ſon ignorance.

M. de *Voltaire*, dit-il, *dans l'Eſſai ſur les mœurs, dit que la nature humaine, dont le fond eſt par-tout le même, a établi les mêmes reſſemblances entre tous les hommes.*

Et page 6 *du même volume, il dit qu'il y a des peuples, des hommes d'une eſpèce particulière, qui ne paraiſſent rien tenir de leurs voiſins; qu'il eſt probable qu'il y a des eſpèces d'hommes différentes les unes des autres, comme il y a différentes eſpèces d'animaux.*

Théologien obſcur, vous dites des menſonges. M. de *Voltaire*, en parlant de certaines différences qui ſe trouvent entre les peuples du Japon et nous, dit, dans l'*Eſſai ſur les mœurs:* ,, La nature humaine, dont le fond ,, eſt par-tout le même, a établi d'autres ,, reſſemblances entre ces peuples et nous. ,,

Et dans le ſecond endroit du même ouvrage: ,, Il eſt probable que les pygmées méridio- ,, naux ont péri, et que leurs voiſins les ,, ont détruits; pluſieurs eſpèces d'hommes ,, ont pu ainſi diſparaître de la face de la ,, terre, comme pluſieurs eſpèces d'animaux.

» Les Lapons ne paraiſſent point tenir de » leurs voiſins, &c. »

On voit qu'il n'y a preſque pas un mot dans ces deux paſſages, qui ſoit dans ceux cités par le libelliſte. Mais quand M. de *Voltaire* aurait avancé que le fond de la nature humaine eſt par-tout le même, et qu'il y a des eſpèces d'hommes différentes, il n'y a qu'un ignorant qui pût trouver de la contradiction dans cette propoſition, et qui ne ſache pas que le fond de la nature eſt le même pour tous les êtres. Si l'auteur doute qu'avec ce même fond il puiſſe y avoir des eſpèces différentes, on le renvoie à ſon propre témoignage ; il peut juger s'il exiſte entre M. de *Voltaire* et lui d'autres rapports que ce fond de la nature humaine.

DE MICHEL SERVET.

Troiſième fauſſeté du libelliſte.

M. de Voltaire aſſure, à ce qu'il prétend, *Eſſai ſur les mœurs*, *que Michel Servet, qui fut brûlé vif à Genève par ordre de Calvin, niait la divinité éternelle de* JESUS-CHRIST ; *et dans la page ſuivante, il aſſure auſſi que Servet ne niait point ce dogme.*

C'eſt une choſe merveilleuſe que l'audace avec laquelle ces meſſieurs imaginent des abſurdités pour dire des ſottiſes.

Il y a dans le texte, *Eſſai ſur les mœurs*, en parlant de *Michel Servet* : » Il adoptait en » partie les anciens dogmes ſoutenus par » *Eusèbe*, par *Arius*, qui dominèrent dans » l'Orient, et qui furent embraſſés au ſeizième » ſiècle par *Lelio Socini*. »

Et dans la page ſuivante, après avoir rapporté le ſupplice que *Calvin* fit ſouffrir à *Servet* : » Ce qui augmente l'indignation et la pitié, » c'eſt que *Servet*, dans ſes ouvrages publiés, » reconnaît nettement la divinité éternelle de » JESUS-CHRIST. »

Si M. de *Voltaire* n'avait pas eu l'attention d'ajouter que c'était *dans ſes ouvrages publiés que Servet reconnaiſſait la divinité de* JESUS-CHRIST, on pourrait pardonner à l'auteur d'avoir voulu mettre ces deux paſſages en contradiction ; mais après de telles infidélités, on ne peut que le livrer au mépris qu'il a mérité.

DE CROMWELL.

Quatrième fauſſeté du libelliſte.

Je voudrais bien qu'il nous diſe dans quel endroit du premier volume des *Mélanges de littérature*, *&c.* qu'il a l'audace de citer, il a pris que *Cromwell*, ſelon M. de *Voltaire*, *depuis qu'il eut uſurpé l'autorité royale, ne couchait pas deux nuits dans une même chambre, parce*

qu'il craignait toujours d'être aſſaſſiné ; qu'il mourut, avant le temps, d'une fièvre cauſée par ſes inquiétudes.

Quoi qu'il en ſoit, on peut ſe précautionner contre les aſſaſſinats, et mourir avec fermeté. Plût-à-DIEU, *Nonotte*, que le brave *Henri IV* ſe fût précautionné !

Lorſque *Cromwell* fut parvenu à la ſouveraine puiſſance, il eut avec elle tous les ſoucis et tous les embarras dont elle eſt inſéparable ; il eut de plus le trouble que donnent l'uſurpation, la crainte de perdre une autorité illégitime, et les ſoins de la conſerver. C'eſt ce qui a fait dire à M. de *Voltaire*, dans ſes *Mélanges de littérature :*

„ Il vécut pauvre et inquiet juſqu'à qua-
„ rante-trois ans ; il ſe baigna dans le ſang,
„ paſſa ſa vie dans le trouble, et mourut
„ avant le temps. „

Cet uſurpateur, digne en effet de régner par ſon génie et par ſes talens, chercha, pour conſerver ſon autorité, à la faire aimer des Anglais ; il ne reſpecta point les lois, mais il les fit reſpecter : c'eſt ce qu'on trouve dans le paſſage ſuivant du *Siècle de Louis XIV.*

„ Il affermit ſon pouvoir en ſachant le
„ réprimer à propos ; il n'entreprit point ſur
„ les priviléges dont les peuples étaient
„ jaloux. „

Ce pauvre libelliſte ne ſait pas qu'un homme habile ſait reſpecter les lois favorables au peuple, pour renverſer celles ſur leſquelles le trône ſe fonde.

La maxime de *Cromwell* était de verſer le ſang de tout ennemi puiſſant, ou dans un champ de bataille, ou par la main des bourreaux; c'eſt pourquoi M. de *Voltaire* a dit qu'il ſe baigna dans le ſang; mais cela n'empêchait pas qu'il ne sût réprimer ſon pouvoir à propos, qu'il n'eût ſoin que la juſtice fût obſervée, et qu'il ne ménageât le peuple; il avait beſoin de s'en faire un appui, tandis qu'il immolait ceux qui pouvaient lui nuire. Ainſi il fut en même temps équitable par rapport aux peuples, et cruel envers ſes ennemis; il vécut dans le trouble, mais il y conſerva une grande fermeté d'ame, et mourut avec elle.

Voilà ce qu'était *Cromwell*, et comment il convenait à M. de *Voltaire* de nous le montrer : voilà ce que tout le monde reconnaît dans cet homme extraordinaire, et ce que l'imbécillité et la mauvaiſe foi appellent des contradictions.

On peut juger du reſte du libelle par les articles qu'on vient de réfuter; il ne méritait pas qu'on en prît la peine, mais il était bon

de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de *Voltaire*, ne ſont que les fourberies d'un calomniateur, et que les applaudiſſemens que lui prodigue ſon illuſtre apologiſte, ne ſont que l'éloge du crime, du menſonge et de l'ignorance fait par un complice.

A MESSIEURS LES SIX JUIFS.

Voilà, Meſſieurs, ce que M. Damilaville, l'un des plus ſavans hommes de ce ſiècle, écrivait à frère Nonotte. Je ſuis bien loin de prendre avec vous une telle liberté : vous n'êtes point de ceux qui vivent de meſſes et de libelles. Votre nation a commis autrefois de grandes atrocités, comme toutes les autres ; ce n'eſt point à moi d'appeſantir aujourd'hui le joug que vous portez. Si du temps de Tibère quelques phariſiens, en qualité de races de vipères, ſe rendirent coupables d'un crime inexprimable dont ils ne connaiſſaient pas les conſéquences, neſciunt quid faciunt, *je ne dois point vous haïr, je dois dire ſeulement* felix culpa ! *je vous répète ce que mon ami, qui aimait à répéter, a dit tant de fois ; le monde entier n'eſt qu'une famille, les hommes ſont frères ; les frères ſe querellent quelquefois, mais les bons cœurs reviennent aiſément. Je ſuis prêt à vous embraſſer, vous et monſieur le Secrétaire dont j'eſtime la ſcience, le*

ſtyle et la circonſpection dans plus d'un endroit ſcabreux.

J'ai l'honneur d'être, ſans la moindre rancune, et très-chrétiennement,

MESSIEURS,

Votre très-humble et très-obéiſſant ſerviteur,

LA ROUPILIERE.

A Perpignan, 15 ſeptembre 1776.

FRAGMENS
SUR
L'HISTOIRE.

ARTICLE PREMIER.

Qu'il faut ſe défier de preſque tous les monumens anciens.

IL y a plus de quarante ans que l'amour de la vérité, et le dégoût qu'inſpirent tant d'hiſtoriens modernes, inſpirèrent à une dame d'un grand nom, et d'un eſprit ſupérieur à ce nom, l'envie d'étudier avec nous ce qui méritait le plus d'être obſervé dans le tableau général du monde; tableau ſi ſouvent défiguré.

Cette dame, célèbre par ſes connaiſſances ſingulières en mathématiques, ne pouvait ſouffrir les fables que le temps a conſacrées, qu'il eſt aiſé de répéter, qui gâtent l'eſprit et qui l'énervent.

Elle était étonnée de ce nombre prodigieux de ſyſtêmes ſur l'ancienne chronologie, différens entre eux d'environ mille années. Elle l'était encore davantage que l'hiſtoire conſiſtât en récits de batailles ſans aucune connaiſſance

de la tactique, excepté dans *Xénophon* et dans *Polybe ;* qu'on parlât ſi ſouvent de prodiges, et qu'on eût ſi peu de lumières ſur l'hiſtoire naturelle ; que chaque auteur regardât ſa ſecte comme la ſeule vraie, et calomniât toutes les autres. Elle voulait connaître le génie, les mœurs, les lois, les préjugés, les cultes, les arts ; et elle trouvait qu'en l'année de la création du monde trois mille deux cents, ou trois mille neuf cents, il n'importe, un roi inconnu avait défait un roi plus inconnu encore, près d'une ville dont la ſituation était entièrement ignorée.

Pluſieurs ſavans recherchaient en quel temps *Europe* fut enlevée en Phénicie par *Jupiter ;* et ils trouvaient que c'était juſte treize cents ans avant notre ère vulgaire. D'autres réfutaient cinquante-neuf opinions ſur le jour de la naiſſance de *Romulus*, fils du dieu *Mars* et de la veſtale *Rhéa-Sylvia.* Ils établiſſaient un ſoixantième ſyſtême de chronologie. Nous en fîmes un ſoixante et unième ; c'était de rire de tous les contes ſur leſquels on diſputait ſérieuſement depuis tant de ſiècles.

En vain nous trouvions, par toutes les médailles, des veſtiges d'anciennes fêtes célébrées en l'honneur des fables ; des temples érigés en leur mémoire ; elles n'en étaient pas moins fables. La fête des lupercales atteſta

le 15 février, pendant neuf cents ans, non-seulement le prodige de la naissance de *Romulus* et de *Rémus*, mais encore l'aventure de *Faunus*, qui prit *Hercule* pour *Omphale* dont il était amoureux. Mille événemens étaient ainsi consacrés en Europe et en Asie. Les amateurs du merveilleux disaient : Il faut bien que ces faits soient vrais, puisque tant de monumens en sont la preuve. Et nous disions : Il faut bien qu'ils soient faux, puisque le vulgaire les a crus. Une fable a quelque cours dans une génération ; elle s'établit dans la seconde ; elle devient respectable dans la troisième ; la quatrième lui élève des temples. Il n'y avait pas dans toute l'antiquité profane un seul temple, une seule fête, un seul collége de prêtres, un seul usage, qui ne fût fondé sur une sottise. Tel fut le genre-humain ; et c'est sous ce point de vue que nous l'envisageâmes.

Quelle pouvait être l'origine du conte d'*Hérodote*, que le soleil, en onze cents années, s'était couché deux fois à l'Orient? où *Lycophron* avait-il pris qu'*Hercule*, embarqué sur le détroit de Calpé dans son gobelet, fut avalé par une baleine ; qu'il resta trois jours et trois nuits dans le ventre de ce poisson ; et qu'il fit une belle ode dès qu'il fut sur le rivage ?

Nous ne trouvons d'autre raiſon de tous ces contes que dans la faibleſſe de l'eſprit humain, dans le goût du merveilleux, dans le penchant à l'imitation, dans l'envie de ſurpaſſer ſes voiſins. Un roi égyptien ſe fait enſevelir dans une petite pyramide de douze à quinze pieds ; un autre veut être placé dans une pyramide de cent ; un troiſième va juſqu'à cinq ou ſix cents. Un de tes rois eſt allé dans les pays orientaux par mer ; un des miens eſt allé dans le ſoleil, et a éclairé le monde pendant un jour. Tu bâtis un temple à un bœuf; je vais en bâtir un pour un crocodile. Il y a eu dans ton pays des géans qui étaient les enſans des génies et des fées : nous en aurons qui eſcaladeront le ciel et qui ſe battront à coups de montagnes.

Il était bien plus aiſé, et même plus profitable d'imaginer et de copier tous ces contes que d'étudier les mathématiques. Car, avec des fables, on gouvernait les hommes; et les ſages furent preſque toujours mépriſés et écraſés par les puiſſans. On payait un aſtrologue, et on négligeait un géomètre. Cependant il y eut par-tout quelques ſages qui firent des choſes utiles; et c'était-là ce que la perſonne illuſtre, dont nous parlons, voulait connaître.

L'hiſtoire univerſelle anglaiſe, plus volumineuſe que le diſcours de l'éloquent *Boſſuet* n'eſt court et reſſerré, n'avait point encore paru. Les ſavans, qui travaillèrent depuis avec un juif et deux presbytériens à ce grand ouvrage, eurent un but tout différent du nôtre. Ils voulaient prouver que la partie du mont Ararat, ſur laquelle l'arche de *Noé* s'arrêta, était à l'orient de la plaine de Sénaar, ou Shinaar, ou Seniar; que la tour de Babel n'avait point été bâtie à mauvaiſe intention; qu'elle n'avait qu'une lieue et un quart de hauteur, et non pas cent trente lieues, comme des exagérateurs l'avaient dit: que *la confuſion des langues, à Babel, produiſit dans le monde les effets les plus heureux et les plus admirables*: ce ſont leurs propres paroles. Ils examinaient, avec attention, lequel avait le mieux calculé, ou du ſavant *Pétau*, qui comptait ſix cents vingt-trois milliars ſix cents douze millions d'hommes ſur la terre, environ trois ſiècles après le déluge de *Noé*; ou du ſavant *Cumberland*, qui n'en comptait que trois milliars trois cents trente-trois mille. Ils recherchaient ſi *Uſaphed*, roi d'Egypte, était fils ou neveu du roi *Véneph*. Ils ne ſavaient pourquoi *Cayomarat*, ou *Cayoumaras* ayant été le premier roi de Perſe, cependant ſon petit-fils *Siamek* paſſa pour être

l'*Adam* des Hébreux, inconnu à tous les autres peuples.

Pour nous, notre ſeule intention était d'étudier les arts et les mœurs.

Comme l'hiſtoire du reſpectable *Boſſuet* finiſſait à *Charlemagne*, madame du *Châtelet* nous pria de nous inſtruire en général avec elle de ce qu'était alors le reſte du monde, et de ce qu'il a été juſqu'à nos jours. Ce n'était pas une chronologie qu'elle voulait, un ſimple almanach antique des naiſſances, des mariages, et des morts de rois dont les noms ſont à peine parvenus juſqu'à nous, et encore tout falſifiés. C'était l'eſprit des hommes qu'elle voulait contempler.

Nous commençâmes nos recherches par l'Orient, dont tous les arts nous ſont venus avec le temps. Il n'eſt aucune hiſtoire qui commence autrement. Ni le prétendu *Hermès*, ni *Manéthon*, ni *Béroſe*, ni *Sanchoniathon*, ni les Shaſta, ni les Veidam indiens, ni *Zoroaſtre*, ni les premiers auteurs chinois ne portèrent ailleurs leurs premiers regards; et l'auteur inſpiré du Pentateuque ne parla point de nos peuples occidentaux.

ARTICLE II.

De la Chine.

IL ne nous fallut ni de profondes recherches, ni un grand effort pour avouer que les Chinois, ainſi que les Indiens, ont précédé dès long-temps l'Europe dans la connaiſſance de tous les arts néceſſaires. Nous ne ſommes point enthouſiaſtes des lieux éloignés et des temps antiques; nous ſavons bien que l'Orient entier, loin d'être aujourd'hui notre rival en mathématiques et dans les beaux arts, n'eſt pas digne d'être notre écolier; mais s'ils n'ont pas décoré, comme nous, le grand édifice des arts, ils l'ont conſtruit. Nous crûmes, ſur la foi des voyageurs et des miſſionnaires de toute eſpèce, tous d'accord enſemble, que les Chinois inventèrent l'imprimerie environ deux mille ans avant qu'on ne l'imitât dans la baſſe Allemagne; car on y grava d'abord les planches en bois, comme à la Chine, et ce ne fut qu'après ce tâtonement de l'art qu'on parvint à l'admirable invention des caractères mobiles. Nous dîmes que les Chinois n'ont jamais pu imiter, à leur tour, l'imprimerie d'Europe. M. *Warburton*, qui ne hait pas à tomber ſur les Français, crut

que nous propoſions aux Chinois de fondre des caractères de leurs quatre-vingt-dix mille mots ſymboliques. Non; mais nous déſirâmes que les Chinois adoptaſſent enfin l'alphabet des autres nations, ſans quoi il ne ſera guère poſſible qu'ils faſſent de grands progrès dans des ſciences qu'ils ont inventées.

Toutefois leur méthode de graver ſur planche nous paraît avoir de grands avantages ſur la nôtre. Premièrement, le graveur qui imprime n'a pas beſoin d'un fondeur. Secondement, le livre n'eſt pas ſujet à périr, la planche reſte. Troiſièmement, les fautes ſe corrigent aiſément après l'impreſſion. Quatrièmement, le graveur n'imprime qu'autant d'exemplaires qu'on lui en demande; et par-là on épargne cette énorme quantité d'imprimés, qui chez nous ſe vendent au poids pour ſervir d'enveloppes aux ballots.

Il paraît inconteſtable qu'ils ont connu le verre avant nous. L'auteur des *Recherches philoſophiques ſur les Egyptiens et ſur les Chinois*, vrai ſavant, puiſqu'il penſe, et qui ne paraît pas trop prévenu en faveur des modernes, dit que les Chinois n'ont encore que des fenêtres de papier. Nous en avons auſſi beaucoup, et ſurtout dans nos provinces méridionales; mais des officiers, très-dignes de foi, nous ont aſſuré qu'ils avaient été

invités à dîner auprès de Kanton, dans des maiſons dont les fenêtres étaient figurées en arbres chargés de feuilles et de fruits, qui portaient entre leurs branches de beaux deſſins d'un verre très-tranſparent.

Il n'y a pas ſoixante ans que notre Europe a imité la porcelaine de la Chine : nous la ſurpaſſons à force de ſoins ; mais ces ſoins même la rendent très-chère, et d'un uſage peu commun. Le grand ſecret des arts eſt que toutes les conditions puiſſent en jouir aiſément.

M. *Paw*, auteur des *Réflexions philoſophiques*, ne fait pas des réflexions indulgentes. Il reproche aux Chinois leurs tours verniſſées à neuf étages, ſculptées, et ornées de clochettes. Quel eſt l'homme pourtant qui ne voudrait pas en avoir une au bout de ſon jardin, pourvu qu'elle ne lui cachât pas la vue? Le grand-prêtre juif avait des cloches au bas de ſa robe ; nous en mettons au cou de nos vaches et de nos mulets. Peut-être qu'un carrillon aux étages d'une tour ſerait aſſez plaiſant.

Il condamne les ponts qui ſont ſi élevés, que les mâts de tous les bateaux paſſent facilement ſous les arcades ; et il oublie que ſur les canaux d'Amſterdam et de Roterdam, on

voit

voit cent ponts-levis qu'il faut lever et baiſſer pluſieurs fois jour et nuit.

Il mépriſe les Chinois, parce qu'ils aiment mieux conſtruire leurs maiſons en étendue qu'en hauteur. Mais du moins il faudrait avouer qu'ils avaient des maiſons vernies, pluſieurs ſiècles avant que nous euſſions des cabanes où nous logions avec notre bétail, comme on fait encore en Veſtphalie. Au reſte, chacun ſuit ſon goût. Si on aime mieux loger à un ſeptième étage, *ubi ponunt ova columbæ*, qu'au rez-de-chauſſée; ſi l'on préfère le danger du feu et l'impoſſibilité de l'éteindre, quand il prend au faîte d'un logis, à la facilité de s'en ſauver, quand la maiſon n'a qu'un étage; ſi les embarras, les incommodités, la puanteur, qui réſultent de ſept étages établis les uns ſur les autres, ſont plus agréables que tous les avantages attachés aux maiſons baſſes; nous ne nous y oppoſons pas. Nous ne jugeons point du mérite d'un peuple par la façon dont il eſt logé; nous ne décidons point entre Verſailles et la grande maiſon de l'empereur chinois, dont frère *Attiret* nous a fait depuis peu la deſcription.

Nous voulons bien croire qu'il y eut autrefois en Eygpte un roi appelé d'un nom qui a quelque rapport à celui de *Séſoſtris*, lequel n'eſt pas plus un mot égyptien que celui de

Charles et de *Fréderic*. Nous ne diſputerons point ſur une prétendue muraille de trente lieues, que ce prétendu *Séſoſtris* fit élever pour empêcher les voleurs arabes de venir piller ſon pays. S'il conſtruiſit ce mur, pour n'être point volé, c'eſt une grande préſomption qu'il n'alla pas lui-même voler les autres nations, et conquérir la moitié du monde pour ſon plaiſir, ſans ſe ſoucier de la gouverner, comme nous l'aſſure M. *Larcher*, répétiteur au collége Mazarin.

Nous ne croyons pas un mot de ce qu'on nous dit d'une muraille, bâtie par les Juifs, commençant au port de Joppé, qui ne leur appartenait point, juſqu'à une ville inconnue, nommée Carpaſabé, tout le long de la mer, pour empêcher un roi *Antiochus* de s'avancer contre eux par terre. Nous laiſſons là tous ces retranchemens, toutes ces lignes qui ont été d'uſage chez tous les peuples : mais il faut convenir que la grande muraille de la Chine eſt un des monumens qui font le plus d'honneur à l'eſprit humain. Il fut entrepris trois cents ans avant notre ère : la vanité ne le conſtruiſit pas, comme elle bâtit les pyramides. Les Chinois n'imitèrent point les Huns, qui élevèrent des paliſſades de pieux et de terre, pour s'y retirer après avoir pillé leurs voiſins. L'eſprit de paix ſeul imagina la

grande muraille. Il eſt certain que la Chine, gouvernée par les lois, ne voulut qu'arrêter les Tartares, qui ne connaiſſaient que le brigandage. C'eſt encore une preuve que la Chine n'avait point été peuplée par des tartares, comme on l'a prétendu. Les mœurs, la langue, les uſages, la religion, le gouvernement, étaient trop oppoſés. La grande muraille fut admirable et inutile : le courage et la diſcipline militaire euſſent été des remparts plus aſſurés.

M. *Paw* a beau regarder avec des yeux de mépris tous les ouvrages de la Chine, il n'empêchera pas que le grand canal, fait de main d'homme, dans la longueur de cent ſoixante de nos grandes lieues, et les autres canaux qui traverſent ce vaſte empire, ne ſoient un exemple qu'aucune nation n'a pu encore imiter : les Romains mêmes ne tentèrent jamais une telle entrepriſe.

ARTICLE III.

De la population de la Chine, et des mœurs.

Voila donc deux travaux immenſes qui n'ont pour but que l'utilité publique ; la grande muraille qui devait défendre l'empire chinois, et les canaux qui favoriſent ſon

commerce. Joignons-y un avantage encore plus grand, celui de la population, qui ne peut être que le fruit de l'aiſance et de la ſureté de chaque citoyen, dans ſa petite poſſeſſion en temps de paix; les mendians ne ſe marient en aucun lieu du monde. La polygamie ne peut être regardée comme contraire à la population; puiſque, par le fait, les Indes, la Chine, le Japon, où la polygamie fut toujours reçue, ſont les pays les plus peuplés de l'univers. S'il eſt permis de citer ici nos livres ſacrés, nous dirons que DIEU même, en permettant aux Juifs la pluralité des femmes, leur promit *que leur race ſerait multipliée comme les ſables de la mer.*

On allègue que la nature fait naître à-peu-près autant de femelles que de mâles, et que par conſéquent, ſi un homme prend quatre femmes, il y a trois hommes qui en manquent. Mais il eſt avéré aujourd'hui que dans l'Europe, s'il naît un dix-ſeptième de plus d'hommes que de femmes, il en meurt auſſi beaucoup plus avant l'âge de trente ans, par la guerre, par la multitude des profeſſions pénibles, plus meurtrières encore que la guerre, et par les débauches non moins funeſtes. Il en eſt probablement de même en Aſie. Tout Etat, au bout de trente ans, aura donc moins de mâles que de femelles. Comptez encore les

eunuques et les bonzes, il reſtera peu d'hommes. Enfin, obſervez qu'il n'y a que les premiers d'un Etat, preſque toujours très-opulens, qui puiſſent entretenir pluſieurs femmes, et vous verrez que la polygamie peut être, non-ſeulement utile à un empire, mais néceſſaire aux grands de cet empire.

Conſidérez ſurtout que l'adultère eſt très-rare dans l'Orient, et que dans les harem, gardés par des eunuques, il eſt impoſſible. Voyez, au contraire, comme l'adultère marche la tête levée dans notre Europe; quel honneur chacun ſe fait de corrompre la femme d'autrui; quelle gloire ſe font les femmes d'être corrompues; que d'enfans n'appartiennent pas à leurs pères; combien les races les plus nobles ſont mêlées et dégénérées. Jugez après cela lequel vaut le mieux, ou d'une polygamie permiſe par les lois, ou d'une corruption générale autoriſée par les mœurs.

Si, dans la Chine, pluſieurs femmes de la lie du peuple expoſent leurs enfans, dans la crainte de ne pouvoir les nourrir, c'eſt peut-être encore une preuve en faveur de la polygamie : car ſi ces femmes avaient été belles, ſi elles avaient pu entrer dans quelque ſérail, leurs enfans auraient été élevés avec des ſoins paternels.

Nous ſommes loin d'inſinuer qu'on doive établir la polygamie dans notre Europe chrétienne. Le pape *Grégoire II*, dans ſa décrétale adreſſée à St *Boniface*, permit qu'un mari prît une ſeconde femme, quand la ſienne était infirme. *Luther* et *Mélancthon* permirent au landgrave de Heſſe deux femmes, parce qu'il avait au nombre de trois ce qui chez les autres ſe borne à deux. Le chancelier d'Angleterre *Couper*, qui était dans le cas ordinaire, épouſa cependant deux femmes, ſans demander permiſſion à perſonne; et ces deux femmes vécurent enſemble dans l'union la plus édifiante: mais ces exemples ſont rares.

Quant aux autres lois de la Chine, nous avons toujours penſé qu'elles étaient imparfaites, puiſqu'elles ſont l'ouvrage des hommes qui les exécutent. Mais qu'on nous montre un autre pays où les bonnes actions ſoient récompenſées par la loi, où le laboureur le plus vertueux et le plus diligent ſoit élevé à la dignité de mandarin, ſans abandonner ſa charrue: par-tout on punit le crime; il eſt plus beau ſans doute d'encourager à la vertu.

A l'égard du caractère général des nations, la nature l'a formé. Le ſang des Chinois et des Indiens eſt peut-être moins âcre que le nôtre, leurs mœurs plus tranquilles. Le bœuf

eſt plus lent que le cheval, et la laitue diffère de l'abſinthe.

Le fait eſt qu'à notre Orient et à notre Occident, la nature a de tout temps placé des multitudes d'êtres de notre eſpèce, que nous ne connaiſſons que d'hier. Nous ſommes ſur ce globe comme des inſectes dans un jardin : ceux qui vivent ſur un chêne rencontrent rarement ceux qui paſſent leur courte vie ſur un orme.

Rendons juſtice à ceux que notre induſtrie et notre avarice ont été chercher par-delà le Gange ; ils ne ſont jamais venus dans notre Europe pour gagner quelque argent ; ils n'ont jamais eu la moindre penſée de ſubjuguer notre entendement ; et nous avons paſſé des mers inconnues pour nous rendre maîtres de leurs tréſors, ſous prétexte de leur rendre le ſervice de gouverner leurs ames.

Quand les *Albuquerques* vinrent ravager les côtes de Malabar, ils menaient avec eux des marchands, des miſſionnaires, et des ſoldats. Les miſſionnaires baptiſaient les enfans que les ſoldats égorgeaient ; les marchands partageaient le gain avec les capitaines ; le miniſtère portugais les rançonnait tous ; et des auteurs moines, traduits enſuite par d'autres moines, tranſmettaient à la poſtérité tous les

miracles que fit la Ste Vierge dans l'Inde pour enrichir des marchands portugais.

Les Européans entraient alors dans deux mondes nouveaux; celui de l'Occident a été preſque tout entier noyé dans ſon ſang. Si des fanatiques d'Europe ne ſont pas venus à bout d'exterminer l'Orient, c'eſt qu'ils n'en ont pas eu la force, car le déſir ne leur a pas manqué; et ce qu'ils ont fait au Japon ne l'a prouvé que trop à leur honte éternelle.

Ce n'eſt pas ici le lieu de retracer aux yeux épouvantés des lecteurs judicieux ces portraits que nous avons déjà expoſés, de la ſubverſion de tant d'Etats ſacrifiés aux fureurs de l'avarice, et de la ſuperſtition, plus cruelle encore que la ſoif des richeſſes. Contenons-nous dans les bornes des recherches hiſtoriques.

ARTICLE IV.

Si les Egyptiens ont peuplé la Chine, et ſi les Chinois ont mangé des hommes.

Nous avons toujours ſoupçonné que les grands peuples des deux continens ont été *autoctones*, indigènes; c'eſt-à-dire originaires des contrées qu'ils habitent, comme leurs quadrupèdes, leurs ſinges, leurs oiſeaux, leurs

leurs reptiles, leurs poiſſons, leurs arbres, et toutes leurs plantes.

Les rangifères de la Laponie, et les girafes d'Afrique ne deſcendent point des cerfs d'Allemagne et des chevaux de Perſe. Les palmiers d'Aſie ne viennent point des poiriers d'Europe. Nous avons cru que les Nègres n'avaient point des Irlandais pour ancêtres. Cette vérité eſt ſi démontrée aux yeux, qu'elle nous a paru démontrée à l'eſprit; non que nous oſions, avec St *Thomas*, (*a*) dire que l'être ſuprême, agiſſant de toute éternité, ait produit de toute éternité ces races d'animaux qui n'ont jamais changé parmi les bouleverſemens d'une terre qui change toujours. Il ne nous appartient pas de nous perdre dans ces profondeurs; mais nous avons penſé que ce qui eſt a du moins été long-temps. Il nous a paru, par exemple, que les Chinois ne deſcendent pas plus d'une colonie d'Egypte que d'une colonie de Baſſe-Bretagne. Ceux qui ont prétendu que les Egyptiens avaient peuplé la Chine, ont exercé leur eſprit et celui des autres. Nous avons applaudi à leur érudition et à leurs efforts; mais ni la figure des Chinois, ni leurs mœurs, ni leur langage, ni leur écriture, ni leurs uſages, n'ont rien de l'antique Egypte. Ils ne connurent jamais la circonciſion:

(*a*) *Summa catholicæ fidei*, liv. II, chap. XXXII.

aucune des divinités égyptiennes ne parvint juſqu'à eux : ils ignoraient toujours les myſtères d'*Iſis*.

M. *Paw*, auteur des *Réflexions philoſophiques*, a traité d'abſurde ce ſyſtême, qui fait des Chinois une colonie égyptienne ; et il ſe fonde ſur les raiſons les plus fortes. Nous ne ſommes pas aſſez ſavans pour nous ſervir du mot *abſurde ;* nous perſiſtons ſeulement dans notre opinion, que la Chine ne doit rien à l'Egypte. Le père *Parennin* l'a démontré à M. de *Mairan*. Quelle étrange idée dans deux ou trois têtes de français qui n'étaient jamais ſortis de leur pays, de prétendre que l'Egypte s'était tranſportée à la Chine, quand aucun Chinois, aucun Egyptien n'a jamais avancé une telle fable !

D'autres ont prétendu que ces Chinois ſi doux, ſi tranquilles, ſi aiſés à ſubjuguer et à gouverner, ont, dans les anciens temps, ſacrifié des hommes à je ne ſais quel dieu, et qu'ils en ont mangé quelquefois. Il eſt digne de notre eſprit de contradiction, de dire que les Chinois immolaient des hommes à DIEU, et qu'ils ne reconnaiſſaient pas de Dieu. Pour le reproche de s'être nourris de chair humaine, voici ce que le père *Parennin* avoue à M. de *Mairan*. (*b*)

(*b*) Dans ſa lettre datée de Pékin, du 11 août 1730, page 363, tome XXI des *Lettres édifiantes*, édition de Paris 1734.

» Enfin ſi l'on ne diſtingue pas les temps » de calamités des temps ordinaires, on » pourra dire de preſque toutes les nations, » et de celles qui ſont les mieux policées, ce » que des Arabes ont dit des Chinois; car on » ne nie pas ici que des hommes, réduits à » la dernière extrémité, n'aient quelquefois » mangé de la chair humaine; mais on ne » parle aujourd'hui qu'avec horreur de ces mal- » heureux temps auxquels, diſent les Chinois, » le ciel irrité contre la malice des hommes, les » puniſſait par le fléau de la famine, qui les » portait aux plus grands excès.

» Je n'ai pas trouvé néanmoins que ces » horreurs ſoient arrivées ſous la dynaſtie des » *Tang*, qui eſt le temps auquel ces Arabes » aſſurent qu'ils ſont venus à la Chine, mais » à la fin de la dynaſtie des *Han*, au ſecond » ſiècle après JESUS-CHRIST. »

Ces Arabes, dont parlent MM. de *Mairan* et *Parennin*, ſont les mêmes que nous avons déjà cités ailleurs. Ils voyagèrent, comme nous l'avons dit, à la Chine au milieu du neuvième ſiècle, quatre cents ans avant ce fameux vénitien *Marco-Paolo*, qu'on ne voulut pas croire lorſqu'il diſait qu'il avait vu un grand peuple plus policé que les nôtres, des villes plus vaſtes, des lois meilleures en pluſieurs points. Les deux arabes y étaient abordés

dans un temps malheureux, après des guerres civiles et des invaſions de barbares, au milieu d'une famine affreuſe. On leur dit, par interprètes, que la calamité publique avait été au point que pluſieurs perſonnes s'étaient nourries de cadavres humains. Ils firent comme preſque tous les voyageurs, ils mêlèrent un peu de vérité à beaucoup de menſonges.

Le nombre des peuples que ces deux arabes nomment anthropophages, eſt étonnant : ce ſont d'abord les habitans d'une petite île auprès de Ceilan, peuplée de noirs. Plus loin ſont d'autres îles qu'ils appellent Rammi et Angaman, où les peuples dévoraient les voyageurs qui tombaient entre leurs mains. Ce qu'il y a de triſte, c'eſt que *Marco Paolo* dit la même choſe, et que l'archevêque *Navarette* l'a confirmée au dix-ſeptième ſiècle, *à los Europeos que cogenes conſtante que vivos ſe los van comiendo.*

Texera dit que les Javans avaient encore cette abominable coutume au commencement du ſeizième ſiècle, et que le mahométiſme a eu de la peine à l'abolir. Quelques hordes de cafres et d'africains ont été accuſées de cette horreur.

Si on ne nous a point trompés ſur la Chine, ſi dans un de ces temps déſaſtreux où la faim ne reſpecte rien, quelques chinois ſe livrèrent

à une action de déſeſpoir qui ſoulève la nature, ſouvenons-nous toujours qu'en Hollande la canaille de la Haie mangea de nos jours le cœur du reſpectable de *Wit*, et que la canaille de Paris mangea le cœur du maréchal d'*Ancre*. Mais ſouvenons-nous auſſi que ceux qui percèrent ces cœurs furent cent fois plus coupables que ceux qui les mangèrent. Songeons à nos matines de Paris, à nos vêpres de Sicile, en pleine paix; aux maſſacres d'Irlande, pendant leſquels les Irlandais catholiques feſaient de la chandelle avec la graiſſe des Anglais proteſtans. Songeons aux maſſacres des vallées du Piémont, à ceux du Languedoc et des Cévènes, à ceux de tant de millions d'Américains par des Eſpagnols qui récitaient leur roſaire, et qui établiſſaient des boucheries publiques de chair humaine. Détournons les yeux, et paſſons vîte.

ARTICLE V.

Des anciens établiſſemens et des anciennes erreurs avant le ſiècle de Charlemagne.

AVANT de venir au mémorable ſiècle de *Charlemagne*, il fallut voir quelles révolutions avaient amené ce ſiècle dans notre Occident, et comment les deux religions chrétienne et

mufulmane s'étaient partagé le monde depuis le golfe de Perfe jufqu'à la mer Atlantique. C'était un grand fpectacle, mais une pénible recherche : il fallut preffer cent quintaux de menfonges pour en extraire une once de vérités. La foule des auteurs qui n'ont écrit que pour nous tromper eft effrayante. Qu'on en juge feulement par cinquante évangiles apocryphes, écrits dès le premier fiècle, et fuivis fans interruption de fables abfurdes, jufqu'aux faufſes décrétales forgées au fiècle de *Charlemagne*, et jufqu'à la donation de *Conftantin;* et cette donation de *Conftantin* fuivie de la légende dorée ; et cette légende dorée renforcée par la fleur des faints ; et cette fleur des faints perfectionnée par le pédagogue chrétien : le tout couronné par des miracles de l'abbé *Pâris* dans le faubourg Saint-Médard, au dix-huitième fiècle.

Nous osâmes d'abord douter de ces donations immenfes, faites aux évêques de Rome par *Charlemagne* et par fon fils, et furtout des donations de pays que *Charles* et *Louis le faible* ne poffédaient pas : mais nous ne prétendîmes point mettre en doute le droit que les papes ont acquis par le temps fur le pays qu'ils poffèdent. Ils en font fouverains, comme les évêques d'Allemagne font fouverains dans leurs diocèfes. Leurs droits ne font pas à la vérité écrits dans

l'évangile. Une religion formée par des pauvres, et qui anathématiſe la richeſſe et l'eſprit de domination, n'a pas ordonné à ſes prêtres de monter ſur des trônes, et d'armer leurs mains du glaive ; mais rien n'exiſte aujourd'hui de ce qu'était l'Egliſe dans ſon origine ; le temps a tout changé, et changera tout encore ; il a établi dans notre occident les ſouverainetés des barbares vomis de la Scythie, et changé les chaires d'inſtructions en trônes.

Nous avons reſpecté ces dominations nouvelles dans notre hiſtoire, et nous avons même remarqué combien notre antique barbarie les avait rendues néceſſaires. Quelques jéſuites, et ſurtout je ne ſais quel *Nonotte*, écrivirent alors contre nous avec plus d'amertume que de ſcience. Ils nous accusèrent d'avoir été peu reſpectueux envers St *Pierre* et St *Charlemagne*. Ils ne ſe doutaient pas alors que les ſucceſſeurs de *Charlemagne* et de *Pierre* aboliraient l'ordre des jéſuites, et que les généraux caſſeraient leurs ſoldats mal payés. Quoique nous euſſions parlé de l'établiſſement du chriſtianiſme avec le plus profond reſpect, on nous accuſa cependant d'en avoir un peu manqué.

On voulut nous écraſer ſous ſoixante volumes de pères de l'Egliſe, pour nous prouver que St *Pierre* avait été à Rome, ſans que St *Luc* et St *Paul* en euſſent jamais parlé ; qu'il avait

été *ſur le trône épiſcopal de Rome*, quoiqu'aſſurément il n'y eût point de trône épiſcopal en ce temps-là, ni même d'évêques d'aucun diocèſe. La principale démonſtration du voyage de St *Pierre à Rome* ſe tirait d'une lettre qu'il avait écrite et datée de Babylone : or Babylone ſignifiait évidemment Rome, comme Falaiſe ſignifie Perpignan. Les autres preuves étaient fondées ſur certains contes d'un *Abdias*, d'un *Marcel* et d'un *Egéſippe*, qui n'étaient dignes aſſurément d'être ni pères ni fils de l'Egliſe.

Ces feſeurs de mille et une nuits nous contaient donc que *Simon Pierre*, étant venu à Rome, (quoique ſa miſſion fût pour les circoncis) y rencontra le magicien *Simon*, qui ſe changeait tantôt en brebis et tantôt en chèvre. Ce *Simon* d'abord lui envoya faire un compliment par un de ſes chiens, auquel *Simon Pierre* répondit fort poliment. Ils ſe brouillèrent enſuite par un couſin de l'empereur *Néron* qui était mort. *Simon*, qu'on appelait *Vertu-dieu* défia St *Pierre* à qui reſſuſciterait le mort. *Simon* le fit remuer; mais *Pierre* le fit marcher, et gagna la gageure. Enſuite ils ſe défièrent au vol, en préſence de l'empereur. *Simon* vola dans les airs mieux que *Dédale;* mais *Pierre* pria le Seigneur ſi ardemment de faire tomber *Simon Vertu-dieu* comme *Icare*, qu'il tomba et ſe caſſa les jambes.

Néron, indigné de voir ſon ſorcier eſtropié, fit crucifier *Pierre* les pieds en haut, et couper la tête à *Paul*, &c.... &c.... Cela arriva la dernière année de *Néron*. *Pierre* avait gouverné l'Egliſe vingt-cinq ans ſous cet empereur, qui n'en régna que treize.

Ce livre d'*Abdias*, écrit en ſyriaque, fut traduit en grec par ſon diſciple nommé *Eutrope*, et nous l'avons en latin de la traduction de *Jules africain*, homme ſavant du troiſième ſiécle, et preſque un père de l'Egliſe par ſes autres écrits.

Quoi qu'il en ſoit, que St *Pierre* eût fait ou non le voyage de Rome, cela était abſolument indifférent pour le gouvernement de l'Egliſe. Ce gouvernement fut modelé du temps de *Conſtantin*, ſur l'adminiſtration politique de l'Empire. Les principaux ſiéges, Rome, Conſtantinople, Alexandrie, devaient avoir l'autorité principale. Et de même que les rois d'Eſpagne régnèrent en ce pays, ſoit que *Tubal* ou *Hercule* l'eût peuplé; de même que la race des Francs poſſéda les Gaules, ſoit qu'elle deſcendît de *Brancus* fils d'*Hector*, ſoit qu'elle eût une autre origine; ainſi les papes dominèrent bientôt dans la ville impériale, du conſentement même des Romains, ſans ſe mettre en peine ſi la première égliſe de cette capitale avait été dédiée à St *Jean de Latran*,

ou à St *Pierre* hors des murs. Ainſi les patriarches des grandes villes de Conſtantinople et d'Alexandrie eurent plus d'honneurs, de richeſſes et d'autorité que des évêques de villages. Les hommes d'Etat n'établiſſent guère leurs droits ſur des diſcuſſions théologiques : ils vont au ſolide, et ils laiſſent leurs écrivains s'épuiſer en citations et en argumens.

ARTICLE VI.

Fauſſes donations. Faux martyrs. Faux miracles.

LA vérité de l'hiſtoire, bien plus utile qu'on ne penſe, nous força d'examiner les fauſſes légendes auſſi attentivement que le voyage de St *Pierre*. Nous crûmes que le menſonge ne pouvait que déshonorer la religion. Les miracles de JESUS-CHRIST et des apôtres ſont ſi vrais qu'on ne doit pas riſquer d'affaiblir le profond reſpect qu'on a pour eux, en leur aſſociant de faux prodiges. Admirons, célébrons, révérons le *Lazare* reſſuſcité ; le bienfait des noces de Cana ; les démons chaſſés du corps des poſſédés ; ces eſprits immondes précipités dans les corps d'animaux immondes comme eux, et noyés avec eux dans le lac de Génézareth ; le fils de DIEU enlevé ſur le

faîte du temple et ſur une montagne par l'ennemi de DIEU et des hommes ; JESUS confondant d'un ſeul mot cet éternel ennemi qui oſait propoſer à DIEU même d'adorer le Diable ; JESUS, transfiguré ſur le Thabor pour manifeſter ſa gloire à *Moïſe* et à *Elie*, qui viennent du ſein des morts recevoir ſes leçons éternelles ; JESUS la ſource de la vie, JESUS créateur du genre-humain, mourant pour le genre-humain ; les morts reſſuſcitant quand il expire, et rempliſſant les rues de Jéruſalem ; le ſoleil s'éclipſant en plein midi et en pleine lune par toute la terre, à la confuſion de tout l'empire romain, aſſez aveugle pour négliger ce grand événement ; le S^t^ Eſprit deſcendant en langue de feu ſur les apôtres, &c... Ces vrais miracles ſont aſſez nombreux, aſſez avérés. Des hommes inſpirés les ont écrits ; tout lecteur judicieux les apprécie ; tout bon chrétien les adore.

Mais, c'était, nous oſons le dire, une impiété et une folie de vouloir ſoutenir ces prodiges, que DIEU daigna lui-même opérer en Judée, par des fables abſurdes, que des hommes inconnus ont inventées tant de ſiècles après.

La perſonne illuſtre qui étudia l'hiſtoire avec nous, fut très-ſcandaliſée qu'un jéſuite, nommé *Papebroke*, prétendît avoir traduit un

manuſcrit grec qui contenait le martyre de St *Théodote* cabaretier, et de ſept vierges, âgées de ſoixante douze ans chacune, que le gouverneur de la ville d'Ancire condamna à livrer leur pucelage aux jeunes gens de la ville. Cette ſentence portée contre ces ſept vieilles, ou plutôt contre ces jeunes gens, était encore la plus ſimple et la moins merveilleuſe anecdote de toute cette aventure. La légende de ce ſaint cabaretier, et de ſon ami le curé *Fronton* eſt aſſez connue.

On arrache la langue à St *Romain*, qui était bègue, et auſſitôt il parle avec la plus grande volubilité; l'auteur, grand phyſicien, remarque *qu'il eſt impoſſible de vivre ſans langue:* ce qui rend le miracle plus beau.

Que dire de St *Paulin* qui, voyant un poſſédé ſe promener la tête en-bas comme une mouche à la voûte d'une égliſe, envoya vîte chercher les reliques de St *Félix* de Nole? Dès qu'elles furent arrivées, le poſſédé tomba par terre.

Eſt-il poſſible qu'on ait écrit ſérieuſement que St *Denis* l'aréopagite, étant venu d'Athènes à Paris, fut pendu à Montmartre; qu'il prêcha du haut de la potence dès qu'il fut étranglé, et qu'enſuite il porta ſa tête entre ſes bras, dès qu'il eut le cou coupé?

Nous pourrions citer trois morts, reſſuſcités en un jour par St *Dominique;* vingt-huit

aveugles, quatre poſſédés, ſix lépreux, trois ſourds, trois muets guéris, et quatre morts reſſuſcités, le tout par St *Victor*.

St *Maclou*, preſſé de reſſuſciter un mort, répond: Qu'il attende que j'aie dit ma meſſe. La meſſe finie, il le reſſuſcite: le mort demande à boire; ſoudain St *Maclou* change de l'eau en vin, un caillou en gobelet, un balai en ſerviette. Le mort boit, et reconnaît que ces trois miracles ſont en l'honneur de la Trinité. C'eſt-là pourtant ce qu'écrivent les jéſuites *Ribadénéira* et *Antoine Girard* dans la vie des ſaints.

On a écrit, et depuis la renaiſſance des lettres on a imprimé plus de dix mille contes de cette force. Le bénédictin *Ruinard* nous en a donné de pareils dans ſes prétendus *Actes ſincères*, qui ſont évidemment du treizième ſiècle, et tous écrits du même ſtyle. C'eſt-là qu'il renouvelle l'hiſtoire du cabaretier *Théodote*, et de la langue de *Romain*.

On rendit à la raiſon et à la religion, le ſervice de détruire ces fables: elles étaient encore ſi accréditées qu'un jéſuite, nommé *Nonotte*, prit leur défenſe, et fut même ſecondé par quelques écrivains.

Pluſieurs regardaient comme un article de foi l'apparition du labarum dans les nuées. Ils ne ſavaient ſi c'était vers Beſançon, ou

vers Troie, ou vers Rome, et ſi l'inſcription était en latin ou en grec; mais ils étaient sûrs de l'apparition.

Par quel excès de démence a-t-on écrit et répété ſi ſouvent, que dans l'année 287, au temps même que *Dioclétien* favoriſait le plus notre ſainte religion, lorſque les principaux officiers de ſon palais étaient chrétiens, lorſque ſa femme était chrétienne, cet empereur fit couper la tête à toute une légion, appelée thébaine, compoſée de ſix mille ſept cents hommes, et cela parce qu'elle était chrétienne? Nous avions anéanti cette fable impertinente, attribuée à l'abbé *Eucher*, depuis évêque de Lyon, mort en 454, cent ſoixante-ſept ans après cette aventure. Nous avions fait voir combien il était ridicule d'attribuer à cet évêque une rapſodie dans laquelle il eſt parlé, avant l'année quatre cents cinquante-quatre, du roi de Bourgogne *Sigiſmond*, qui mourut en 523. Cette ineptie était aſſez ſenſible. Nous avions prouvé qu'aucun auteur ne parla jamais d'une légion thébaine. Il y avait trois légions en Egypte; mais aucune n'était compoſée d'habitans de Thèbes. Cette prétendue légion n'avait pu arriver d'Orient en Occident par le Velais, comme on le dit: elle n'avait pu être entourée de troupes, ſupérieures en nombre, qui l'auraient égorgée dans le petit défilé

d'Agaune, où l'on ne peut ranger deux cents hommes en bataille, et où la moitié d'une cohorte aurait aiſément arrêté toutes les légions de l'empire romain. Ce monſtrueux amas de bêtiſes méritait d'être développé; et il s'eſt trouvé un *Nonotte* qui les a défendues comme ſon bien propre. Il a intitulé ſon livre *nos erreurs*, et il a trouvé des dévotes qui l'ont cru ſur ſa parole.

ARTICLE VII.

De David, de Conſtantin, de Théodoſe, de Charlemagne, &c.

APRÈS les exemples continuels d'injuſtice, de cruauté, de meurtre, de brigandage, dont l'hiſtoire de preſque toutes les nations eſt ſurchargée, il nous parut utile et conſolant de ne pas canoniſer ces crimes chez les princes, de quelque religion qu'ils fuſſent. *David* était ſans doute un bon juif; mais ce n'était pas une choſe honnête (humainement parlant) de ſe révolter contre ſon ſouverain, de ſe mettre à la tête de quatre cents voleurs, de rançonner, de piller ſes compatriotes, de trahir à la fois ſa patrie et le roitelet *Achis* ſon bienfaiteur; de maſſacrer tout dans les

villages de ce bienfaiteur, jusqu'aux enfans à la mamelle, afin qu'il ne restât personne pour le dire; de faire cuire dans des fours, de déchirer sous des herses de fer les habitans de Rabath; de scier le crâne et la poitrine aux autres Amorrhéens; d'écraser sous des chariots leurs membres palpitans; de donner sept enfans du roi *Saül* son maître aux Gabaonites, pour les pendre, &c... &c... &c...

Plus nous étions touchés respectueusement de son repentir, plus il nous sembla qu'en effet jamais repentir ne fut mieux fondé. Nous fûmes même très-étonnés qu'on chantât encore, dans quelques églises, des hymnes attribuées à *David*, dans lesquelles il est dit: *Heureux qui prendra tes petits enfans, et qui les écrasera contre la pierre*, psaume 137. *Que vos pieds soient teints de leur sang, et que la langue de vos chiens en soit abreuvée!* psaume 67. On y peut chercher un sens mystique; mais le sens naturel est dur. Il nous semble qu'on aurait pu s'attacher aux psaumes qui enseignent la clémence plus qu'à ceux qui célèbrent la cruauté. Nous respectâmes le texte; mais nous ne pouvions fouler aux pieds la nature.

Le même esprit d'équité nous anima, quand nous nous crûmes obligés de ne point dissimuler les crimes de *Constantin*, de *Théodose*, de *Clovis*, &c. Ils favorisèrent le christianisme

nous,

nous en béniſſons DIEU ; et ſi *Conſtantin* mourut arien après avoir tour à tour favoriſé et perſécuté *Athanaſe*, on doit en être affligé, et adorer les décrets de la Providence. Mais les meurtres de tous ſes proches, de ſon fils même et de ſa femme, n'étaient pas ſans doute des actions chrétiennes.

Conſtantin, tout voluptueux qu'il était, s'était fait une telle habitude de la férocité, qu'il la porta juſque dans ſes lois. *Dioclétien* avait été aſſez humain pour abolir la loi qui permettait aux pères de vendre leurs enfans ; *Conſtantin* rétablit cette loi barbare. Il permit aux citoyens romains de faire leurs fils eſclaves en naiſſant. (*c*) On dit, pour l'excuſer, qu'il ne permit ce trafic qu'aux pauvres ; mais il n'y a que les pauvres qui puiſſent être tentés de vendre leurs enfans. Il fallait les mettre à l'abri du beſoin qui les forçait à ce commerce dénaturé : mais l'aſſaſſin de ſon fils devait approuver qu'un père vendît les ſiens. Par la même juriſprudence, il abolit les peines établies par les lois contre les calomniateurs ; c'eſt ce que nous ſoumettons au jugement de toutes les ames honnêtes.

Nous ne pensâmes pas que *Théodoſe* eût ſuffiſamment réparé le maſſacre ſi long-temps prémédité des habitans de Theſſalonique :

(*c*) Cod. liv. *de patribus qui filios*, &c.

en n'allant point à la meſſe pendant quelques mois.

Pour *Clovis*, le jéſuite *Daniel* lui-même convient qu'il fut plus méchant après ſon baptême qu'auparavant. On eſt obligé d'avouer qu'il engagea un *Clodoric*, fils d'un roi de Cologne, à tuer ſon propre père, et que, pour récompenſe, il le fit aſſaſſiner lui-même, et s'empara de ſon petit Etat; qu'il trahit et aſſaſſina *Ranacaire*, roi de Cambrai; qu'il en fit autant à un roi du Mans nommé *Renomer*, et à quelques autres princes; après quoi il tint un concile d'évêques à Orléans. On ne lui reprocha, dans ce concile, aucun de ces aſſaſſinats; ils n'avaient été commis que ſur des princes idolâtres.

Nous avons déteſté le crime par-tout où nous l'avons trouvé; et ſi les infidèles et les hérétiques ont fait quelques bonnes actions, s'ils ont eu des vertus que St *Auguſtin* appelle des péchés ſplendides, nous n'avons pas cru devoir les taire. L'empereur *Julien* fut ſobre et chaſte comme un anachorète, auſſi brave que *Céſar*, auſſi clément que *Marc-Aurèle*, puiſqu'il pardonna à douze chrétiens qui avaient comploté de l'aſſaſſiner. Il fallait, ou en convenir, ou être un ſot; nous prîmes le premier parti. Un ex-jéſuite de province, nommé *Paulian*, vient encore de répéter que *Julien*, bleſſé à

mort au milieu de ſa victoire, jeta ſon ſang contre le ciel, et s'écria : *Tu as vaincu, Galiléen.* Rien n'éclairera donc jamais les ignorans ! rien ne corrigera les gens de mauvaiſe foi ! Ce n'était pas contre les Galiléens que ce grand-homme combattait, c'était contre les Perſes. Ce conte du calomniateur *Théodoret* eſt mis actuellement par tous les ſavans avec l'autre conte des femmes que *Julien* immola aux dieux pour obtenir leur protection dans cette guerre. Le bon ſens rejette ces abſurdités, et l'équité réprouve ces calomnies.

La raiſon eſt l'ennemie des faux prodiges. Les globes de feu qui ſortirent des fondemens du temple juif, lorſque *Julien* permit qu'on le rebâtît, ſont avérés, diſait-on, par *Ammien Marcellin*, auteur païen ; et on nous allégue cette puérilité comme un témoignage que nos ennemis furent forcés de rendre à la vérité.

Nous exposâmes tout le ridicule de ce prodige. Nous montrâmes combien *Ammien* aimait le merveilleux, et à quel point il était crédule. On ne pouvait donner de nouveaux fondemens au temple bâti par *Hérode*, puiſque ces fondemens de larges pierres de ving-cinq pieds de long ſubſiſtent encore. Des globes de feu ne peuvent ſortir de ces pierres, puiſque jamais les flammes ne s'arrondiſſent en globes, et qu'elles s'élèvent toujours en ſpirales et en

cônes. D'ailleurs on ſait que, dans ce temps-là, pluſieurs villes de Syrie furent endommagées par des volcans ſouterrains, ſans qu'il fût queſtion de rebâtir un temple. On ajouta encore à ce prodige des globes de feu, ces petites croix enflammées qui s'attachaient aux vêtemens des ouvriers. Voilà bien du merveilleux.

Il eſt évident que ſi *Julien* diſcontinua la reconſtruction du temple de Jéruſalem, ce fut par d'autres raiſons. Si les prétendus globes de feu l'en avaient empêché, il en aurait parlé dans ſa lettre ſur cette aventure. Voici cette lettre importante.

„ Que diront les Juifs de leur temple, qui „ a été bâti trois fois, et qui n'eſt point „ encore rebâti ? Ce n'eſt point un reproche „ que je leur fais, puiſque j'ai voulu moi-„ même relever ſes ruines ; je n'en parle que „ pour montrer l'extravagance de leurs pro-„ phètes, qui trompaient de vieilles femmes „ imbécilles. *Quid de templo ſuo dicent, quod „ cùm tertiò ſit everſum, nondum ad hodiernum „ uſque diem inſtauratur ? Hæc ego, non ut illis „ exprobrarem in medium adduxi, utpote qui „ templum illud tanto intervallo à ruinis excitare „ voluerim ; ſed ideo commemoravi, ut oſtenderem „ deliraſſe prophetas iſtos, quibus cum ſtolidis „ aniculis negotium erat.* „

N'eſt-il pas clair par cette lettre, que *Julien* ayant d'abord eu la condeſcendance de permettre que les Juifs achetaſſent le droit de bâtir leur temple, comme ils achetaient tout, il changea d'avis enſuite, et ne voulut pas qu'une nation ſi fanatique et ſi atroce eût un ſignal ſacré de ralliement; et une fortereſſe au milieu de ſes Etats? Une telle explication eſt ſimple, naturelle, vraiſemblable. Il ne faut point embrouiller par un miracle ce qu'on peut démêler par la raiſon. Nous déplorons, encore une fois, nous déteſtons l'erreur de *Julien;* mais il faut être équitable.

Si nous défendîmes la cauſe de *Julien* avec quelque chaleur, c'eſt qu'en effet ce prince philoſophe, qui était ſi dur pour lui-même, fut très-indulgent pour les autres; c'eſt qu'étant à la tête d'un des deux partis qui diviſaient l'Empire, il ne fit jamais couler le ſang du parti oppoſé au ſien.

L'empereur *Conſtance*, ſon proche parent et ſon perſécuteur, aſſaſſin de toute ſa famille, avait toujours été ſanguinaire. *Julien* fut le plus tolérant des hommes, et l'unique chef du parti qui fût tolérant.

La Blétrie, qui, dans le dix-huitième ſiècle, a oſé écrire une vie de *Julien* avec quelque modération, et le défendre contre pluſieurs

calomnies groſſières dont on chargeait ſa mémoire, n'a pas oſé pourtant le juſtifier ſur ſon attachement à l'ancienne religion de l'Empire. Il le repréſente comme un ſuperſtitieux qui croyait combattre une autre ſuperſtition. Nous eûmes une autre idée de *Julien;* il était certainement un ſtoïcien rigide. Sa religion était celle du grand *Marc-Aurèle*, et du plus grand *Epictète*. Il nous ſemblait impoſſible qu'un tel philoſophe adorât ſincèrement *Hécate*, *Pluton*, *Cybèle;* qu'il crût lire l'avenir dans le foie d'un bœuf ; qu'il fût perſuadé de la vérité des oracles et des augures, dont *Cicéron* s'était tant moqué.

En un mot, l'auteur de la ſatire des *Céſars* ne nous parut pas un fanatique, c'eſt-à-dire un furieux imbécille. Une forte preuve, c'eſt qu'il donna ſouvent bataille malgré des auſpices que tous ſes prêtres croyaient funeſtes. Il courut même en dépit d'eux à ſon dernier combat, où il fut tué au milieu de ſes victoires.

L'auteur du livre de la *Félicité publique*, homme en effet digne de la faire cette félicité, ſi elle était au pouvoir d'un ſage, ſemble n'être pas de notre avis en ce point ; et par conſéquent il nous a réduit à nous défier long-temps de notre opinion. *Julien*, dit-il,

au lieu de montrer ſur le trône un philoſophe impartial, ne fit voir en lui qu'un païen dévôt.

Les apparences, en effet, ſont quelquefois pour l'eſtimable auteur de la *Félicité publique*. *Julien* paraît trop zélé pour l'ancien culte de ſa patrie ; il fait trop de ſacrifices ; il eſt trop prêtre. *Jules Céſar*, tout grand-pontife qu'il était, ſacrifiait beaucoup moins.

Mais qu'on ſe repréſente l'état de l'Empire ſous *Julien* : deux factions acharnées le partagent ; l'une, à la vérité, divine dans ſon principe, mais s'écartant déjà de ſon origine, par l'eſprit de parti et par toutes les fureurs qui l'accompagnent ; l'autre fondée ſur l'erreur, et défendant cette erreur avec tout l'emportement qui ſe met à la place de la raiſon : même opiniâtreté des deux côtés, mêmes fraudes, mêmes calomnies, mêmes complots, mêmes barbaries, même rage. La plupart des chrétiens, il faut l'avouer, éclairés d'abord par DIEU même, étaient auſſi aveugles que ceux qu'on appela depuis païens.

Que pouvait faire un empereur politique entre ces deux factions, lorſqu'il s'était déclaré hautement pour la ſeconde ? S'il n'avait pas montré un grand zèle pour ſon parti, ce parti lui eût reproché de n'en avoir pas aſſez ; ce parti l'eût abandonné, et l'autre l'eût peut-être détrôné. Il fallait mener les

païens avec les brides qu'ils s'étaient faites eux-mêmes. Qui a montré plus de zèle pour ſa religion ; qui a été plus aſſidu à des prêches et au chant des pſaumes que le prince d'Orange *Guillaume le taciturne*, fondateur de la république de Hollande, et *Guſtave-Adolphe*, vainqueur de l'Allemagne ? Cependant il s'en fallait beaucoup que ces deux grands-hommes fuſſent des enthouſiaſtes.

L'Europe, et ſurtout le Nord, a le bonheur de poſſéder aujourd'hui des ſouverains éclairés et tolérans, dont aucun fanatiſme n'obſcurcit les lumières, dont aucune diſpute théologique n'a égaré la raiſon, et qui tous ſavent très-bien diſtinguer ce que la politique exige, et ce que la religion conſeille. Il en eſt même qui n'ont ni cour, ni conſeil, ni chapelle, et qui conſument les journées entières dans le travail de la royauté. Mais qu'il s'élève dans leurs Etats une querelle de religion, une guerre inteſtine de fanatiſme, telle qu'on en vit au temps de *Julien ;* ou nous nous trompons fort, ou tous agiront comme lui.

Quant au nom d'apoſtat que des écrivains des Charniers donnent encore à l'empereur *Julien*, il nous ſemble que ce ſobriquet infame ne lui convenait pas plus que le titre d'empereur chrétien à *Conſtantin*, qui ne fut baptiſé qu'à ſa mort. *Julien*, baptiſé dans ſon enfance,

enfance, eut le malheur de n'être chrétien que pour ſauver ſa vie. Il n'était pas plus chrétien que notre grand *Henri IV* et ſon couſin le prince de *Condé* ne furent catholiques, lorſqu'on les força d'aller à la meſſe après la Saint-Barthelemi. La ligue oſa appeler ces princes relaps ; ils ne l'étaient point, on les avait forcés. On força de même *Julien* à recevoir ce qu'on appelle l'un des quatre mineurs, à être lecteur dans l'égliſe de Nicomédie : mais il eſt certain, par ſes écrits, que dès-lors il ſe livrait tout entier aux inſtructions de *Libanius*, le philoſophe le plus entêté du paganiſme.

Ce qu'on peut donc reprocher bien plus raiſonnablement à cet empereur, c'eſt d'avoir été l'ennemi du chriſtianiſme dès qu'il put ſe connaître ; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt qu'il était le plus beau génie de ſon temps, et le plus vertueux de tous les empereurs après les *Antonins*.

La Blétrie répète ſérieuſement le conte ridicule que *Julien*, dans ſes opérations théurgiques, qui étaient viſiblement une initiation aux myſtères d'*Eleuſine*, fit deux fois le ſigne de la croix, et que deux fois tout diſparut. Cependant, malgré cette ineptie, *la Blétrie* a été lu, parce qu'il a été ſouvent plus raiſonnable.

Au reſte, nous oſons dire qu'il n'eſt point de français, et ſurtout de pariſiens, à qui la mémoire de *Julien* ne doive être chère. Il rendit la juſtice parmi nous comme *Lamoignon;* il combattit pour nous en Allemagne comme *Turenne ;* il adminiſtra les finances comme un *Roſni ;* il vécut parmi nous en citoyen, en héros, en philoſophe, en père : tout cela eſt exactement vrai. On verſe des larmes de tendreſſe quand on ſonge à tout le bien qu'il nous fit. Et voilà celui qu'un poliſſon appelle *Julien l'apoſtat.*

En admirant la valeur de *Charlemagne*, fils d'un héros uſurpateur, et ſon art de gouverner tant de peuples conquis, c'était aſſez d'être homme pour gémir des cruautés qu'il exerça envers les Saxons; et nous avouons que nous n'exprimâmes pas aſſez fortement notre horreur. Le tribunal veimique, qu'il inſtitua pour perſécuter ces malheureux, eſt peut-être ce qu'on inventa jamais de plus tyrannique. Des juges inconnus recevaient les accuſations rédigées par un délateur, n'entendaient ni les témoins ni les accuſés, jugeaient en ſecret, condamnaient à la mort, envoyaient des bourreaux déguiſés, qui exécutaient leurs ſentences. Cette cour d'aſſaſſins privilégiés ſe tenait à Ormound en Veſtphalie; elle étendit ſa juriſdiction ſur toute l'Allemagne, et ne

fut entièrement abolie que ſous *Maximilien I.* C'eſt une vérité horrible, dont peu d'auteurs parlent, mais qui n'en eſt pas moins avérée.

Que devait-on dire de l'iniquité dénaturée avec laquelle il dépouilla de leurs Etats les fils de ſon frère ? La veuve fut obligée de fuir, et d'emporter dans ſes bras ſes malheureux enfans chez *Didier* ſon frère, roi des Lombards. Que devinrent-ils, lorſque *Charlemagne* les pourſuivit dans leur aſile, et s'empara de leurs perſonnes ? Les ſecrétaires, les moines, qui fabriquaient des annales, n'oſent le dire : nous nous taiſons comme eux ; et nous ſouhaitons que ce *Karl* n'ait pas traité ſon frère, ſa ſœur, et ſes neveux, comme tant de princes, en ces temps-là, traitaient leurs parens. La foule des hiſtoriens a encenſé la gloire de *Charlemagne*, et juſqu'à ſes débauches. Nous nous ſommes arrêtés la balance à la main ; nous avons laiſſé marcher la foule : on nous a remarqué ; on a voulu nous arracher notre balance ; et nous avons continué de peſer le juſte et l'injuſte.

Nous n'avons pu encore découvrir quel droit avait *Charlemagne* ſur les Etats de ſon frère, ni quel droit ſon frère et lui et *Pepin* leur père avaient ſur les Etats de la race d'*Ildovic* ; ni quel droit avait *Ildovic* ſur les Gaules et ſur l'Allemagne, provinces de

l'empire romain ; ni même quel droit l'empire romain avait ſur ces provinces.

C'eſt immédiatement après *Charlemagne* que commença cette longue querelle entre l'Empire et le ſacerdoce, qui a duré, à tant de repriſes, pendant plus de neuf ſiècles : guerre dans laquelle tous les rois furent enveloppés ; guerre tantôt ſourde, tantôt éclatante ; tour à tour ridicule et funeſte ; qui n'a ſemblé terminée que par l'abolition des jéſuites ; et qui pourrait recommencer encore, ſi la raiſon ne diſſipait pas aujourd'hui, preſque par-tout, les ténèbres dans leſquelles nous avons été plongés ſi long-temps.

ARTICLE VIII.

D'une foule de menſonges abſurdes qu'on a oppoſés aux vérités énoncées par nous.

Nous nous ſervons rarement du grand mot *certain :* il ne doit guère être employé qu'en mathématiques, ou dans ces eſpèces de connaiſſances, *je penſe*, *je ſouffre*, *j'exiſte ; deux et deux font quatre.* Cependant, ſi l'on peut quelquefois employer ce mot en fait d'hiſtoire, nous crûmes certain, ou du moins extrêmement probable :

Que les premiers étrangers, qui prirent et qui ſaccagèrent Conſtantinople, furent les croiſés, qui avaient fait ſerment de combattre pour elle.

Que les premiers rois francs avaient pluſieurs femmes en même temps ; témoins *Gontran*, *Caribert*, *Childebert*, *Sigebert*, *Chilpéric*, *Clotaire*, comme le jéſuite *Daniel* l'avoue lui-même.

Que le comble du ridicule eſt ce qu'on a inſéré dans l'hiſtoire de *Joinville*, que les émirs mahométans et vainqueurs offrirent la couronne d'Egypte à St *Louis* leur ennemi, vaincu, captif, chrétien, ignorant leur langue et leurs lois.

Que toutes les hiſtoires écrites dans ce goût doivent être regardées comme celles des quatre fils *Aymon*.

Que la croyance de l'Egliſe romaine, après le temps de *Charlemagne*, était différente de l'Egliſe grecque en pluſieurs points importans, et l'eſt encore.

Que long-temps après *Charlemagne*, l'évêque de Rome, toujours élu par le peuple, ſelon l'uſage de toutes les égliſes, toutes républicaines, demandait la confirmation de ſon élection à l'exarque ; que le clergé romain était tenu d'écrire à l'exarque ſuivant cette

formule : » Nous vous ſupplions d'ordonner » la conſécration de notre père et paſteur. »

Que le nouvel évêque était, par le même formulaire, obligé d'écrire à l'évêque de Ravenne ; et qu'enfin, par une conſéquence indubitable, l'évêque de Rome n'avait encore aucune prétention ſur la ſouveraineté de cette ville.

Que la meſſe était très-différente au temps de *Charlemagne*, de ce qu'elle avait été dans la primitive Egliſe ; car tout changea ſuivant les temps, ſuivant les lieux, et ſuivant la prudence des paſteurs. Du temps des apôtres, on s'aſſemblait le ſoir pour manger la cène, le ſouper du Seigneur. (*Paul aux Corinth.*) On demeurait dans la fraction du pain. (*Act. ch. 2.*) Les diſciples étaient aſſemblés pour rompre le pain. (*Act. chap. 20.*) L'Egliſe romaine, dans la baſſe latinité, appelle *miſſa* ce que les Grecs appelaient *ſynaxe*. On prétend que ce mot *miſſa*, meſſe, venait de ce qu'on renvoyait les catéchumènes qui, n'étant pas encore baptiſés, n'étaient pas encore dignes d'aſſiſter à la meſſe. Les liturgies étaient différentes ; et cela ne pouvait alors être autrement : une aſſemblée de chrétiens en Chaldée ne pouvait avoir les mêmes cérémonies qu'une aſſemblée en Thrace. Chacun feſait la commémoration du dernier

ſouper de notre Seigneur, en ſa langue. Ce fut vers la fin du ſecond ſiècle que l'uſage de célébrer la meſſe le matin, s'établit dans preſque toutes les égliſes.

Le lendemain du ſabbat, on célébrait nos ſaints myſtères pour ne ſe pas rencontrer avec les Juifs. On liſait d'abord un chapitre des évangiles ; une exhortation du célébrant ſuivait ; tous les fidèles, après l'exhortation, ſe baiſaient ſur la bouche en ſigne d'une fraternité qui venait du cœur ; puis on poſait ſur une table du pain, du vin, et de l'eau ; chacun en prenait ; et on portait du pain et du vin aux abſens. Dans quelques égliſes de l'Orient, le prêtre prononçait les mêmes paroles par leſquelles on finiſſait les anciens myſtères ; paroles que notre divine religion avait retenues et conſacrées : *Veillez et ſoyez purs.* Tous ces rites changèrent : le rite grégorien ne fut point le rite ambroiſien. Le baptême qui était le plongement dans l'eau, ne fut bientôt dans l'Occident qu'une légère aſperſion : les barbares du Nord, devenus chrétiens, n'ayant ni peintres ni ſculpteurs, ignorèrent le culte des images. L'Egliſe grecque différa ſurtout de l'Egliſe romaine en dogmes et en uſages.

Juſqu'aux temps de *Charlemagne*, il n'y eut point ce qu'on appelle de meſſe baſſe. Les formules qui ſubſiſtent encore nous le prouvent

aſſez. On n'aurait pas ſouffert alors qu'un ſeul homme officiât, aidé d'un petit garçon, qui lui répond, et qui le ſert : les évêques eurent cette condeſcendance pour les grands ſeigneurs et pour les malades. Enfin les religieux mendians dirent des meſſes baſſes pour de l'argent ; et l'abus vint au point que le jéſuite *Emmanuel Sa* dit dans ſes aphoriſmes : » Si un prêtre a reçu de l'argent pour dire » des meſſes, il peut les affermer à d'autres » à un moindre prix, et retenir pour lui le » ſurplus. » *Cui datur certa pecunia pro miſſis à ſe dicendis, poteſt alios minore pretio conducere, et reliquum ſibi retinere.*

Nous dîmes que la confeſſion de ſes fautes était de la plus haute antiquité ; que le repentir fut la première reſſource des criminels ; que ce repentir et cette confeſſion furent exigés dans tous les myſtères d'Egypte, de Thrace, et de Grèce ; que l'expiation ſuivait la confeſſion, &c. . .

La fable même imita l'hiſtoire en ce point néceſſaire aux hommes. *Apollonius de Rhodes* rapporte que *Médée* et *Jaſon*, coupables de la mort d'*Abſyrte*, allèrent ſe faire expier dans l'Aea, par *Circé*, reine et prêtreſſe de l'île, et tante de *Médée*. *Jaſon*, en arrivant au foyer ſacré de la maiſon de *Circé*, enfonça ſon épée en terre ; ce qui ſignifiait que ſa femme et lui

avaient commis un crime avec l'épée, et qu'ils avaient répandu le ſang innocent ſur la terre. Après quoi *Circé* les expia tous deux avec les luſtrations uſitées chez elle. Peut-être même cette ancienne fable n'eſt pas ſi fable qu'on le croit.

On ſait que *Marc-Aurèle*, le plus vertueux des hommes, ſe confeſſa en s'initiant aux myſtères de *Cérès*. Cette pratique ſalutaire eut ſes abus : ils furent pouſſés au point qu'un ſpartiate voulant s'initier, et le prêtre voulant le confeſſer : *Eſt-ce à* DIEU *ou à toi que je parlerai ?* dit le ſpartiate. *A* DIEU, répondit l'autre. *Retire-toi donc, ô homme !*

Les Juifs étaient obligés, par la loi, d'avouer leur délit lorſqu'ils avaient volé leurs frères, et de reſtituer le prix du larcin avec un cinquième par-deſſus. Ils confeſſaient en général leurs péchés contre la loi, en mettant la main ſur la tête d'une victime. *Buxtorf* nous apprend que ſouvent ils prononçaient une formule de confeſſion générale, compoſée de vingt-deux mots, et qu'à chaque mot on leur plongeait la tête dans une cuvette d'eau froide ; que ſouvent auſſi ils ſe confeſſaient les uns aux autres ; que chaque pénitent choiſiſſait ſon parrain qui lui donnait trente-neuf coups de fouet, et qui en recevait autant de lui à ſon tour. Enfin l'Egliſe chrétienne

ſanctifia la confeſſion. On ſait aſſez comment les confeſſions et les pénitences furent d'abord publiques ; quel ſcandale il arriva ſous le patriarche *Nectaire*, qui abolit cet uſage ; comment la confeſſion s'introduiſit enſuite peu à peu dans l'Occident. Les abbés confeſsèrent d'abord leurs moines; (*d*) les abbeſſes même eurent ce droit ſur leurs religieuſes.

St *Thomas* dit expreſſément dans ſa ſomme : (*e*) *Confeſſio , ex defectu ſacerdotis , laïco facta , ſacramentalis eſt quodam modo.* Confeſſion à un laïque , au défaut d'un prêtre , eſt comme ſacrement.

S^t *Baſile* fut le premier qui permit aux abbeſſes d'adminiſtrer la confeſſion à leurs religieuſes , et de prêcher dans leurs égliſes. *Innocent III*, dans ſes lettres , n'attaqua point cet uſage. Le père *Martène* , ſavant bénédictin, parle fort au long de cet uſage , dans ſes rites de l'Egliſe. Quelques jéſuites , et ſurtout un *Nonotte*, qui n'avaient lu ni *Baſile* , ni *Martène* , ni les lettres d'*Innocent III*, que nous avions lues dans l'abbaye de Sénones, où nous ſéjournâmes quelque temps dans nos voyages entrepris pour nous inſtruire, s'élevèrent contre ces vérités. Nous nous moquâmes un peu d'eux. Il faut l'avouer : notre

(*d*) Voyez le *Dictionnaire philoſophique* , au mot *Confeſſion.*

(*e*) Tome III , page 255.

amour extrême de la vérité n'exclut pas les faibleſſes humaines.

C'eſt une choſe rare que cette perſévérance d'ignorance et de hauteur, avec laquelle ces bons Garaſſes nous attaquèrent ſans relâche, et ſans ſavoir jamais un mot de l'état de la queſtion.

Nous fûmes obligés d'approfondir l'étonnante aventure de la pucelle d'Orléans, ſur laquelle nous avions recueilli beaucoup de mémoires. Il fallut revenir ſur une *Marie d'Arragon*, prétendue femme de l'empereur *Othon III*, qu'on fit paſſer, dit la légende, pieds nus, ſur des fers ardens. Il fallut leur prouver que la ville de Livron, en Dauphiné, fut aſſiégée par le maréchal de *Belle-Garde*, qui leva le ſiége ſous *Henri III*. Ils n'en ſavaient rien, et ils criaient que Livron n'avait jamais été une ville, parce que ce n'eſt aujourd'hui qu'un bourg. La choſe n'eſt pas bien importante, mais la vérité eſt toujours précieuſe.

Il fallut ſoutenir l'honneur de notre corps calomnié, et faire voir que *Lognac*, le chef des aſſaſſins qui maſſacrèrent le duc de *Guiſe*, n'avait jamais été du nombre des gentilshommes ordinaires de la chambre du roi; qu'il était un de ces *gentilshommes d'expédition*, fournis par le duc d'*Epernon*, et payés par lui.

Nous en avions cherché et trouvé des preuves dans les regiſtres de la chambre des comptes.

Quelle perte de temps, quand nous fûmes forcés de leur prouver que la terre d'Yeſſo n'avait point été découverte par l'amiral *Drake !* Et le petit nombre des lecteurs qui pouvaient lire ces diſcuſſions, diſait : qu'importe.

Enfin, dans deux volumes de *nos erreurs*, ils trouvèrent le ſecret de ne pas mettre un ſeul mot de vérité.

Que firent-ils alors? Ils nous appelèrent hérétique et athée. Ils envoyèrent leur libelle au pape : ils s'adreſſaient mal. Le pape n'a pas accueilli, depuis peu, bien gracieuſement leurs libelles.

Le jéſuite *Patouillet* minuta contre nous un mandement d'évêque, dans lequel il nous traitait de vagabond, quoique nous demeuraſſions depuis vingt ans dans notre château ; et d'écrivain mercenaire, quoique nous euſſions fait préſent de tous nos ouvrages à nos libraires. Le mandement fut condamné, pour d'autres conſidérations plus ſérieuſes, à être brûlé par le bourreau. Nous continuâmes à chercher la vérité.

ARTICLE IX.

Eclairciſſemens ſur quelques anecdotes.

Nous penſâmes toujours qu'il ne faut jamais répondre à ſes critiques, quand il s'agit du goût. Vous trouvez la Henriade mauvaiſe; faites-en une meilleure. Zaïre, Mérope, Mahomet, Tancrède, vous paraiſſent ridicules; à la bonne heure. Quant à l'hiſtoire, c'eſt autre choſe. L'auteur à qui on conteſte un fait, une date, doit ou ſe corriger, s'il a tort, ou prouver qu'il a raiſon. Il eſt permis d'ennuyer le public; il n'eſt pas permis de le tromper.

Notre eſquiſſe de l'Eſſai ſur l'hiſtoire des mœurs et l'eſprit des nations, fut terminée par celle du grand ſiècle de *Louis XIV.* Nous ne cherchâmes que le vrai; et nous pouvons aſſurer que jamais l'hiſtoire contemporaine ne fut plus fidelle. On nous nia d'abord l'anecdote de l'homme au maſque de fer; et il eſt très-utile que de tels faits ne paſſent pas ſans contradiction. Celui-ci fut reconnu auſſi véritable qu'il était extraordinaire; vingt auteurs s'égarèrent en conjectures; et nous ne haſardâmes jamais notre opinion ſur ce fait avéré,

dont il n'eſt aucun exemple dans l'hiſtoire du monde.

Les préjugés de l'Europe et de tous les écrivains s'élevaient contre nous, lorſque nous aſſurâmes que *Louis XIV* n'avait eu aucune part au teſtament de *Charles II*, roi d'Eſpagne, en faveur de la maiſon de France : cette vérité fut confirmée par les mémoires de M. de *Torci* et par le temps.

C'eſt le temps qui nous a aidé à ouvrir les yeux du public ſur ce débordement de calomnies abſurdes, qui ſe répandit par-tout vers les derniers jours de *Louis XIV*, contre le duc d'*Orléans*, régent de France.

Les *Nonotte* nous ſoutinrent que l'archevêque de Cambrai, *Fénélon*, n'avait jamais fait ces vers agréables et philoſophiques ſur un air de *Lulli :*

Jeune, j'étais trop ſage,
Et voulais trop ſavoir ;
Je ne veux, à mon âge,
Que badinage ;
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

On les avait inſérés dans une édition de madame *Guyon ;* et lorſque M. de *Fénélon*, ambaſſadeur en Hollande, fit imprimer le

Télémaque de ſon oncle, ces vers furent reſtitués à leur auteur : on les imprima dans plus de cinquante exemplaires, dont un fut en notre poſſeſſion. Quelques lecteurs craignirent que ces vers innocens ne donnaſſent un prétexte aux janſéniſtes, d'accuſer l'auteur qui avait écrit contre eux, de s'être paré d'une philoſophie trop ſceptique ; et furent cauſe qu'on retrancha ce madrigal du reſte de l'édition du Télémaque. C'eſt de quoi nous fûmes témoins. Mais les cinquante exemplaires exiſtent ; qu'importe d'ailleurs que l'auteur d'un beau roman ait fait ou non une chanſon jolie ?

Feſons-ici l'aveu que toutes ces vérités hiſtoriques, qui ne peuvent intéreſſer que quelques curieux dans un petit canton de la terre, ne méritent pas d'être comparées aux vérités mathématiques et phyſiques qui ſont néceſſaires au genre-humain. Cependant les querelles, ſur ces bagatelles, ont été ſouvent vives et fatales. Les diſputes ſur la phyſique ſont moins dangereuſes ; ce ſont des procès dont il y a peu de juges : mais en fait d'hiſtoire, le plus borné des hommes peut vous chicaner ſur une date, déterrer un auteur inconnu qui a penſé différemment de vous, abuſer d'un mot pour vous rendre ſuſpect. Un moine, ſi vous n'avez pas flatté

ſon ordre, peut calomnier impunément votre religion. Un parlement même était ulcéré, ſi vous aviez décrit les folies et les fureurs de la fronde.

ARTICLE X.

De la philoſophie de l'hiſtoire.

LORSQU'APRÈS avoir conduit notre eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations, depuis l'établiſſement du chriſtianiſme juſqu'à nos jours, nous fûmes invités à remonter aux temps fabuleux de tous les peuples, et à lier, s'il était poſſible, le peu de vérités que nous trouvâmes dans les temps modernes, aux chimères de l'antiquité, nous nous gardâmes bien de nous charger d'une tâche à la fois ſi peſante et ſi frivole. Mais nous tâchâmes, dans un diſcours préliminaire, qu'on intitula *Philoſophie de l'hiſtoire*, de démêler comment naquirent les principales opinions qui unirent des ſociétés, qui enſuite les diviſèrent, qui en armèrent pluſieurs les unes contre les autres. Nous cherchâmes toutes ces origines dans la nature ; elles ne pouvaient être ailleurs. Nous vîmes que ſi on fit deſcendre *Tamerlan* d'une race céleſte, on avait donné pour aïeux

à

à *Gengis-kan* une vierge et un rayon de ſoleil. *Manco Capak* s'était dit de la même famille en Amérique. *Odin*, dans les glaces du Nord, avait paſſé pour le fils d'un dieu. *Alexandre*, long-temps auparavant, eſſaya d'être fils de *Jupiter*, dût-il brouiller, comme on le dit, ſa mère avec *Junon*. *Romulus* paſſa chez les Romains pour le fils de *Mars*. La Grèce, avant *Romulus*, fut couverte d'enfans des dieux. La fable de l'arabe *Bak* ou *Bacchus*, à qui on donna cent noms différens, eſt le plus ancien exemple qui nous ſoit reſté de ces généalogies. D'où put venir cette conformité d'orgueil et de folie, entre tant d'hommes ſéparés par la diſtance des temps et des lieux, ſi ce n'eſt de la nature humaine par-tout orgueilleuſe, par-tout menteuſe, et qui veut toujours en impoſer ? Ce fut donc en conſultant la nature, que nous tâchâmes de porter quelque faible lumière dans le ténébreux chaos de l'antiquité.

Il ne faut pas s'enquérir quel eſt le plus ſavant, dit *Montagne*, mais quel eſt le mieux ſavant. Il a plu à M. *Larcher*, très-ſavant homme, à la manière ordinaire, de combattre notre philoſophie par ſon autorité; (*f*) ainſi

(*f*) Voyez la *Défenſe de mon oncle*, dans le tome premier de ces mélanges.

il était impoſſible que nous nous rencontraſſions.

Nous avions, parmi les contes d'*Hérodote*, trouvé fort ridicule, avec tous les honnêtes gens, le conte qu'il nous fait des dames de Babylone, obligées par la loi ſacrée du pays, d'aller une fois dans leur vie ſe proſtituer aux étrangers, pour de l'argent, au temple de Milita. Et M. *Larcher* nous ſoutenait que la choſe était vraie, puiſqu'*Hérodote* l'avait dite. Il joint pourtant une raiſon à cette autorité; c'eſt qu'on avait, dans d'autres pays, ſacrifié des enfans aux dieux, et qu'ainſi on pouvait bien ordonner que toutes les dames de la ville la plus opulente et la plus policée de l'Orient, et ſurtout des dames de qualité, gardées par des eunuques, ſe proſtituaſſent dans un temple.

Mais il ne réfléchiſſait pas que ſi la ſuperſtition immola des victimes humaines dans de grands dangers et dans de grands malheurs, ce n'eſt pas une raiſon pour que les légiſlateurs ordonnent à leurs femmes et à leurs filles de coucher avec le premier venu, dans un temple ou dans la ſacriſtie, pour quelques deniers. La ſuperſtition eſt ſouvent très-barbare; mais la loi n'attaque jamais l'honnêteté publique, ſurtout quand cette loi ſe trouve d'accord avec la jalouſie des maris, et avec les intérêts et l'honneur des pères de famille.

M. *Larcher* voulut donc nous démontrer que les maris proſtituaient leurs femmes dans Babylone, et que les mères en feſaient autant de leurs filles. Sa raiſon était que *Sextus-Empiricus*, et quelques poëtes latins, ont dit qu'il fallait abſolument qu'un mage en Perſe fût né de l'inceſte d'un fils avec ſa mère. On eut beau lui remontrer que cette calomnie des Grecs et des Romains, contre les Perſes leurs ennemis, reſſemble à tous les contes que notre peuple fait encore tous les jours, des Turcs, et de *Mahomet II*, et de *Mahomet* le prophète. M. *Larcher* n'en démordit point, et préféra toujours les vieux auteurs à la vérité ancienne et moderne.

Il nous traita d'homme ignorant et dangereux, parce que nous oſions douter des cent portes de la ville de Thèbes, des dix mille ſoldats qui ſortaient par chaque porte avec deux cents chars armés en guerre. Il eſt perſuadé que le prétendu *Concoſis*, père du prétendu *Séſoſtris*, pour accomplir un de ſes ſonges, et pour obéir à un de ſes oracles, deſtina ſon fils, dès le jour de ſa naiſſance, à conquérir le monde entier; que pour parvenir à ce bel exploit, il fit élever auprès de *Séſoſtris* tous les petits garçons nés le même jour où naquit ſon fils; que pour les accoutumer à conquérir le monde, il les feſait courir à jeûn

huit de nos grandes lieues, ou quatre, comme on voudra, ſans quoi ils n'avaient point à déjeûner.

Quand ils furent en âge d'aider *Séſoſtris* à ſa conquête, ils étaient dix-ſept cents qui avaient environ vingt ans. Il en était mort le tiers, ſelon les ſupputations de la vie humaine les plus modérées. Ainſi il était né en Egypte deux mille deux cents ſoixante-ſix garçons le même jour que *Séſoſtris*. Un pareil nombre de filles devait auſſi être né ce jour-là; ce qui fait quatre mille cinq cents trente-deux enfans.

Or, comme il n'eſt pas probable que le jour de la naiſſance de *Séſoſtris* fût plus fécond que les autres, il ſuit évidemment qu'au bout de l'année, il était né un million ſix cents cinquante-quatre mille cent quatre-vingts égyptiens.

Si vous multipliez ce nombre par trente-quatre, ſelon la méthode de M. *Kerſebaum*, reconnue très-exacte en Hollande, vous trouverez que l'Egypte était peuplée de cinquante-ſix millions deux cents quarante-deux mille cent vingt perſonnes. Il eſt vrai qu'elle n'en a jamais eu, depuis qu'elle eſt connue, qu'environ trois millions, et que ſon terrain cultivable n'eſt pas le tiers du terrain cultivable de la France.

Enfin *Séſoſtris* partit avec une armée de cent mille hommes, et vingt-ſept mille chars de

guerre. Le pays, à la vérité, a toujours eu peu de chevaux, et très-peu de bois de conſtruction ; mais ces difficultés n'embarraſſent jamais les héros qui montent à cheval pour ſubjuguer toute la terre, et pour obéir à un oracle. Elles n'embarraſſent pas plus M. *Larcher* notre adverſaire.

Nous ne répéterons point ici les groſſes injures de ſavant qu'il prodigue à propos des velus et du bouc de Mendès, et de *Sanctus Socrates pederaſta*, dont il nous flatte qu'il parlera encore ; et des autres injures qu'il répète d'après M. *Warburton*, auſſi grand compilateur que lui de fatras et d'injures. Mais il nous eſt permis de répéter auſſi que le ſavant M. *Warburton* a prétendu donner pour la plus grande preuve de la miſſion divine de *Moïſe*, que *Moïſe* n'avait jamais enſeigné l'immortalité de l'ame. Nous ne ſommes point de l'avis de M. l'évêque *Warburton* ; nous croyons l'ame immortelle ; nous penſons, comme de raiſon, que *Moïſe* devait avoir la même croyance ; et ſi l'ame de M. *Larcher* eſt mortelle, c'eſt à eux à le prouver. Ces diſputes ne doivent point altérer la charité chrétienne ; mais auſſi cette charité peut admettre quelques plaiſanteries, pourvu qu'elles ne ſoient point trop fortes.

ARTICLE XI.

Qu'il faut ſavoir douter. Eclairciſſemens ſur l'hiſtoire de Charles XII.

L'INCREDULITÉ, ſouvenons-nous-en, eſt le fondement de toute ſageſſe, ſelon *Ariſtote.* Cette maxime eſt fort bonne pour qui lit l'hiſtoire, et ſurtout l'hiſtoire ancienne.

Que de faits abſurdes, quel amas de fables qui choquent le ſens commun! Hé bien, n'en croyez rien.

Il y a eu des rois à Rome, des conſuls, des décemvirs. Le peuple romain a détruit Carthage; *Céſar* a vaincu *Pompée;* tout cela eſt vrai: mais quand on vous dit que *Caſtor* et *Pollux* ont combattu pour ce peuple; qu'une veſtale, avec ſa ceinture, a mis à flot un vaiſſeau engravé; qu'un gouffre s'eſt refermé quand *Curtius* s'y eſt jeté; n'en croyez rien. Vous liſez par-tout des prodiges, des prédictions accomplies, des guériſons miraculeuſes opérées dans les temples d'*Eſculape;* n'en croyez rien. Mais cent témoins ont ſigné le procès-verbal de ces miracles ſur des tables d'airain; mais les temples étaient remplis d'*ex-voto* qui atteſtaient les guériſons; croyez qu'il y a eu des

imbécilles et des fripons qui ont atteſté ce qu'ils n'ont point vu ; croyez qu'il y a eu des dévots qui ont fait des préſens aux prêtres d'*Eſculape*, quand leurs enfans ont été guéris d'un rhume ; mais pour les miracles d'*Eſculape*, n'en croyez rien. Ils ne ſont pas plus vrais que ceux du jéſuite *Xavier*, à qui un cancre vint rapporter ſon crucifix du fond de la mer, et qui ſe trouva à la fois ſur deux vaiſſeaux.

Mais les prêtres égyptiens étaient tous ſorciers ; et *Hérodote* admire la ſcience profonde qu'ils avaient de la diablerie : ne croyez pas tout ce que vous dit *Hérodote*.

Je me défierai de tout ce qui eſt prodige ; mais dois-je porter l'incrédulité juſqu'aux faits qui, étant dans l'ordre ordinaire des choſes humaines, manquent pourtant d'une vraiſemblance morale ?

Par exemple, *Plutarque* aſſure que *Céſar*, tout armé, ſe jeta dans la mer d'Alexandrie, tenant d'une main, en l'air, des papiers qu'il ne voulait pas mouiller, et nageant de l'autre main. Ne croyez pas un mot de ce conte que vous fait *Plutarque :* croyez plutôt *Céſar* qui n'en dit mot dans ſes commentaires ; et ſoyez bien sûr que quand on ſe jette dans la mer, et qu'on tient des papiers à la main, on les mouille.

Vous trouverez, dans *Quinte-Curce*, que *Alexandre* et ſes généraux furent tous étonnés quand ils virent le flux et le reflux de l'Océan, auquel ils ne s'attendaient pas ; n'en croyez rien.

Il eſt bien vraiſemblable qu'*Alexandre* étant ivre, ait tué *Clitus ;* qu'il ait aimé *Epheſtion*, comme *Socrate* aimait *Alcibiade ;* mais il ne l'eſt point du tout, que le diſciple d'*Ariſtote* ignorât le flux et le reflux de l'Océan ; il y avait des philoſophes dans ſon armée : c'était aſſez d'avoir été ſur l'Euphrate, qui a des marées à ſon embouchure, pour être inſtruit de ce phénomène. *Alexandre* avait voyagé en Afrique, dont les côtes ſont baignées par l'Océan. Son amiral *Néarque* pouvait-il être aſſez ignorant pour ne pas ſavoir ce que ſavaient tous les enfans ſur le rivage du fleuve Indus ? De pareilles ſottiſes, répétées dans tant d'auteurs, décréditent trop les hiſtoriens.

Le père *Maimbourg* vous redit, après cent autres, que deux juifs promirent l'Empire à *Leon l'Iſaurien*, à condition que quand il ſerait empereur, il abattrait les images. Quel intérêt, je vous prie, avaient ces deux juifs à empêcher que les chrétiens euſſent des tableaux ? comment ces deux miſérables pouvaient-ils promettre l'Empire ? N'eſt-ce pas inſulter à ſon lecteur que de lui préſenter de telles fables ?

Il

Il faut avouer que *Mézerai*, dans ſon ſtyle dur, bas, inégal, mêle aux faits mal digérés qu'il rapporte, bien des abſurdités pareilles : tantôt c'eſt *Henri V*, roi d'Angleterre, couronné roi de France à Paris, qui meurt des hémorrhoïdes pour s'être, dit-il, aſſis ſur le trône de nos rois ; tantôt c'eſt St *Michel* qui apparaît à *Jeanne d'Arc*.

Je ne crois pas même les témoins oculaires, quand ils me diſent des choſes que le ſens commun déſavoue. Le *Sire de Joinville*, ou plutôt celui qui a traduit ſon hiſtoire gauloiſe en ancien français, a beau m'aſſurer que les émirs d'Egypte, après avoir aſſaſſiné leur ſoudan, offrirent la couronne à St *Louis* leur priſonnier : j'aimerais autant qu'on me dît que nous avons offert la couronne de France à un turc. Quelle apparence que des mahométans aient penſé à faire leur ſouverain d'un homme qu'ils ne pouvaient regarder que comme un chef de barbares, qu'ils avaient pris dans une bataille, qui ne connaiſſait ni leurs lois, ni leur langue, qui était l'ennemi capital de leur religion ?

Je n'ai pas plus de foi au *Sire de Joinville*, quand il me fait ce conte, que quand il me dit que le Nil ſe déborde à la Saint-Rémi, au commencement d'octobre. Je révoquerai auſſi hardiment en doute l'hiſtoire du vieux de

la Montagne, qui, ſur le bruit de la croiſade de St *Louis*, dépêche deux aſſaſſins à Paris pour le tuer; et ſur le bruit de ſa vertu, fait partir le lendemain deux courriers pour contremander les autres. Ce trait a trop l'air d'un conte arabe.

Je dirai hardiment à *Mézerai*, au père *Daniel*, et à tous les hiſtoriens, que je ne crois point qu'un orage de pluie et de grêle ait fait rentrer *Edouard III* en lui-même, et ait procuré la paix à *Philippe de Valois*. Les conquérans ne ſont pas ſi dévots, et ne font point la paix pour de la pluie.

Rien n'eſt aſſurément plus vraiſemblable que les crimes; mais il faut du moins qu'ils ſoient conſtatés. Vous voyez chez *Mézerai* plus de ſoixante princes à qui *on a donné le boucon;* mais il le dit ſans preuve, et un bruit populaire ne doit ſe rapporter que comme un bruit.

Je ne croirais pas même *Tite-Live*, quand il me dit que le médecin de *Pyrrhus* offrit aux Romains d'empoiſonner ſon maître, moyennant une récompenſe. A peine les Romains avaient-ils alors de l'argent monnayé, et *Pyrrhus* avait de quoi acheter la république ſi elle avait voulu ſe vendre : la place de premier médecin de *Pyrrhus* était plus lucrative probablement que celle de conſul. Je n'ajouterai

foi à un tel conte, que quand on me prouvera que quelque premier médecin d'un de nos rois aura proposé à un canton suisse de le payer pour empoisonner son malade.

Défions-nous aussi de tout ce qui paraît exagéré. Une armée innombrable de Perses, arrêtée par trois cents spartiates au passage des Thermopyles, ne me révolte point; l'assiette du terrain rend l'aventure croyable. *Charles XII*, avec huit mille hommes aguerris, défait à Nerva environ quatre vingts mille paysans moscovites mal armés; je l'admire, et je le crois. Mais quand je lis que *Simon de Montfort* battit cent mille hommes avec neuf cents soldats divisés en trois corps, je répète alors; *je n'en crois rien.* On me dit que c'est un miracle; mais est-il bien vrai que DIEU ait fait ce miracle pour *Simon de Montfort?*

Je révoquerais en doute le combat de *Charles XII* à Bender, s'il ne m'avait été attesté par plusieurs témoins oculaires, et si le caractère de *Charles XII* ne rendait vraisemblable cette héroïque extravagance. Cette défiance qu'il faut avoir sur les faits particuliers, ayons-la encore sur les mœurs des peuples étrangers; refusons notre créance à tout historien ancien et moderne, qui nous rapporte des choses contraires à la nature, et à la trempe du cœur humain.

Toutes les premières relations de l'Amérique ne parlaient que d'anthropophages ; il ſemblait, à les entendre, que les Américains mangeaſſent des hommes auſſi communément que nous mangeons des moutons. Le fait mieux éclairci ſe réduit à un petit nombre de priſonniers qui ont été mangés par leurs vainqueurs, au lieu d'être mangés des vers.

Le nouveau *Puffendorf*, auſſi fautif que l'ancien, dit qu'en l'an 1589 un anglais et quatre femmes, échappés d'un naufrage ſur la route de Madagaſcar, abordèrent une île déſerte ; et que l'anglais travailla ſi bien, qu'en l'an 1667, on trouva cette île, nommée *Pines*, peuplée de douze mille beaux proteſtans anglais.

Les anciens et leurs innombrables et crédules compilateurs nous répètent ſans ceſſe qu'à Babylone, la ville de l'univers la mieux policée, toutes les femmes et les filles ſe proſtituaient dans le temple de *Vénus* une fois l'an. Je n'ai pas de peine à penſer qu'à Babylone, comme ailleurs, on avait quelquefois du plaiſir pour de l'argent ; mais je ne me perſuaderai jamais que dans la ville la mieux policée qui fût alors dans l'univers, tous les pères, et tous les maris envoyaſſent leurs filles et leurs femmes à un marché de proſtitution publique, et que les légiſlateurs ordonnaſſent ce beau trafic,

On imprime tous les jours cent ſottiſes ſemblables ſur les coutumes des Orientaux ; et pour un voyageur comme *Chardin*, que de voyageurs comme *Paul Lucas*, et comme *Jean Struys*, et comme le jéſuite *Avril*, qui baptiſait mille perſonnes par jour chez les Perſans, dont il n'entendait pas la langue, et qui vous dit que les caravanes ruſſes allaient à la Chine, et revenaient en trois mois !

Il n'en eſt pas ainſi de l'hiſtoire de *Charles XII.* Je peux aſſurer que ſi jamais hiſtoire a mérité la créance du lecteur, c'eſt celle-ci. Je la compoſai d'abord, comme on ſait, ſur les mémoires de M. *Fabrice*, et de MM. de *Villelongue*, et de *Fierville*, et ſur le rapport de beaucoup de témoins oculaires ; mais comme les témoins ne voient pas tout, et qu'ils voient quelquefois mal, je tombai dans plus d'une erreur, non ſur les faits eſſentiels, mais ſur quelques anecdotes qui ſont aſſez indifférentes en elles-mêmes, et ſur leſquelles les petits critiques triomphent.

J'ai depuis réformé cette hiſtoire ſur le journal militaire de M. *Adlerfeld*, qui eſt très-exact, et qui a ſervi à rectifier quelques faits et quelques dates.

J'ai même fait uſage de l'hiſtoire écrite par *Norberg*, chapelain et confeſſeur de *Charles XII.* Il eſt vrai que c'eſt un ouvrage bien mal

digéré, et bien mal écrit, dans lequel on trouve trop de petits faits étrangers à son sujet, et où les grands événemens deviennent petits, tant ils sont mal rapportés. C'est un tissu de rescrits, de déclarations, de publications qui se font d'ordinaire au nom des rois quand ils sont en guerre. Elles ne servent jamais à faire connaître le fond des événemens ; elles sont inutiles au militaire et au politique, et sont ennuyeuses pour le lecteur : un écrivain peut seulement les consulter quelquefois dans le besoin pour en tirer quelque lumière, ainsi qu'un architecte emploie des décombres dans un édifice.

Parmi les pièces publiques dont *Norberg* a surchargé sa malheureuse histoire, il s'en trouve même de fausses et d'absurdes, comme la lettre d'*Achmet*, empereur des Turcs, que cet historien appelle sultan bassa, par la grace de DIEU. (*g*)

Ce même *Norberg* fait dire au roi de Suède ce que ce monarque n'a jamais dit ni pu dire au sujet du roi *Staniſlas*. Il prétend que *Charles XII*, en répondant aux objections du primat, lui dit que *Staniſlas* avait acquis beaucoup d'amis dans son voyage d'Italie. Cependant il est très-certain que jamais *Staniſlas* n'a

(*g*) Voyez la lettre de M. de *Voltaire* à M. *Norberg*, à la tête de l'Histoire de *Charles XII*.

été en Italie, ainſi que ce monarque me l'a confirmé lui-même. Qu'importe, après tout, qu'un polonais, dans le dix-huitième ſiècle, ait voyagé ou non en Italie pour ſon plaiſir? Que de faits inutiles il faut retrancher de l'hiſtoire! et que je me ſais bon gré d'avoir reſſerré celle de *Charles XII!*

Norberg n'avait ni lumière, ni eſprit, ni connaiſſance des affaires du monde; et c'eſt peut-être ce qui détermina *Charles XII* à le choiſir pour ſon confeſſeur: je ne ſais s'il a fait de ce prince un bon chrétien; mais aſſurément il n'en a pas fait un héros; et *Charles XII* ſerait ignoré, s'il n'était connu que par *Norberg*.

Il eſt bon d'avertir ici que l'on a imprimé, il y a quelques années, une petite brochure intitulée: *Remarques hiſtoriques et critiques ſur l'hiſtoire de Charles XII, par M. de Voltaire.* Ce petit ouvrage eſt du comte *Poniatowski;* ce ſont des réponſes qu'il avait faites à de nouvelles queſtions de ma part dans ſon dernier voyage à Paris; mais ſon ſecrétaire en ayant fait une double copie, elle tomba entre les mains d'un libraire qui ne manqua pas de l'imprimer; et un correcteur d'imprimerie de Hollande intitula *critique* cette inſtruction de M. *Poniatowski*, pour la mieux débiter. C'eſt un des moindres brigandages qui s'exercent dans la librairie.

La Motraie, domeſtique de M. *Fabrice*, avait auſſi imprimé quelques remarques ſur cette hiſtoire. Parmi les erreurs et les petiteſſes dont cette critique de *la Motraie* eſt remplie, il ne laiſſe pas de ſe trouver quelque choſe de vrai et d'utile ; et j'ai eu ſoin d'en faire uſage dans les dernières éditions, et ſurtout dans celle de 1739 : car, en fait d'hiſtoire, rien n'eſt à négliger ; et il faut conſulter, ſi l'on peut, les rois et les valets de chambre.

ARTICLE XII.

Remarques ſur la manière d'étudier et d'écrire l'hiſtoire.

NE ceſſera-t-on jamais de nous tromper ſur l'avenir, le préſent, et le paſſé? Il faut que l'homme ſoit bien né pour l'erreur, puiſque, dans ce ſiècle éclairé, on prend tant de plaiſir à nous débiter les fables d'*Hérodote*, et des fables encore qu'*Hérodote* n'aurait jamais oſé conter même à des Grecs.

Que gagne t-on à nous redire que *Menès* était petit-fils de *Noé?* et par quel excès d'injuſtice peut-on ſe moquer des généalogies de *Moréri*, quand on en fabrique de pareilles? Certes *Noé* envoya ſa famille voyager loin ;

ſon petit-fils *Menès* en Egypte, ſon autre petit-fils à la Chine, je ne ſais quel autre petit-fils en Suède, et un cadet en Eſpagne. Les voyages alors formaient les jeunes gens bien mieux qu'aujourd'hui : il a fallu chez nos nations modernes des dix ou douze ſiècles pour s'inſtruire un peu de la géométrie; mais ces voyageurs, dont on parle, étaient à peine arrivés dans des pays incultes, qu'on y prédiſait les éclipſes. On ne peut douter au moins que l'hiſtoire authentique de la Chine ne rapporte des éclipſes calculées il y a environ quatre mille ans. *Confucius* en cite trente-ſix, dont les miſſionnaires mathématiciens ont vérifié trente-deux. Mais ces faits n'embarraſſent point ceux qui ont fait *Noé* grand-père de *Fo-hi ;* car rien ne les embarraſſe.

D'autres adorateurs de l'antiquité nous font regarder les Egyptiens comme le peuple le plus ſage de la terre; parce que, dit-on, les prêtres avaient chez eux beaucoup d'autorité : et il ſe trouve que ces prêtres ſi ſages, ces légiſlateurs d'un peuple ſage, adoraient des ſinges, des chats, et des oignons. On a beau ſe récrier ſur la beauté des anciens ouvrages égyptiens, ceux qui nous ſont reſtés ſont des maſſes informes; la plus belle ſtatue de l'ancienne Egypte n'approche pas de celle du plus médiocre de nos ouvriers. Il a fallu

que les Grecs enſeignaſſent aux Egyptiens la ſculpture ; il n'y a jamais eu en Egypte aucun bon ouvrage que de la main des Grecs. Quelle prodigieuſe connaiſſance, nous dit-on, les Egyptiens avaient de l'aſtronomie ! les quatre côtés d'une grande pyramide ſont expoſés aux quatre régions du monde ; ne voilà-t-il pas un grand effort d'aſtronomie ? Ces Egyptiens étaient-ils autant de *Caſſini*, de *Halley*, de *Keplers*, de *Ticho-Brahé* ? Ces bonnes gens racontaient froidement à *Hérodote* que le ſoleil, en onze mille ans, s'était couché deux fois où il ſe lève : c'était-là leur aſtronomie.

Il en coûtait, répète M. *Rollin*, cinquante mille écus pour ouvrir et pour fermer les écluſes du lac Mœris. M. *Rollin* eſt cher en écluſes, et ſe mécompte en arithmétique. Il n'y a point d'écluſe qui ne doive s'ouvrir et ſe fermer pour un écu, à moins qu'elle ne ſoit très-mal faite. Il en coûtait, dit-il, cinquante talens pour ouvrir et fermer ces écluſes. Il faut ſavoir qu'on évalua le talent, du temps de *Colbert*, à trois mille livres de France. *Rollin* ne ſonge pas que depuis ce temps la valeur numéraire de nos eſpèces eſt augmentée preſque du double, et qu'ainſi la peine d'ouvrir les écluſes du lac Mœris aurait dû coûter, ſelon lui, environ trois cents mille francs, ce qui eſt à peu près deux cents quatre-vingt-dix-ſept

mille livres plus qu'il ne faut. Tous les calculs de ſes treize tomes ſe reſſentent de cette inattention. Il répète encore après *Hérodote*, qu'on entretenait d'ordinaire en Egypte, c'eſt-à-dire dans un pays beaucoup moins grand que la France, quatre cents mille ſoldats; qu'on donnait à chacun cinq livres de pain par jour, et deux livres de viande. C'eſt donc huit cents mille livres de viande par jour pour les ſeuls ſoldats, dans un pays où l'on n'en mangeait preſque point. D'ailleurs, à qui appartenaient ces quatre cents mille ſoldats, quand l'Egypte était diviſée en pluſieurs petites principautés? On ajoute que chaque ſoldat avait ſix arpens francs de contribution; voilà donc deux millions quatre cents mille arpens, qui ne payent rien à l'Etat. C'eſt cependant ce petit Etat, qui entretenait plus de ſoldats que n'en a aujourd'hui le grand ſeigneur, maître de l'Egypte, et de dix fois plus de pays que l'Egypte n'en contient. *Louis XIV* a eu quatre cents mille hommes ſous les armes pendant quelques années; mais c'était un effort, et cet effort a ruiné la France.

Si on voulait faire uſage de ſa raiſon au lieu de ſa mémoire, et examiner plus que tranſcrire, on ne multiplierait pas à l'infini les livres et les erreurs; il faudrait n'écrire que des choſes neuves et vraies. Ce qui manque

d'ordinaire à ceux qui compilent l'hiſtoire, c'eſt l'eſprit philoſophique : la plupart, au lieu de diſcuter des faits avec des hommes, font des contes à des enfans. Faut-il qu'au ſiècle où nous vivons, on imprime encore le conte des oreilles de *Smerdis ;* et de *Darius*, qui fut déclaré roi par ſon cheval, lequel hennit le premier ; et de *Sanacharib*, ou *Sennakérib*, ou *Sennacabon*, dont l'armée fut détruite miraculeuſement par des rats ! quand on veut répéter ces contes, il faut du moins les donner pour ce qu'ils ſont.

Eſt-il permis à un homme de bon ſens, né dans le dix-huitième ſiècle, de nous parler ſérieuſement des oracles de Delphes? tantôt de nous répéter que cet oracle devina que *Créſus* feſait cuire une tortue et du mouton dans une tourtière ; tantôt de nous dire que des batailles furent gagnées ſuivant la prédiction d'*Apollon*, et d'en donner pour raiſon le pouvoir du diable? M. *Rollin*, dans ſa compilation de l'hiſtoire ancienne, prend le parti des oracles contre MM. *van-Dale*, *Fontenelle*, et *Baſnage* : *pour M. de Fontenelle*, dit-il, *il ne faut regarder que comme un ouvrage de jeuneſſe ſon livre contre les oracles, tiré de van-Dale.* J'ai bien peur que cet arrêt de la vieilleſſe de *Rollin*, contre la jeuneſſe de *Fontenelle*, ne ſoit caſſé au tribunal de la

raiſon ; les rhéteurs n'y gagnent guère leurs cauſes contre les philoſophes. Il n'y a qu'à voir ce que dit *Rollin* dans ſon dixième tome, où il veut parler de phyſique : il prétend qu'*Archimède*, voulant faire voir à ſon bon ami, le roi de Syracuſe, la puiſſance des mécaniques, fit mettre à terre une galère, la fit charger doublement, et la remit doucement à flot en remuant un doigt, ſans ſortir de deſſus ſa chaiſe. On ſent bien que c'eſt-là le rhéteur qui parle : s'il avait été un peu philoſophe, il aurait vu l'abſurdité de ce qu'il avance.

Il me ſemble que ſi l'on voulait mettre à profit le temps préſent, on ne paſſerait point ſa vie à s'infatuer des fables anciennes. Je conſeillerais à un jeune homme d'avoir une légère teinture de ces temps reculés ; mais je voudrais qu'on commençât une étude ſérieuſe de l'hiſtoire, au temps où elle devient véritablement intéreſſante pour nous : il me ſemble que c'eſt vers la fin du quinzième ſiècle. L'imprimerie, qu'on invente en ce temps-là, commence à la rendre moins incertaine. L'Europe change de face ; les Turcs, qui s'y répandent, chaſſent les belles-lettres de Conſtantinople ; elles fleuriſſent en Italie ; elles s'établiſſent en France ; elles vont polir l'Angleterre, l'Allemagne, et le Septentrion ;

Une nouvelle religion ſépare la moitié de l'Europe de l'obédience du pape. Un nouveau ſyſtême de politique s'établit; on fait, avec le ſecours de la bouſſole, le tour de l'Afrique; et on commerce avec la Chine plus aiſément que de Paris à Madrid. L'Amérique eſt découverte, on ſubjugue un nouveau monde, et le nôtre eſt preſque tout changé; l'Europe chrétienne devient une eſpèce de république immenſe, où la balance du pouvoir eſt établie mieux qu'elle ne fut en Grèce. Une correſpondance perpétuelle en lie toutes les parties, malgré les guerres que l'ambition des rois ſuſcite, et même malgré les guerres de religion encore plus deſtructives. Les arts, qui ſont la gloire des Etats, ſont portés à un point que la Grèce et Rome ne connurent jamais. Voilà l'hiſtoire qu'il faut que tout homme ſache; c'eſt là qu'on ne trouve ni prédictions chimériques, ni oracles menteurs, ni faux miracles, ni fables inſenſées: tout y eſt vrai, aux petits détails près, dont il n'y a que les petits eſprits qui ſe ſoucient beaucoup. Tout nous regarde, tout eſt fait pour nous; l'argent ſur lequel nous prenons nos repas, nos meubles, nos beſoins, nos plaiſirs nouveaux, tout nous fait ſouvenir, chaque jour, que l'Amérique et les grandes Indes, et par conſéquent toutes les parties du monde

entier, ſont réunies depuis environ deux ſiècles et demi par l'induſtrie de nos pères. Nous ne pouvons faire un pas qui ne nous avertiſſe du changement qui s'eſt opéré depuis dans le monde. Ici ce ſont cent villes, qui obéiſſaient au pape, et qui ſont devenues libres. Là on a fixé, pour un temps, les priviléges de toute l'Allemagne. Ici ſe forme la plus belle des républiques, dans un terrain que la mer menace chaque jour d'engloutir. L'Angleterre a réuni la vraie liberté avec la royauté; la Suède l'imite, et le Danemarck n'imite point la Suède. Que je voyage en Allemagne, en France, en Eſpagne; par-tout je trouve les traces de cette longue querelle qui a ſubſiſté entre les maiſons d'Autriche et de Bourbon, unies par tant de traités, qui ont tous produit des guerres funeſtes. Il n'y a point de particulier en Europe, ſur la fortune duquel tous ces changemens n'aient influé. Il ſied bien, après cela, de s'occuper de *Salmanaſar* et de *Mardokempad;* et de rechercher les anecdotes du perſan *Cayamarrat*, et de *Sabaco Métophis!* Un homme mûr, qui a des affaires ſérieuſes, ne répète point les contes de ſa nourrice.

ARTICLE XIII.

Suite du même ſujet.

PEUT-ETRE arrivera-t-il bientôt dans la manière d'écrire l'hiſtoire ce qui eſt arrivé dans la phyſique. Les nouvelles découvertes ont fait proſcrire les anciens ſyſtêmes. On voudra connaître le genre-humain dans ce détail intéreſſant, qui fait aujourd'hui la baſe de la philoſophie naturelle.

On commence à reſpecter très-peu l'aventure de *Curtius*, qui referma un gouffre en ſe précipitant au fond lui et ſon cheval. On ſe moque des boucliers deſcendus du ciel, et de tous les beaux taliſmans dont les dieux feſaient préſent ſi libéralement aux hommes ; et des veſtales, qui mettaient un vaiſſeau à flot avec leur ceinture ; et de toute cette foule de ſottiſes célèbres dont les anciens hiſtoriens regorgent. On n'eſt guère plus content que, dans ſon hiſtoire ancienne, M. *Rollin* nous parle ſérieuſement du roi *Nabis*, qui feſait embraſſer ſa femme par ceux qui lui apportaient de l'argent, et qui mettait ceux qui lui en refuſaient, dans les bras d'une belle poupée, toute ſemblable à la reine, et armée de pointes de fer ſous ſon corps-de-jupe,

corps-de-jupe. On rit, quand on voit tant d'auteurs répéter, les uns après les autres, que le fameux *Othon*, archevêque de Maïence, fut aſſiégé et mangé par une armée de rats en 698; que des pluies de ſang inondèrent la Gaſcogne en 1017; que deux armées de ſerpens ſe battirent près de Tournai en 1059. Les prodiges, les prédictions, les épreuves par le feu, &c. ſont à préſent dans le même rang que les contes d'*Hérodote*.

Je veux parler ici de l'hiſtoire moderne, dans laquelle on ne trouve ni poupées qui embraſſent les courtiſans, ni évêques mangés par les rats.

On a grand ſoin de dire quel jour s'eſt donnée une bataille, et on a raiſon. On imprime les traités, on décrit la pompe d'un couronnement, la cérémonie de la réception d'une barrette, et même l'entrée d'un ambaſſadeur, dans laquelle on n'oublie ni ſon ſuiſſe ni ſes laquais. Il eſt bon qu'il y ait des archives de tout, afin qu'on puiſſe les conſulter dans le beſoin; et je regarde à préſent tous les gros livres comme des dictionnaires. Mais, après avoir lu trois ou quatre mille deſcriptions de batailles, et la teneur de quelques centaines de traités, j'ai trouvé que je n'étais guère plus inſtruit au fond. Je n'apprenais là que des événemens. Je ne connais pas plus les Français

et les Sarrazins, par la bataille de *Charles Martel*, que je ne connais les Tartares et les Turcs, par la victoire que *Tamerlan* remporta ſur *Bajazet*. J'avoue que quand j'ai lu les mémoires du cardinal de *Retz*, et de madame de *Motteville*, je ſais ce que la reine-mère a dit mot pour mot à M. de *Jerſay*; j'apprends comment le coadjuteur a contribué aux barricades; je peux me faire un précis des longs diſcours qu'il tenait à madame de *Bouillon*. C'eſt beaucoup pour ma curioſité; c'eſt pour mon inſtruction très-peu de choſe. Il y a des livres qui m'apprennent les anecdotes vraies ou fauſſes d'une cour. Quiconque a vu les cours, ou a eu envie de les voir, eſt auſſi avide de ces illuſtres bagatelles, qu'une femme de province aime à ſavoir les nouvelles de ſa petite ville. C'eſt au fond la même choſe et le même mérite. On s'entretenait, ſous *Henri IV*, des anecdotes de *Charles IX*. On parlait encore de M. le duc de *Bellegarde* dans les premières années de *Louis XIV*. Toutes ces petites miniatures ſe conſervent une génération ou deux, et périſſent enſuite pour jamais.

On néglige cependant pour elles des connaiſſances d'une utilité plus ſenſible et plus durable. Je voudrais apprendre quelles étaient les forces d'un pays avant une guerre, et ſi cette guerre les a augmentées ou diminuées. L'Eſpagne a-t-elle été plus riche avant la conquête

du nouveau monde qu'aujourd'hui ? De combien était-elle plus peuplée du temps de *Charles-Quint*, que ſous *Philippe IV?* Pourquoi Amſterdam contenait-elle à peine vingt mille ames il y a deux cents ans ? Pourquoi a-t-elle aujourd'hui deux cents quarante mille habitans ? et comment le ſait-on poſitivement ? De combien l'Angleterre eſt-elle plus peuplée qu'elle ne l'était ſous *Henri VIII?* Serait-il vrai, ce qu'on dit dans les *Lettres perſanes*, que les hommes manquent à la terre, et qu'elle eſt dépeuplée en comparaiſon de ce qu'elle était il y a deux mille ans? Rome, il eſt vrai, avait alors plus de citoyens qu'aujourd'hui. J'avoue qu'Alexandrie et Carthage étaient de grandes villes ; mais Paris, Londres, Conſtantinople, le grand Caire, Amſterdam, Hambourg, n'exiſtaient pas. Il y avait trois cents nations dans les Gaules ; mais ces trois cents nations ne valaient la nôtre ni en nombre d'hommes ni en induſtrie. L'Allemagne était une forêt ; elle eſt couverte de cent villes opulentes. Il ſemble que l'eſprit de critique, laſſé de ne perſécuter que des particuliers, ait pris pour objet l'univers. On crie toujours que ce monde dégénère, et on veut encore qu'il ſe dépeuple. Quoi donc, nous faudra-t-il regretter les temps où il n'y avait pas de grand chemin de Bordeaux à Orléans, et où Paris

était une petite ville dans laquelle on s'égorgeait ? On a beau dire, l'Europe a plus d'hommes qu'alors, et les hommes valent mieux. On pourra ſavoir dans quelques années combien l'Europe eſt en effet peuplée; car, dans preſque toutes les grandes villes, on rend public le nombre des naiſſances au bout de l'année; et ſur la règle exacte et ſure que vient de donner un hollandais auſſi habile qu'infatigable, on ſait le nombre des habitans par celui des naiſſances. Voilà déjà un des objets de la curioſité de quiconque veut lire l'hiſtoire en citoyen et en philoſophe. Il ſera bien loin de s'en tenir à cette connaiſſance; il recherchera quel a été le vice radical et la vertu dominante d'une nation; pourquoi elle a été puiſſante ou faible ſur la mer; comment et juſqu'à quel point elle s'eſt enrichie depuis un ſiècle : les regiſtres des exportations peuvent l'apprendre. Il voudra ſavoir comment les arts, les manufactures ſe ſont établies; il ſuivra leur paſſage et leur retour d'un pays dans un autre. Les changemens dans les mœurs et dans les lois ſeront enfin ſon grand objet. On ſaurait ainſi l'hiſtoire des hommes, au lieu de ſavoir une faible partie de l'hiſtoire des rois et des cours.

En vain je lis les annales de France; nos hiſtoriens ſe taiſent tous ſur ces détails. Aucun

n'a eu pour deviſe : *Homo ſum, humani nil à me alienum puto.* Il faudrait donc, me ſemble, incorporer avec art ces connaiſſances utiles dans le tiſſu des événemens. Je crois que c'eſt la ſeule manière d'écrire l'hiſtoire moderne en vrai politique et en vrai philoſophe. Traiter l'hiſtoire ancienne, c'eſt compiler, je penſe, quelques vérités avec mille menſonges. Cette hiſtoire n'eſt peut-être utile que de la même manière dont l'eſt la fable, par de grands événemens qui ſont le ſujet perpétuel de nos tableaux, de nos poëmes, de nos converſations, et dont on tire des traits de morale. Il faut ſavoir les exploits d'*Alexandre*, comme on ſait les travaux d'*Hercule*. Enfin cette hiſtoire ancienne me paraît, à l'égard de la moderne, ce que ſont les vieilles médailles en comparaiſon des monnaies courantes ; les premières reſtent dans les cabinets ; les ſecondes circulent dans l'univers pour le commerce des hommes.

Mais pour entreprendre un tel voyage, il faut des hommes qui connaiſſent autre choſe que des livres ; il faut qu'ils ſoient encouragés par le gouvernement, autant au moins pour ce qu'ils feront, que le furent les *Boileau*, les *Racine*, les *Valincourt*, pour ce qu'ils ne firent point ; et qu'on ne diſe pas d'eux ce que diſait de ces meſſieurs un commis du tréſor royal,

homme d'eſprit : *Nous n'avons vu encore d'eux que leur ſignature.*

ARTICLE XIV.

De l'utilité de l'hiſtoire.

CET avantage conſiſte ſurtout dans la comparaiſon qu'un homme d'Etat, un citoyen, peut faire des lois et des mœurs étrangères avec celles de ſon pays ; c'eſt ce qui excite l'émulation des nations modernes dans les arts, dans l'agriculture, dans le commerce.

Les grandes fautes paſſées ſervent beaucoup en tout genre. On ne ſaurait trop remettre devant les yeux les crimes et les malheurs. On peut, quoi qu'on en diſe, prévenir les uns et les autres. L'hiſtoire du tyran *Chriſtiern* peut empêcher une nation de confier le pouvoir abſolu à un tyran ; et le déſaſtre de *Charles XII* devant Pultava, avertit un général de ne pas s'enfoncer dans l'Ukraine ſans avoir des vivres.

C'eſt pour avoir lu les détails des batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincour, de Saint-Quentin, de Gravelines, &c. que le célèbre maréchal de *Saxe* ſe déterminait à chercher,

autant qu'il pouvait, ce qu'il appelait des affaires de poſtes.

Les exemples ſont un grand effet ſur l'eſprit d'un prince qui lit avec attention. Il verra que *Henri IV* n'entreprenait ſa grande guerre, qui devait changer le ſyſtême de l'Europe, qu'après s'être aſſuré du nerf de la guerre, pour la pouvoir ſoutenir pluſieurs années ſans aucun nouveau ſecours de finances.

Il verra que la reine *Eliſabeth*, par les ſeules reſſources du commerce et d'une ſage économie, réſiſta au puiſſant *Philippe II;* et que de cent vaiſſeaux qu'elle mit en mer contre la flotte *invincible*, les trois quarts étaient fournis par les villes commerçantes d'Angleterre.

La France, non entamée ſous *Louis XIV*, après neuf ans de la guerre la plus malheureuſe, montra évidemment l'utilité des places frontières qu'il conſtruiſit. En vain l'auteur des cauſes de la chute de l'empire romain blâme-t-il *Juſtinien* d'avoir eu la même politique; il ne devait blâmer que les empereurs qui négligèrent ces places frontières, et qui ouvrirent les portes de l'Empire aux barbares.

Un avantage que l'hiſtoire moderne a ſur l'ancienne, c'eſt d'apprendre à tous les potentats que depuis le quinzième ſiècle, on s'eſt toujours réuni contre une puiſſance trop prépondérante. Ce ſyſtême d'équilibre a toujours

été inconnu des anciens : et c'eſt la raiſon des ſuccès du peuple romain qui, ayant formé une milice ſupérieure à celle des autres peuples, les ſubjugua l'un après l'autre, du Tibre juſqu'à l'Euphrate.

Il eſt néceſſaire de remettre ſouvent ſous les yeux les uſurpations des papes, les ſcandaleuſes diſcordes de leurs ſchiſmes, la démence des diſputes de controverſe, les perſécutions, les guerres enfantées par cette démence, et les horreurs qu'elles ont produites.

Si on ne rendait pas cette connaiſſance familière aux jeunes gens ; s'il n'y avait qu'un petit nombre de ſavans inſtruits de ces faits, le public ſerait auſſi imbécille qu'il l'était du temps de *Grégoire VII.* Les calamités de ces temps d'ignorance renaîtraient infailliblement, parce qu'on ne prendrait aucune précaution pour les prévenir. Tout le monde ſait à Marſeille par quelle inadvertance la peſte fut apportée du Levant, et on s'en préſerve.

Anéantiſſez l'étude de l'hiſtoire, vous verrez peut-être des Saint-Barthelemi en France, et des *Cromwell* en Angleterre.

ARTICLE

ARTICLE XV.

Fragment ſur la Saint-Barthelemi.

ON prétend en vain que le chancelier de l'*Hoſpital* et *Chriſtophe de Thou*, premier préſident, diſaient ſouvent : *Excidat illa dies!* (*h*) que ce jour périſſe ! Il ne périra point ; ces vers même en conſervent la mémoire. Nous fîmes auſſi nos efforts autrefois pour le perpétuer. *Virgile* avait mieux réuſſi que nous à tranſmettre aux ſiècles futurs la journée de la ruine de Troie. La grande poëſie s'occupa toujours d'éterniſer les malheurs des hommes.

Nous fûmes étonnés de trouver, en 1758, près de deux cents ans après la Saint-Barthelemi, un livre contre les proteſtans, dans lequel eſt une diſſertation ſur ces maſſacres ; l'auteur veut prouver ces quatre points qu'il énonce ainſi :

1°. Que la religion n'y a eu aucune part.

2°. Que ce fut une affaire de proſcription.

3°. Qu'elle n'a dû regarder que Paris.

4°. Qu'il y a péri beaucoup moins de monde qu'on n'a écrit.

(*h*) Ce ſont des vers de *Silius Italicus : Excidat illa dies ævo, nec poſtera credant ſæcula* .... &c.

Au 1°. nous répondrons : Non ſans doute, ce ne fut pas la religion qui médita, et qui exécuta les maſſacres de la Saint-Barthelemi ; ce fut le fanatiſme le plus exécrable. La religion eſt humaine, parce qu'elle eſt divine ; elle prie pour les pécheurs, et ne les extermine pas ; elle n'égorge point ceux qu'elle veut inſtruire. Mais ſi on entend ici par religion ces querelles ſanguinaires de religion, ces guerres inteſtines qui couvrirent de cadavres la France entière pendant plus de quarante années, il faut avouer que cet effroyable abus de la religion arma les mains qui commirent les meurtres de la Saint-Barthelemi. Nous convenons que *Catherine de Médicis*, le duc de *Guiſe*, le cardinal de *Birague*, et le maréchal de *Retz*, qui conſeillèrent ces maſſacres, n'avaient pas plus de religion que monſieur l'abbé (*) qui en veut diminuer l'horreur. Il nous reproche d'avoir appelé *Birague* cardinal, ſous prétexte qu'il ne fut décoré de la pourpre romaine, qu'après avoir répandu le ſang des Français. Mais ne dit-on pas tous les jours que le cardinal de *Retz* fit la première guerre de la fronde, quoiqu'il ne fût alors que coadjuteur de Paris ? Que fait aux maſſacres de la Saint-Barthelemi le quantième du mois où un *Birague* reçut ſa barrette ? eſt-ce par de tels ſubterfuges

(*) *Caveyrac.*

qu'on peut défendre une ſi déteſtable cauſe ? Oui, le fanatiſme religieux arma la moitié de la France contre l'autre ; oui, il changea en aſſaſſins ces Français aujourd'hui ſi doux et ſi polis, qui s'occupent gaiement d'opéra comiques, de querelles de danſeuſes, et de brochures. Il faut le redire cent fois ; il faut le crier tous les ans le 24 auguſte, ou le 24 août, afin que nos neveux ne ſoient jamais tentés de renouveler religieuſement les crimes de nos déteſtables pères.

2°. *Que ce fut une affaire de proſcription.*

Quelle affaire ! proſcrire ſes propres ſujets, ſes meilleurs capitaines, ſes parens, le prince de *Condé ;* notre *Henri IV*, depuis reſtaurateur de la France, notre héros, notre père, qui n'échappa qu'à peine à cette boucherie ! On dit une affaire de finance, une affaire d'honneur ou d'intérêt, affaire de barreau, affaire au conſeil, affaires du roi, homme d'affaires ; mais qui avait jamais entendu parler d'affaires de proſcription ? il ſemble que ce ſoit une choſe ſimple et en uſage. Il n'eſt que trop vrai que ce fut une proſcription ; et c'eſt ce qui excitera toujours nos cris et nos larmes.

Mais on laiſſa au peuple fanatique et barbare le ſoin de choiſir ſes victimes. Le frère pouvait aſſaſſiner ſon frère, le fils plonger le

couteau dans les mamelles qui l'avaient alaité. Il n'eſt que trop vrai qu'on égorgea des femmes et des enfans. *Les charrettes chargées de corps morts de damoiſelles, femmes, filles et enfans, étaient menées et déchargées dans la rivière.* Quelle affaire!

3°. *Que cette affaire n'a jamais dû regarder que Paris.*

Et pour nous prouver cette étrange aſſertion, monſieur l'abbé nous aſſure qu'à Troies un catholique voulut ſauver la vie à *Etienne Marguien;* mais il ne nous dit point qu'*Etienne Marguien* échappa au carnage. Si cette affaire n'avait regardé que Paris, pourquoi la cour envoya-t-elle des ordres à tous les gouverneurs des provinces et des villes de répandre par-tout le ſang des ſujets? Il y en eut qui s'en excusèrent. Les ſeigneurs de *Saint-Herem*, de *Chabot*, d'*Ortes*, d'*Ognon*, de *la Guiche*, *Gordes*, et d'autres, écrivirent au roi en différens termes, qu'ils avaient des ſoldats pour ſon ſervice, et non des bourreaux.

Au reſte, il doit nous être permis d'en croire les véridiques *Auguſte de Thou* et *Maximilien* duc de *Sulli*, qui virent de bien plus près la Saint-Barthelemi que monſieur l'abbé qui n'y était pas, et qui ne paſſe peut-être pas pour auſſi véridique.

4°. *Qu'il y a péri beaucoup moins de monde qu'on n'a écrit.*

Il n'eſt pas poſſible de ſavoir le nombre des morts ; on ne ſait pas dans les villes le nombre des vivans. Tel auteur exagère, tel autre diminue, perſonne ne compte. Nous n'avons jamais cru aux trois cents mille ſarrazins tués par *Charles Martel ;* il n'eſt pas queſtion ici de ſavoir au juſte combien de Français furent maſſacrés par leurs compatriotes. Qui pourra jamais avoir une liſte exacte des habitans de Theſſalonique, égorgés par l'ordre de *Théodoſe*, dans le cirque où il les invita par des jeux ſolemnels ? il eſt avéré que tout ce qui entra fut tué. Theſſalonique était une ville marchande, opulente et peuplée. Il n'eſt pas vraiſemblable qu'elle ne contînt que ſept mille ames. Mais que *Théodoſe*, dans ſa Saint-Barthelemi, ait fait maſſacrer quinze mille de ſes ſujets, ou trente mille, le crime eſt égal.

L'archevêque *Péréfixe* pouſſe juſqu'à cent mille le nombre des victimes frappées dans la proſcription de *Charles IX.* Le ſage de *Thou* réduit ce nombre à ſoixante-dix mille. Prenons une moyenne proportionnelle arithmétique, nous aurons quatre-vingt-cinq mille. Quelle affaire, encore une fois !

De nos jours, un avocat irlandais a plaidé pour les maſſacres d'Irlande, exécutés ſous le

règne de l'infortuné *Charles I.* Il a ſoutenu que les Irlandais catholiques n'avaient aſſaſſiné que quarante mille proteſtans. Nous ne voulons pas compter après lui ; mais en vérité ce n'eſt pas peu de choſe que quarante mille citoyens expirans dans des tourmens recherchés, des filles attachées, vivantes encore, au cou de leurs mères ſuſpendues à des potences ; les parties génitales des pères de famille, miſes toutes ſanglantes dans la bouche de leurs femmes égorgées ; et leurs enfans coupés par morceaux ſous les yeux des pères et des mères ; le tout à la plus grande gloire de DIEU.

Nous aurions mauvaiſe grace de nous plaindre des reproches que nous fait monſieur l'abbé ſur ce que nous fîmes, il y a cinquante ans, je ne ſais quel poëme épique dans lequel il eſt parlé de la Saint-Barthelemi. Un de nos parens fut tué dans cette journée ; mais nous nous tenons heureux d'en être quittes aujourd'hui pour des injures.

Fin du Tome ſecond.

TABLE

DES PIECES CONTENUES

DANS CE SECOND VOLUME.

UN CHRETIEN CONTRE SIX JUIFS, OU REFUTATION du livre intitulé : *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais.* page 3

Avant-propos. 5

I. *Lettre de ſaint Jérôme.* 8

II. *Du cadran d'Ezéchias et de l'ombre qui recule, et de l'aſtronomie juive.* 10

III. *Si les Juifs écrivirent d'abord ſur des cailloux.* 13

IV. *Des gens maſſacrés pour avoir graſſeyé en parlant.* 14

V. *Du veau d'or.* 15

VI. *De la manière de fondre une ſtatue d'or.* 17

VII. *Magnificence des Juifs, qui manquaient de tout dans le déſert.* 18

VIII. *Tout eſt miraculeux.* 19

IX. *De l'or potable.* 21
X. *De vingt-trois mille juifs égorgés par leurs frères.* 23
XI. *De vingt-quatre mille autres juifs égorgés par leurs frères.* 25
XII. *Remarque ſur le prince Zamri et ſur la princeſſe Cosbi, maſſacrés en ſe careſſant.* 28
XIII. *Quel ſcribe écrivit ces choſes.* 29
XIV. *Qui a fait la cour à des boucs et à des chèvres.* 31
XV. *Des ſorciers.* 32
XVI. *Silence reſpectueux.* 34
XVII. *Animaux immondes.* 36
XVIII. *Des cochons.* 37
XIX. *Peuples diſperſés.* 39
XX. *Ordre de tuer.* 40
XXI. *Tolérance.* 41
XXII. *Formule de prière publique.* 47
XXIII. *Défenſe de ſculpter et de peindre.* 48
XXIV. *De Jephté.* 49
XXV. *De la femme à Michas.* ibid.
XXVI. *Des cinquante mille ſoixante et dix juifs morts de mort ſubite.* 50

XXVII. *Si Israël fut tolérant.* 52
XXVIII. *Justes plaintes et bons conseils.* 55
XXIX. *De soixante et un mille ânes, et de trente-deux mille pucelles.* 57
XXX. *Des enfans à la broche.* 60
XXXI. *Menaces de manger ses enfans.* 63
XXXII. *Manger à table la chair des officiers, et boire le sang des princes.* ibid.
XXXIII. *Tout ce qui sera voué ne sera point racheté, mais mourra de mort.* 64
XXXIV. *Jephté.* 65
XXXV. *Le roi Agag coupé en morceaux.* 66
XXXVI. *Des prophètes.* 68
XXXVII. *Des sorciers et des possédés.* 69
XXXVIII. *Des serpens enchantés.* 72
XXXIX. *D'Edith femme de Loth.* 74
XL. *De Nabuchodonosor.* 75
XLI. *Des pygmées et des géans.* 76
XLII. *Des types et des paraboles.* ibid.
XLIII. *Des gens qui vont tout nus.* 79
XLIV. *D'une femme de fornication.* 81
XLV. *D'Ezéchiel encore.* ibid.
XLVI. *Des prophètes encore.* 82
XLVII. *Accusation légère.* 83

XLVIII. *De l'ame et de quelques autres choſes.* 84

Péroraiſon à M. Guenée ſecrétaire des Juifs. 97

DE QUELQUES NIAISERIES. ibid.

Ire *Sur le kish ibrahim.* 98

IIme *Sur Zoroaſtre.* 99

IIIme *Du Sadder.* 100

IVme *Sur l'âge d'un ancien.* 104

Vme *Sur l'âge d'une ancienne.* 105

VIme *Sur un homme à qui ſa femme valut d'aſſez grands préſens.* 106

VIIme *Sur l'argent comptant.* ibid.

VIIIme *Sur l'Egypte.* 107

IXme *Si Sodôme fut autrefois un beau jardin.* 108

Xme *Sur le déſert de Guérar ou Gérar.* 109

XIme *Sur le nombre actuel des Juifs.* 110

Addition de mon ami. 111

XIIme *Sur la circonciſion.* 112

XIIIme *Quelle fut la nation la plus barbare.* 114

XIVme *La nation françaiſe honnie par M. le ſecrétaire.* 115

XVme *Quel peuple le plus ſuperſtitieux?* 117
XVIme *Quel peuple le plus brigand?* 119
XVIIme *Sur du foin.* 120
XVIIIme *Sur Jean Châtel piacularis aſſaſſin de Henri IV; laquelle niaiſerie tient à choſes horribles.* 122
XIXme *Sur un mot.* 125
XXme *Sur un autre mot.* 126
XXIme *Sur d'autres mots.* 127
XXIIme *Sur une corneille qui prophétiſa.* 128
XXIIIme *Des poliſſons.* 129
XXIVme *Sur des mots encore.* 130
Réponſe encore plus courte au troiſième tome juif. 133
I. *Du jubilé.* ibid.
II. *Lois militaires.* 136
III. *Filles priſes en guerre.* 137
IV. *Filles égorgées.* ibid.
V. *Mères qui détruiſent leurs fruits.* 138
VI. *De la graiſſe.* 139
VII. *Du boudin.* ibid.
VIII. *De la propreté.* 140
IX. *De la gaieté.* 142
X. *De la gonorrhée.* ibid.

XI. *De l'agriculture.* 143
XII. *Du profond reſpect que les dames doivent au joyau des meſſieurs.* 144
XIII. *Polygamie.* ibid.
XIV. *Femmes des rois.* 145
XV. *De la défenſe d'approcher de ſa femme pendant ſes règles.* 146
XVI. *Du divorce et du paradis.* 147
XVII. *Permiſſion de vendre ſes enfans.* 149
XVIII. *Des ſupplices recherchés.* 150
XIX. *Encore un petit mot de Salomon.* 152
XX. *Des veaux, des cornes et des oreilles d'ânes.* 153

INCURSION SUR NONOTTE EX-JESUITE. 156

Eclairciſſement hiſtorique, à l'occaſion d'un libelle calomnieux contre l'Eſſai ſur les mœurs et l'eſprit des nations, par M. Damilaville. 157

Première ſottiſe de Nonotte. 158

Seconde ſottiſe de Nonotte, ſur un édit de l'empereur. ibid.

Troiſième ſottiſe de Nonotte, ſur Marcel. 160

Quatrième ſottiſe de Nonotte, ſur St Romain. 161

Cinquième ſottiſe de Nonotte, ſur l'empereur Julien. 163

Sixième ſottiſe, ſur la légion thébaine. 164
Septième ſottiſe, ſur Ammien Marcellin, et ſur un paſſage important. 165
Huitième ſottiſe, ſur Charlemagne. 166
Neuvième ſottiſe, ſur les rois de France bigames. 167
Dixième ſottiſe, ſur choſe plus curieuſe. 168
Onzième ſottiſe de Nonotte, ſur la meſſe. 170
Douzième ſottiſe, ſur la confeſſion. 171
Treizième ſottiſe de Nonotte, ſur Berenger. 174
Quatorzième ſottiſe de Nonotte, ſur le ſecond concile de Nicée, et des images. ibid.
Quinzième ſottiſe de Nonotte, ſur les croiſades. 176
Seizième ſottiſe de Nonotte, ſur les Albigeois. 177
Dix-ſeptième ſottiſe de Nonotte, ſur les changemens faits dans l'Egliſe. 181
Dix-huitième ſottiſe de Nonotte, ſur Jeanne d'Arc. 183
Dix-neuvième ſottiſe de Nonotte, ſur Rapin Thoyras. 190
Vingtième ſottiſe de Nonotte, ſur Mahomet II, et de la priſe de Conſtantinople. 191
Vingt-unième ſottiſe de Nonotte, ſur la taxe des péchés. 192

Vingt-deuxième ſottiſe, ſur le droit des ſéculiers de confeſſer. 193

Vingt-troiſième ſottiſe dudit Nonotte. 194

Vingt-quatrième ſottiſe de Nonotte, ſur François I. 195

Vingt-cinquième ſottiſe de Nonotte, ſur la Saint-Barthelemi. 196

Vingt-ſixième ſottiſe de Nonotte, ſur le duc de Guiſe, et les barricades. ibid.

Vingt-ſeptième ſottiſe de Nonotte, ſur le prétendu ſupplice de Marie d'Arragon. 198

Vingt-huitième ſottiſe de Nonotte, ſur la donation de Pepin. 199

Vingt-neuvième ſottiſe de Nonotte, ſur un fait concernant le roi de France Henri III. 200

Trentième ſottiſe de Nonotte, ſur la converſion de Henri IV. 202

Trente-unième ſottiſe de Nonotte, ſur le cardinal du Perron, et des états de 1614. 204

Trente-deuxième ſottiſe de Nonotte, ſur la population de l'Angleterre. 206

Trente-troiſième ſottiſe de Nonotte, ſur l'amiral Dracke. 207

Trente-quatrième ſottiſe de Nonotte, ſur les confeſſions auriculaires. 208

Additions aux observations sur le libelle intitulé : Les Erreurs de M. de Voltaire, *par M. Damilaville.* 210

De l'établissement du christianisme. Première fausseté du libelliste : absurdité de ses raisonnemens. 211

Des différentes espèces d'hommes. Seconde fausseté du libelliste, et témoignage de son ignorance. 217

De Michel Servet. Troisième fausseté du libelliste. 218

De Cromwell. Quatrième fausseté du libelliste. 219

A messieurs les six juifs. 222

FRAGMENS SUR L'HISTOIRE. 224

ART. I. *Qu'il faut se défier de presque tous les monumens anciens.* ibid.

II. *De la Chine.* 230

III. *De la population de la Chine et des mœurs.* 235

IV. *Si les Egyptiens ont peuplé la Chine, et si les Chinois ont mangé des hommes,* 240

V. *Des anciens établissemens et des anciennes erreurs avant le siècle de Charlemagne.* 245

VI. *Fausses donations. Faux martyres. Faux miracles.* 250

VII. *De David, de Conſtantin, de Théodoſe, de Charlemagne, &c.* 255

VIII. *D'une foule de menſonges abſurdes qu'on a oppoſés aux vérités énoncées par nous.* 268

IX. *Eclairciſſemens ſur quelques anecdotes.* 277

X. *De la philoſophie de l'hiſtoire.* 280

XI. *Qu'il faut ſavoir douter. Eclairciſſemens ſur l'hiſtoire de Charles XII.* 286

XII. *Remarques ſur la manière d'étudier et d'écrire l'hiſtoire.* 296

XIII. *Suite du même ſujet.* 304

XIV. *De l'utilité de l'hiſtoire.* 310

XV. *Fragment ſur la Saint-Barthelemi.* 313

Fin de la Table du Tome ſecond.

Universitas BIBLIOTHECA

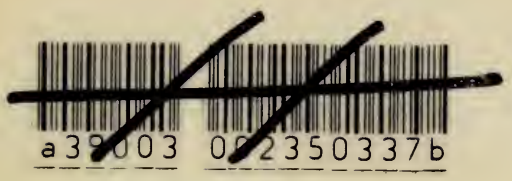
a39003 002350337b

CE PQ 2070
1785A V032
C00 VOLTAIRE, FR OEUVRES CO
ACC# 1353083

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 10 10 13 7